QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12189 – 4 F

DERNIÈRE ÉDITION

MERCREDI 4 AVRIL 1984

L'Espagne achète le missile franco-allemand Roland

LIRE PAGE 11



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

Les dossiers du « Monde »

Page 6

Les institutions soviétiques

L'attentat de Jérusalem

L'horreur qu'inspire l'attentat perpétré lundi à Jérusalem par un commando-suicide palestinien n'a d'égale que son absurdité. Quel pourrait bien être le profit que ses auteurs espéraient tirer d'une opération qui aurait pu se solder par un carnage ? On connaît les arguments classiques avancés par les partisans de la violence aveugle. Ils entendent, disent-ils en substance, répondre au « terrorisme d'Etat » que pratiquerait Israël sur une échelle incomparablement plus étendue, et ils veulent ainsi obtenir la reconnaissance des « droits inaliénables » du peuple palestinien.

L'enquête étant tenue secrète, on ignore encore qui sont les auteurs de la sauvage agression contre des civils. Il n'est pas étonnant que le terroriste Abou Nidal la revendique, à tort ou à raison. Plus insolite est le communiqué, diffusé à Damas, par le Front démocratique de M. Nayef Hawatmeh, qui n'a cessé, ces dernières années, de condamner ce type d'attentat tout en prônant la reconnaissance réciproque et la coexistence pacifique des deux peuples en conflit. Le Front démocratique a cru pouvoir se disculper à cet égard en soutenant, dans son communiqué, que ses commandos avaient en réalité pris en otage les ministres israéliens du commerce et de l'industrie ! La fantaisie infantile dont font preuve les dirigeants de ce mouvement non seulement ne trompe personne mais n'atténuera en rien leur responsabilité, dans le cas où l'enquête en cours devrait la confirmer.

Quels que soient les auteurs de l'opération, celle-ci risque fort de donner raison aux pires ennemis de la cause palestinienne. Les Israéliens qui, de plus en plus nombreux, sont tentés d'envisager un règlement pacifique fondé sur la restitution des territoires occupés, verront là une preuve supplémentaire de la nature exclusivement terroriste de l'OLP ; rares sont ceux qui feront la distinction entre la « centrale » des fedayins et les organisations dissidentes. Comment pourraient-ils dès lors accepter un dialogue destiné à établir une entité palestinienne en Cisjordanie et à Gaza ?

D'autre part, les Israéliens qui étaient, selon un récent sondage, majoritaires à souhaiter le retrait de leur armée du Liban, comme le prône le Parti travailliste de M. Shimon Pérès, ne manqueront pas de se poser la question de savoir si une telle mesure ne serait pas hasardeuse. En effet, à en croire le ministre de l'intérieur, M. Yossef Bourg, les terroristes se seraient infiltrés à travers la frontière israélo-libanaise.

Pour ces deux raisons au moins, les modérés, tant au sein du Parti travailliste que dans le mouvement pacifiste, n'ont pas tort dès lors de craindre que l'attentat de Jérusalem ne rallie une partie de l'opinion aux thèses des formations gouvernementales qui ont fait de la sécurité de l'État et des citoyens leur cheval de bataille, en prévision des élections législatives de juillet prochain.

Dans son propre intérêt, M. Yasser Arafat aurait dû normalement sinon condamner du moins réprouver l'opération-suicide de Jérusalem. Mais il est sans doute dans une situation trop délicate pour se payer un tel luxe. Dénoncé par six mouvements de fedayins – dont le *Front démocratique* – *pour sa* « complaisance » à l'égard de l'Egypte, liée à Israël par un traité de paix, contesté au sein de sa propre organisation, le président de l'OLP évitera vraisemblablement tout geste qui risquerait de faire avorter ses efforts pour réunir dès ce mois-ci à Alger le Conseil national palestinien (le Parlement de la résistance).

(Lire nos informations page 4.)

Coup d'Etat en Guinée

Un Comité militaire de redressement promet de réhabiliter les « martyrs de la dictature sanglante » de Sekou Touré

Un Comité militaire de redressement a pris le pouvoir ce mardi 3 avril, en Guinée, selon une proclamation lue à 7 heures (heure locale) (9 heures à Paris) sur les ondes de Radio-Conakry, captée à Dakar. *Dans ce texte, le Comité militaire* affirme avoir dissous tous les organes du Parti démocratique de Guinée (PDG), l'Assemblée nationale populaire, et suspendu la Constitution.

Le Comité a, d'autre part, annoncé que toutes les organisations de masses (unions de femmes, des jeunes et des travailleurs) et les rassemblements sont interdits jusqu'à nouvel ordre.

Le Comité, dont la composition n'est pas précisée, a proclamé qu'il s'engage à créer *« les bases d'une véritable démocratie, évitant à l'avenir toute dictature personnelle ».*

Le CMR a, d'autre part, accusé les compagnons de lutte de l'ancien président Sekou Touré et sa famille d'avoir amené celui-ci à instaurer une *« dictature sanglante et impitoyable qui a broyé la lumineuse espérance ».*

« Si, ajoute la proclamation du CMR, *sur le plan extérieur l'œuvre de Ahmed Sekou Touré a été couronnée de succès, il n'en est pas de même sur le plan intérieur où, sous l'influence de ses compagnons de lutte malhonnêtes et sous la pression féodale de sa famille, les espoirs de voir se créer une société plus juste et plus équitable se sont envolés très tôt. »*

Une *« âpre lutte »* pour la succession du président Sekou Touré s'était déjà engagée, selon le CMR, entre *« ses compagnons aux mains encore tachées de sang de tant d'innocents, avides de pouvoir et coupables de la corruption généralisée du gouvernement et de ses institutions ».*

Enfin, le Comité a déclaré s'incliner *« très respectueusement devant la mémoire de tous les dignes fils qui, au cours de ces vingt-six années d'indépendance, ont perdu leur vie pour le simple fait d'avoir voulu exprimer leurs opinions sur l'avenir du pays »* et a *« promis fermement que ces martyrs seront réhabilités et immortalisés ».*

Dans la capitale guinéenne, que l'on pouvait encore joindre par téléphone vers 10 heures, mais avec laquelle toutes les communications ont été interrompues peu après, des soldats avaient pris position dans les rues, empêchant toute personne de sortir de leur maison et des hôtels. Un couvre-feu a été instauré de 22 heures à 6 heures du matin, sur tout le territoire.

Les aérogares et les frontières sont fermées à tout trafic, et la circulation est interdite. La radio guinéenne, qui diffusait encore, en début de matinée, la retransmission des obsèques du président Ahmed Sekou Touré, décédé lundi 26 mars, aux Etats-Unis à Cleveland (Ohio), a interrompu ces émissions pour diffuser en permanence de la musique militaire, entrecoupée de lectures de la proclamation du CMR.

Ce coup d'État militaire était paradoxalement improbable et prévisible. Improbable, compte tenu de la très faible influence de l'armée guinéenne au sein de la société ; prévisible dans la mesure où la mort du « guide suprême » de la révolution guinéenne avait, brutalement, engendré une période de grande incertitude et entraîné une sévère lutte de clans, mettant aux prises les quelques hommes qui pouvaient, à des titres divers, revendiquer la succession de Sekou Touré. Aucune indication n'avait encore été donnée mardi en fin de matinée sur la personnalité des membres du Comité militaire de redressement.

Le pouvoir absolu détenu par Sekou Touré ne pouvait s'accommoder d'une armée forte, celle-ci représentant un danger potentiel. Pour cette raison, l'ancien président avait systématiquement écarté, fait emprisonné ou disparaître tous les officiers ayant un tant soit peu de personnalité.

L. Z.

(Lire la suite page 5.)

M. Mitterrand face aux critiques du PCF

Le chef de l'Etat est conduit à se prononcer sur la participation des ministres communistes et à s'expliquer sur sa politique industrielle

M. François Mitterrand devait affirmer, mercredi 4 avril, au cours de la troisième conférence de presse de son septennat, sa volonté de maintenir ses choix de *politique économique,* que M. Georges Marchais a qualifiés une nouvelle fois, lundi 2 avril sur Antenne 2, d'« erreur tragique ». Quitter le gouvernement, a cependant déclaré le secrétaire général du PCF, serait offrir « un cadeau à la droite ».

Ainsi, M. Marchais, soutenu par une *« majorité du parti »,* a-t-il décidé de prolonger sa démarche incertaine : un pied dedans et la tête ailleurs. Les communistes avaient une bonne occasion de sortir du gouvernement. La preuve est faite qu'ils n'ont pas le choix. S'ils devaient partir, il faudrait que la responsabilité en incombe à M. Mitterrand et que ce dernier tourne explicitement le dos à ses engagements de 1981.

Cette attitude suscite deux questions : à quoi sert le PC ? Que peut lui répondre M. Mitterrand ?

Si l'on en croit M. Marchais, le rôle des communistes dans la majorité est de crier casse-cou chaque fois que sa composante socialiste trahit, déçoit *« ceux qui ont voté pour le changement ».* Bref, il s'agirait de corriger une dérive droitière. Mais on voit mal le président et le gouvernement céder aux injonctions de M. Marchais et réviser aussitôt la politique industrielle, voire l'ensemble d'une politique économique qui conduit à la « croissance zéro ». Au reste, le secrétaire général du PCF lui-même n'y croit pas un instant.

Dès lors, que reste-t-il ? *« Ne pas faire de cadeau à la droite »,* répond M. Marchais. Comme seule justification de la présence au gouvernement d'un PCF brusquement doté d'un sens aigu de l'abnégation, l'argument ne vaut pas grand-chose. En revanche, il est vrai, comme le note M. Giscard d'Estaing, que le jour où le PCF, et surtout la CGT, lâcheront vraiment le gouvernement, celui-ci *« sera trop faible pour y résister ».*

Pour l'heure, le « cadeau » offert à la droite consiste, malgré une protestation renouvelée de fidélité à la majorité, à tenir un discours infidèle à celle-ci et qui met en cause son premier responsable, à savoir le président. En fait, M. Marchais ne demande pas à M. Mitterrand de dire : *« Nous, la gauche, nous nous sommes trompés ! »,* mais plutôt : *« Français, je vous ai trompés ! ».* Pour le secrétaire général du PCF, la stratégie économique mise en œuvre pendant la première année du septennat, en application des promesses de 1981, devrait continuer à l'être.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 8.)

La gauche s'est-elle trompée ?

M. Marchais demande donc à M. Mitterrand de revenir à l'esprit et à la lettre de la politique économique de 1981, ou bien d'avouer aux Français qu'il s'était trompé. Trompé dans l'analyse faite de la crise et dans les solutions proposées, trompé sur le fait qu'il n'y avait rien d'autre à espérer *« que ce qui a été fait depuis des années et des années ».* Sous-entendu : par nos prédécesseurs, Giscard et Barre.

Poser le problème en des termes aussi carrés n'est pas habituel dans la classe politique, entre alliés s'entend. Dieu sait si M. Chirac – partisan, comme M. Marchais, de plus de croissance – critiquait la politique de MM. Giscard d'Estaing et Barre entre 1976 et 1981. Mais jamais sous cette forme, qui est en quelque sorte une sommation. Nous verrons si M. Mitterrand répond au secrétaire général du Parti communiste, et ce qu'il lui répond. Reste aux observateurs – aux économistes – à tenter d'apporter quelques réponses.

M. Mitterrand s'est-il trompé dans son analyse et dans les solutions proposées ? Contrairement aux communistes, le président de la République a reconnu bien avant de s'installer à l'Elysée la réalité d'une crise économique mondiale (le PC, lui, parle d'une crise internationale qui est celle du capitalisme). Cela est si vrai qu'en mars 1976 M. Marchais fulmine en reprochant à M. Mitterrand d'avoir mal analysé, au cours d'un débat télévisé avec M. Fourcade, les raisons de la crise. *« Nous ne pouvons accepter la thèse de la crise mondiale. Les pays socialistes ne connaissent ni inflation, ni chômage, même s'il est vrai qu'il y a pour eux certaines difficultés. »*

Cette prise de conscience de la crise est à inscrire au crédit de M. Mitterrand. Mais celui-ci n'en a pas assez tiré les leçons. Il a, par exemple, eu le tort de penser que la croissance économique était une affaire d'Etat (n'avait-il pas promis 3 % de croissance la première année, plus ensuite ?). On retrouve les marques de cette erreur quand il reproche à M. Giscard d'Estaing, peu avant les élections de 1981, d'avoir accepté le chômage. Vous n'avez rien fait, dit-il en substance, pour relancer l'activité. A l'entendre, la droite refuse la croissance pour maintenir un nombre élevé de sans-emploi, et peser ainsi sur les salaires. Quelle erreur ! M. Mitterrand oublie alors la tentative de relance de M. Chirac en 1975, qui obtint un certain succès, mais provoqua des déséquilibres graves de nos paiements extérieurs.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 8.)

L'Irak dans le piège de la guerre

I. – *L'extermination des « insectes nuisibles »*

De notre envoyé spécial
JEAN GUEYRAS

Bagdad. – Un pêcheur irakien du marais de Howeiza ramène ses filets remplis de cadavres de soldats iraniens, certains à moitié dévorés par les poissons. Cette caricature parue au début de mars dans l'officiel *Thaoura,* sous le titre *« La pêche miraculeuse »,* donne une idée du ton triomphateur de la propagande gouvernementale. Celle-ci, qui se veut rassurante, affirme à longueur de journée que l'offensive iranienne du 22 février a été pour les autorités de Téhéran une aventure sanglante et sans lendemain. Dans le même registre, le quotidien *Al Joumhouriyé* publie un dessin représentant un énorme soldat irakien écrasant sous sa botte un minuscule Khomeiny, qui tire la langue devant les caméras de la presse internationale.

L'étalage morbide des cadavres iraniens, que les correspondants étrangers autorisés à se rendre sur le front sont invités à photographier sous tous les angles, est devenu une des armes préférées de la guerre psychologique menée par les spécialistes de la propagande irakienne. L'objectif de cette campagne est triple : d'abord rassurer l'opinion publique intérieure, de plus en plus traumatisée par une guerre qui n'en finit plus ; affirmer ensuite au monde entier que la victoire des Irakiens est inéluctable ; enfin démoraliser l'adversaire en montant en épingle ses pertes en vies humaines.

Tous les soirs, la télévision de Bagdad, relayée par de puissants émetteurs, diffuse à l'intention des populations iraniennes frontalières, en langue farsi, avec sous-titres en arabe, un programme au cours duquel la caméra se promène durant soixante longues minutes sur les cadavres des marais. Le commentaire est toujours le même et peut se résumer ainsi : *« Khomeiny et ses akhounds* [les religieux iraniens] *envoient vos fils à une boucherie sanglante et inutile. »*

En revanche, les autorités sont très discrètes lorsqu'on les interroge sur les pertes irakiennes. La seule réponse que les journalistes ont pu obtenir à ce sujet est qu'elles représentent à peine un pour cent de celles infligées à l'ennemi. Nul n'est dupe de cet optimisme de commande. Les calicots de deuil noirs, qui ornent les murs de certains quartiers populaires de Bagdad, et les interminables convois de grands blessés, qui sont débarqués presque tous les matins, discrètement, à la gare ferroviaire de la capitale, semblent infirmer l'optimisme officiel. Les chiites irakiens enterrent leurs morts à proximité des lieux saints de Nadjaf, où repose l'imam Ali. Certains observateurs étrangers ont dénombré, en l'espace d'une heure, sur les routes qui mènent à Nadjaf, près de soixante voitures transportant des cercueils sur leur toit.

Même la petite communauté arménienne d'Irak paie un lourd tribut à la guerre. Dans le cimetière arménien de Bagdad, des inscriptions en arabe indiquent sur fond noir que tel ou tel *« martyr »* – le plus souvent un jeune de vingt ans – a sacrifié sa vie dans la *« bataille de Qaddissieh (1) de Saddam Hussein ».* Les inscriptions sont les mêmes que celles que l'on trouve sur les calicots de deuil affichés dans les quartiers chiites et sunnites de Bagdad, et commencent invariablement par la formule : *« En vérité, les martyrs sont plus nobles que nous. »* Les Arméniens d'Irak, qui sont environ vingt mille, dont quatorze mille dans la capitale, ont eu jusqu'à présent, sur les divers fronts irakiens, près d'une quarantaine de tués et un nombre équivalent de disparus ou de prisonniers.

La guerre contre l'Iran, considérée ici comme un devoir national depuis que les troupes iraniennes ont porté la bataille à l'intérieur du territoire irakien, en juillet 1982, n'est pas très populaire. Les Irakiens n'oublient pas, en effet, même s'ils ne le disent pas, que c'est Bagdad qui, à l'origine, a donné le signal de cette sanglante confrontation. Aussi les dirigeants baasistes mènent-ils cette guerre à l'économie, s'efforçant dans la mesure du possible de réduire au minimum les pertes en vies humaines. Ce qui explique les offres répétées de négociation du président Saddam Hussein, et le fait que les militaires irakiens n'ont engagé, depuis juillet 1982, aucune offensive importante, se bornant à colmater les différentes tentatives de percée iraniennes.

(Lire la suite page 3.)

(1) La guerre contre l'Iran est présentée en Irak comme étant le prolongement de la célèbre bataille de Qaddassieh que, en 663, les musulmans gagnèrent sur l'empire perse des Sassanides.

A PROPOS DU FILM « VENT DE SABLE »

J'ai vu mourir l'étoile qui n'a brillé qu'une fois

par KATEB YACINE (*)

Alors qu'en Algérie le destin de la femme semblait renvoyé aux calendes grecques, ce film, *Vent de sable,* vient à son heure. Nous jugerons bientôt de son impact sur le public. D'ores et déjà, les éminences grises qui ont pu le voir l'ont jugé excessif.

Ce qui se passe dans ce film appartient plus au passé qu'au présent ou à l'avenir. Dans l'Algérie coloniale, ce qui frappait, au lever du jour, c'était la multitude des voiles blancs sur la route, innombrables boniches et bonnes à tout faire qui allaient chaque matin travailler chez les autres, pour ne rentrer qu'à la nuit noire.

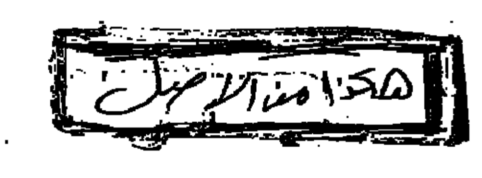
Dans l'Algérie nouvelle, une autre multitude apparaît désormais, celle des filles qui prennent le chemin de l'école. Elles ne sont plus l'infime minorité qu'elles étaient il y a trente ans.

Mais combien de ces écolières peuvent espérer l'Université ? Combien devront subir, dès leur nubilité, le mariage de raison, c'est-à-dire le *viol légal, la tutelle du mari et de la* belle-mère, après celle du père, du frère ou de l'oncle ?

Certes, les choses ont changé. Le progrès est réel, c'est même plus qu'un progrès, une révolution dans notre société qui n'avait évolué jusqu'ici qu'en se repliant sur elle-même et en se raidissant contre l'occupant étranger, ce qui empêchait toute critique interne.

(*) Ecrivain et poète algérien de langue française.

(Lire la suite page 12.)



Le Monde

idées

Communiquer

Les hommes ont besoin de rêver et, parfois, les mots les aident à le faire jusqu'à la folie, comme le constate Christian Delacampagne à travers les recherches de Marina Yaguello. A l'opposé, il y a la « langue de bois » qui ramène aux dures réalités politiques de droite et de gauche, les antagonistes n'ayant plus, Jacques de Montalais le regrette, de passerelle, au centre, pour communiquer. La bureaucratisation n'y aide pas plus, qui est dénoncée par Claude Neuschwander, souhaitant ouvrir davantage notre économie aux « actifs de la valeur ajoutée ».

Débureaucratiser la France

par CLAUDE NEUSCHWANDER (*)

LA bureaucratisation croissante de notre société contamine les esprits et engourdit les structures. Ses conséquences étaient mineures dans la France de Courteline ; elles sont majeures dans celle d'aujourd'hui.

Le rapport entre ceux qui, dans une économie moderne, sont des « actifs de la valeur ajoutée » (en imaginant, en réalisant, en entreprenant, en vendant, en administrant ou en gérant) et ceux qui demeurent des inactifs (neutres et parfois négatifs) est le ratio qui, à mon sens, caractérise le mieux l'aptitude d'une entreprise, d'une administration et même d'un pays à s'adapter en gérant, de façon volontariste, la transition entre le passé et l'avenir.

Ces « actifs de la valeur ajoutée », je puis en témoigner — pour mettre fin à un débat qui ne concerne que les adeptes de la « langue de bois », — sont loin d'être le monopole du secteur privé. J'ai rencontré des actifs dans bien des administrations, des services publics et para-publics, et, à l'inverse, de beaux spécimens d'inactifs dans des entreprises privées ou réputées telles. Décidément, la frontière passe ailleurs.

Au cours des trente glorieuses, la croissance de l'économie dissimulait la progression de la maladie bureaucratique ; à tout le moins, elle en réduisait les effets ; pendant ces années où la droite était au pouvoir — faut-il le rappeler à ceux qui ont décidément la mémoire courte, — on a vu s'établir une connivence entre grandes entreprises et grandes administrations, s'affirmer l'alliance des bureaucrates et des notables, s'installer des ponts entre les grands postes du secteur public et ceux du secteur privé, en même temps que se confirmaient l'essor des corporatismes, la complexité des procédures et la croissance des appareils... Le poids des situations établies et la pesanteur des habitudes ont conduit à installer de véritables structures défensives, donc conservatrices, qui, aujourd'hui, paralysent et annihilent presque les efforts de ceux qui voudraient innover, entreprendre et créer.

D'autant que, j'en suis convaincu, l'opinion profonde est de plus en plus sensible aux conséquences de cette bureaucratisation ; elle se sent méprisée et ignorée par l'anonymat du système ; elle ressent l'absurdité de ses décisions et leur injustice ; elle n'en accepte plus l'inefficacité : lorsque l'essentiel — ou ce que l'on considère comme tel — semble mis en question, le gâchis devient insupportable.

Introduire le risque

Ma conviction est que cette opinion — beaucoup plus raisonnable qu'on ne le croit — est prête à se mobiliser autour d'un projet qui viserait à débureaucratiser la France. Si un tel projet résultait d'une volonté politique, s'il était crédible et cohérent, les inconvénients d'un tel projet seraient acceptés. La prise en compte des aspirations profondes du plus grand nombre vers plus d'autonomie, de responsabilité et d'efficacité permettrait — à condition de bien communiquer — d'établir un rapport de forces favorable vis-à-vis de ceux qui risqueraient d'y perdre une part de leurs privilèges et, en tout cas, le confort d'une vie professionnelle sans risque ni vraie responsabilité.

Le débat qui s'est ouvert depuis quelques mois sur la création et le développement des entreprises illustre, de façon exemplaire, la nécessité de cette débureaucratisation des esprits et des structures ; besoin d'une mutation culturelle qui fasse échapper le modèle dominant à la règle de la sécurité personnelle et introduire les valeurs de risque et de responsabilité ; besoin d'une évolution des modes de sélection, de recrutement et de promotion des responsables qui réduise les chasses gardées et substitue les notions d'efficacité, de sanction, d'évolution et d'imagination à celles de formalisme, d'impunité, de sclérose et de tradition ; besoin de voir restaurée l'importance de petites structures innovantes pour faciliter l'adaptation et réduire les rigidités de notre système ; besoin d'éliminer les obstacles administratifs sans utilité propre...

Nous entrons, qu'on le veuille ou pas, dans une société de communication. Et un élément décisif de la compétition internationale sera la rapidité d'adaptation de notre pays à ces nouvelles techniques. Il ne réussira sa mutation que s'il se débarrasse de la gangue bureaucratique qui entrave aujourd'hui sa liberté de mouvement. Mais, comme pour la décentralisation, un tel changement demandera du temps, au moins une génération ; raison de plus pour s'y attaquer sans tarder en tentant des expériences, en mettant en place des groupes de réflexion, en préparant les premières décisions, bref en agissant.

(*) Président d'une entreprise de consultants.

La langue de bois et ses abus

par JACQUES DE MONTALAIS (*)

LES surréalistes inventèrent l'écriture automatique. Le résultat fut inégal. Mais l'inspiration circulait. Ce n'est guère le cas de ce qui est devenu le langage automatique, encore appelé « langue de bois », communément et presque exclusivement utilisé aujourd'hui dans le domaine politique.

Avec succès ? Il paraît que non. Le public ne serait pas dupe. D'où l'intérêt suscité par le naturel d'un Yves Montand. Mais alors, comment expliquer que les Français ne furent sans doute jamais plus automatiquement, et avec une telle intolérance, de droite ou de gauche ?

La crise, qui n'est plus contestée par personne, en est, je crois, la première responsable. Naguère, elle fut plus ou moins niée par la gauche. Mais, comme si la France pouvait seule en être préservée, elle fut aussi partiellement occultée par l'ancien président. Soucieux d'assurer sa réélection, M. Giscard d'Estaing fit en effet le nécessaire pour qu'il ne soit porté atteinte au niveau de vie de personne, malgré les exhortations de Michel Debré qui, lui, préconisait déjà la rigueur.

Mais maintenant, chacun est frappé d'une manière ou d'une autre. D'où l'énorme mécontentement dont élections et sondages font état.

La droite a beau jeu de tout mettre sur le dos de l'alternance, comme si son propre passé était irréprochable. La gauche, qui vivait depuis longtemps sur des idées périmées, est déconcertée par une rigueur à laquelle elle ne s'attendait pas et qui, par-dessus le marché, ressemble à une politique de droite. Or, qu'on le veuille ou non, cette rigueur est essentiellement raisonnable, courageuse, et il importe — en tout cas pour la France — qu'elle réussisse et mette enfin un terme à tant d'années d'inflation mortelle.

En somme, qu'il s'agisse d'idées ou d'intérêts, des deux côtés on s'estime floué. Normalement, compte tenu du tempérament national, la situation devrait être explosive. Elle ne l'est pas. Pourquoi ? Précisément parce que la plupart des Français admettent désormais, au fond d'eux-mêmes, quelles que soient leurs réactions, l'ampleur de la crise internationale et l'inéluctabilité des adaptations nécessaires.

Toutefois, ce qui aggrave encore l'espèce de guerre civile, au moins verbale, qui caractérise en ce moment la France, c'est aussi, semble-t-il, la quasi-disparition de ce que l'on est bien obligé d'appeler un centre, un esprit centriste, ou encore un minimum d'impartialité et de tolérance. On en verrait volontiers une preuve dans la tentative récente des deux Faure et en quelques autres tractations. Mais il y a des faits bien plus frappants.

Lorsque le cardinal archevêque de Paris, par exemple, plaide le compromis, tout comme le premier ministre, dans l'affaire de l'école, il est presque ouvertement rabroué par les représentants du RPR et ceux de l'UDF, peu enclins à abandonner une si efficace machine de guerre. Quant à M. Edmond Maire, le secrétaire général de la CFDT, il se voit tout bonnement traité d'ennemi des travailleurs pour avoir eu le courage d'estimer que les fonctionnaires, toujours à l'abri du chômage, auraient pu se dispenser de faire grève à cause d'une très légère diminution de leur pouvoir d'achat.

Dès lors, au-delà même de la crise, les exaspérations doctrinales ou catégorielles ne s'expliqueraient-elles pas bel et bien, au moins en partie, par la quasi-disparition sur l'échiquier politique d'hommes à vocation modératrice ?

Avec l'arrivée en force des gaullistes — si du moins l'on s'en tient aux idées de leur chef, — il ne serait pas faux de soutenir que, à côté des exigences que l'on sait dans le domaine des institutions et de l'indépendance nationale, c'est une sorte de juste milieu en matière sociale, et le souci de rassembler au-delà des clivages classiques, qui entre en scène.

Car le général, à l'époque du RPF, préconisait déjà l'« association capital-travail ». Quand il revint au pouvoir, il prit des socialistes dans son gouvernement. Le 7 juin 1968, après les troubles, il souligna aussi nettement les inconvénients des régimes communistes *« qui encagent tout et chacun dans un totalitarisme lugubre »* et du capitalisme qui, *« du point de vue de l'homme, n'offre pas de solution satisfaisante »*. D'où l'audacieuse participation « aux bénéfices, au capital et aux responsabilités » qu'il ne put jamais mener à bien.

Mais imagine-t-on les « libéraux » d'aujourd'hui, sonores et sûrs d'eux, parler ce langage-là dans les deux grands partis de l'opposition ?

Des deux côtés, décidément, il vaudrait mieux calmer le jeu et ne plus opposer avec tant de superbe l'infaillibilité libérale (cette nouvelle idéologie, alors que la droite les condamne toutes) à l'idéologie socialiste, d'ailleurs en voie d'extinction.

(*) Journaliste.

Les pouvoirs du langage

par CHRISTIAN DELACAMPAGNE

LE Moyen Age a eu ses « fous de Dieu », l'Europe moderne a ses « fous du langage ». Ceux-là vaticinaient au nom de leur foi aveugle en une divinité toute-puissante ; ceux-ci délirent, depuis près de quatre siècles, à cause de leur amour excessif pour les mots. Ces délires linguistiques — ou plus exactement métalinguistiques — s'inscrivent à l'intérieur des « genres » les plus divers : utopie, roman, théorie philosophique ou pseudo-scientifique. Mais ils n'en présentent pas moins certaines constantes d'une fixité surprenante malgré la diversité des époques et des contextes dans lesquels ils ont été conçus.

De temps à autre, un chercheur s'y intéresse et tente d'introduire un peu de clarté dans ce maquis de spéculations folles. C'est ce qu'a tenté de faire Marina Yaguello dans son dernier livre. Le résultat vaut qu'on s'y arrête (1) car, même si elle nous laisse un peu sur notre faim, l'enquête qu'elle a menée représente en soi-même un extraordinaire voyage.

Tout se passe — écrit ce jeune professeur dont j'avais bien aimé, il y a quelques années, *les Mots et les Femmes* (2) — comme si les discours sur les langues, leur origine, leur diversité apparente et leur unité fondamentale devenaient un thème de réflexion obligé à partir des années 1600 et l'une des obsessions fondamentales de la « modernité » européenne jusqu'à nos jours — où l'invention d'une science linguistique relativement autonome (et raisonnable) n'a nullement réussi à les endiguer. De façon un peu schématique, on peut même distinguer trois temps principaux à l'intérieur de ces quatre siècles de fantasmes récurrents.

Premier temps : la recherche d'un idiome universel aux dix-septième et dix-huitième siècles. Cette quête débute au moment où le primat du latin dans les milieux cultivés décline, et où s'imposent les langues européennes. Pour combattre la fragmentation et l'« imperfection » de ces dernières, les philosophes cherchent alors à construire une langue idéale. Descartes lance l'idée en 1629 ; le Père Mersenne, l'évêque Comenius, Leibniz la reprennent bientôt. Mais le mythe s'épanouit aussi sous une forme littéraire avec *l'Homme dans la lune*, œuvre d'un autre évêque, l'Anglais Godwin (1638), et surtout avec Cyrano de Bergerac. Les « voyages imaginaires » de ce dernier servent de modèle à de nombreux autres textes du même genre, et le mythe de la langue idéale, à la fois mathématique, musicale et philosophique, continuera de prospérer jusqu'au dix-neuvième siècle.

La parution de la *Grammaire générale et raisonnée* de Port-Royal (1660) marque cependant le point de départ d'une seconde période, durant laquelle les spéculations, en se concentrant sur la recherche de la langue première d'où toutes les autres dériveraient, se donnent un tour en apparence — mais en apparence seulement — plus scientifique. Ce n'est que vers 1860 que ce type d'investigation sera « officiellement » abandonné (sauf par le linguiste russe Nicolas Marr, dont les délires historiques seront même, pendant trente ans, transformés par Staline en dogme officiel de la science soviétique).

La troisième période, qui s'ouvre à la fin du dix-neuvième siècle, se caractérise par deux tendances en apparence contradictoires mais qui entretiennent peut-être, l'une par rapport à l'autre, des relations de compensation. D'une part, une tendance à la rationalisation marque la naissance d'une linguistique « sérieuse » qui, avec Saussure, décide de renoncer à la perspective historique ; la même tendance se fait jour chez les inventeurs du volapük (Schleyer, 1879) et de l'espéranto (Zamenhof, 1887), langues artificielles sagement forgées, a posteriori, à partir des langues indo-européennes connues et non plus à partir du ramage des oiseaux.

Fasciner et séduire

D'autre part, la folie métalinguistique fait retour — surtout chez les femmes et dans les milieux socialement défavorisés — à travers l'essor des mouvements spirites et pentecôtistes, qui encouragent la « glossolalie », c'est-à-dire le « parler en langues » dont les apôtres furent, paraît-il, les premiers experts. Marina Yaguello décrit longuement, à ce propos, le cas célèbre de la spirite Hélène Smith, qui parlait en « martien ». Par ailleurs, toutes les spéculations, y compris les plus anciennes et les plus audacieuses, réapparaissent dans la littérature de science-fiction contemporaine : le roman, ici, récupère l'héritage du mythe comme si la science n'avait jamais existé.

Qu'en conclure ? Que les hommes ont besoin de rêver, certes, mais aussi que ces rêves sont loin d'être innocents ou sans logique interne. C'est ici que le livre de Marina Yaguello nous déçoit un peu : son interprétation philosophique des folies métalinguistiques mériterait d'être poussée plus loin. Une triple perspective, au moins, s'offre en effet à nous. Psychanalytique, d'abord : la quête de l'origine, les fantasmes d'unité et de complétude retrouvée, sont des obsessions fondamentales de l'inconscient européen — comme en témoigne, par ailleurs, l'importance des délires racistes en Occident. Perspective littéraire, d'autre part : Roussel, Queneau et Joyce pourraient ici servir de guides. Perspective politique, enfin : qu'est-ce qui fait que la langue représente, à travers les époques, un enjeu aussi central pour notre savoir ? Pourquoi la « logophilie » — l'amour de la langue — est-elle un trait caractéristique de notre culture ? Bref, quel pouvoir charrient les mots ?

Pouvoir de faire rêver, sans doute, de fasciner et de séduire. Mais aussi pouvoir de convaincre, d'argumenter, d'imposer sa volonté à travers la discussion. Sur ce dernier point, je ne puis, pour conclure, que recommander la lecture d'un autre petit livre, dû à Michel Meyer et intitulé précisément : *Logique, langage et argumentation* (3). Le public français peut, grâce à lui, se familiariser avec les théories de Frege, Wittgenstein et Hintikka, qui, parallèlement à la démarche saussurienne, ont révolutionné notre approche du phénomène linguistique, ainsi qu'avec la « pragmatique », cette nouvelle discipline d'origine anglo-saxonne qui a pour but d'étudier le langage « en contexte », c'est-à-dire dans le cadre de la relation destinateur-destinataire. Une autre façon d'échapper aux multiples pièges du discours.

(1) *Les Fous du langage*, Editions du Seuil, 1984, 256 p., 85 F.

(2) Payot, 1978.

(3) Hachette Université, 1982.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LETTRES AU Monde

Une place pour le latin

L'article d'André Fontaine : « Une place pour le latin » (le Monde *du 11-12 mars) lui a valu un abondant courrier. Tous ses correspondants approuvent sa conclusion, à l'exception d'un seul, M. André Delcambre, de Paris, auteur d'une très longue lettre. Extrayons ce passage :*

La place du latin, vous l'avez parfaitement définie vous-même : puisque *« la lecture directe du texte original »* constitue *« une distraction, une excitation de l'esprit »* comparables à ce que peut procurer, par exemple, la solution de *« mots croisés un peu raffinés »*, eh bien, cher André Fontaine, faites du latin comme d'autres de l'occitan, du violon, du tricot ou des mots croisés *« un peu raffinés »* (?). Faites-en en passe-temps, passionnant pour ceux qu'il passionne, mais n'emmerdez pas les autres qui préfèrent jouer aux échecs ou au bridge, collectionner les timbres, s'envoyer en l'air, voire dormir la tête à l'ombre et les pieds au grand soleil

Plusieurs lecteurs contestent, d'autre part, que le latin soit une langue morte. M. Joseph Capelovici, journaliste et professeur agrégé d'anglais écrit ainsi :

Cette étiquette de « mort », aussi inadéquate que péjorative, peut nuire à la renaissance éventuelle du latin, dont l'utilité est loin de faire l'unanimité, tant s'en faut. De surcroît, les parents non prévenus peuvent rechigner à voir leurs enfants exhumer et disséquer un « mort », un « cadavre » assez profondément enterré. Si vous renoncez à ce fâcheux adjectif en montrant que cette langue ancienne survit sur trois continents sous la forme de cinq langues néolatines, je suis convaincu que vos plaidoyers en faveur du latin n'en seront que renforcés.

M. Louis Genevois, professeur honoraire de Paris, cite sa propre expérience :

Bachelier latin-grec de 1916, j'ai pu entrer à l'École nationale supérieure-sciences, pour faire l'agrégation de sciences naturelles. Le latin n'est pas une langue morte. Les naturalistes de tous les pays désignent en latin les genres et les espèces d'animaux et de plantes.

Ne croyez pas qu'il s'agisse de peu de chose. Mon élève Ake Assi, de la Côte d'Ivoire, a décrit une centaine d'espèces nouvelles de son pays. Je reçois constamment d'outre-Atlantique des demandes de renseignements sur les plantes tropicales. Les diagnoses d'espèces nouvelles doivent être entièrement en latin.

*Quant à M. Michel Masson, professeur à l'Université de Paris-*III*, il pense qu'il aurait surtout fallu insister sur le fait que* « le latin est le véhicule d'une culture ». Cette culture non seulement est intimement liée à la nôtre mais aussi — plus ou moins — à toutes les cultures d'Europe (et pas seulement celles de langue latine). Chaque Français (et chaque Européen) est donc fondé à s'imprégner de culture latine (et il faudrait ajouter, pour être honnête, de culture grecque et hébraïque).

Il aurait peut-être fallu s'interroger sur les causes du désintérêt pour le latin. Ne résident-elles pas précisément dans une application mal comprise de la réflexion linguistique ? Le latin tel que nous l'avons appris au lycée était presque uniquement un prétexte à la gymnastique grammaticale pure et à l'art de la traduction. Ascèse efficace mais frustrante : après cinq, six ou sept ans de cet exercice, qui peut accéder directement à un texte latin ? On peut imaginer qu'un enfant se révolte devant cet échec organisé. Personnellement, j'aurais aimé qu'on m'apprenne le latin comme on l'a appris à Montaigne — ce qui n'exclut nullement la réflexion linguistique. Je crois que j'aurais pu mieux découvrir les hommes qui l'ont parlé alors que j'ai surtout rencontré des gérondifs, des génitifs, des datifs, des ablatifs...

PROCHE-ORIENT

L'Irak dans le piège de la guerre

(Suite de la première page.)

Pour faire face aux attaques de Téhéran sur toute l'étendue de la frontière, longue de 1 200 kilomètres, les militaires de Bagdad ont été contraints d'étirer leurs défenses, en prévision de la menace de la « grande offensive iranienne », suspendue sur leur tête comme une épée de Damoclès.

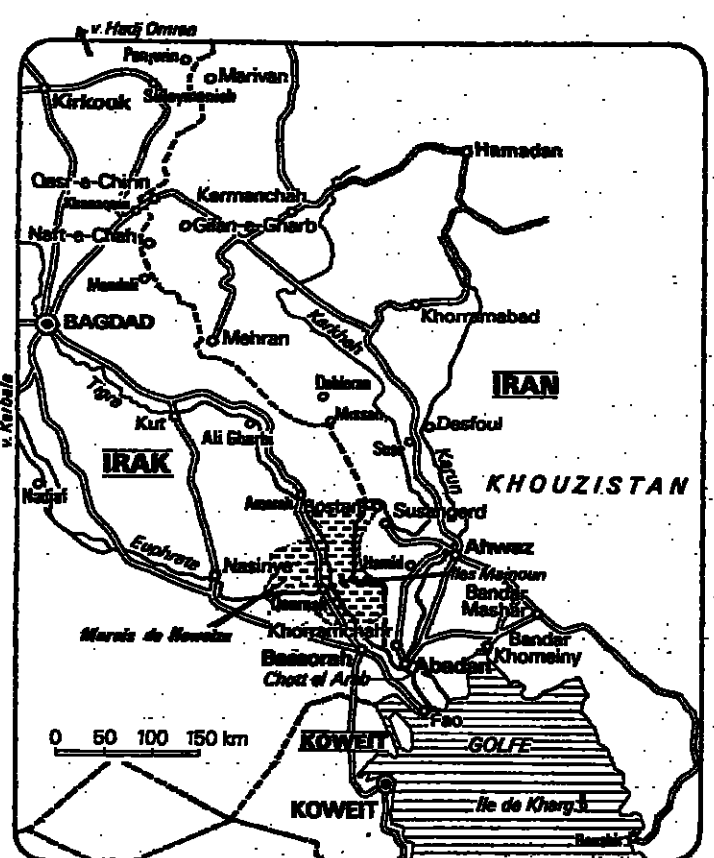
Il a donc fallu avoir recours aux effectifs de l'armée populaire du parti Baas, dont la vocation essentielle a toujours été la protection du régime. Environ cent mille de ses miliciens, sur un total de près de quatre cent cinquante mille, secondent désormais les soldats de l'armée régulière sur le front, où ils effectuent des « périodes » de trois semaines. En général, ils sont affectés en deuxième ligne, assurant la garde des points stratégiques, dont l'oléoduc qui conduit l'or noir irakien vers le port turc de Dortyol. En principe, le recrutement de l'armée populaire est assuré sur la base du « volontariat », mais, depuis l'offensive iranienne du 22 février, il est devenu « autoritaire ». Au cours de la première semaine de mars, de nombreux jeunes ont été ainsi « recrutés » d'office par des miliciens en armes, qui ont bouclé certains quartiers populaires de Bagdad. Des enfant ont été également cueillis dans les lycées, mais ils ont été rapidement rendus à leurs parents. De nombreux adultes ont été informés qu'ils devaient se tenir prêts *« au cas où on aurait besoin d'eux »*. Pour échapper à ces rafles, de nombreux jeunes évitent de coucher chez eux, et l'on affirme que l'armée fait face à un sérieux problème de désertions.

Cent mille morts

Les observateurs militaires étrangers de Bagdad sont d'accord pour estimer que les pertes des Irakiens en vies humaines sont au moins inférieures de deux tiers à celles subies par les Iraniens. Celles-ci sont estimées à environ 250 000 morts depuis le début des hostilités, ce qui situe à près de 100 000 le nombre des morts irakiens : un bilan particulièrement lourd pour l'Irak, qui ne compte que quatorze millions d'habitants, alors que la population iranienne s'élève à quarante millions.

La disproportion entre les forces humaines en présence semble donc condamner l'Irak à mener éternellement une guerre défensive, laissant ainsi l'initiative aux Iraniens qui ne paraissent pas, pour autant qu'on le sache, rencontrer pour le moment de problèmes de recrutement majeurs, malgré la désaffection croissante d'une population qui commence à réaliser que les sacrifices qui lui sont demandés n'apportent que peu de résultats sur le terrain. C'est ainsi que la série des quatre offensives « Aurore », lancées par les Iraniens au cours de l'année 1983, n'a abouti qu'à des percées peu spectaculaires au Kurdistan, où les forces de Téhéran ont occupé une poche de 10 kilomètres carrés dans la région de Hadj Omran, et un saillant long de 5 km dans la région de Penjwin. Il est vrai que les Iraniens ont réussi ainsi à colmater les deux couloirs de pénétration utilisés par les Irakiens pour ravitailler les forces du PDKI de M. Ghassemlou dans le Kurdistan iranien.

L'offensive de février – Aurore V et VI – n'a été guère plus concluante, puisqu'elle n'a en fait abouti qu'à la création d'une tête de pont localisée sur les îles Majnoun. Pourtant, le 22 février, les Iraniens avaient incontestablement remporté un succès de surprise en attaquant dans les marais, à la charnière entre les 3e et 4e corps d'armée irakiens. On affirme à Bagdad que ce succès initial est dû à une carence des services de renseignements irakiens, qui n'ont pu prévoir l'attaque des Iraniens dans le secteur des marais. Ces derniers, apparemment surpris par leur propre succès, se sont enfoncés dangereusement dans les marais, se coupant ainsi de leurs bases arrière. La logistique ne suivant pas, les *« volontaires »* de Téhéran qui s'étaient avancés dans les dédales inextricables des marais, avec l'espoir d'atteindre la route Bassorah-Bagdad, ont été la proie facile des hélicoptères de combat irakiens.



La présence soviétique

L'imposant matériel militaire soviétique dont a été dotée l'armée irakienne depuis la fin de 1982 est en partie à l'origine des récents succès sur le terrain de Bagdad. Les journalistes qui ont été accompagnés dans certains endroits bien choisis du front ont pu d'ailleurs constater le volume et la qualité de l'armement soviétique, particulièrement adapté au genre de guerre que mènent les Irakiens contre des adversaires manifestement sous-équipés : alignements interminables de blindés T-55, T-62, orgues de Staline, batterie de fusées Grad et hélicoptères de combat Mi-24, sans parler d'une artillerie pléthorique. Grâce aux porte-chars qui lui ont été fournis par l'URSS, l'armée irakienne jouit désormais d'une extrême mobilité, et est capable de déplacer rapidement ses blindés sur toute la longueur du front pour colmater les brèches pratiquées par l'ennemi.

Aux termes de l'important accord sur les fournitures militaires conclu en novembre 1983 avec Moscou, les Irakiens, qui ont [illegible], reçu un porte-char par tank opérationnel, ainsi que de nombreux véhicules de transport blindés, peuvent désormais être présents là où les Iraniens deviennent menaçants. C'est ainsi que toute l'étendue désertique située à l'est et au nord de Bassorah, jusqu'aux îles Majnoun où la tête de pont iranienne menace la deuxième ville de l'Irak, a été transformée en un immense camp militaire.

Les Soviétiques disposent à Bagdad d'une mission militaire commandée par un major général dont la tâche est de coordonner les activités des quelque 2 000 conseillers techniques qui entraînent les Irakiens dans les différentes écoles de formation militaire et les chaînes de logistique chargées de l'entretien et de la réparation du matériel. Aucun soviétique n'est cependant affecté auprès des unités combattantes. La « soviétisation » de l'armement irakien – 95 % du matériel utilisé par l'armée irakienne est d'origine russe – a coïncidé avec une mutation au sein de l'armée, où les officiers et généraux formés à l'école de guerre britannique ont été peu à peu supplantés par une nouvelle génération de militaires issus du parti Baas. Ce dernier contrôle désormais entièrement l'armée par l'intermédiaire de ses *« officiers de l'organisation politique »*, les commissaires politiques du parti au sein de l'armée.

Le rôle militaire du Baas

Le Baas a donc son mot à dire dans le choix de la stratégie militaire. C'est ainsi que certaines décisions qui paraissent incompréhensibles aux observateurs étrangers s'expliquent par des considérations de politique intérieure. Les dirigeants baasistes ont toujours considéré les forces aériennes irakiennes comme un instrument chargé de défendre en dernier ressort le régime de Bagdad. Ce qui pourrait expliquer l'extrême réticence des militaires irakiens à utiliser à fond l'aviation dans les combats actuels.

Il semble donc que celle-ci, qui surpasse de loin en nombre et en qualité l'aviation de la République islamique, est tenue en réserve. Elle n'interviendrait massivement que si les dirigeants de Bagdad estimaient que le régime est menacé à la suite d'une percée iranienne qui ne pourrait être contenue par les moyens terrestres classiques. De même, si rien n'est fait pour mettre un terme au harcèlement quotidien de Bassorah par les artilleurs iraniens, c'est que les dirigeants irakiens estiment que les quelques douzaines de projectiles qui tombent chaque jour sur Bassorah, sans faire trop de victimes, contribuent à entretenir parmi les habitants de la ville, à écrasante majorité chiite, des sentiments d'hostilité à l'égard d'un régime qui, par ailleurs, proclame son attachement à ses frères d'Irak.

Enfin, si les Irakiens n'ont rien entrepris jusqu'à présent pour détruire les installations pétrolières de l'île de Kharg, malgré leurs menaces répétées – bien qu'une telle opération soit techniquement réalisable, – cela est dû à des considérations politiques liées [illegible] des pays arabes pétroliers du Golfe, qui ne souhaitent nullement une escalade qui déstabiliserait l'ensemble de la région. Les Irakiens disposent en effet d'un nombre suffisant de bombardiers lourds capable de détruire les installations de Kharg, à condition évidemment de vouloir y mettre le prix en acceptant la perte d'une partie importante des appareils qui seraient chargés de cette mission.

L'internationalisation

Pour l'instant, donc, les Irakiens se contentent de harceler les cargos et pétroliers étrangers qui naviguent dans les *« zones d'exclusion »* qu'ils ont établies dans le Golfe, dans le but d'internationaliser le conflit irako-iranien. L'internationalisation de la guerre du Golfe est de toute évidence la solution que cherchent les dirigeants de Bagdad pour mettre un terme à une guerre qu'ils ne sont pas à même de gagner sur le terrain. Il est clair, malgré tous les démentis peu convaincants qu'ils ont opposés aux acusations d'utiliser des armes chimiques, qu'ils ne sont pas tellement mécontents du tapage fait autour de cette affaire.

Le général Maher Abou Rached, le turbulent commandant du 3e corps d'armée, a laissé entendre aux journaliste étrangers que tous les moyens étaient bons pour détruire les *« insectes nuisibles »* que constituent pour lui les *« hordes de clochards iraniens qui ont envahi les marais du Sud »*. Celui que certains journalistes ont surnommé le *« Bigeard irakien »* dit ainsi tout haut ce que les dirigeants de Bagdad pensent dans leur for intérieur : tous les moyens sont bons, en effet, pour faire face à la menace d'invasion iranienne.

A ce sujet, il est significatif de noter que deux jours après que le Quai d'Orsay eut adressé, récemment, à Bagdad une discrète mise en garde diplomatique au sujet de l'utilisation des armes chimiques, les Irakiens aient cru bon d'affirmer, pour la première fois publiquement, qu'ils utilisaient des Super-Etendard pour attaquer les navires étrangers dans le Golfe. L'avertissement est sans équivoque et s'adresse, au-delà de la France, à l'opinion publique internationale : l'Irak fera tout pour mettre fin à l'indifférence et à la passivité du monde à l'égard d'un conflit qui dure depuis près de quatre ans.

JEAN GUEYRAS.

Prochain article :

LE « RÊVE BRISÉ » DE SADDAM HUSSEIN

Liban

MM. Chamoun et Joumblatt s'efforcent d'assurer le retour des chrétiens au Chouf

Beyrouth *(AFP)*. – Le haut comité politico-militaire libanais, chargé de normaliser la situation à Beyrouth et dans la montagne, a constitué, le lundi 2 avril, une commission ayant pour mission de séparer les belligérants sur le front, a déclaré le porte-parole du comité, M. Mounif Oueidat, à l'issue de la réunion.

Présidé par le chef de l'Etat libanais, M. Amine Gemayel, et composé de onze membres représentant l'armée et les trois principales milices, le comité a discuté pendant quatre heures et demie de la stabilisation du cessez-le-feu, alors que le canon tonnait à Beyrouth. La commission, formée des représentants militaires du haut comité, a déjà commencé ses travaux lundi et les poursuivra mardi, afin de mettre au point les modalités pratiques du désengagement, *« qui est le fondement de tout cessez-le-feu »*, a indiqué M. Oueidat. *« Tant que les combattants se trouvent face à face, les combats vont se poursuivre »*, a-t-il affirmé.

D'autre part, M. Camille Chamoun, chef du Parti national libéral et du Front libanais (coalition des partis chrétiens), a confirmé que la population chrétienne du Chouf, déplacée de cette région durant la guerre de la montagne en septembre dernier, devait retourner dans ses foyers.

« Un comité druzo-chrétien doit être formé pour assurer le retour de ces personnes déplacées dans leurs villages et leurs foyers. Chrétiens et druzes œuvreront comme une équipe de travail homogène au sein de ce comité pour parvenir à cette fin », a précisé M. Chamoun dans des déclarations publiées par la presse.

M. Walid Joumblatt, chef du Parti socialiste progressiste (druze), avait déclaré dimanche à l'AFP qu'une *« décision de principe »* avait été prise pour le retour des chrétiens des localités de Beiteddine et Maasser-Beiteddine (Chouf) dans leurs foyers, une fois que les crédits nécessaires auront été assurés pour reconstruire ces villages sinistrés.

Il avait indiqué que cette décision était le résultat des contacts qu'il avait eus avec M. Chamoun, dont le fief est la localité de Deir-el-Qamar, dans la montagne du Chouf. M. Chamoun a qualifié lundi ces *« contacts, rencontres et accords, d'utiles, dans la mesure où ils ont abouti à des résultats »*. Les premières prises de contact à ce sujet entre MM. Joumblatt et Chamoun avaient eu lieu en marge de la conférence de réconciliation nationale qui s'était tenue à Lausanne du 12 au 20 mars.

La situation au Liban, et en particulier au Sud, a fait l'objet, dimanche, à Beyrouth, d'entretiens soviéto-libanais de haut niveau, avec notamment, l'arrivée dans le pays de M. Karen Brutens, responsable adjoint des relations extérieures au comité central du Parti communiste soviétique. Dimanche, le premier ministre libanais, M. Chafic Wazzan, avait également reçu l'ambassadeur d'Union soviétique au Liban, M. Alexandre Soldatov, au lendemain de l'évacuation de Beyrouth du dernier contingent – français – de la Force multinationale.

M. Brutens, de son côté, s'est entretenu lundi avec le ministre des affaires étrangères, M. Elie Salem. Le dirigeant soviétique, qui se trouve à Beyrouth depuis deux jours à l'invitation du Parti communiste libanais, avait rencontré, dimanche, plusieurs chefs politiques libanais, notamment M. Nabih Berri, chef du Mouvement chiite Amal, et des personnalités sunnites, dont trois anciens premiers ministres. Samedi, M. Brutens, qui venait de Damas par la route, s'était entretenu à Moukhtara (montagne du Chouf) avec M. Walid Joumblatt, chef du parti socialiste progressiste (druze).

Ouverture en direction de Moscou

Cette « ouverture » libanaise en direction de Moscou atteste d'une nouvelle orientation de la politique étrangère du Liban après l'échec du « pari américain ». M. Wazzan avait mis l'accent dimanche sur cet échec, que les Etats-Unis eux-mêmes ont fini par admettre, a-t-il souligné. *« Aussi devons-nous désormais ouvrir une page nouvelle et mettre à profit tous les amis et forces actives au plan international. Or l'Union soviétique joue un rôle efficace dans le monde et dans la région »*, avait-il ajouté.

Face aux difficultés qu'ils rencontrent pour pacifier Beyrouth et la montagne, et surtout face aux craintes qu'ils nourrissent quant au sort du sud du Liban – après qu'Israël eut rejeté l'abrogation de l'accord libano-israélien décidé par le gouvernement libanais le 5 mars dernier, – les dirigeants libanais tentent de sonder les vues soviétiques quant à un déploiement de forces de l'ONU, notamment au sud du Liban (ou se trouve déjà la FINUL dont les effectifs pourraient être renforcés et le mandat éventuellement modifié).

La situation au Sud

Un des quatre assassins présumés de Cheikh Ragheb Harb, imam du village chiite de Jibchit (sud du Liban), tué le 17 février dernier, a été présenté lundi à la presse, au siège du commandement du mouvement politico-militaire chiite Amal. Ali Kamel Bouchr, vingt-quatre ans, a indiqué qu'il faisait partie de la garde nationale (milice du sud du Liban créée par Israël) et qu'il avait, avec trois autres miliciens, assassiné Cheikh Harb à son domicile à l'instigation d'un officier israélien du nom d'Abou Youssef.

Les responsables d'Amal ont également présenté à la presse un jeune homme de dix-huit ans, membre de la « garde nationale ». Il a avoué avoir tiré, sur ordre de cet officier israélien, contre les habitants de Jibchit qui manifestaient après la mort de Cheikh Harb. Cinq personnes avaient été grièvement blessées.

Les deux jeunes gens, Libanais chiites du sud du Liban, ont indiqué qu'ils étaient à Beyrouth pour tuer Mustapha Dirani, responsable militaire d'Amal, et Abou Ali Hammoud, un prisonnier qui s'était évadé du camp de détention d'Ansar, au sud du Liban, l'été dernier.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● LE SORT DES OTAGES BRITANNIQUES. – M. Malcom Rifkind, secrétaire d'Etat au Foreign Office, a annoncé, le lundi 2 avril, que le gouvernement britannique est prêt à négocier avec l'UNITA (mouvement de lutte armée contre le régime de Luanda, dirigé par M. Jonas Savimbi), qui détient seize ressortissants britanniques en otages depuis le 24 février dernier. M. Rifkind a cependant précisé que son gouvernement ne tolérerait pas que des groupes retenant prisonniers des Britanniques dictent à Londres sa politique étrangère. – *(Reuter)*.

Égypte

● L'ÉGYPTE MEMBRE DE L'OCI. – L'Égypte est redevenue officiellement, lundi 2 avril, membre de plein droit de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) avec la présentation, à Ryad, des lettres de créance du représentant égyptien au secrétaire général de l'Organisation, M. Habib Chatty. Elle en avait été suspendue en avril 1979, à la suite de la signature des accords égypto-israélo-américains de Camp David. Sa réintégration avait été décidée en janvier 1984, lors du sommet islamique de Casablanca. D'autre part, l'Égypte et Chypre se sont mis d'accord sur le principe de la reprise des relations diplomatiques après une rupture de six ans. Les liens entre Le Caire et Nicosie avaient été rompus à la suite de l'assassinat à Nicosie du célèbre écrivain égyptien Youssef Sebaï, secrétaire général de l'Organisation de solidarité afro-asiatique, par deux Palestiniens. – *(AFP, Reuter.)*

Philippines

● RÉUNION D'OPPOSANTS AU PRÉSIDENT MARCOS. – Une réunion « historique » d'opposants au régime du président Marcos, parmi lesquels des personnalités exilées depuis longtemps aux Etats-Unis, devait se tenir, ce mardi 3 avril, à Hongkong, a indiqué, lundi à Tokyo, l'avocat et ancien sénateur Lorenzo Tanada.

M. Tanada se trouvait à Tokyo depuis plusieurs jours pour tenter de dissuader le gouvernement japonais de fournir un supplément d'aide économique de 55 milliards de yens (240 millions de dollars) au régime de M. Marcos. Selon l'ancien sénateur, cette aide serait *« de nature à perpétuer la dictature plutôt qu'à promouvoir la justice et la démocratie »*. – *(Corresp.)*

Malawi

● LE PRÉSIDENT BANDA DISSOUT LE GOUVERNEMENT. – Le président « à vie » du Malawi, M. Kamuzu Banda, a dissous le gouvernement et s'est attribué, *« en conséquence, tous les portefeuilles ministériels »*, a annoncé, le lundi 2 avril, la radio du Malawi, captée à Harare (Zimbabwe). Le gouvernement, formé après les élections générales du mois de juin dernier, était constitué de douze membres. M. Banda, qui est âgé de quatre-vingts ans, et qui gouverne le Malawi depuis l'indépendance de ce pays en 1964, détenait personnellement quatre portefeuilles. – *(AFP)*.

Turquie

● UN RAPPORT OFFICIEL SUR LES DÉCÈS EN PRISON. – L'état-major turc a publié, le lundi 2 avril, un rapport officiel sur les décès de prisonniers depuis décembre 1978. Selon ce document, cinquante-trois personnes ont trouvé la mort dans les prisons turques, deux ayant succombé à la torture et sept à la suite d'une grève de la faim. Quatorze prisonniers se seraient donné la mort. Les autres disparitions sont attribuées à la maladie ou à des causes encore inconnues.

Le rapport, rédigé par un comité comprenant des militaires de haut rang et des civils responsables de la justice, de la santé et de l'assistance sociale, conclut qu' *« il n'y a pas de mauvais traitements ou de tortures systématiques et intentionnels »* dans les prisons turques. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Israël

Les autorités soupçonnent la Syrie d'être responsable de l'attentat de Jérusalem

Jérusalem. — Explosions, fusillades, cris de frayeur, mouvements de panique et flaques de sang : Israël a connu de nouveau le lundi 2 avril des scènes de violences familières. L'attentat commis en plein centre de Jérusalem — et revendiqué à Damas par deux organisations palestiniennes, le FDLP de Nayef Hawatmeh et le groupe Abou Nidal (*le Monde* du 3 avril) — a fait 48 blessés, la plupart légèrement atteints. Quatorze personnes demeuraient hospitalisées ce mardi. L'une d'elles se trouve dans un état *« critique »*.

L'attaque perpétrée lundi tranche, par son audace et son caractère spectaculaire qui l'apparentent plutôt à une opération suicide, avec les attentats survenus en Israël ces derniers temps. Il ne s'agissait ni d'une prise d'otages comparable aux drames des années 70 ni de l'explosion d'une bombe ou d'un colis piégé semblable à celle qui tua cinq passagers d'un autobus le 6 décembre 1983. Cette fois, les terroristes ont ouvert le feu à la mitraillette et lancé des grenades sur la foule, en plein jour et près du carrefour le plus fréquenté de Jérusalem-Ouest, la partie juive de la ville.

Tandis que plusieurs dizaines de passants s'affalaient ou se jetaient à terre, une fusillade a crépité pendant quelques minutes, puis il y a eu une chasse à l'homme. L'un des agresseurs, blessé par un commerçant, est mort plus tard à l'hôpital. Le second a été capturé près du marché central et son complice, qui fuyait en automobile, a été arrêté par un barrage de police à l'entrée de Bethléem.

L'attentat de lundi rappelle par sa témérité les opérations conduites par les groupes chiites au sud du Liban. S'agit-il d'un acte isolé ou assiste-t-on à l'apparition à Jérusalem d'attaques d'un style nouveau s'inspirant des violences chiites ? *Hatzofek*, journal du Parti national religieux, évoque mardi l'ombre de l'imam Khomeiny planant sur Jérusalem.

D'où venaient les terroristes ? Des quartiers arabes de la capitale, de la Cisjordanie ou du Liban ? Des sources militaires citées mardi par plusieurs journaux assurent que les attaquants venaient du Liban et qu'ils appartenaient bien au FDLP.

Un « grave avertissement »

On tient ici la Syrie pour directement responsable de l'attentat. Selon le ministre de la défense, M. Moshe Arens, interrogé par le *Jerusalem Post*, l'attaque témoigne des divergences croissantes au sein de l'OLP. Après tout, rappelle-t-on ici, le FDLP ne s'était pas rangé franchement aux côtés des dissidents prosyriens lors des événements de Tripoli. Cela ne l'empêche pas de continuer à privilégier l'action violente, contrairement aux amis de M. Arafat.

De notre correspondant

« Cet événement tragique, a déclaré M. Burg, ministre de l'intérieur, *est un grave avertissement. Nous devons examiner s'il a été facilité par l'allégement des contrôles frontaliers au Liban. »* Depuis le 8 janvier, en effet, le franchissement de la rivière Awali, ligne de défense de l'armée israélienne au sud du Liban n'est plus conditionné par la présentation d'un laisser-passer, comme cela avait été le cas pendant les deux mois précédents.

Pour l'ancien chef des renseignements militaires, le général Séguy, il ne fait pas de doute que l'attentat a été inspiré par Damas au même titre que les attaques menées ces derniers jours contre l'armée israélienne dans la Bekaa libanaise. M. Teddy Kollek, maire de Jérusalem, estime, lui, que l'attaque pourrait être liée à la controverse en cours aux Etats-Unis au sujet d'un éventuel transfert de l'ambassade américaine de Tel-Aviv à Jérusalem, projet totalement exclu la veille, au demeurant, par le président Reagan.

Le premier ministre, M. Shamir, qui inspectait l'état-major des forces israéliennes au moment de l'attentat, a promis que *« ses auteurs et ses commanditaires seront châtiés avec toute la rigueur qui s'impose »*. Il est d'usage, après chaque attaque commise en Israël que l'armée de Jérusalem lance des actions de représailles contre des positions palestiniennes au Liban.

La psychose du colis suspect a en tout cas de nouveau saisi la population de Jérusalem, qui, par ses appels téléphoniques, a submergé lundi les services de police en provoquant de fausses alertes à la bombe. Les Israéliens sont néanmoins invités à redoubler de vigilance. La semaine dernière, deux bombes ont été désarmorcées à temps le même jour au cœur de la capitale.

Quelques heures après l'attentat, des militants de deux organisations on ne peut plus antagonistes distribuaient sur les lieux des tracts rivaux. Le mouvement d'extrême droite Kach du rabbin Meir Kahane reprochait au pouvoir son laxisme et exigeait *« la condamnation à mort de tous les terroristes »*. De son côté, La paix maintenant lançait un appel aux *« Palestiniens modérés »* pour qu'ils *« condamnent sans réserve l'attentat et le recours au terrorisme en général »*. Plusieurs personnalités de Jérusalem proches de l'OLP avaient déploré l'attaque contre l'autobus en décembre, action revendiquée pourtant par la centrale palestinienne. *« De tels actes de violence,* soupirait lundi un militant pacifiste, *feront gagner plusieurs sièges au Likoud lors des élections législatives. »*

Pendant ce temps, lundi, des communiqués farfelus du FDLP publiés à Damas replaçaient l'attentat de Jérusalem dans le cadre d'une opération militaire triomphante, dont les auteurs auraient pris en otages les ministres israéliens des transports et du tourisme, et qui n'exista jamais que dans l'imagination de ces propagandistes...

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● *La répression dans les territoires occupés.* — Les autorités militaires israéliennes de Cisjordanie ont ordonné le lundi 2 avril la fermeture pour un mois du nouveau campus de l'université palestinienne de Bir-Zeit (Cisjordanie occupée). La décision a été prise à la suite des manifestations organisées récemment par les étudiants de Bir-Zeit à l'occasion de la « Journée de la terre ». En trois ans, l'université a dû fermer ses portes à huit reprises pour des périodes plus ou moins longues. — *(AFP)*.



AMÉRIQUES

El Salvador

LA CAMPAGNE POUR LE SECOND TOUR DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

M. Duarte sera le favori de Washington contre le candidat d'extrême droite

San-Salvador. — Négociations de coulisse, pressions, menaces de mort à l'adresse des deux candidats en lice et des membres du conseil central électoral : la campagne pour le deuxième tour de l'élection présidentielle est bien lancée au Salvador. La partie est très serrée. Ni le démocrate-chrétien, M. José Napoléon Duarte ni le major d'Aubuisson, leader de l'extrême droite, ne peuvent prétendre l'emporter avec facilité.

M. Duarte est arrivé en tête le 25 mars. Il l'a emporté dans les quatorze départements du pays. Dans la capitale, il a obtenu cent mille voix de plus que M. d'Aubuisson. Pour qu'il soit élu président de la République au second tour, il « suffit » que les électeurs des partis Action démocratique (tendance social-démocrate) et Orientation populaire (droite modérée) votent en sa faveur ainsi que 5 % au moins des électeurs au premier tour du Parti de conciliation nationale (PCN), de M. Francisco Guerrero, arrivé bon troisième. C'est l'analyse qui est faite en particulier dans l'entourage de M. Alvaro Magana, actuel chef de l'État.

« Chachi » l'arbitre

En outre, M. Duarte apparaît maintenant comme le favori logique de l'ambassade américaine qui redoute avant tout une victoire du major d'Aubuisson, soupçonné d'être lié aux sinistres Escadrons de la mort. M. Duarte à la présidence, c'est le moindre mal pour l'administration Reagan. Et l'ambassadeur, M. Thomas Pickering, un homme fin, intelligent, et au contact direct de la réalité salvadorienne, reste raisonnablement optimiste. Bien des

De notre envoyé spécial

Salvadoriens estiment que les Américains vont multiplier les « recommandations » discrètes pour que M. Duarte franchisse la barre des 50 %.

Les regards se tournent donc vers M. Francisco José Guerrero, leader du PCN, un homme de cinquante-neuf ans, avec un visage rose de chérubin et un perpétuel sourire. Le PCN, né de l'alliance des propriétaires terriens hostiles à toute réforme et des militaires « durs », a pratiquement « fait » les présidents salvadoriens pendant deux décennies, jusqu'au coup d'Etat d'octobre 1979. Paternalisme, populisme, corruption, répression : le PCN, c'est le Salvador de Papa. Et « Chachi » Guerrero, modeste, rusé, habile, sait qu'il est en position d'arbitre. *« Je suis*, dit-il, *un homme ordinaire pris entre deux messianismes. »* Jusqu'en décembre 1983, il a été l'un des principaux collaborateurs du président Magana, et il sait aussi que le Salvador a été complètement bouleversé par quatre ans de guerre. Les combinaisons d'états-majors politiques et les alliances de notables ne sont plus nécessairement déterminantes.

La « logique » et la « raison » ne dominent pas la scène politique salvadorienne. Ce que l'on perçoit ici, c'est la peur, le désespoir, la haine, la passion, un certain fatalisme, beaucoup de dignité et un courant d'opinion puissant pour le retour à la paix.

Les calculs des dirigeants politiques peuvent être mis en échec par l'irrationnel et l'imprévisible, bien que la stabilité du corps électoral soit assez remarquable depuis 1982, dans un pays soumis à de telles tensions. *« Avant,* dit un fonctionnaire, *nous connaissions le vainqueur quelques heures après la fermeture des bureaux de vote. Maintenant, il y a suspense. C'est un progrès et l'espoir d'élections propres. Pour la première fois de notre histoire. »*

La grande pagaille du 25 mars et la lenteur du dépouillement ont irrité les Salvadoriens. Dans tous les milieux, ils se sentent « humiliés ». Le lieutenant-colonel Domingo Monterrosa, commandant la troisième brigade d'infanterie de San-Miguel, le militaire qui multiplie volontairement les contacts avec la presse étrangère depuis mars, exprime bien ce sentiment général en affirmant qu'*« il ne faut pas jouer avec le peuple comme avec une balle de chiffon »*. L'ARENA (Alliance révolutionnaire nationaliste) du major d'Aubuisson et la démocratie-chrétienne ont demandé qu'une procédure plus simple que celle du 25 mars soit adoptée pour le second tour.

L'obsession de la fraude

La lenteur du dépouillement s'explique d'abord, semble-t-il, par la véritable obsession qu'ont les membres du conseil central électoral et aussi les représentants des partis politiques d'être accusés de fraude. Ils ont compté et recompté tous les bulletins de toutes les urnes transmises par les municipalités. On a sans doute noté des bavures, des urnes volées, des paquets de bulletins de vote retrouvés dans des caniveaux, des validations hâtives et des discussions interminables pour décider du sort d'un seul bulletin d'une municipalité de l'intérieur. Des détails, pourtant, dans un climat de bonne volonté générale tempérée par un manque évident d'expérience. Les Escadrons de la mort n'ont pas apprécié ce style « tropical » et ont menacé d'exécuter tous les membres du conseil central électoral.

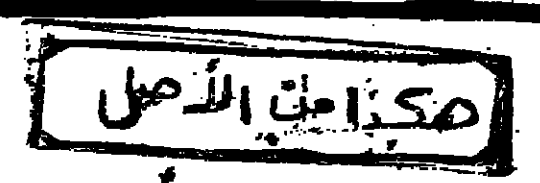
Signe, de plus, de son évolution tactique : le major d'Aubuisson a vertement condamné la menace des Escadrons. Avant le 25 mars, le leader de l'extrême droite traitait M. Duarte de *« communiste »*. Il l'a félicité pour sa campagne et pour sa victoire au premier tour. En deux semaines, le jeune loup aux dents longues et aux amitiés douteuses s'est fait agneau. Il a résolument adopté un « profil bas ». C'est qu'il espère bien l'emporter en bout de parcours. Lui aussi fait ses comptes : il additionne les voix des électeurs des petites formations de droite (Paisa, Parti populaire salvadorien, Mouvement républicain centriste), ses alliés à l'Assemblée constituante. Il sait que les électeurs du PCN ont été majoritairement hostiles, en 1980, à la démocratie-chrétienne et à un Duarte qui a décrété la réforme agraire et préconisé la nationalisation des banques et le contrôle de l'Etat sur les exportations des produits de base.

Sur le terrain, c'est la routine. Dans son bureau, au quatrième étage de l'archevêché, Maria Julia fait chaque matin la comptabilité des disparus, des enlèvements et des morts pour « cause de guerre », une soixantaine de cas par mois. *« C'est cinq fois moins qu'il y a deux ans »*, commente le porte-parole de l'ambassade américaine. C'est vrai. Mais les Escadrons de la mort laissent déjà entendre que les membres de l'Union populaire démocratique (UPD), qui regroupe des syndicats de petits paysans, seront sur les « listes » en cas de victoire de M. Duarte. La maison de M. Jorge Camacho, dirigeant de l'UPD, a été mitraillée la semaine dernière.

Routine encore : l'armée a bombardé les pentes du volcan Guazapa, au nord de la capitale, où les groupes de guérilla sont solidement implantés. Un secteur difficile, qui a été ratissé en vain à plusieurs reprises par les militaires. En revanche, la libération par les autorités d'un officier salvadorien, considéré comme un « témoin » capital dans l'assassinat de deux fonctionnaires américains travaillant pour un programme de réforme agraire, a fait l'effet d'une douche froide à l'ambassade américaine. L'élargissement d'un autre officier, lié aux Escadrons de la mort et spécialisé dans l'enlèvement de personnalités du monde des affaires, n'a pas non plus fait le meilleur effet dans la capitale. L'officier, qui était détenu, a été déclaré *« innocent »*. *« C'est moche*, dit un industriel étranger. *Les voitures des tueurs et celles des gardes du corps n'ont pas fini de rôder dans San-Salvador. »*

MARCEL NIEDERGANG.

(Lire en dernière page les résultats officiels du premier tour.)



AMÉRIQUES

Nicaragua

Un « blocus déguisé »

La France et le Mexique ont protesté, le lundi 2 avril, aux Natins unies, contre le minage des ports nicaraguayens. Il s'agit-là d'un *« blocus déguisé »*, a affirmé le représentant permanent adjoint de la France, M. Philippe Louet, contraire au droit international et qui menace gravement l'activité économique du pays.

Un envoyé spécial de l'Agence France-Presse au Nicaragua fait le bilan des attaques et des sabotages dont a été victime, depuis six mois, Puerto-Corinto, le port le plus important du Nicaragua, situé à 150 km au nord-ouest de la capitale sur la côte pacifique, par où transitent chaque année un million de tonnes de marchandises.

En octobre dernier, à la suite d'attaques aériennes et maritimes qui avaient provoqué l'incendie de dépôts de combustible, le port a dû être évacué partiellement, rapporte le journaliste. Plus tard, l'organisation antisandiniste de M. Eden Pastora, l'ARDE (Alliance révolutionnaire démocratique), a annoncé le minage des principaux ports du pays. Aussitôt, la marine sandiniste a lancé une opération de ratissage à l'aide d'immenses filets traînés par des bateaux de pêche. Le 1er mars, l'explosion d'une mine a endommagé un dragueur néerlandais qui faisait des travaux d'agrandissement des canaux d'accès au port. Les 7, 28 et 30 mars, un bateau panaméen, un bâtiment libérien, un navire japonais et trois bateaux de pêche nicaraguayens ont été atteints par l'explosion d'autres mines. Le 20 mars, cette fois à Puerto-Sandino, principal port pétrolier, situé plus au sud sur la côte pacifique, un pétrolier soviétique a été endommagé à son tour. Dans le même port, des vedettes ont attaqué à deux reprises un navire marchand panaméen.

Ces opérations ont déjà amené une entreprise maritime, la Hapag Lloyd, à interdire à ses navires-conteneurs de se rendre à Puerto-Corinto. Le blocus de fait est un obstacle pour les exportations de café, de coton, de sucre et de viande dont dépend l'économie du Nicaragua, ainsi que pour les importations de produits de consommation, de véhicules et de pétrole.

Chili

Le général Pinochet change deux ministres pour renforcer la lutte contre le chômage

De notre envoyé spécial

Santiago. – Le ministre des finances, M. Carlos Caceres, et le ministre de l'économie, M. Andres Passicot, tous deux partisans d'une politique fondée sur une stricte orthodoxie monétaire, ont donné leur démission lundi 2 avril.

Le général Pinochet a nommé, à l'économie, M. Modesto Collados, jusqu'à présent ministre du logement, et, aux finances, M. Luis Escobar Cerda, qui fut ministre de l'économie durant la présidence de M. Jorge Allessandri. *« La priorité sera donnée à la lutte contre le chômage »*, a déclaré le chef de l'Etat, qui a toutefois précisé que la relance de l'économie se ferait sans dérapage des prix et dans le respect des engagements extérieurs. Le taux de chômage est actuellement de 30 %.

Le départ de M. Caceres constitue une victoire tardive du ministre de l'intérieur, M. Onofre Jarpa. Ce dernier n'avait pas caché son opposition, en effet, à une politique économique qui aggravait les tensions sociales. Mais M. Collados dispose d'une marge de manœuvre réduite. Il est peu probable que le Fonds monétaire international et les banques créditrices acceptent que le Chili s'écarte du programme de redressement convenu avec son prédécesseur. De plus, le remplacement de M. Caceres au moment où il négociait l'octroi d'un crédit de 780 millions de dollars risque d'être mal accueilli par les milieux financiers internationaux.

J.D.

Honduras

LE LIMOGEAGE DU GÉNÉRAL ALVAREZ

L'« homme fort » qui s'est cru trop fort

De notre envoyé spécial

Tegucigalpa. – Après le limogeage du général Alvarez, commandant en chef des forces armées du Honduras et allié numéro un des Etats-Unis, Washington a reçu l'assurance que la politique étrangère de Tegucigalpa resterait inchangée. C'est ce qu'a affirmé le lundi 2 avril une haute personnalité de l'ambassade des Etats-Unis, qui a demandé l'anonymat et précisé que ces assurances avaient été données par les dirigeants honduriens.

La première phase des grandes manœuvres militaires américaines qui doivent se dérouler en 1984, au Honduras ont commencé, comme prévu, lundi. Le général Gorman, commandant en chef des troupes américaines dans la zone du canal de Panama et en Amérique centrale, est attendu mercredi dans la capitale pour une visite de deux jours.

Officiellement, le général Alvarez n'a pas été limogé. Il a remis sa démission, qui a été acceptée par le chef de l'Etat, M. Suazo Cordova. En fait, il a été arrêté vendredi soir alors qu'il assistait à une réunion d'une organisation d'hommes d'affaires de droite, dans la ville de San-Pedro-Sula. Il a été conduit, ensuite *manu militari* à l'aéroport et embarqué dans un appareil militaire à destination du Costa-Rica. La veille, le ministre des affaires étrangères, M. Paz Barnica, s'était rendu à San-José pour négocier les conditions d'accueil du général.

Il semble bien que l'homme fort du Honduras s'était cru trop fort. Arrogant, tranchant, le général a indisposé certains membres du gouvernement, par son jusqu'auboutisme guerrier. Il contredisait, à Tegucigalpa, les déclarations modérées faites à l'étranger par M. Paz Barnica. En outre, il préparait ouvertement sa candidature à l'élection présidentielle de 1985 en noyautant le Parti national, rival du Parti libéral actuellement au pouvoir, et en s'appuyant sur les secteurs les plus conservateurs du monde des affaires.

Mais il a aussi – ce qui était plus grave pour lui – irrité nombre de militaires par une politique autoritaire de promotions et de mises à la retraite anticipées. Ce sont apparemment les militaires mécontents qui ont fait valoir au président, M. Suazo Cordova, qu'il convenait de ramener le général Alvarez à la raison.

M. N.

AFRIQUE

LA FIN DU VOYAGE DE M. MAUROY

Des conseillers militaires français vont être adjoints à l'état-major tchadien

De notre envoyé spécial

N'Djamena. – En déjeunant, lundi 2 avril, à Moussoro (environ 250 km au nord de la capitale), par soixante degrés de température, M. Pierre Mauroy – qui a regagné Paris dans la nuit de lundi à mardi – a eu un aperçu de la réalité tchadienne. De retour à N'Djamena, le premier ministre rapportait deux œufs d'autruche, offerts par le sous-préfet de Moussoro à Mme Mauroy (il n'avait pas emporté les autres cadeaux, notamment un chameau, une chamelle et un tapis), et la certitude que les troupes du 21e Régiment d'infanterie de marine (RIMA) ont *« un excellent moral et comprennent parfaitement la mission qu'elles effectuent au Tchad »*. Le premier ministre a tenu à décerner la *« médaille de Matignon »* au général Poli, qui commande la force Manta, et a reçu en retour une plaque commémorative de l'opération Manta, réalisée par des artisans locaux. S'adressant en fin d'après-midi aux coopérants français réunis à la résidence de l'ambassadeur de France, il leur a fait part de *« la fierté de la France pour* (leur) *comportement »* et a félicité l'ambassadeur, M. Soubestre, *« qui accomplit un grand et beau travail »*. Le premier ministre a, d'autre part, souligné que la frontière entre le Tchad et la Libye *« ne peut être violée »* et rappellé que la solution du conflit *« ne peut pas être que militaire »*.

Au cours d'un entretien en tête à tête avec M. Hissène Habré, élargi ensuite à plusieurs membres de sa délégation et à M. Jean Gatel, secrétaire d'Etat à la défense, M. Mauroy a assuré le président tchadien que la France est prête à développer sa coopération avec l'Etat tchadien. M. Hissène Habré a remis à son interlocuteur une liste des aides et matériels dont il estime avoir besoin, pour un montant total de 100 millions de francs. (En 1984, l'aide militaire française sous forme de coopération s'élèvera à 40 millions de francs, tandis que la coopération civile atteint 700 millions de francs annuellement). Pour les matériels (80 millions de francs au total), il s'agit d'automitrailleuses AML, de véhicules légers Toyota ou jeeps, et de véhicules de transport VLRA. Le Tchad souhaite, en outre, obtenir une assistance technique militaire pour l'état-major des FANT (Forces armées nationales tchadiennes) et pour la garde présidentielle. Il s'agit en fait de conseillers techniques auprès de l'état-major. Dix des cinquante hommes demandés par N'Djamena doivent arriver le 20 avril. Le président Habré réclame en outre des instructeurs pour le camp Kandoul (5 millions de francs ont déjà été débloqués), ainsi que le doublement du nombre des militaires tchadiens qui effectuent un stage en France (actuellement vingt-huit stagiaires). Dans deux semaines environ, le premier ministre devrait donner au chef de l'Etat tchadien une réponse concernant ces différents points.

M. Hissène Habré a souligné qu' *« il faut avoir les moyens de faire la guerre »*, laissant entendre que ces moyens (c'est-à-dire l'aide militaire française), dans la situation actuelle du Tchad, *« ne sont jamais assez suffisants »*. *« Nous ne souhaitons pas plus l'engrenage pour nous que pour la France »*, a-t-il assuré. Affirmant qu'il avait des contacts avec son opposition, le président tchadien a fait part de sa volonté d'explorer les voies diplomatiques, soulignant toutefois : *« Cette disponibilité du gouvernement tchadien ne se trouve malheureusement pas ailleurs. »* Lui répondant, M. Mauroy a insisté sur l'aspect diplomatique et politique du règlement du conflit et a souligné que si M. Habré parvient à reconquérir le Nord il n'aura pas, pour autant, réglé les problèmes politiques du Tchad. Le premier ministre a ajouté qu'en tant que chef d'Etat légitime d'un pays souverain M. Habré peut faire ce que bon lui semble sur l'ensemble de son territoire, mais que cette question ne regarde que lui (sous-entendu : en l'état actuel des choses, les troupes françaises ne seraient pas concernées par une reconquête du Nord).

Sur le terrain, l'intervention française a pris des formes nouvelles susceptibles d'engager davantage la force Manta aux côtés des FANT. On apprenait en effet, lundi, à N'Djamena, que depuis l'incident de Ziguey, le 25 janvier, où un pilote a été tué et un avion Jaguar abattu, les forces françaises et tchadiennes ont formé des patrouilles communes dont l'action s'exerce en deçà du 16e parallèle (nouvelle limite topographique de la « ligne rouge » depuis le 27 janvier). Cette décision, selon les responsables militaires français, a été entérinée par un accord écrit, qui s'est concrétisé sur le terrain par la suite, entre le général Poli et M. Idriss Debi, chef d'Etat-major des FANT.

Le principe est que les troupes tchadiennes signalent aux soldats français la présence d'éléments isolés, à tel ou tel endroit, qu'ils vont ensuite reconnaître avec les Français. En cas de confrontation, les forces françaises ont l'ordre de se retirer avant le début des combats ! Il est encore difficile de juger si cette décision, ainsi que la présence de conseillers militaires français auprès de l'état-major tchadien, signifie une réelle escalade de l'intervention française au Tchad. Elle montre en tout cas que la France enracine sa présence dans ce pays.

D'autre part, s'il est exact, comme s'en sont plaintes les autorités tchadiennes, que l'avancée de la « ligne rouge » n'a pas entraîné d'avancée au nord des positions françaises, on souligne, du côté français, que les Jaguar ont étendu leur rayon d'action jusqu'au 16e parallèle. La mise en place de ce nouveau dispositif fait dire à un responsable gouvernemental français : *« Il y a maintenant suffisamment de moyens pour contrôler toutes les pistes. Il n'y a plus rien qui passe. »*

Parlant du *statu quo* actuel sur le terrain, ce même responsable en a souligné notamment les aspects négatifs, c'est-à-dire le risque de voir la force Manta *« coincée entre le Nord, où il ne se passerait rien, et le Sud déstabilisé »*. Selon lui, l'une des options pour débloquer l'impasse actuelle serait d'accorder des moyens suffisants au président Habré pour que celui-ci puisse remporter quelques succès limités au-delà du 16e parallèle. Le chef de l'Etat tchadien obtiendrait ainsi un prestige considérable (notamment dans le sud du pays, qui supporte de moins en moins la domination gorane, mise en place à N'Djamena par M. Habré), qui lui permettrait de négocier en meilleure position, voire d'obtenir des ralliements. Cette thèse est pourtant loin d'être partagée par tous les responsables français, notamment diplomatiques.

Il se confirme, d'autre part, que la situation dans le Sud tchadien n'est pas aussi calme que le prétendent les autorités tchadiennes. Selon l'un des plus hauts responsables militaires français, *« la situation n'est pas brillante dans le Nord, mais elle est très préoccupante dans le Sud, où des foyers de rébellion persistent »*. Différentes sources font état, ces derniers mois, de parachutages dans cette région, réalisés par des avions qui auraient décollé clandestinement de Garoua (Nord-Cameroun). Le chef de l'État tchadien a d'ailleurs annoncé qu'il effectuerait une tournée dans le Sud tchadien dans les prochains mois.

Sur l'aéroport de N'Djamena, les débris calcinés du DC-8 d'UTA, qui a explosé le 10 mars, sont restés sur place. En ville, le cinéma affiche un film au titre évocateur : *Paris brûle-t-il ?* Dans la capitale tchadienne, on se refuse à voir une corrélation entre les deux faits...

LAURENT ZECCHINI.

Coup d'Etat en Guinée

(Suite de la première page)

L'armée guinéenne était en outre étroitement liée au parti unique, le PDG, que contrôlait d'une main de fer le président guinéen. Les officiers titulaires de commandements étaient ainsi obligatoirement membres du parti.

L'armée guinéenne est composée de deux parties distinctes. L'une est constituée d'officiers âgés formés en France, anciens des guerres d'Indochine et d'Algérie. Tel est le cas du général Kondé Toya, chef d'état-major des armées. Dans la seconde, on trouve des officiers et sous-officiers beaucoup plus jeunes, formés en Union soviétique. L'URSS avait cependant vu son influence en Guinée réduite pratiquement à néant dès que Sekou Touré avait décidé d'ouvrir son pays vers l'Occident, depuis 1975.

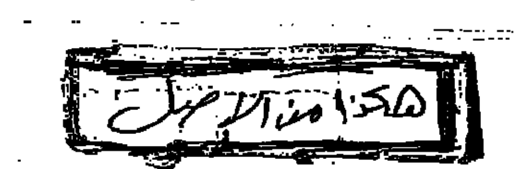
L'armée régulière guinéenne est forte d'environ 10 000 hommes, ainsi répartis : 8 500 hommes dans l'armée de terre, 800 hommes dans l'armée de l'air, et près de 600 dans la marine. Elle disposait, en 1982, de 6 chasseurs d'attaque au sol MIG-17, de 9 avions soviétiques de transport, de 3 hélicoptères et de 12 avions d'entraînement (sous réserve que ces appareils n'aient pas été détruits depuis). L'armée de terre était composée de 1 bataillon blindé, de 5 bataillons d'infanterie, de 1 bataillon d'artillerie, notamment. Elle possédait – théoriquement – une cinquantaine de chars lourds et légers, quelques orgues de Staline, des automitrailleuses et des canons tractés. La marine dispose d'une dizaine de bâtiments. Le service militaire guinéen est d'une durée de deux ans. A cette armée régulière, il faut ajouter environ neuf mille hommes, qui constituent les milices populaires. Celles-ci, en temps normal, ne sont pas équipées d'armes, tout en étant redoutées de la population. L'armée guinéenne, souvent habillée d'uniformes disparates, ne constitue pas un modèle de discipline.

A la mort de Sekou Touré, c'est le premier ministre, M. Lansana Béavogui, qui avait été désigné comme *« chef du gouvernement »*. A ce titre, il avait pris en charge les *« affaires courantes »*. Il apparaissait comme le mieux placé pour succéder au président défunt, notamment parce que, à la différence d'autres proches de Sekou Touré, il n'avait que peu d'ennemis. En outre, issu d'une ethnie très minoritaire, les Forestiers, sa nomination ne risquait pas de déclencher de graves rivalités entre les ethnies majoritaires, les Peuls, les Malinkés et les Soussou.

Le demi-frère de Sekou Touré, M. Ismaël Touré, était, en revanche, craint, notamment parce qu'il a été l'un de ceux qui ont participé de près à la répression massive qu'a connue la Guinée pendant vingt ans. D'autres hommes pouvaient prétendre à une part du pouvoir, notamment MM. Mamadi Keita et Moussa Diakité. Enfin, M. Siaka Touré, neveu du chef de l'Etat, qui est un officier et l'ancien commandant du sinistre camp Boiro, avait une autorité non négligeable. Hormis l'hypothèse de l'influence extérieure, il n'est pas impossible que l'armée ait voulu empêcher les différents clans de se combattre, entraînant le pays dans des troubles, d'origine ethnique ou non.

L. Z.





Le Monde

dossier

Le point sur...

Les institutions soviétiques

Le Soviet suprême de l'URSS se réunira le mercredi 11 avril pour une session qui durera deux ou trois jours. Ce sera la première d'une nouvelle législature qui a commencé le 4 mars dernier par l'élection des quinze cents députés. Conformément à la Constitution de 1977, le Soviet suprême doit tenir sa première réunion dans les deux mois suivant son élection. La loi est donc respectée.

Conformément à la Constitution encore, le Soviet suprême élira son présidium, véritable chef de l'Etat collectif, dans lequel le président joue un rôle prééminent. Depuis 1977, le secrétaire général du Parti communiste a été également le président du présidium.

La Constitution ne prévoit pas explicitement le cumul des deux fonctions. Lors de la discussion de la «Constitution brejnévienne» de 1977 la question avait été posée, mais les auteurs de la loi fondamentale avaient finalement opté pour la formule la plus souple.

Qu'en sera-t-il cette fois? La présidence du présidium est vacante depuis la mort d'Andropov, et la courte tradition voudrait que M. Constantin Tchernenko occupe la place. C'est assez conforme à sa personnalité de vouloir cumuler les honneurs, et c'est aussi conforme à la logique. S'il n'occupe aucune fonction dans l'appareil d'Etat, le secrétaire général du Parti communiste se trouve confronté à des difficultés protocolaires lors des rencontres avec les dirigeants étrangers, notamment occidentaux, alors que son poste dans le parti lui confère le pouvoir suprême. D'autre part, le cumul du secrétariat général avec la présidence du présidium du Soviet suprême manifeste l'hégémonie du parti dans la vie soviétique, ce qui correspond à la pratique depuis la révolution de 1917 et même à la théorie institutionnelle depuis la Constitution de 1977.

***

Encore moins que pour n'importe quel autre pays, on ne doit, en effet, confondre la théorie et la pratique dans l'examen des institutions soviétiques. Le schéma théorique des rapports entre les divers organismes n'est qu'une coquille vide. Le caractère «formel» des droits et relations entre les institutions est beaucoup plus flagrant en URSS que dans les démocraties bourgeoises dénoncées par les juristes soviétiques.

L'institution la plus importante du système soviétique est le Parti communiste, comme l'affirme l'article 6 de la Constitution, et le principe qui régit l'ensemble de la vie politique et sociale est celui du «centralisme démocratique». C'est la combinaison de ces deux facteurs qui détermine le fonctionnement des institutions soviétiques. Le premier implique que le parti est omniprésent dans toutes les activités économiques et sociales, de la base au sommet, dans la désignation des candidats aux fonctions civiles ou militaires, dans l'adoption des programmes économiques, dans le fonctionnement des syndicats ou l'attribution des bons de vacances, dans la surveillance des tribunaux comme dans les autorisations de voyage à l'étranger.

Périodiquement, les dirigeants du parti appellent les organisations locales à respecter la spécificité et l'autonomie des organes de l'Etat, notamment dans la direction de l'économie, les communistes devant se limiter à remplir leur rôle d'animation et de contrôle, sans participer directement à la gestion. Il n'en reste pas moins que la distinction n'est pas toujours facile à faire, et la répétition constante de ces appels montre que les organes du parti ont une tendance toute naturelle à vouloir tout régenter.

Officiellement, le centralisme démocratique devrait permettre une navette incessante de la base vers le sommet et du sommet vers la base des décisions et des contrôles. Pratiquement il n'en est rien, et ce principe régissant tous les partis et sociétés léninistes est la feuille de vigne qui cache pudiquement un système autoritaire où toutes les décisions venues du sommet irriguent l'ensemble du corps social grâce à des relais de plus en plus décentralisés, mais toujours placés sous le contrôle étroit de l'instance directement supérieure.

***

Ainsi le bureau politique du Parti communiste est-il le centre d'un pouvoir. C'est peut-être actuellement la seule institution démocratique de l'URSS, celle en tout cas où les décisions se prennent à la majorité après une véritable discussion. Il n'en a pas toujours été ainsi dans les périodes où le secrétaire général avait sur ses pairs une ascendance telle que le pouvoir personnel s'était substitué à la collégialité ; ou encore dans l'unique période de crise où le comité central, jouant vraiment son rôle de «parlement du parti», a renversé, en 1957, une décision du bureau politique destituant Khrouchtchev. En temps normal, les organes du parti comme de l'appareil d'Etat sont des chambres d'enregistrement où les décisions de l'instance supérieure sont entérinées à l'unanimité, seuls ceux qui somnolent et oublient de lever la main à bon escient pouvant être comptés parmi les abstentionnistes.

Une pyramide de « conseils »

L'ETAT soviétique a une organisation pyramidale fondée sur les soviets, dont le nom vient des « conseils » ouvriers créés pendant la révolution de 1905. Selon la théorie officielle, le système soviétique se distingue du système parlementaire représentatif des « démocraties bourgeoises », car il ne fait pas la même distinction entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, les députés aux soviets, à quelque niveau que ce soit, devant - en principe - contrôler eux-mêmes les lois qu'ils ont votées et promulguées, vérifier comment elles sont appliquées et répondre de leurs actes devant leurs électeurs. L'organisation de l'Etat comme celle du parti est régie par le « centralisme démocratique ».

Selon la Constitution de l'URSS de 1977, votée sous Brejnev, pour remplacer la Constitution stalinienne de 1936, l'Etat soviétique est qualifié *« d'Etat du peuple tout entier »*, le développement de la société socialiste ayant permis de mettre un terme à la dictature du prolétariat. *« L'Etat du peuple tout entier »* constitue une étape vers la société communiste. Cette représentation de tout le peuple doit se refléter dans la composition des soviets, depuis les soviets locaux jusqu'au Soviet suprême de l'URSS. C'est pourquoi les différentes couches sociales (ouvriers, paysans, intellectuels), dont l'existence est reconnue par la théorie officielle, sont présentes dans les organismes du pouvoir, ainsi que des communistes et des non-membres du parti. L'ensemble des soviets compte plus de deux millions deux cent mille élus, dont plus de 42 % d'ouvriers et plus de 26 % de paysans (travailleurs des kolkhozes). Près de la moitié des députés sont des femmes. Plus de la moitié des députés aux soviets sont des sans-parti, mais cette proportion diminue au fur et à mesure que l'on monte dans la hiérarchie des institutions, et elle est inférieure à 30 % au Soviet suprême.

Le nombre des membres du parti parmi les députés de tout niveau a tendance à augmenter, pour montrer, officiellement, « l'autorité grandissante » du parti dans la vie soviétique. Une autre tendance est manifeste : l'augmentation du nombre des ouvriers. Les candidats - et donc les titulaires, puisqu'il n'y a jamais qu'un postulant par place - étant désignés par l'instance supérieure, sous le contrôle strict du parti, même lorsqu'il s'agit de l'appareil d'Etat, la tendance à la sur-représentation des ouvriers et des communistes n'a rien de spontané ; elle est le résultat d'une politique délibérée.

Les députés des soviets sont élus sur des listes rassemblant les communistes et les sans-parti, ce qui exclut évidemment peu de monde. La candidature unique n'est pas inscrite dans la Constitution.

Comme les poupées russes

L'URSS est une fédération qui, comme les poupées russes, est formée de la superposition de plusieurs entités régionales, allant de la république fédérée au sommet (elles sont au nombre de quinze) au district autonome, qui permet la représentation particulière des petites ethnies. La Constitution définit largement les compétences de la fédération, celles des républiques fédérées et des autres entités territoriales leur étant totalement subordonnées. Les lois de la fédération s'appliquent dans toutes les républiques fédérées.

Le Soviet suprême est l'organe supérieur du pouvoir d'Etat ; il se compose de deux Chambres, le soviet de l'Union et le soviet des nationalités, qui ont un nombre égal de députés. Le premier est élu par circonscription électorale comportant le même nombre d'habitants ; le second est élu à raison de trente-deux députés par république fédérée, onze députés par république autonome, cinq par région autonome, et un par district autonome. Les députés au Soviet suprême sont élus pour cinq ans ; il faut avoir dix-huit ans pour être électeur et vingt et un ans pour être éligible.

Le Soviet suprême désigne en son sein des commissions permanentes qui suivent l'essentiel du travail législatif. En effet, le Soviet suprême ne se réunit en session plénière que deux fois par an, pour une durée ne dépassant pas deux ou trois jours. Entre les sessions, c'est le présidium du Soviet suprême qui détient le pouvoir législatif, tout en représentant également le pouvoir éxécutif, puisqu'il est une sorte de chef d'Etat collectif.

Le présidium est élu par les députés ; il se compose d'un président (protocolairement le chef de l'Etat), d'un premier vice-président, de 15 vice-présidents, (un par république fédérée), d'un secrétaire et de 21 membres. Le présidium est également une institution judiciaire, sorte de conseil constitutionnel, qui veille au respect de la Constitution, interprète les lois et s'assure de leur conformité à la Constitution, accorde ou retire la citoyenneté soviétique.

Le conseil des ministres est *« formé par le Soviet suprême »*, dit la Constitution soviétique. Le gouvernement comprend près de 100 ministères et comités d'Etat, mais les présidents des conseils des ministres des républiques fédérées en sont membres de droit. Il a une compétence qui s'étend aux domaines économique, militaire et diplomatique. Toutefois, il ne se réunit pas régulièrement en séance plénière, ne serait-ce qu'à cause du nombre élevé de ses membres ; aussi le véritable gouvernement est-il formé par le présidium du conseil des ministres composé du président du conseil, des premiers vice-présidents (actuellement au nombre de trois, mais leur nombre n'est pas précisé par la Constitution) et des vice-présidents.

Le parti « élément central » du système

BIEN que le parti ne soit pas un organe d'Etat et qu'il se borne, en principe, à «aider» les administrations d'Etat par des «conseils» et des «directives» qui toujours en principe n'ont pas force de loi, son rôle ne saurait être mieux défini que par la Constitution de l'URSS, laquelle déclare dans son article 6 : *« Le parti communiste de l'Union soviétique est la force qui dirige et oriente la société soviétique, c'est l'élément central de son système politique et de toutes les organisations d'Etat et sociales. »*

Pour le parti comme pour l'Etat, il y a le droit et les faits. En droit, comme on le voit sur le tableau ci-dessous, tout part de la base. L'instance suprême est le congrès du parti, qui réunit tous les cinq ans pour une dizaine de jours quelque six mille délégués élus par les conférences régionales (lesquelles rassemblent d'autres délégués élus par les cantons et les districts) et par les congrès des partis de quatorze Républiques fédérées : seule la plus grande, la République de Russie, n'a pas de parti à elle et envoie directement à Moscou ses délégations régionales.

Le congrès élit à son tour un comité central (trois cent vingt titulaires et cent cinquante et un suppléants au dernier congrès de mars 1981), ainsi qu'une commission centrale de révision (soixante-quinze membres), dont la réunion – généralement conjointe – constitue ces fameux plénums qui jalonnent de loin en loin la vie politique (en principe, un plénum doit se tenir tous les six mois).

En fait, ce sont les organismes du sommet de la pyramide, secrétariat (une dizaine de membres) et Politburo (de dix à vingt cinq membres selon les époques et un peu moins de suppléants), qui dirigent tout l'ensemble – le parti comme l'Etat – y compris leur propre désignation. D'abord parce que leur élection par le comité central se fait sur proposition du Politburo lui-même par un vote à main levée (en revanche le comité central est élu par le congrès à bulletin secret, mais sur la base d'une liste unique établie par le Politburo sortant et sur laquelle l'on peut, du moins en théorie, rayer certains noms). Ensuite parce que ce sont le Politburo et le secrétariat qui, grâce au système de la nomenklatura (voir encadré) contrôlent toutes les nominations importantes dans le pays.

Enfin parce que ces deux organismes sont les seuls qui se réunissent une fois par semaine pour des séances qui ne sont pas de pure forme. La publication, encore que très partielle, de communiqués des sessions du Politburo – une pratique introduite par Andropov en novembre 1982 – montre que tous les sujets y sont discutés, de la politique étrangère au nettoyage des étables.

La « nomenklatura »

COMME le goulag avec Soljenitsyne, le terme de « nomenklatura » a fait fortune à la suite du livre du même nom du dissident soviétique Mikhael Voslensky (1). Il en est venu à désigner la masse difficile à apprécier – entre vingt mille et deux cent mille personnes – des chefs, petits et grands, du système soviétique.

Le mot a tout de même été quelque peu dévié de son sens originel : car, en fait, il n'y a pas une nomenklatura en général, et l'on est toujours le « nomenklaturiste » de quelqu'un. En substance, chaque organisme du Parti à tout niveau, du *« païon »* à la région et jusqu'au sommet, dispose d'une liste de postes et, par conséquent, d'hommes dont la nomination doit avoir son aval. Cette liste est sa nomenklatura et s'étend bien au-delà de la sphère du Parti. Ainsi l'on tient pour probable que le secrétariat d'un *obkom* (comité régional) a sur sa nomenklatura tous les présidents de kolkhozes de sa région, et que celle de l'organisme inférieur *(raikom)* comprend les personnages de moindre rang des mêmes fermes collectives, vice-présidents ou responsables techniques.

La même répartition prévaut au sommet. Selon Voslensky, par exemple, les vice-ministres du gouvernement, les directeurs d'institut, les sous-chefs de département du comité central, font partie de la nomenklatura du secrétariat, tandis que les ministres, les ambassadeurs, les chefs de département et même... le patriarche de Moscou figurent sur celle du Politburo lui-même.

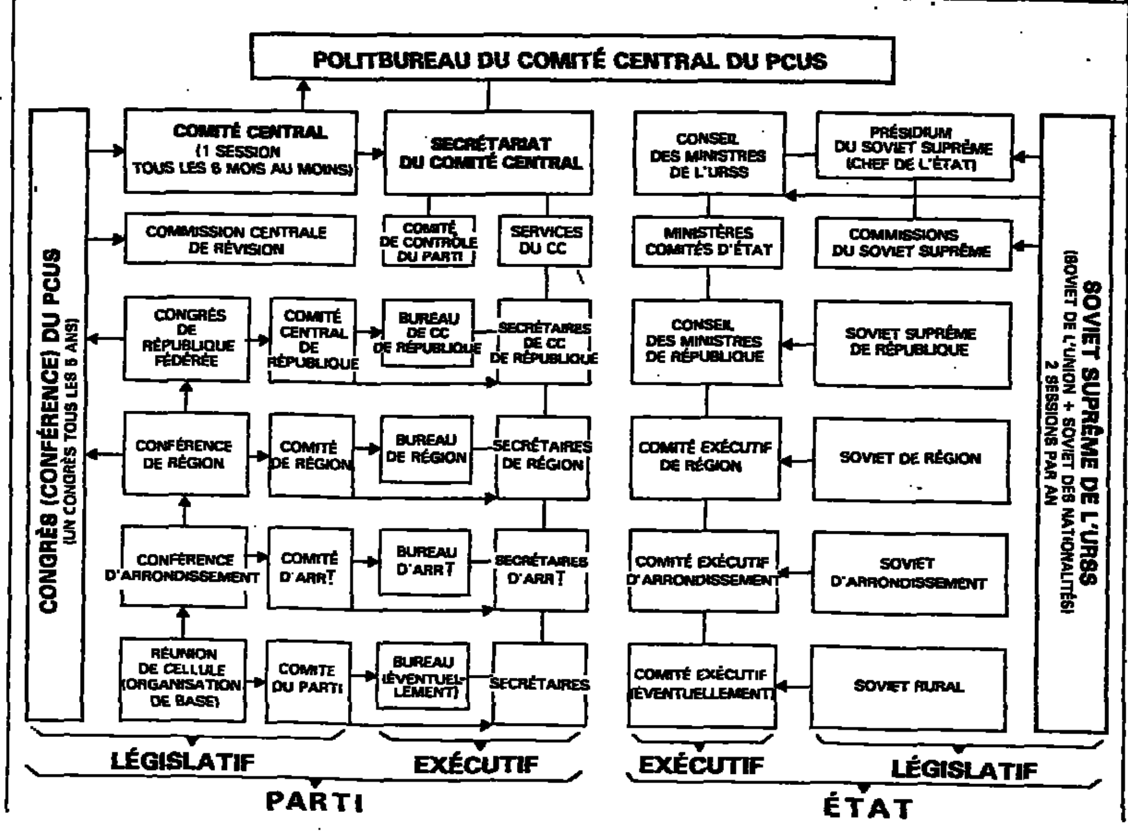
(1) Belfond, 1980.

Le secrétariat

C'est également le Politburo qui constitue le comité d'Etat de la défense, l'organisme suprême chargé de la conduite des affaires militaires en temps de paix comme en temps de guerre. Plusieurs de ses membres y siègent, et son président est le secrétaire général du parti.

Le secrétariat du comité central – ou secrétariat du parti tout court – est en principe un peu moins important et à peine plus « exécutif », puisque le Politburo tranche lui aussi de tout. Le secrétariat est tout de même plus spécialement chargé du *« contrôle de l'exécution des décisions »* et du mouvement des cadres. Ce sont aussi des secrétaires qui ont la haute main sur ce que l'on appelle l'*« appareil du comité central »*, c'est-à-dire des milliers de fonctionnaires siégeant dans un vaste ensemble de la Vieille-Place de Moscou, et regroupés en quelque vingt-cinq départements qui sont autant de quasi-ministères. C'est bien pourquoi les véritables hommes forts du Kremlin sont ceux qui siègent à la fois au secrétariat et au Politburo comme membres de plein droit : aujourd'hui MM. Tchernenko, Gorbatchev et Romanov appartiennent à cette catégorie. Notons encore que si le secrétariat a un chef (le secrétaire général), le Politburo n'en a pas en droit, encore que la coutume se soit répandue de parler du Politburo *« ayant à sa tête »* le secrétaire général du moment.

Le Politburo regroupe aussi, quasiment de droit, les chefs des plus grandes administrations du pays, le président du conseil des ministres, les « patrons » de l'armée et de la diplomatie, le chef du gouvernement de la République russe et les premiers secrétaires des principales Républiques. Sa composition, partagée entre les responsables du parti et de l'Etat, reflète bien le caractère de parti-Etat qu'est devenu le PC et son fonctionnement, les limites de la « démocratie socialiste » : le Politburo est à la fois le véritable gouvernement du pays et la seule instance qui ressemble tant soit peu à un Parlement.



Dossier établi par DANIEL VERNET et MICHEL TATU.

EUROPE

Pologne

Il n'y aura pas de compromis dans la « guerre des crucifix »

déclare M. Lech Walesa

Varsovie *(AFP)*. — M. Lech Walesa a rejeté par avance tout compromis dans la « guerre des crucifix » dans une déclaration parvenue dimanche 1er avril à la presse occidentale à Varsovie. Dans cette affaire, déclare l'ancien président de Solidarité, *« il n'y aura pas de compromis et nous utiliserons tous les moyens possibles car il s'agit de nos enfants et de notre propre conscience »*.

M. Lech Walesa affirme ainsi son soutien résolu aux lycéens de Mietne (au sud-est de Varsovie) qui avaient occupé les 6 et 7 mars leur établissement pour protester contre le retrait des crucifix des salles de classe. M. Walesa, dans sa déclaration, évoque les *« interrogatoires, perquisitions et interpellations »* d'élèves du lycée nº 3 de Gdansk, dont deux ont été arrêtés au mois de mars pour avor soutenu leurs camarades de Mietne. Il accuse les autorités de s'attaquer aux plus faibles pour éviter de se heurter de front aux ouvriers. Dans les entreprises, et notamment aux chantiers navals de Gdansk, les crucifix sont toujours en place.

M. Walesa a assisté dimanche matin à un messe dédiée aux écoliers et aux professeurs. Devant environ six mille fidèles, le père Jankowski, qui fait l'objet d'une procédure judiciaire pour *« abus du sacerdoce à des fins politiques »*, a invité les jeunes à *« défendre fermement leurs droits »* et demandé aux professeurs de *« respecter les opinions de leurs élèves »*.

La veille au soir, dix mille écoliers et lycéens de Gdansk avaient également assisté à un service religieux au cours duquel Mgr Goplowski, évêque auxiliaire du diocèse, avait annoncé l'*« athéisation »* à laquelle, selon lui, est soumis le peuple polonais.

A Varsovie, des ouvriers de l'usine automobile FSO (10 000 salariés) se sont déclarés solidaires des écoliers dans une lettre ouverte lue dimanche en l'église Saint-Stanislaw par l'abbé Popielusko. Une lettre pastorale des évêques polonais a d'autre part été lue dimanche dans toutes les églises de Pologne. Le texte livre une analyse en profondeur de la signification de la croix pour les Polonais, *« base de l'éducation permettant aux hommes d'être nobles et humanistes »*, *« symbole de la foi de tous les instants, dramatiques ou glorieux, de l'histoire du peuple polonais »*.

LA MÉMOIRE COURTE

Nous avons reçu du collectif parisien Solidarité avec Solidarnosc (1) le communiqué suivant :

Le 15 décembre 1981, à l'appel de diverses organisations syndicales et partis politiques, cinquante mille personnes défilaient de Montparnasse aux Invalides, manifestant ainsi leur indignation après un « coup d'Etat » qui brisait le mouvement social polonais.

Aujourd'hui, combien sommes-nous à protester lorsque nos députés invitent et reçoivent en France leurs homologues polonais ? Nous ne pouvons rester indifférents, alors que le gouvernement polonais assure sa « normalisation » sur les bases d'une répression plus accrue que jamais, au fait que nos élus, et à travers eux notre gouvernement, négocient sur des concepts tels que : *« Les relations franco-polonaises (...) ne sauraient être bloquées par des événements passagers... »* (M. Joxe), et obtiennent de leurs hôtes des réflexions telles que : *« L'un des fondements de la politique est la capacité d'oublier. »*

Malgré notre courte mémoire collective (trois ans), peut-on nier aujourd'hui ce que l'on soutenait hier ?

(1) Solidarité avec Solidarnosc, 14, rue Nanteuil, 75015 Paris.

DIPLOMATIE

LES RELATIONS EST-OUEST

M. Reagan ne souhaite pas de nouvelles négociations sur les armements antisatellites

Le président Reagan s'est prononcé lundi 2 avril contre toute négociation de nouveaux accords visant à limiter la course aux armements dans l'espace, et notamment d'un traité bannissant les armes antisatellites proposé par l'URSS.

Dans une lettre au Congrès rendue publique lundi, et qui accompagne un rapport gouvernemental sur *« la politique des Etats-Unis vis-à-vis du contrôle des armes antisatellites »*, le président américain ajoute que les Etats-Unis continueront *« d'étudier le contrôle des armements dans l'espace en vue de rechercher des limites spécifiques sur certains types »* de ces armes. Cependant, *« tant que nous n'avons pas déterminé qu'il existe en fait des solutions pratiques »* aux problèmes de vérification, *« je ne pense pas qu'il serait productif d'engager des négociations internationales formelles sur ce sujet »*, ajoute M. Reagan.

Commentant le rapport, un haut responsable américain a indiqué que *« tout engin susceptible de mettre en orbite un satellite est capable d'endommager un satellite »*, et qu'il serait par conséquent très facile de tourner un traité bannissant les armes antisatellites.

Il a ajouté que le développement par les Etats-Unis d'une arme antisatellite est nécessaire pour contrer celle dont dispose depuis dix ans l'Union soviétique, ainsi que pour accroître la dissuasion tant en matière conventionnelle que nucléaire.

A Moscou, M. Gromyko s'est lancé à nouveau dans de vives attaques contre les Etats-Unis. Recevant à dîner son collègue indonésien, le ministre soviétique a dénoncé l'occupation de la Grenade et *« les actions criminelles contre le Nicaragua »*, *« l'agression directe contre le Liban »*, *« l'annexion de la Micronésie »* à laquelle les Etats-Unis *« procèdent pratiquement sans se gêner »*. Après s'être *« félicité de l'activation du dialogue entre l'Indonésie et le Vietnam »*, M. Gromyko a *« constaté avec satisfaction que les positions de l'URSS et de l'Indonésie sont proches ou coïncident sur une série de problèmes internationaux fondamentaux »*.

Nombreux exercices militaires

D'autre part, les grandes puissances procèdent ces jours-ci à d'importants exercices militaires. Vingt neuf navires soviétiques, dont le croiseur à propulsion nucléaire *Kirov*, ont commencé au large des îles Shetland, au Nord-est de l'Écosse, des manœuvres aéronavales que l'on suppose devoir durer de deux à cinq jours. En mer de Chine, un second incident soviéto-américain après celui du 22 mars a eu lieu dimanche lorsque le porte-avions soviétique *Minsk* a procédé à des tirs d'avertissement contre la frégate américaine *Harold Holt*, sans faire de dégâts.

Aux Etats-Unis, le Strategic Air Command (SAC) commence ce mardi 3 avril des exercices impliquant cent cinquante mille personnes et destinés à tester l'efficacité de ses bombardiers et de ses missiles stratégiques. Deux engins intercontinentaux Minuteman seront tirés dans l'océan Pacifique à partir de la base de Vandenberg : un essai de lancement de missile de croisière est également prévu.

Enfin, à Athènes, où se déroule depuis le 21 mars, conformément à l'accord conclu l'an dernier à Madrid, une réunion d'experts des trente-cinq pays participant à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, la délégation française a déposé au nom des dix pays de la Communauté européenne un projet pour le règlement pacifique des différends. Ce texte prévoit que *« certains différends appartenant à des catégories à définir, s'ils n'ont pu être réglés par voie de négociation dans un délai raisonnable, sont soumis pour décision, à la demande de l'une ou l'autre des parties, à un tribunal arbitral »*, dont les décisions auraient *« force obligatoire pour le cas d'espèce considéré »*. A l'ouverture de la réunion, le 21 mars, le délégué soviétique avait rejeté comme *« une utopie complète »* l'idée d'un *« prétendu arbitrage impartial »*. *(AFP, UPI.)*

ASIE

Chine

Des « tigres de papier » au « lion rugissant »

De notre correspondant

Pékin. — M. Peng Zhen, l'un des principaux et des plus vénérables dirigeants chinois — il porte très robustement ses quatre-vingt-deux ans — vient de tenir sur l'arme nucléaire des propos confirmant que, dans le domaine militaire comme dans d'autres, l'héritage de Mao est décidément en lambeaux.

Recevant, lundi 2 avril, une délégation du Parlement européen, actuellement à Pékin (1), le président de l'Assemblée nationale populaire (ANP) a déclaré : *« Une guerre nucléaire est impossible, car elle entraînerait la destruction de l'humanité. Cela montre que les armes nucléaires sont effectivement dissuasives, car la crainte qu'elles inspirent empêche le déclenchement d'une guerre. »*

Nous voilà bien loin des proclamations de Mao sur le caractère inévitable, voire souhaitable de la guerre. Comptant sur la force absolue que représentait, à ses yeux, la masse de la population chinoise, le président défunt avait lancé, il y a une vingtaine d'années, l'idée qu'il ne fallait pas redouter une nouvelle conflagration mondiale, fût-elle nucléaire, car sur les ruines laissées par le conflit pourrait s'édifier une société nouvelle, communiste. De tels propos avaient, à l'époque, horrifié Khrouchtchev, et cette divergence, fondamentale, sur la paix et la guerre avait été l'une des causes, au début des années 60, de la brouille entre Moscou et Pékin.

Dans le même esprit, le *Grand Timonier* et son *« fidèle compagnon d'armes »*, Lin Biao, n'avaient pas peu fait, du temps où ils tenaient les rênes du pouvoir, pour populariser l'idée selon laquelle la bombe atomique et l'*« impérialisme américain »* n'étaient que des *« tigres de papier »*, effrayants en apparence, mais fragiles en réalité. Au tigre, M. Peng Zhen préfère, quant à lui, le lion. L'arme nucléaire, a-t-il expliqué aux parlementaires européens, est semblable à un *« lion rugissant »*. *« Pour s'y opposer, il faut être soi-même un lion »*, a-t-il ajouté.

Risquons-nous à une glose. Aux yeux de M. Peng Zhen, sinon de tous les dirigeants chinois : *primo*, la technique en matière de défense et de stratégie, doit être prise au sérieux, et il est tout à fait insuffisant de lui opposer uniquement l'enthousiasme et la masse d'une armée de fantassins ; *secundo*, une technologie avancée doit être combattue par une autre technologie, de puissance au moins comparable.

De là à soutenir l'installation en Europe occidentale des fusées Pershing-2 face aux SS-20 soviétiques, il n'y a qu'un pas. Selon les parlementaires européens interrogés, il n'a pas été explicitement franchi par M. Peng Zhen. Mais la compréhension chinoise pour un renforcement militaire de l'Europe était implicite, ont assuré plusieurs d'entre eux, dans les propos de M. Peng. *« Vous êtes dans la ligne de tir, vous devez donc vous défendre »*, a déclaré, selon ces sources, le président de l'ANP à ses interlocuteurs.

MANUEL LUCBERT.

(1) La délégation est présidée par Mme Marie-Jacqueline Desouches (socialiste, France). Elle comprend dix-sept membres de sept pays de la Communauté.

L'artillerie chinoise a bombardé des positions vietnamiennes

L'artillerie chinoise a bombardé, le lundi 2 avril, des positions militaires vietnamiennes faisant face à la province du Yunnan. Selon l'agence Chine nouvelle, ces tirs constituaient une réponse *« aux provocations armées incessantes »* des Vietnamiens contre les provinces frontalières chinoises. C'est la première fois depuis près d'un an que la Chine fait état de bombardements contre le territoire vietnamien.

Pour de nombreux observateurs, toutefois, la réaction chinoise est également à rapprocher du regain de tension enregistré ces derniers jours à la frontière entre le Vietnam et la Thaïlande (*le Monde* daté 1er-2 avril). L'agence Chine nouvelle a implicitement établi un lien entre les deux événements en exprimant lundi le soutien de Pékin à *« la contre-attaque thaïlandaise contre l'attaque vietnamienne »*. L'an passé, déjà, la Chine avait, à peu près à la même époque et dans les mêmes circonstances, déclenché une brève mais vive riposte contre le Vietnam, alors qu'une offensive militaire vietnamienne battait son plein à la frontière Khméro-thaïlandaise.

A Bangkok, on apprenait mardi matin que d'intenses duels d'artillerie s'étaient poursuivis la nuit précédente le long de la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge. De source officielle thaïlandaise, on indiquait que les incidents qui se poursuivent depuis le 25 mars ont fait plus de cinquante morts parmi les soldats vietnamiens et cinq du côté des forces thaïlandaises. Quarante Vietnamiens ont d'autre part été faits prisonniers par ces derniers. On sait que Bangkok a accusé le corps expéditionnaire vietnamien au Cambodge d'avoir pénétré de 5 kilomètres, le 29 mars, en territoire thaïlandais. Hanoï a, pour sa part, démenti ces affirmations, accusant en revanche la Thaïlande d'avoir *« appuyé directement »*, ces derniers jours, les maquisards antivietnamiens. — *(AFP, AP, Reuter.)*

LES DEUX CORÉES ENVISAGENT DE FORMER UNE ÉQUIPE COMMUNE POUR LES JEUX OLYMPIQUES

Séoul *(AFP, AP)*. — La Corée du Sud a accepté, lundi 2 avril, la proposition de la Corée du Nord d'entamer des discussions pour la formation d'une équipe intercoréenne qui pourrait se rendre aux Jeux olympiques de cette année à Los Angeles et à d'autres compétitions internationales.

M. Chung Ju-Yong, responsable de la Fédération olympique sud-coréenne, a adressé une lettre à son homologue nord-coréen, M. Kim Yu-Sun, proposant que les deux délégations envoient chacune quatre délégués à Panmunjom pour une première rencontre sur ce sujet, lundi prochain.

La lettre rappelle, en outre, que la Corée du Sud avait proposé, dès juin 1981, la formation d'une équipe intercoréenne pour les Jeux olympiques de Los Angeles et pour les rencontres asiatiques, mais que le Nord n'avait pas répondu à cette suggestion.

M. Chung a proposé aux Nord-Coréens d'organiser immédiatement des compétitions dans différentes disciplines, tant à Séoul qu'à Pyong-Yang.

M. Chung a néanmoins estimé que la réussite de cette entreprise serait grandement favorisée si les Nord-Coréens faisaient des excuses officielles au sujet de l'attentat terroriste du 9 octobre dernier, à Rangoon (Birmanie), au cours duquel dix-sept Sud-Coréens avaient été tués.

Inde

Affrontements meurtriers au Pendjab après l'assassinat de deux personnalités

La police a ouvert le feu mardi 3 avril, sur des manifestants hindous qui étaient descendus dans les rues d'Amritsar, au Pendjab, malgré le couvre-feu imposé par les autorités. Ces manifestants protestaient contre l'assassinat, lundi, de deux hommes politiques hindous. Selon l'agence Reuter, les tirs ont fait quatre morts et plusieurs dizaines de blessés.

De notre correspondant

New-Delhi. — Des terroristes sikhs ont assassiné, le lundi 2 avril, à Amritsar, un dirigeant d'extrême droite hindouiste ainsi qu'un député du Congrès (Indira). Un nouveau couvre-feu a été instauré au Pendjab après les graves affrontements communautaires qui ont suivi ces assassinats.

En se déclarant prêt à considérer une révision de l'article 25 de la Constitution assimilant le sikhisme à l'hindouisme (*le Monde* du 3 avril), le gouvernement de Mme Gandhi avait fait une concession au mouvement d'agitation sikh, l'Akali Dal. Mais, dès la soirée de dimanche, les espoirs d'un règlement étaient fortement compromis lorsque des extrémistes sikhs jetaient trois grenades dans une assemblée religieuse d'une secte rivale, tuant quatre personnes.

Mais c'est surtout dans la matinée de lundi que le duel entre factions sikhs d'une part — extrémistes et modérés — et les organisations hindouistes d'autre part, s'est sérieusement aggravé.

Par deux fois, deux Sikhs tirent à la mitraillette contre un homme qui tombe, les assassins s'éloignent et disparaissent. Les attentats sont courants au Pendjab, mais lundi, les victimes étaient des personnalités de premier plan, s'agissant d'abord d'un dirigeant important du Parti d'extrême droite hindouiste, le Bharatiya Janata Party (BJP), M. Harbans Lal Khanna, dont la formation avait critiqué la politique d'« apaisement » de Mme Gandhi.

Quelques heures plus tard, c'était le tour de M. V.N. Tiwari, député du Congrès (I) au Pendjab, tué par balles sur le pas de sa porte par deux autres « étudiants » sikhs. Il n'en fallait pas plus pour mettre le feu aux poudres dans une situation où l'équilibre entre les communautés sikhs et hindous reste extrêmement précaire. Au fur et à mesure que la nouvelle des assassinats se propageait dans les quartiers de Amritsar, plusieurs milliers d'émeutiers descendaient dans la rue, incendiant magasins et véhicules.

Après la « concession » de Mme Gandhi, la véritable question qui se pose est de savoir jusqu'à quel point, le dirigeant de la faction modérée de l'Akali Dal, le Sant Harchand Singh Longowal conserve une audience parmi les militants sikhs. — *(Intérim.)*

● PRÉCISION. — *Le Monde* daté du 31 mars a publié dans le supplément « L'Inde, partenaire industriel » une carte présentant en grisé, comme des régions contestées, l'Etat du Jammu et Cachemire et le territoire de l'Arunachal Pradesh, au nord de l'Assam, l'un et l'autre sous administration indienne.

L'ambassadeur de l'Inde à Paris nous indique à ce propos que ce grisé et la légende à la carte *« donnent une impression totalement fausse du territoire de l'Inde »*. *« La position correcte*, ajoute-t-il, *est que ces régions en grisé sur la carte, à l'intérieur de la frontière internationale, sont partie intégrante de l'Union indienne. »*

Tout en prenant note de la protestation de l'ambassadeur de l'Inde, nous tenons à préciser que cette carte ne constituait pas une mise en cause de la souveraineté indienne mais se voulait un élément d'information.

Le Monde

politique

LES DÉCLARATIONS DE M. GEORGES MARCHAIS A « L'HEURE DE VÉRITÉ »

Ni l'esprit ni la lettre des accords PS-PCF ne sont respectés

déclare le secrétaire général du Parti communiste

M. Georges Marchais a déclaré, lundi 2 avril, sur Antenne 2, au cours de l'émission « L'heure de vérité », que la politique menée par le gouvernement dans l'industrie — qu'il s'agisse de la sidérurgie, de la construction navale, des houillères, de l'automobile ou de la chimie — *« n'est pas du tout de nature à nous aider à sortir la France de la crise profonde qu'elle connaît maintenant ». « C'est donc une autre politique qu'il faut faire*, a dit le secrétaire général du PCF, *et cette autre politique, pour moi, elle n'est pas à inventer. Elle est inscrite noir sur blanc dans l'accord que nous avons conclu avec le Parti socialiste en juin 1981 et que nous venons de renouveler* [le 1er décembre dernier], *accord qui était fondé sur les engagements pris par le président de la République. »*

Selon M. Marchais, *« ni l'esprit, ni la lettre »* de cet accord ne sont respectés par la politique industrielle du gouvernement. *« Déjà*, a-t-il rappelé, *nous avions formulé des réserves sur le plan de rigueur* [en avril 1983], *tout en réaffirmant que, naturellement, nous sommes conscients que nous avons trouvé la situation de la France très difficile (...). Nous n'avons jamais eu d'illusions sur le fait que, sans efforts de la part des Françaises et des Français et, en premier lieu, des travailleurs, nous ne pourrions pas sortir notre pays de la crise (...). Mais, aujourd'hui, avec le plan qui nous est proposé dans le domaine de la sidérurgie et dans les autres branches industrielles, il s'agit de tout autre chose. »*

Le secrétaire général du PCF a expliqué qu'*« il faut prendre le problème (...) complètement à l'inverse »*, par une *« politique de l'emploi fondée sur une politique de croissance »*. *« Si le président de la République*, a déclaré M. Marchais, *ne tient absolument pas compte de la situation nouvelle dans laquelle nous nous trouvons depuis la semaine dernière, alors, en toute honnêteté, il faut tenir aux Français un tout autre langage que celui qui a été tenu en 1981. Il faut dire (...) : Françaises et Français, nous nous sommes trompés. Nous nous sommes trompés dans l'analyse que nous avons faite de la crise, nous nous sommes trompés dans les solutions que nous avons proposées. Au fond, il n'y a rien d'autre à faire que ce qui a été fait depuis des années et des années. En toute honnêteté, c'est ça qu'il faudrait dire. Je suis convaincu que le président de la République, qui est un homme responsable (...), lorsqu'il a élaboré son programme en 1981, ne l'a pas fait dans un but électoraliste. Il l'a fait avec ses experts, sur la base d'une analyse sérieuse de la crise, des raisons de cette crise. Et les propositions qu'il a faites : croissance, emploi, pouvoir d'achat, sont des propositions qui doivent être sérieuses et raisonnables... »*

M. Marchais a indiqué que *« la majorité des communistes est pour que* [le PCF] *reste au gouvernement »*, mais qu'*« il existe des membres du parti »* qui pensent le contraire. *« Je leur ai dit — et toute la direction du parti tient le même langage que moi : je vous comprends, mais vous n'avez pas raison. Le plus facile, pour nous, c'est de partir, mais partir, c'est réaliser ce que veut la droite. Avant toute chose, ce que veut la droite, c'est que les communistes quittent le gouvernement pour, demain, avaler plus facilement la gauche. Par conséquent, nous ne ferons pas ce cadeau à la droite. Et nous ajoutons, à ces camarades (...) : vous ne devez pas attendre que tout se règle comme ça, d'en haut ; il vous faut intervenir, il vous faut agir (...). Agir pourquoi ? Contre le gouvernement ? Non. Agir avec nous, avec le gouvernement, pour surmonter les obstacles et atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés et que vous avez approuvés en 1981 »*, a déclaré M. Marchais.

Comme on lui demandait sur quels points importants de l'activité gouvernementale il est, aujourd'hui, d'accord avec cette action, M. Marchais a répondu : *« Il serait plus simple que vous me posiez la question : sur quoi vous n'êtes pas d'accord ? Si vous posez cette question, c'est simple : sur la politique industrielle qu'on est en train de mettre en œuvre (...) ; deuxièmement, nous avons des réserves sur le projet Savary. »* Le secrétaire général du PCF a indiqué qu'il est *« tout à fait possible »* qu'il participe à la manifestation des sidérurgistes, le 13 avril, à Paris.

Le secrétaire général a précisé, d'autre part, que *« dans le domaine de la politique extérieure*, [les communistes n'ont pas] *de problème avec le président de la République et avec le gouvernement »*. Il a ajouté : *« J'ai entendu que François Mitterrand, lors de son voyage aux Etats-Unis, a déclaré qu'il irait en Union soviétique cette année ou l'année prochaine. Je m'en félicite. Je suis pour que la France ait de bons rapports avec tous les pays sans exception, et, pour avoir de bons rapports avec tous les pays sans exception, il faut se rencontrer et il faut causer. »*

M. Marchais estime que *« la télévision française, actuellement, est plus mauvaise qu'elle ne l'était en 1980 (...) du point de vue de l'information, du point de vue de la liberté d'expression et du point de vue de la création »*.

Le secrétaire général du PCF a déclaré, en conclusion de ses propos sur la situation politique : *« Nous avons le temps de mettre en œuvre le programme, les engagements qui ont été pris devant les Françaises et les Français. Il serait dramatique pour eux, d'abord, mais il serait dramatique pour notre propre parti, qui est engagé dans cette bataille, qui y a engagé toutes ses forces, que nous allions à un échec. Nous savons ce qui nous attend si, par malheur, nous ne réussissons pas. La réussite ne dépend pas de discours incantatoires. Les Françaises et les Français feront le bilan. Si la gauche a tenu ses engagements, ils la confirmeront. Donc, non seulement nous gagnerons 1986, mais nous gagnerons aussi 1988. Mais si, par malheur, nous n'avons pas tenu nos engagements, ce sera l'échec, et la droite reviendra au pouvoir, et (...) elle sera plus enragée encore pour aller plus loin dans sa néfaste politique. C'est à tout cela qu'il faut penser. Et quelles seront les conséquences de cela, à la fois pour notre parti et pour le Parti socialiste ? (...) »*

Légitimité de gauche

Avant la dernière rencontre « au sommet » entre le PS et le PCF, le 1er décembre dernier, M. Georges Marchais avait accordé au Monde *(22 novembre) un entretien, dans lequel, entre autres amabilités à l'adresse du président de la République, il rappelait à celui-ci les dispositions de la Constitution relatives aux rôles respectifs du chef de l'Etat, du gouvernement et des partis politiques. Le 20 janvier, sur FR 3, le secrétaire général avait mis en cause la fidélité de M. François Mitterrand aux engagements qu'il avait pris, devant les électeurs, en 1981.*

Reçu par le président de la République — à la demande de ce dernier, précisait le PCF — le 17 février, M. Marchais révélait, le 16 mars, sur Antenne 2, qu'il avait dit, essentiellement, deux choses à M. Mitterrand : il faut faire une autre politique économique ; les moyens financiers de cette autre politique existent.

Lundi 2 avril, le secrétaire général du PCF a franchi un degré supplémentaire dans la contestation directe des choix faits par le président de la République. Si celui-ci maintient ses décisions, a dit M. Marchais, alors il doit admettre qu'il s'était « trompé » en 1981, en annonçant une politique différente de celle que menait la majorité d'alors.

Se fondant sur les réactions provoquées en Lorraine par le plan acier du gouvernement, M. Marchais oppose au chef de l'Etat ses propres engagements, tels qu'il les avait formulés il y a trois ans et auxquels les sidérurgistes — entre autres électeurs de gauche — avaient alors cru. Pour le secrétaire général du PCF, c'est, en quelque sorte, la « légitimité de gauche » du président de la République qui est, aujourd'hui, en question — pas au point, toutefois, de conduire M. Marchais, qui envisage de participer à la manifestation des sidérurgistes, le 13 avril à Paris, à accepter que celle-ci puisse être dirigée contre l'Elysée.

Telle est, en effet, la limite de la démarche du PCF. Si loin qu'il aille dans la dénonciation des choix présidentiels et gouvernementaux, il ne peut oublier que le président de la République, comme l'a rappelé M. Marchais lundi, est « de gauche » et que c'est bien là ce qu'avaient voulu et continuent de vouloir les électeurs communistes. De sorte que le PCF risquerait de perdre sa propre « légitimité de gauche » s'il prenait l'initiative de rompre avec le chef de l'Etat.

PATRICK JARREAU.

M. Mitterrand est conduit à s'expliquer

(Suite de la première page.)

Puisque cette politique est toujours la bonne et que M. Mitterrand, malgré cela, en a changé, c'est que le président de la République a trahi.

Cet exercice n'est pas inconnu sous la Cinquième République. M. Chirac l'a pratiqué dans son propre camp, au point de faire la courte échelle à M. Mitterrand. Fort de l'expérience des autres, le chef de l'Etat et son premier ministre considèrent qu'il y a un « seuil » à ne pas dépasser. La dénonciation par M. Marchais de l'*« erreur tragique »* du pouvoir impose donc au président une clarification dans deux domaines : les contours de la majorité, les préoccupations des Français.

Définir, ou plutôt redéfinir les contours de la majorité, c'est répondre à la question du « seuil » : est-il ou non franchi ? C'est aussi dire quel est le poids concédé au PCF, quels sont les droits qui lui sont reconnus, ou non, de peser sur l'orientation gouvernementale. *A priori*, cette part est dérisoire : *« je fais ce que je dois faire »*, répond invariablement le chef de l'Etat, imposant à ceux qui le suivent, et aux autres, de se définir par rapport à sa propre conception du « devoir ». C'est chez M. Mitterrand une attitude constante à l'égard des communistes. « Tenir bon » et les contraindre soit à la reddition, soit à la sécession : c'est ce qu'il a fait avant 1981. Mais aujourd'hui, comme le dit un socialiste, M. Jean Poperen, *« les circonstances se prêtent »* à une surenchère communiste, car, sur le plan social, *« le compte n'y est pas »*.

M. Mitterrand est-il donc à la recherche d'une autre majorité ? Il ne fait aucun doute que le chef de l'Etat souhaite élargir sa majorité et non pas l'amputer. Pour ne pas l'amputer, il dispose d'une arme absolue : la réforme électorale. Comme tous les autres partis, le PC attache une grande importance à une réforme déterminante pour son avenir. L'intérêt de M. Mitterrand est donc d'en retarder, autant qu'il est possible, l'annonce. En outre, plus l'on est proche d'une élection, plus le risque est grand, pour le PC, de rompre : son électorat étant unitaire, il lui faudrait le temps de faire comprendre sa démarche.

Elargir la majorité, cela peut vouloir dire susciter au centre une force relativement organisée, susceptible de constituer l'appoint nécessaire en 1986. Mais ce qui n'est pas possible avec des partis l'est peut-être avec un homme — celui qui succédera un jour à M. Mauroy, — et une politique.

Par bien des aspects, la ligne de « compromis » qui caractérise cette politique, sur l'école notamment, consiste à aller chercher des électeurs de l'opposition par-dessus la tête des partis qui les représentent. Il en va de même de la baisse du taux de prélèvement fiscal et social.

D'une façon plus générale, et surtout plus fondamentale, il s'agit, en acceptant une montée du chômage, en « restructurant » certains secteurs de l'industrie à marche forcée, de rompre avec une malédiction qui poursuit la gauche depuis 1924, de défaire le mythe d'une gauche incompétente. Cela se fera-t-il au prix d'une défaite électorale en 1986 ? Si cela devait être, au moins une telle défaite n'ouvrirait-elle pas alors une nouvelle période d'exil d'un quart de siècle. Créer les conditions d'une victoire en 1986 et, à défaut, d'un retour de la gauche à brève échéance en obtenant un brevet de bonne gestion, telle est la stratégie présidentielle.

L'impopularité actuelle de l'action de la gauche étant incontournable, il reste à M. Mitterrand un « créneau » immédiat : valoriser sa propre action. Il a commencé de le faire aux Etats-Unis, en lançant aux journalistes : *« Voyez, quand je me mêle de quelque chose, ça marche ! »*.

Mais l'exercice présidentiel présente une difficulté majeure : si M. Mitterrand est trop accommodant à l'égard de M. Marchais, on dira : il garde le PC parce qu'il ne peut faire autrement. S'il contraint le PC à la reddition, on conclura : le PC ne peut pas faire autrement. Dans les deux cas, c'est la majorité qui s'affaiblit.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

● *M. Baylet et M. Marchais.* — Interrogé par RMC, M. Jean-Michel Baylet a estimé, mardi 3 avril, que l'attitude du PCF pose un *« problème sérieux »*. Pour le président du MRG, c'est au PCF ou au président de la République à *« prendre une décision »*. Il a ajouté : *« Ce ne sont pas les radicaux de gauche qui ont un pouvoir décisionnaire dans ce genre d'affaires. Je dis qu'aujourd'hui, si* [les communistes] *ne sont plus d'accord avec rien, cela pose un problème sérieux. On ne peut pas en même temps être au gouvernement et critiquer toutes les décisions gouvernementales. »*

● *M. Bergeron et le PCF.* — Dans une déclaration publiée mardi matin 3 avril, M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, juge *« le spectacle »* de M. Marchais sur Antenne 2 *« lamentable et inquiétant pour la démocratie »*. Il ajoute : *« Heureusement que le bon sens populaire ne se laissera pas prendre au triste jeu d'un politicien qui, tout en affirmant la volonté du PC de demeurer au gouvernement, a dressé un réquisitoire beaucoup plus sévère que celui de l'opposition politique elle-même (...). »*

Absents

Les absents avaient la vedette en ce jour de rentrée parlementaire à l'Assemblée nationale. Chacun évoquait la situation des députés lorrains absents du Palais-Bourbon pour cause de réunion de leur conseil régional, et particulièrement celle des trois députés mosellans qui ont annoncé leur démission du groupe socialiste : MM. René Drouin, Robert Malgras et Nicolas Schiffler, mais qui figurent toujours sur la liste officielle des membres du groupe publiée au *Journal officiel* du dimanche 1er avril.

Aucun de leurs amis ne voulait les condamner, même si M. Georges Sarre, député de Paris, reconnaissait : *« On ne pouvait pas faire l'économie de ce plan pour la sidérurgie »*. M. Sarre *« comprend les trois démissionnaires, car ils sont solidaires des travailleurs. Mais ils auraient dû plutôt, la semaine passée, interroger le premier ministre, lors des journées parlementaires et aujourd'hui demander des crédits pour les entreprises publiques, afin qu'elles puissent investir massivement en Lorraine »*.

M. Jean-Pierre Michel, élu de Haute-Saône, cherchait même une manière pour l'ensemble du groupe de se montrer *« solidaire »* avec eux, évoquant, d'une boutade, *« une démission collective et une inscription massive aux non-inscrits »*. M. Michel Sapin, député de l'Indre, faisait remarquer que tout membre du parti, d'après ses statuts, est automatiquement adhérent de son groupe à l'Assemblée et vantait le courage de M. Jean-Paul Durieux (Meurthe-et-Moselle), qui avait discuté avec les manifestants de Longwy.

M. Pierre Joxe a reçu, mardi matin 3 avril, les trois députés avec lesquels il avait eu précédemment des contacts téléphoniques. Le président du groupe socialiste semblait penser alors que les trois élus pourraient revenir sur *« une décision prise à chaud puisqu'ils ne connaissaient pas le détail du plan du gouvernement »*.

Si MM. Drouin, Malgras et Schiffler ont expliqué à M. Joxe de vive voix les raisons de leur acte, ils lui ont aussi écrit pour confirmer leur démission. Mardi après-midi, ils ne devaient pas assister à la réunion du groupe. M. Drouin devait venir expliquer aux autres députés socialistes les motifs de la décision des trois démissionnaires. Ceux-ci nous ont précisé qu'ils restaient au P.S. Ils ont demandé à être reçus d'urgence par le premier ministre.

A droite on dénonce sans nuance la décision gouvernementale, même si M. François d'Aubert (UDF, Mayenne) expliquait que la gestion de fait de la sidérurgie par l'Etat *« depuis vingt ans »* est responsable de la situation actuelle : *« Si, comme en Allemagne, on avait laissé joué les règles du marché, on n'en serait pas là. »* M. Alain Madelin (UDF, Ille-et-Vilaine), toujours partisan du libéralisme intégral, proposait l'institution d'une zone franche en Lorraine.

Quant à M. Claude Labbé, le président du groupe RPR, il constatait : *« On aurait pu penser qu'un gouvernement de gauche traiterait mieux les ouvriers ! »*

Th. B.

La gauche s'est-elle trompée ?

(Suite de la première page.)

On peut même facilement soutenir le contraire : les scores de la France dans ce domaine ont été jusqu'en 1980 meilleurs qu'à l'étranger. D'autre part, relancer entraîne rapidement de terribles déséquilibres commerciaux, car nos usines ne fabriquent plus — ou pas assez — ce que les Français achètent, ni les machines dont les chefs d'entreprise équipent leurs usines.

Cet oubli est grave. Il a conduit — très directement — à travers un endettement extérieur important aux mesures d'austérité de juin 1982 et mars 1983. Erreur collective : M. Delors reconnaissait récemment qu'il n'avait pas vu le déficit extérieur s'aggraver et qu'il aurait dû faire plus attention aux avertissements de M. Jobert. Plus attention aussi à l'histoire économique récente.

M. Mitterrand a également largement surestimé la possibilité qu'avait la France de faire cavalier seul dans un monde jugé mauvais et critiqué comme tel. La méchante Amérique de M. Reagan, la cruelle Grande-Bretagne de Mme Thatcher. L'analyse morale était juste, car il est vrai qu'il ne fait pas bon vivre aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne en temps de crise. Mais notre prétention à montrer la voie était très excessive. Le sommet de Versailles, en juin 1982, a marqué un virage. Il nous a fallu nous aligner. Ce fut fait le même mois avec le blocage des salaires, une mesure à laquelle la droite n'avait jamais osé recourir. Désormais, le modèle implicite est la sage Allemagne et ses efforts persévérants pour maintenir l'inflation des prix et des salaires.

Les analyses insuffisantes, incomplètes, de l'état du monde — un monde qui change très vite — conduisent tout naturellement aux erreurs d'appréciation concernant l'industrie et les entreprises.

C'est ainsi qu'est mal évaluée la concurrence terrible qui se développe sur l'acier, avec la baisse de la demande dans presque tous les pays industrialisés et l'arrivée de nouveaux producteurs comme la Corée du Sud. M. Mitterrand fait donc en janvier 1979 des promesses imprudentes et le renouvelle en Lorraine, après son élection.

L'examen des faits aurait pu éviter ces erreurs. Déjà, des fautes avaient été commises au début des années 70 à cause d'une surestimation des besoins et sous la pression de lobbies professionnels actifs. Fos était sur-dimensionné et contredisait l'esprit du VIe Plan. Quelques patrons lucides voyant ariver la surproduction avaient tiré la sonnette d'alarme : M. Dherse, PDG de Wendel-Sidelor, M. Roger Martin, PDG de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, également président de la Commission de l'industrie du VIe Plan. M. Raymond Barre devra, en 1976-1977, prendre la décision de supprimer vingt mille emplois. La gauche critiquera ces mesures, qui, pourtant, s'imposaient.

Erreur également pour les charbonnages : le parti socialiste fixe un objectif de 30 millions de tonnes. On programme actuellement le repli sur 17 millions.

Enfin, à la base, le rôle de l'entreprise et du chef d'entreprise est mal compris. Passons sur certaines déclarations mal sonnantes faites au début du septennat (*« Faire rendre gorge »*), qui choquent profondément le monde patronal, même si celui-ci n'est pas visé dans son ensemble. Le rôle capital joué dans une économie ouverte par des firmes qui doivent inventer, construire, vendre et gérer, n'est que lentement reconnu. Et avec lui ses moyens. Le profit est maintenant réhabilité, y compris par M. Marchais. Mais M. Mermaz fustigeait, il n'y a pas si longtemps, ce même profit, *« auquel on sacrifiait les femmes et les hommes... »*.

M. Mitterrand a corrigé le tir — ô combien ! — et M. Marchais, qui en voit les conséquences, le somme de revenir à la politique de 1981. Il est vrai que le pouvoir d'achat du SMIC n'a pas progressé depuis un an, alors qu'il avait augmenté de 10 % depuis mai 1981. Il est vrai que le chômage augmente et que la durée du travail ne diminue plus, ou si peu. Il est vrai que le pouvoir d'achat baisse (un peu). Mais que faire d'autre ? M. Marchais ne le dit pas, ou plus exactement ses propositions ne sont pas convaincantes. Reconquérir le marché intérieur est un vœu qui résiste difficilement à l'analyse quand celle-ci est faite profession par profession.

Sur un point, le secrétaire général pose un véritable problème : serait-il possible de faire un peu plus de croissance sans nous précipiter dans les déficits extérieurs massifs ? Oui, peut-être, si nous arrivions à maîtriser les hausses de salaire nominales en France, afin de préserver nos capacités de vendre à l'étranger. Mais comment arriver à des taux d'augmentation annuelle compris entre 2 et 4 % l'an, comme en Allemagne ? La question est posée depuis les années 70. Il n'est pas facile d'y répondre, et M. Marchais ne l'a pas fait.

ALAIN VERNHOLES.

La France exporte plus d'acier qu'elle n'en importe

M. Marchais a raison : la France importe beaucoup d'acier. Des quatre grands pays producteurs européens, le marché hexagonal est le plus « pénétré » par les aciers étrangers : les importations représentent 38,3 % de la consommation apparente française en 1982 (M. Marchais a parlé de 51 % à Antenne 2, mais il est impossible de retrouver à quoi correspond ce chiffre) contre 30,8 % de la consommation en RFA, 23,8 % en Grande-Bretagne et 19 % en Italie.

La France a acheté 2,9 millions de tonnes d'acier belgo-luxembourgeois en 1982, 1,6 million de tonnes d'acier allemand et 1,1 million de tonnes d'acier italien. Au total : 6 millions de tonnes d'acier en provenance de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) et 1,1 million de tonnes en provenance de pays « tiers » (hors CECA).

Mais M. Marchais a passé sous silence le fait que la France exporte plus qu'elle n'importe. Le solde commercial global positif a été de 374 000 tonnes en 1982 (soit 2,8 milliards de francs), qui fut une mauvaise année. En 1983, ce solde a été redressé à 1 million de tonnes.

Est-ce possible, néanmoins, de reconquérir une part du marché intérieur ? Peut-être, mais comme la production d'acier de tous les producteurs du Marché commun est contingentée depuis 1980 et que la sidérurgie européenne a été déclarée en état de *« crise manifeste »*, chaque kilogramme supplémentaire vendu en France ne pourra l'être à l'extérieur. La production globale étant fixée (pour l'essentiel des aciers courants), ce qui est ajouté ici doit être soustrait là. L'opération pourrait être bénéfique si les prix français étaient plus élevés que les prix étrangers, or ils sont identiques et d'ailleurs fixés également par Bruxelles.

Reste que si le solde commercial global français est positif, il résulte d'un solde négatif avec la CECA et positif avec les pays tiers. L'acier n'échappe pas à la règle générale des échanges français déséquilibrés avec les pays industriels.

La France a été déficitaire de 2 millions de tonnes vis-à-vis de la CECA en 1982, de 1,6 million en 1983, et bénéficiaire de 2,4 millions de tonnes vis-à-vis des pays tiers en 1982 et de près de 3 millions de tonnes en 1983. Cet état de fait n'est sûrement pas satisfaisant, et les pouvoirs publics militent à Bruxelles pour que nos quotas « intérieurs » de vente à l'intérieur de l'Europe soient améliorés.

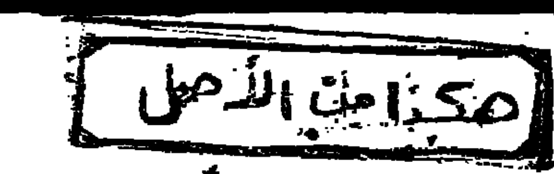
Pourrait-on mieux faire sans la CECA ? Il est difficile de le savoir à long terme. Mais il est sûr que, comme pour l'agriculture, la politique européenne est un garde-fou des prix qui, sinon, auraient toutes chances de s'effondrer. Tous les pays surcapacitaires se livreraient à une guerre meurtrière. Usinor et Sacilor pourraient, épaulés par les pouvoirs publics, résister. Mais à quel prix ? Quels seraient leurs déficits ?

A l'heure où la reprise de nos partenaires est plutôt favorable à nos exportations, se « recentrer » sur nos besoins intérieurs ne serait guère payant.

Depuis 1974, la consommation d'acier en France a baissé de 24 %. Dans la CECA, la baisse a été de 3,7 % par an en moyenne entre 1973 et 1982. On consomme moins d'acier : les voitures sont plus légères, le BTP n'est plus porteur, même le marché des plates-formes offshore, cité par M. Marchais, traverse une passe difficile. Certains calculs montrent qu'il faudrait désormais une croissance du PIB supérieure à 3 % pour que la production d'acier croisse.

É. L. B.

● *M. Giscard d'Estaing* évoquant lundi soir 2 mars, à Clermont-Ferrand, au cours d'une réunion du PR du Puy-de-Dôme, le dossier de la sidérurgie, a déclaré : *« L'addition des mécontentements actuels peut créer à un moment ou à un autre une explosion sociale, dont la date est cependant impossible à prévoir ». « Nous aurions fait la moitié de ce qui se passe actuellement, nous aurions été renvoyés dans nos foyers »*, a-t-il ajouté avant d'estimer que, *« dans l'état actuel de la situation, les socialistes ne peuvent plus gouverner sans les communistes.*



LA RENTRÉE PARLEMENTAIRE

A l'Assemblée nationale, l'UDF demande un débat de politique générale

Séance rapide et de simple procédure, le lundi 2 avril, à l'Assemblée nationale, pour la reprise des travaux parlementaires. Dix minutes ont suffi à M. Louis Mermaz pour communiquer quelques informations réglementaires et pour proclamer élu le nouveau bureau comme à chaque ouverture de session de printemps.

Il est ainsi constitué (les nouveaux membres, ou ceux ayant changé d'affectation, sont suivis d'un astérisque), président : M. Louis Mermaz (PS, Isère) ;

Vice-présidents : MM. Raymond Douyère (PS, Sarthe)*, Philippe Seguin (RPR, Vosges), Mme Louise Moreau (UDF, Alpes-Maritimes)*, MM. Guy Ducoloné (PC, Hauts-de-Seine)*, Jean Natiez (PS, Loire-Atlantique)*, Michel Sapin (PS, Indre)* ;

Questeurs : MM. Christian Laurissergues (PS, Lot-et-Garonne), René Gaillard (PS, Deux-Sèvres)*, Roger Corrèze (RPR), Loir-et-cher) ;

Secrétaires : MM. Claude Bartholoné (PS, Seine-Saint-Denis)*, André Bellon (PS, Alpes-de-Haute-Pro- vence), Jacques Brunhes (PC, Hauts-de-Seine), Mme Colette Chaigneau (app. PS, Charente-Maritime), MM. Pascal Clément (UDF, Loire)*, Jean-Pierre Fourré (PS, Seine-et-Marne)*, Antoine Gissinger (RPR, Haut-Rhin), Daniel Goulet (RPR, Orne), Georges Hage (PC, Nord), Jacques Maheas (PS, Seine-Saint-Denis), Martin Malvy (PS, Lot), Pierre Micaux (UDF, Aube).

A noter que le RPR et le PC n'ont pas modifié leur représentation; que l'UDF a fait jouer l'alternance entre le PR et le CDS; que le PS a continué à faire jouer la règle du tourniquet, sauf pour les secrétaires de l'Assemblée investis d'une délégation précise.

En fait, la vraie «rentrée» est pour ce mardi 3 avril avec la réunion des groupes et le début du travail législatif (la discussion du projet de M. Michel Rocard sur le contrôle des structures agricoles) et surtout pour le jeudi 5 avril, puisque c'est ce jour-là — du fait de la conférence de presse du président de la République mercredi — qu'aura lieu la première séance de questions d'actualité au gouvernement. Nul doute qu'elles ne manqueront pas — l'UDF et le PC doivent ouvrir le feu — que ce soit sur la sidérurgie ou l'échec du sommet européen de Bruxelles.

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF, a officiellement demandé que le gouvernement organise un débat de politique générale *« dès le début de la session »*, car, a-t-il dit, *« les événements qui se sont déroulés au cours de ces derniers mois, tant sur le plan intérieur qu'international, traduisent une grave détérioration de la situation de notre pays et imposent que le premier ministre vienne s'expliquer devant la représentation nationale »*.

Pour l'heure, un tel débat n'est pas prévu, même si la possibilité d'une discussion sur la politique étrangère a été évoquée et si, de toute façon, les députés auront à se prononcer sur les aspects législatifs des restructurations industrielles.

AU SÉNAT, LES CENTRISTES VOUDRAIENT QUE L'ON DÉBATTE DE L'AGRICULTURE ET DES RESTRUCTURATIONS INDUSTRIELLES

La séance formelle d'ouverture de la session parlementaire, lundi 2 avril au Sénat, a donné l'occasion à M. Marcel Daunay (Un. cent. Ille-et-Vilaine) de réclamer un débat *« sur la situation et l'avenir de l'agriculture française »*, après *« l'accord désastreux »* conclu à Bruxelles. Se faisant l'écho d'une demande de débat déjà exprimée par M. Jean Lecanuet lors de la journée d'étude de son groupe à Versailles, le 28 mars (*le Monde* du 30 mars), M. Daunay a estimé que *« l'instauration de quotas laitiers, l'augmentation de la taxe de coresponsabilité, sont les symboles d'une politique qui méconnaît les structures et les difficultés de l'agriculture française »*. Pour M. Daunay, le Parlement est tenu *« dans l'ignorance des décisions prises »*.

Le même argument justifie la demande d'un débat sur les restructurations industrielles, formulée au nom du groupe de l'Union centriste par ses élus de Lorraine, du Nord, du Pas-de-Calais et des Bouches-du-Rhône. Rappelant la protestation que centristes et RPR avaient émise le 9 février dernier contre *« l'ignorance dans laquelle sont laissés les représentants du peuple français »* sur le plan de restructuration, les sénateurs centristes s'étonnent que le gouvernement n'ait pas *« cru utile de procéder à la moindre consultation du Parlement ni à une explication franche et détaillée de sa politique industrielle »*.

M. Mermaz l'« européen »

M. Louis Mermaz est un « européen » convaincu, volontariste et pragmatique. Il l'a clairement démontré au cours du voyage de quatre jours qu'il vient d'effectuer en République fédérale d'Allemagne, à la tête d'une délégation du bureau de l'Assemblée nationale.

Invité par M. Rainer Barzel, président du Bundestag, il n'a pas voulu limiter ce déplacement aux seules rencontres protocolaires, mais au contraire multiplier les entretiens politiques ; s'il a rencontré M. Karl Carstens, le président de la République fédérale, il s'est aussi longuement entretenu avec M. Willy Brandt et le chancelier Helmut Kohl, avec tous les présidents des groupes parlementaires du Bundestag.

S'il s'est rendu à Hambourg et à Brême, ce fut certes pour resserrer les liens de la France avec l'Allemagne du Nord et pour faire oublier les déconvenues apparues dans cette dernière ville à la suite de la fermeture du consulat de France, mais aussi pour rencontrer des hommes d'influence dans la vie politique allemande, comme M. Klaus von Dohnanyi, président du Sénat de Hambourg, ou M. Hans Koschnick, son homologue de Brême.

M. Mermaz ne cachait pas que ses *« conversations politiques »* sur l'avenir de l'Europe l'intéressaient plus que les discussions sur la coopération parlementaire. Il est plus « le troisième personnage de l'Etat », — titre qu'aiment à rappeler ses collaborateurs — que le président d'une Assemblée législative aux pouvoirs bien distincts de ceux de l'exécutif. Ses interlocuteurs le savent, comme ils connaissent les rapports privilégiés qu'il entretient avec le président de la République. Nul n'ignore que les fruits de ses entretiens étrangers seront connus de l'Elysée. Figurant toujours parmi les socialistes qui peuvent être appelés aux plus hautes responsabilités gouvernementales, le président de l'Assemblée nationale entend aussi manifester ses capacités à représenter la France à l'étranger.

Ses propos, dans ces conditions, méritent d'être relevés. L'élargissement du Marché commun ? A toutes occasions, M. Mermaz parle de *« l'Europe aujourd'hui des Dix, demain des Douze »*. La situation de la Grande-Bretagne ? *« Son départ serait une mutilation pour l'Europe. »* La crise actuelle ? *« Ce sont des principes qui sont en jeu ; les sommes en cause pour la contribution britannique ne sont pas en elles-mêmes considérables. »* L'Europe a deux vitesses ? *« Il faut se méfier des formules. Appliquer celle-là risquerait d'aboutir à ce que les plus lents se retrouvent un jour dehors. Mais il veut mieux faire quelque chose à cinq que de ne rien faire à dix. »*

La sécurité de l'Europe ? *« Elle doit être l'affaire des Européens, mais il faut s'exprimer sur ce sujet avec prudence et pratiquer une politique des petits pas. »* La coopération économique ? *« Il faut mettre en place des entreprises européennes transnationales. »* La construction de l'Europe ? *« La manière dont l'Allemagne a réalisé son unité au dix-neuvième siècle est un exemple » ; « Il est temps que l'Europe cesse de se présenter en ordre dispersé devant le reste du monde » ; « Quand nous aurons créé un espace judiciaire européen, un espace social, quand la diplomatie des différents pays européens sera cohérente, quand nous aurons réglé entre nous les problèmes de notre sécurité commune, nous trouverons toujours les professeurs de droit qui nous diront comment faire évoluer les institutions européennes. »*

Des déclarations, qui à l'approche des élections européennes, sont aussi à usage interne.

THIERRY BRÉHIER.

L'ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE DE SÈTE (HÉRAULT)

« Pauvre Brassens, pauvre misère... »

De notre envoyé spécial

Sète. — Alanguie au creux du golfe du Lion, au pied de ce caillou qui surplombe l'étang de Thau et qu'ici, en Languedoc, on appelle avec emphase le Mont Saint-Clair, la ville natale de Georges Brassens n'a jamais mérité davantage qu'aujourd'hui le titre d'*« île singulière »* que lui conféra naguère son autre poète illustre, Paul Valéry. C'est la première fois, en effet, depuis le scrutin municipal de mars 1983, qu'une décision du Conseil d'Etat, intervenue le 24 février (*le Monde* daté 26-27 février), renvoie devant les électeurs, dans une commune de plus de trente mille habitants, l'un des nouveaux conquérants de l'opposition victorieux de la gauche sortante un an auparavant. Pour la première fois, des électeurs pourront se prononcer, dimanche 8 avril, sur les premiers effets d'une politique engagée par l'une des nouvelles municipalités de droite.

La situation sétoise apparaît d'autant plus originale que la gauche locale, bénéficiaire d'une occasion de revanche inespérée, avait abordé l'échéance de 1983 dans un état d'extrême division. Sète faisait partie des communes acquises de longue date au Parti communiste, dans lesquelles le Parti socialiste avait tenu à organiser des primaires à gauche. Le député socialiste de la troisième circonscription de l'Hérault, M. Jean Lacombe, quarante ans, éducateur de profession, avait échoué dans sa tentative de ravir la direction de la municipalité au maire communiste sortant, M. Gilbert Martelli, soixante-cinq ans, agent d'assurances. Ce dernier l'avait devancé à l'issue du premier tour de scrutin. Le porto-drapeau de l'opposition, M. Yves Marchand (UDF-CDS), trente-sept ans, avocat, faisait figure de kamikaze. Mais il avait tiré le meilleur profit possible des dissentions de la gauche en l'emportant au deuxième tour, avec 96 voix d'avance sur la liste d'union de la majorité, constituée sous la conduite de M. Martelli, alors que la victoire paraissait théoriquement hors de sa portée puisque le potentiel des voix de gauche représentait, au terme du premier tour, 57,55 % des suffrages exprimés et que les deux candidats de la majorité avaient totalisé 3 280 voix de plus que lui (1).

Cette fois, la gauche, contrite, se présente unie. M. Martelli dirige la liste d'Union des Sétois pour la démocratie. M. Lacombe le seconde. Leur liste est œcuménique. Le PC n'y dispose plus de la majorité. Elle comprend douze communistes, onze socialistes, neuf personnalités sans étiquette, trois radicaux de gauche, deux gaullistes de gauche, deux autogestionnaires. M. Marchand, lui, reconduit la même liste qu'en mars 1983, avec le soutien des principales formations de l'opposition. Ce face-à-face permettra donc d'évaluer l'état d'esprit des électeurs socialistes qui s'étaient abstenus au deuxième tour de 1983. La question est de savoir si l'expérience d'un an de gestion municipale de droite aura conforté ces réserves potentielles de gauche dans leur attentisme d'alors ou, au contraire, si elle les aura fait changer d'avis.

« Chasser les communistes de la ville »

Le maire invalidé, M. Marchand, est confiant : *« Je pars gagnant. »* Confiant mais furieux à cause de la décision du Conseil d'Etat qui a annulé l'élection de 1983 parce qu'au deuxième tour, dans quelques bureaux de vote, on avait trouvé plusieurs centaines de bulletins de la liste communiste du premier tour. Leur présence avait pu induire certains électeurs en erreur dans la mesure où les deux listes de gauche avaient fusionné entre les deux tours.

Et doublement furieux : *« Non seulement nous sommes sanctionnés pour des fautes commises par M. Martelli, responsable, selon le code électoral, de l'organisation matérielle du scrutin, mais je considère que le Conseil d'Etat a fait preuve d'autocensure en visant un nouveau maire de l'opposition après avoir sanctionné tant de fraudeurs communistes. Nous ne sommes plus dans un état de droit dès lors qu'un gouvernement peut imposer ses ordres à la justice qui accepte de les recevoir. »*

Communistes et socialistes n'insistent guère. Ils appellent surtout leurs concitoyens à *« ouvrir les yeux »* sur la pratique du nouveau pouvoir local telle qu'elle s'est manifestée au cours de l'année écoulée. Ils taxent M. Marchand d'*« autoritarisme »*, de *« sectarisme »*, de *« mégalomanie »*, l'accusant d'affirmer souvent ses prérogatives de maire avec ostentation, de se montrer chatouilleux sur l'étiquette autant que sur l'honneur... Ils lui reprochent d'avoir un comportement *« pro-fasciste »*.

M. Marchand et ses amis ne font pas dans la dentelle idéologique... Le président du comité pour la réélection du maire invalidé, M. Honoré Gévaudan, un ancien «patron» de la police nationale, appelle les Sétois à *« chasser les communistes de la ville »*... *« Si ça continue, ils demanderont qu'on nous fusille... »*, dit M. Martelli. *« M. Marchand est le prototype du stalinien de droite »*, dit M. Lacombe. La gauche reproche aussi à M. Marchand de s'employer à *« politiser »* le mouvement associatif. Les dirigeants de la principale association sportive de la ville, le célèbre Football Club de Sète, soutiennent publiquement le chef de file de l'opposition. Le Dockers Club aussi.

Ces prises de position ne vont pas sans provoquer des remous dans une commune qui ne compte pas moins de deux cents associations. Il en va de même chez les commerçants. A travers toute la ville, les vieux clivages sous-jacents explosent au grand jour.

La gauche mise aussi sur certaines décisions impopulaires, notamment sur le rétablissement de la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères (460 F par an), dont l'ancienne municipalité avait exonéré les personnes âgées, et sur l'annonce de la mise en place de six cents parcomètres... discrètement bloqués en gare de Montpellier, à la demande de M. Marchand, depuis la décision du Conseil d'Etat. En outre, le PC et le PS mettent en doute le bien-fondé des choix les plus importants faits depuis mars 1983 par le nouveau conseil municipal. M. Martelli a demandé au préfet de la région de dénoncer le contrat passé par M. Marchand avec une société privée pour la réalisation — *« sans véritable adjudication »*, selon lui — d'un parking sous le canal qui traverse la ville.

« Bande d'ordures ! »

Ces attaques personnelles, qui visent à le discréditer, font sortir M. Marchand de ses gonds. Les impôts ? *« On me fait un procès stalinien ! En vérité, j'ai diminué les taux des quatre taxes locales, et la taxe sur les ordures ménagères ne représente qu'un franc par jour ! »* La politisation du mouvement associatif ? *« Si les associations sportives me soutiennent ouvertement, c'est tout simplement qu'elles m'approuvent de soutenir financièrement le sport de haut niveau. Je suis pour l'élitisme, mais j'exige des résultats. »* Le chef de file de l'opposition contre-attaque vigoureusement : *« Quelle bande d'ordures ! Savez-vous que j'ai découvert que les communistes prélevaient chaque année 6 millions de francs sur les finances communales ? »* Et M. Marchand d'accuser le PC d'avoir détourné ces sommes par l'intermédiaire de centrales d'achats et de bureaux d'études. Quelles preuves ? *« Je m'en suis aperçu par déduction*, répond-il, *en constatant que mes propres factures totalisaient en général 20 % de moins que celles de mes prédécesseurs. »* Un an de pouvoir a rendu le jeune avocat *« plus anticommuniste qu'avant. Les communistes, ce sont des bandits, des menteurs, des voleurs, des assassins ! Contre moi, ils n'ont plus que la diffamation ! »* M. Marchand a déjà engagé trois procès contre MM. Martelli et Lacombe.

La mémoire de Brassens n'est pas épargnée par ces disputes politiques. La nouvelle municipalité avait déjà débaptisé la salle Léon-Blum pour lui donner le nom du poète. Elle a désormais fermé les quatre maisons de la culture mais prépare pour le mois de juin de grandes «journées Brassens» au cours desquelles on décernera, en souvenir de celui-ci, des prix de cinéma, de littérature et de poésie, sous le patronage de la mairie. Ce qui fait dire à un émule du poète, Guilhem Mazuc, dont le cœur, visiblement, penche à gauche :

« Pauvre Brassens, pauvre misère,
Ils sont venus à récupère (...)
Lorsque tu chantas le Gorille
Ils firent le signe de croix
Pour conjurer le joyeux drille
Qui piétinait leur quant-à-soi.
Brassens était un anarchiste
Que leur famille méprisait.
Une fois mort, Georges est l'artiste
Qui venait souvent déjeuner.
Pauvre Brassens, pauvre misère,
Ils sont venus à récupère... »

A Sète, même l'humour est devenu triste.

ALAIN ROLLAT.

(1) Au deuxième tour de scrutin, les résultats ont été les suivants : inscr., 29 451 ; suffr. expr., 22 692. Un. opp., M. Marchand (UDF - CDS), 11 394 voix (50,21 %) ; Un. gauche, M. Martelli (PC), 11 298. Au premier tour, les résultats avaient été : inscr., 29 463 ; suffr. expr., 21 690. Un. opp., M. Marchand, 9 205 voix (42,43 %) ; PC, M. Martelli, 7 328 (33,78 %) ; PS, M. Lacombe, 5 157 (23,77 %).

SELON UN SONDAGE *FIGARO*-SOFRES

Le nombre des partisans d'un vote sanction aux élections européennes est en régression

Les élections européennes et, à travers elles, l'Europe intéressent davantage les Français que par le passé. C'est ce qu'indique un sondage réalisé par la SOFRES du 23 au 28 mars, auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes et publié par le *Figaro*.

Ainsi, d'après cette enquête, 51 % des personnes interrogées au lieu de 50 % le mois dernier déclarent s'intéresser au scrutin de juin prochain. C'est notamment le cas de 55 % des sympathisants du PC, de 50 % de ceux du PS, de 60 % de ceux de l'UDF et de 63 % de ceux du RPR. De même, 56 % des Français (50 % précédemment) pensent qu'il s'agit d'une *« élection très importante »* et que *« ses résultats auront beaucoup d'influence sur la suite des événements »*. Et 43 % d'entre eux (33 % lors d'une précédente enquête réalisée par la SOFRES en mars 1979) estiment que les représentants de la France devront avant tout faire progresser la construction de l'Europe, contre 50 % qui pensent qu'ils devront privilégier les intérêts de la France.

Ils sont également plus nombreux (33 % au lieu de 30 % en février dernier) à affirmer qu'ils tiendront compte, avant tout, pour leur vote, des problèmes de la construction européenne et un peu moins nombreux (58 % au lieu de 60 %) à vouloir se déterminer en fonction des problèmes de la France. Le nombre des partisans d'un vote sanction à l'égard du gouvernement est en régression : 48 % des personnes interrogées (56 % le mois dernier) souhaitent que les électeurs profitent de cette élection pour manifester leur mécontentement.

Par rapport à une enquête de la SOFRES réalisée en juin 1979, le nombre des Français qui considèrent que le fait de faire partie de la Communauté européenne est *« une bonne chose pour la France »* passe de 49 % à 64 %. Ils ne sont que 6 % à penser que c'est *« une mauvaise chose »*.

En ce qui concerne les intentions de vote, la liste PS, qui obtiendrait 24 % des suffrages, et celle du PC, qui en obtiendrait 13 %, gagnent chacune un point par rapport au mois dernier. La liste de l'opposition de Mme Veil perd deux points : elle est créditée de 46 % des intentions de vote au lieu de 48 % en février et celle du Front national en perd un (6 % au lieu de 7 %). La liste des écologistes progresse d'un point (6 % au lieu de 5 %). La liste du PSU et de l'extrême gauche et celle du centre gauche sont toujours respectivement créditées de 2 % et de 3 % des intentions de vote.

• *M. Sandro Pertini à l'Académie des sciences morales et politiques.* — M. Sandro Pertini, président de la République italienne, a été élu, lundi 2 avril, associé étranger de l'Académie des sciences morales et politiques. Il succède à Bertil Ohlin, ancien ministre du commerce de Suède, premier prix Nobel de sciences économiques (1977), décédé à Stockholm le 3 avril 1979.

société

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

M. Bonnemaison demande la création d'une commission « presse-police-justice »

Vice-président du Conseil national de la prévention de la délinquance (CNPD) — qui rassemble des maires de la majorité comme de l'opposition et dont le président est le premier ministre, — M. Gilbert Bonnemaison, député (PS) de Seine-Saint-Denis, a répondu à nos questions sur les récentes « affaires » policières. Il propose notamment la création rapide d'une *« commission presse-police-justice »*.

« Vous avez tenu, récemment, en organisant une rencontre entre professionnels de la communication et acteurs de la prévention, à souligner le rôle des médias en matière de sécurité. N'est-ce pas aller à l'encontre de vos efforts que de faire de la presse, aujourd'hui, le bouc émissaire du malaise policier ?

— Trop d'affaires ont eu des échos fâcheux dans la presse. Je ne parle pas des rapports administratifs ou autres qui s'égarent, mais de la parution prématurée d'informations concernant des suspects dans des affaires criminelles ou, tout simplement, des personnes injustement mises en cause. A côté de la liberté de la presse, il y a le droit de chacun à sa vie privée, il y a la règle du secret de l'instruction.

» D'après la loi, le procureur de la République a le monopole de l'information et, parfois, le juge d'instruction. Aussi peut-on regretter que de véritables services de presse ne soient pas organisés dans les palais de justice et que les magistrats ne soient peut-être pas assez sensibilisés à ce problème.

» Je pense qu'il serait utile qu'une commission presse-police-justice se réunisse très rapidement. De la même façon qu'on envisage, au ministère de la justice, de réévaluer le rôle des médias dans la phase du jugement, il faut revoir l'articulation de la police et de la justice avec les journalistes durant l'enquête, dans un esprit de respect mutuel et, surtout, de respect du droit des individus.

— La Ville de Paris est représentée au CNPD. Or le préfet de police comme le maire de la capitale mettent l'accent sur le manque d'effectifs policiers. Adoptez-vous le même raisonnement ?

— Le débat sur les effectifs est singulièrement obscurci par des oublis, volontaires ou non. Ainsi sait-on que le régime horaire actuel de la police à Paris a été mis en place en 1980 ? Sait-on que les jeunes policiers ne veulent plus ni venir ni rester à Paris, parce qu'ils n'y trouvent pas de logements sociaux ? On pourrait multiplier les exemples. Mais ce n'est pas le vrai débat.

» Attaquons plutôt celui de la modernisation de la police ! Est-il nécessaire qu'on ait toujours quatre à cinq policiers dans un véhicule au lieu de deux ? Sait-on tout ce qu'apporte la micro-informatique dans un commissariat ? Car enfin à quoi sert-il de recruter, si les moyens matériels sont toujours archaïques ? La sécurité n'est pas seulement un problème de police ou de justice, mais notre affaire à tous, ainsi que nous essayons de le démontrer au sein des conseils communaux de prévention.

— La presse, les effectifs... Il y a eu aussi l'« affaire Genthial ? »

— Au-delà de la personne, promue dans un secteur très important pour l'avenir de la police — la modernisation, justement — au-delà des agitations politiciennes, cette affaire révèle un fonctionnement très satisfaisant des rapports police-justice. Pour la première fois, des juges d'instruction ont pris position pour approuver le fonctionnement d'un service de police dans le respect du droit et de la justice. Jusqu'à présent, quand ils parlaient, c'était pour dire le contraire ! Cela ne prouve-t-il pas l'orientation démocratique donnée par ce gouvernement au fonctionnement de la police ? »

Propos recueillis par
EDWY PLENEL.

UN ARRÊT SURPRENANT DU CONSEIL D'ÉTAT

Les infirmières n'ont plus de statut

La profession d'infirmière se trouve, depuis le 14 mars, dans un étrange vide juridique auquel le secrétariat d'Etat à la santé va essayer de porter remède.

En 1978, une loi fixait l'organisation de la profession et renvoyait à un décret pour les modalités pratiques. Décret ministériel qui fut pris le 12 mai 1981 et arrêtait la liste des actes relevant de la compétence des infirmières. Sur cette liste figuraient, entre autres, des actes tels que le contrôle des paramètres urinaires courants, certains prélèvements sanguins et injections, ainsi que les tubages gastriques, gestes que certains médecins estiment être de leur compétence.

Le Syndicat national des médecins biologistes avait donc immédiatement attaqué ce décret devant le Conseil d'Etat. Celui-ci vient de rendre son avis — trois ans plus tard, — donnant raison, à la surprise générale, aux médecins biologistes. Non sur le fond mais pour des motifs de forme : le texte n'avait pas été soumis au préalable ni au Conseil d'Etat ni à l'Académie nationale de médecine.

Depuis le 14 mars, les infirmières sont donc privées de statut juridique. Cela pose des problèmes graves, non pas tant à celles qui exercent en milieu hospitalier, où leurs actes sont couverts par la responsabilité des médecins, mais à toutes celles qui travaillent à titre libéral. Les infirmières établies « en ville » n'ont plus, depuis cette décision, le droit d'effectuer les actes élémentaires de leur métier et ont dû négocier des contrats particuliers avec leurs compagnies d'assurances.

L'émotion est grande parmi les organisations représentatives des infirmières. Elles se sont tournées vers le secrétariat d'Etat à la santé qui se prépare à mettre en vigueur un dispositif juridique *« en urgence »*. On envisage de préparer un décret reprenant la définition des compétences de la profession qui serait suivi, en mai, du dépôt d'un projet de loi devant le Sénat. Un projet prévu de longue date pour préciser les professions paramédicales et auquel on intégrerait ainsi des dispositions relatives aux infirmières.

Ce texte, indique-t-on au secrétariat d'Etat, *« sera l'occasion de réactualiser les actes de la compétence des infirmiers pour tenir compte de l'évolution des sciences et des techniques. Dans l'immédiat, le secrétariat d'Etat donne toutes instructions utiles, tant aux organismes de Sécurité sociale qu'à la direction des hôpitaux, pour que la continuité des soins soit assurée normalement »*.

C. B.

DEUX LIVRES SUR UNE MYSTÉRIEUSE ÉPIDÉMIE

Le SIDA et ses fantasmes

Le cas est unique : deux ouvrages médicaux « grand public » sortant le même jour en librairie, deux ouvrages jumeaux, consacrés l'un et l'autre au SIDA. Trois ans après son apparition, l'épidémie de syndrome d'immuno-déficience acquise conserve beaucoup de son mystère. Elle a aussi pris, dans l'imaginaire collectif, un peu de la place longtemps occupée par la syphilis.

Quelque chose de neuf sur le SIDA ? Depuis 1981, ici ou là, tout a été dit ou écrit. Maintes fois reprise, toujours actualisée, l'histoire a été racontée dans tous ses détails. On se souvient de l'essentiel : l'observation par le réseau américain de surveillance épidémiologique d'une série d'infections bizarres, jamais observées auparavant chez de jeunes homosexuels ; puis la progression rapide, exponentielle, internationale, de l'épidémie ; l'impuissance du corps médical ; la panique grandissante des milieux homosexuels et le réveil des tenants d'un certain ordre moral.

Deux virus concurrents

Aujourd'hui, trois mille cinq cents cas de SIDA ont été recensés à travers le monde. L'épidémie semble régresser et on cherche encore une parade thérapeutique efficace. Même si de nombreux arguments de laboratoire permettent d'entrevoir un scénario physiopathologique cohérent, personne n'est encore parvenu à expliquer scientifiquement le pourquoi et le comment du SIDA.

On peut donc s'étonner de l'initiative des auteurs français, médecins et scientifiques tentés par l'édition. Faut-il raconter une histoire qui n'est pas finie ? Peut-on surtout légitimement en imaginer la fin ? En d'autres termes, pourquoi se servir du public pour tenter d'asseoir des hypothèses encore fragiles et contestées ? Car la lecture des deux ouvrages ne manque pas de surprendre : chacun à sa manière y défend son candidat, son camp, son virus.

On sait depuis l'été 1983 que deux virus différents semblent pouvoir jouer un rôle dans l'apparition de la maladie. L'un, baptisé HTLV (on désigne en réalité plusieurs virus sous ce terme), a été mis en évidence par l'équipe américaine du professeur Robert Gallo (National Institute of Health). Il est défendu par le docteur Leibowitch, qui fait à cette occasion un étonnant *« pari pascalien et opportuniste » : « Si ce n'était pas HTLV, qui donc serait-ce, et surtout quand le saurions-nous ? »*

L'autre virus, (le LAV) a été découvert l'an dernier par une équipe de l'Institut Pasteur de Paris. Il est soutenu par les auteurs de *SIDA réalités et fantasmes. La responsabilité du HTLV,* disent-ils, *semble douteuse. »* Rien pourtant ne permet aujourd'hui de trancher. Quel intérêt peut-il donc y avoir à biaiser de la sorte, ce qui ne peut que fausser la lecture ? Une lecture qui n'est pourtant pas sans intérêt. L'ouvrage du docteur Leibowitch en particulier, brillant, documenté, présenté comme une *« double enquête policière et biologique »*, retient l'attention. L'auteur y développe longuement une hypothèse qui lui est chère et qui donne naissance à une grande fresque épidémiologique aux dimensions de la planète. Une narration séduisante, où un *« virus exotique »* suit les migrations humaines. Reste qu'on est bien là entre science et fiction.

L'autre ouvrage cherche, une nouvelle fois, à cerner le retentissement social et les aspects psychologiques du SIDA, critiquant au passage le travail de la presse, certains de ses *« excès révoltants »* et *« quelques titres délibérément accrocheurs »*. Avec quelque ingénuité, les auteurs s'interrogent : *« Nous-mêmes, auteurs de ce livre, quelle responsabilité portons-nous dans le retentissement du SIDA ? »*

Deux entreprises intéressantes mais de toute évidence prématurées. Ce qui, malheureusement, amène leurs auteurs à prendre quelque distance avec la rigueur, qu'elle soit scientifique ou morale.

JEAN-YVES NAU.

Un virus étrange venu d'ailleurs. Le SIDA du docteur Jacques Leibowitch. Grasset, 223 p., 65 F. *SIDA. Réalités et fantasmes* des docteurs Willy Rozenbaum et Didier Seux, et Annie Kouchner Pol éditeur, 169 p., 66 F. Ces deux ouvrages seront en librairie le 4 avril.

—Un ouvrage américain clair et pratique vient aussi d'être traduit en français : *SIDA. Ce qu'il faut savoir pour ne plus avoir peur* du docteur Ken Mayer et Hank Pizer. Les Editions de l'homme, 164 pages.

Mea culpa

MÈRE TERESA N'ÉTAIT PAS FÉMINISTE

Mère Teresa de Calcutta dément avoir déclaré que les femmes feraient de meilleurs prêtres que les hommes, comme l'avait affirmé l'agence Associated Press, citant une interview publiée par United News of India (*le Monde* du 3 avril). Selon un communiqué publié par la mission de Calcutta, *« Mère Teresa dément catégoriquement s'être jamais prononcée en faveur de l'accession des femmes à la prêtrise »*.

Faut-il rapprocher la publication de cette information du... 1er avril ?

● *Football : Georges Peyroche, nouvel entraîneur du PSG.* — A la suite des mauvais résultats de ces dernières semaines et constatant qu'il ne pouvait plus rien apporter à l'équipe, Lucien Leduc a décidé, mardi 3 avril, de renoncer à entraîner l'équipe de football du Paris-Saint-Germain. Après avoir songé à confier l'intérim à Dominique Bathenay, le capitaine de l'équipe, les dirigeants du PSG ont otenu l'accord de Georges Peyroche, qui avait entraîné l'équipe parisienne de novembre 1979 à juin 1983.

● *Championnat du monde pour le boxeur français Gilles Elbilia.* — Champion d'Europe des poids mi-moyens, Gilles Elbilia sera opposé, le 15 avril prochain, à Las Vegas (Nevada), au champion du monde de la catégorie, l'Américain Milton McCrory, titre en jeu.

Un détenu demande le secours de la psychanalyse

La psychanalyse pourra-t-elle venir au secours de François Buinier, détenu à la prison des Baumettes à Marseille où il attend d'être jugé pour le meurtre de sa femme ? Rien ne s'y opposerait, si parmi le personnel médical attitré des Baumettes se trouvait un psychanalyste. Comme ce n'est pas le cas, seul le ministre de la justice pourra en décider.

En effet, l'article D 80 du code de procédure pénale précise que, *« réserve faite des expertises ordonnées par l'autorité judiciaire, les détenus malades ne peuvent être examinés ou traités, même à leurs frais, par un médecin de leur choix ou en dehors de la prison, à moins d'une décision ministérielle »*.

François Buinier, âgé de quarante-huit ans, cadre supérieur dans une entreprise de Fos-sur-Mer, avait épousé une avocate au barreau d'Aix-en-Provence, Monelle Buinier-Lagarde. Union malheureuse. Une procédure de divorce était engagée lorsque le 10 juin 1983 Buinier porta à sa femme un coup de poing mortel. Après quoi, il décapita le cadavre et s'en fut le jeter dans un canal.

Les psychiatres, tout en refusant l'état de démence, devaient considérer qu'un tel crime ne correspondait guère à la personnalité d'un homme apparemment non violent. Et Buinier lui-même, qui ne comprend pas, assure-t-il, les raisons de son geste, voudrait bien qu'on l'aide à s'y retrouver.

On assure au ministère de la justice que cette demande sera examinée.

LE ROUMAIN TUE A PARIS ETAIT MENUISIER

M. Guy Boulouque, juge d'instruction au tribunal de Paris, a été désigné, lundi 2 avril, pour instruire l'information contre X ouverte pour homicide volontaire après la mort mystérieuse d'un citoyen roumain, trouvé dimanche matin sur le trottoir de l'avenue Bosquet, devant l'immeuble de l'ambassade de Roumanie à Paris.

L'autopsie a permis d'établir que Nicolaï Iosif, âgé de cinquante-deux ans, a été tué d'un seul coup de couteau qui aurait traversé le cœur après avoir fracturé une côte. Confiée à la brigade criminelle de la police judiciaire parisienne, l'enquête se heurte à des obstacles insurmontables : le statut d'extra-territorialité du périmètre de l'ambassade n'a pas permis aux policiers de recueillir les détails matériels indispensables. Il est ainsi impossible d'établir si Nicolaï Iosif est tombé d'une fenêtre de l'ambassade en tentant de fuir après avoir été frappé, ou s'il a été défenestré après avoir été tué.

Membre du Parti communiste roumain, il était arrivé en France en décembre 1983, après avoir demandé un visa au consulat de France à Bucarest, en qualité de menuisier-ébéniste afin d'effectuer des travaux à l'ambassade de Roumanie à Paris. Les constatations du médecin légiste précisent que les mains de Nicolaï Iosif présentent toutes les caractéristiques de celles d'un travailleur manuel.

A Paris

UN ATTENTAT CONTRE L'EGLISE DE SCIENTOLOGIE FAIT UN BLESSE

Une forte explosion a provoqué des dégâts importants, lundi 2 avril, dans un local de l'Eglise de scientologie, 41, rue de la Tour-d'Auvergne, à Paris (9e). Un jeune homme de vingt-six ans, Jean-Luc Ladame, « chef de section d'entraînement » à l'église du scientologie, a été brûlé au visage, aux membres et blessé par des éclats de verre. Il a été transporté à l'hôpital Foch où son état n'inspire pas d'inquiétude. M. François Bonnet, responsable de l'Eglise de scientologie à Paris, a déploré *« le climat d'intolérance qui vise actuellement son organisation »*.

La brigade criminelle chargée de l'enquête doit déterminer la nature de l'explosif et la puissance de la charge qui a détruit le rez-de-chaussée de l'immeuble.

[L'Eglise de scientologie, fondée en 1950 par un Américain, M. Lafayette Ron Hubbard, et installée en France à la fin des années 60, se définit comme une *« philosophie religieuse appliquée »*.

Prétendant pouvoir guérir de nombreuses maladies, physiques et mentales, la scientologie propose des cours payants d'« audition ».

La scientologie a été l'objet de nombreuses plaintes à travers le monde pour ses méthodes de conditionnement spirituel (harcèlement, vol de documents). Quatre dirigeants de l'Eglise de scientologie furent condamnés pour escroquerie par la 13e chambre correctionnelle de Paris, en 1978. Trois d'entre eux devaient être relaxés, mais un mandat international d'arrêt court toujours contre M. Hubbard.]

L'INSOLUBLE ÉQUATION DE L'AUTOMOBILE A PARIS

Plus de 60 000 places de stationnement font défaut à la capitale

« La limite du supportable est dépassée. » C'est par cette formule que six cents citoyens du quinzième arrondissement de Paris ont résumé, dans une pétition expédiée à M. Chirac, la situation du stationnement aux alentours du Parc des expositions de la porte de Versailles. Constitués en association « pour la défense de la qualité de la vie », ils exigent que soit mis fin à l'anarchie qui règne dans leur quartier. Au moment des Salons, le samedi et le dimanche, 20 000 véhicules convergent vers ce coin de Paris. Or, en additionnant toutes les places disponibles le long des trottoirs et dans les parkings, on trouve 6 000 emplacements. On imagine la suite... N'en pouvant mais, la police, les élus, les organisateurs des foires-expositions baissent les bras. Les habitants, eux, haussent le ton.

Si la pagaille automobile atteint des sommets dans le sud du quinzième, elle n'est ni nouvelle ni exceptionnelle. Partout dans la capitale, bouchons, voitures garées en double et triple file, trottoirs envahis sont, à présent, monnaie courante. Lors de certains enterrements à Saint-Philippe-du-Roule (8e), les croque-morts sont obligés de faire passer les cercueils sur le capot des voitures garées en rangs serrés devant l'église. Championne d'Europe des congrès, cité touristique, capitale des affaires et centre de loisirs pour 10 millions de personnes, Paris a toutes les raisons de succomber à une thrombose automobile.

Les chiffres sont dramatiquement simples. En 1980, selon une enquête réalisée par la direction de la voirie, 800 000 véhicules, dont 100 000 en mouvement, occupaient la ville aux heures de pointe. Or, en raclant tout ce que Paris peut receler de garages privés, de parkings souterrains, de cours d'immeubles et de bords de trottoirs, on arrivait péniblement à dénicher 735 000 places de stationnement. Sur le papier, cela devait suffire. Mais, pratiquement, on estime qu'aux moments critiques, 60 000 conducteurs excédés de tourner en rond se garaient n'importe où, à des endroits interdits.

Cette situation s'est plutôt aggravée depuis quatre ans, tout le monde en convient. Pourtant, il y a dix ans, le Conseil de Paris avait approuvé une politique qui voulait *« diminuer la part de l'automobile dans l'ensemble des déplacements »*. Il comptait y parvenir en usant simultanément de la carotte et du bâton : rendre les transports en commun plus commodes et serrer la vis aux conducteurs impénitents. Sous l'impulsion de la SNCF et de la RATP, métro, RER et bus ont fait de Paris l'une des villes du monde les mieux desservies. Mais la préfecture de police et la Ville, à qui incombait le second volet, ont échoué à décourager les automobilistes.

La tâche n'était pourtant pas impossible. De tous les citadins de France, les Parisiens sont les moins motorisés. Les ménages possédant une ou deux voitures — cadres supérieurs, patrons, commerçants, artistes, cadres moyens — sont même minoritaires dans la capitale : 46 % en 1980. Et de leurs 650 000 véhicules, moins de la moitié sont utilisés à des fins professionnelles.

La Ville a voulu réduire encore ces va-et-vient. Elle a étendu progressivement le stationnement payant dans le centre. Actuellement, 54 000 places sont flanquées d'un parcmètre et surveillées par douze cents « pervenches ». Mais, comme on ne voulait pas priver les Parisiens de leur voiture, on a multiplié les possibilités de garage dans les quartiers résidentiels. Tout nouveau logement doit être assorti d'une place de parking en sous-sol. Pour compenser la disparition des garages commerciaux (30 000 places perdues en quinze ans), on a concédé à des sociétés privées des parcs de stationnement souterrain offrant 46 700 places. Le mouvement s'essoufflant, la Ville a même créé, en 1978, sa propre société de parking, la SAEMES (1) à la tête de laquelle elle a placé l'ancien préfet, M. Maurice Doublet. Celui-ci, au cours d'une récente conférence de presse, a dressé le premier bilan de ses efforts. Sa société gère déjà 1 700 emplacements souterrains et elle en aura 3 000 dans deux ans.

On creuse actuellement les tréfonds du Ve arrondissement pour offrir à ses habitants quatre parcs supplémentaires tout confort. Brillamment éclairés, peints de couleurs avenantes, dotés d'interphones, de ventilateurs silencieux, d'une signalisation judicieuse et de gardiens vigilants, ces souterrains de la seconde génération seront enfin sûrs et même séduisants. Ensuite, au fur et à mesure que les parkings d'autrefois seront libérés en fin de concession, la SAEMES les reprendra à son compte et les modernisera.

Cette politique s'adresse aux Parisiens. Pour les visiteurs, la région Ile-de-France a construit aux portes de la capitale des parkings de dissuasion offrant 75 000 places. Estimant qu'il faut au moins 120 000 places, le conseil régional a décidé de persévérer à raison de 5 000 emplacements supplémentaires par an. Mais pourquoi s'arrêter dans un parc périphérique lorsqu'on sait que, dans Paris même, on pourra toujours « se débrouiller » sans risquer grand-chose ?

Car c'est là que le bât blesse. Les automobilistes ne respectent plus les règles du stationnement payant. Malgré les quatre millions de contraventions que leur infligent les « pervenches » chaque année, ils n'en font qu'à leur tête. Beaucoup préfèrent payer — quand ils les payent — 50 F d'amende et s'incruster. Les contractuelles, débordées, ont tendance à baisser les bras. Actuellement, la moitié des usagers du stationnement payant seraient en infraction, mais 15 % seulement sont sanctionnés. Non seulement ce système coûte à la Ville plus cher qu'il ne lui rapporte, mais, comme dit M. Jacques Chirac, il est *« en voie d'effondrement »*. Le maire a beau tempêter (et payer « les pervenches »), c'est le préfet de police qui a autorité sur ce personnel. Quant aux agents des compagnies de circulation, leur effectif disponible a fondu de moitié en dix ans.

Pour en sortir, le préfet annonce une répression plus sévère. Il veut accélérer l'enlèvement des voitures ventouses (1 800 par semaine). Certains préconisent la création d'équipes mobiles de « pervenches » impitoyables. Une hausse du tarif des amendes est souhaitée. M. Chirac, pour sa part, réclame les mêmes pouvoirs que ses collègues de province : la haute main sur la circulation. Il est peu probable que le gouvernement lui fasse ce cadeau. A moins de réduire de manière draconienne la liberté des automobilistes — ce que personne n'ose faire, — le stationnement dans Paris restera une équation insoluble.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Société anonyme d'économie mixte d'exploitation du stationnement de la Ville de Paris, 42, rue du Louvre 75002 Paris.

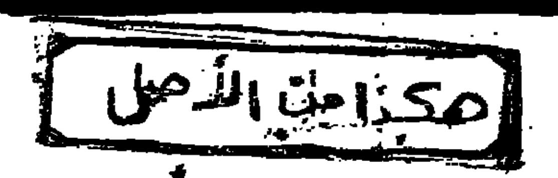
UN TARIF UNIQUE ?

La SAEMES (1) — société d'exploitation des parkings de Paris — et son président, M. Maurice Doublet, lancent une expérience qui, si elle réussit, devrait faciliter la vie des automobilistes parisiens. Ceux-ci pourront acheter, dans quelques mois, un « Ti-Pass », titre de paiement informatisé, qui leur ouvrira les barrières de tous les parcs souterrains de la capitale pour un tarif identique. C'est en somme la « carte orange du stationnement ».

Si cette formule a du succès, elle sera étendue aux parcs de stationnement de surface. Un premier essai sera tenté en janvier 1985 dans le 18e arrondissement. Et, déjà, on étudie une troisième étape : le remplacement de la « carte orange » par la banale carte bleue de crédit. Pour 1986 peut-être...

(1) Société anonyme d'économie mixte d'exploitation du stationnement de la Ville de Paris.

● *M. Claude Grellier quitte son poste de juge d'instruction.* — M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris, prendra au mois de juin ses fonctions de président du tribunal de grande instance de Saint-Gaudens (Haute-Garonne). Né à Castres (Tarn) il y a trente-six ans, juge d'instruction depuis son entrée dans la magistrature en 1974, il souhaitait à la fois changer de fonction et revenir dans sa région natale, nous a-t-il déclaré. La mutation de M. Grellier n'a rien d'anormal compte tenu de son ancienneté, précise la chancellerie.



DE PRÉFÉRENCE A DES ENGINS BRITANNIQUES OU AMÉRICAINS

L'Espagne achète le missile franco-allemand Roland

Pour un montant de 27 milliards de pesetas (environ 1 460 millions de francs), l'Espagne a commandé au consortium franco-allemand Euromissile, dix-huit postes de tir et cinq cents missiles antiaériens Roland, de préférence à des engins américains et britanniques. En annonçant sa décision, lundi 2 avril à Madrid, le gouvernement socialiste espagnol, qui fut en 1983 l'un des plus importants acheteurs d'armes américaines, avec l'acquisition de soixante-douze avions de combat F-18, semble revenir à sa promesse, faite avant son accession au pouvoir, de choisir en premier lieu des productions européennes.

Le Roland est un missile qui peut être monté sur le châssis d'un char ou en casemate (shelter) et qui est capable d'atteindre des avions supersoniques volant à très basse altitude. A ce jour, et sans compter la commande espagnole, le Roland a été acheté par sept clients, parmi lesquels les forces américaines installées sur des bases ouest-allemandes en Europe.

Selon notre correspondant à Madrid, Thierry Maliniak, le missile, à la construction duquel coopère la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) en France, a été retenu par les Espagnols alors qu'il est plus cher que ses concurrents, le Rapier britannique et le Chaparral américain. Le consortium européen avait toutefois, en échange, offert un plan de compensations industrielles qui, si l'on en croit le ministère espagnol de la défense, porte sur 60 % de la commande.

Une vocation européenne

Entre le ministre français de la défense, M. Charles Hernu, et son homologue espagnol, les contacts n'avaient jamais été interrompus malgré l'incident du golfe de Gascogne, entre un aviso français et deux chalutiers espagnols, et en dépit de la crise basque entre les deux pays. D'autre part, les concurrents américains et anglais du groupe Euromissile ont connu des déboires qui ont sans doute profité à l'offre franco-allemande : l'un, l'industriel britannique du Rapier, a pâti de l'immobilisme du Royaume-Uni à propos de l'avenir du rocher de Gibraltar, et l'autre, le constructeur américain du Chaparral, a été handicapé par la décision des États-Unis de commander un avion de transport léger à la Grande-Bretagne, de préférence à l'Espagne.

Avec le choix en faveur du Roland, pour lequel, selon le communiqué officiel, ont été pris en compte « *des considérations tactiques, opérationnelles, industrielles, technologiques et économiques* », le gouvernement espagnol n'en réaffirme pas moins sa vocation européenne au moment de sa candidature à la CEE.

Tant à Bonn qu'à Paris, on se montre très satisfait de la décision de Madrid. En revanche, quelques heures avant l'annonce de son choix par l'Espagne, l'ambassade américaine à Madrid avait indiqué que le voyage du sous-secrétaire d'État aux affaires politiques, M. Lawrence Eagleburger, dans le cadre de sa tournée européenne, était annulé sans autre raison. Le choix du Roland pourrait donc faire figure de précédent, selon notre correspondant à Madrid, dans la mesure où l'Espagne s'apprête à signer, dans les prochains mois, plusieurs contrats importants d'armements (chars de combat et hélicoptères de manœuvre) pour l'équipement de ses forces armées en pleine réorganisation et modernisation.

C'est ainsi qu'à Paris on attend, dans les milieux industriels, une autre décision de Madrid concernant l'achat d'hélicoptères pour le corps de bataille espagnol. Le marché est financièrement plus important encore que celui du Roland, dès lors que l'acquisition de missiles antiaériens doit être partagée par les deux pays fournisseurs, la France et l'Allemagne fédérale. Il s'agit de la vente à l'Espagne, par la France, d'hélicoptères de manœuvre Super-Puma, conçus par la SNIAS, de préférence à celle d'hélicoptères Black-hawk de la société américaine Sikorski. La décision est attendue pour mai ou juin.

Si le contrat du Roland n'est attribué que pour moitié à la France, un éventuel achat d'hélicoptères Super-Puma n'intéresse que le seul constructeur français, qui n'aura donc rien à partager avec un associé. A Paris, on considère que c'est au gouvernement espagnol d'indiquer, par sa prochaine décision, s'il souhaite voir les Américains s'installer en Espagne avec leurs matériels d'armement ou s'il continue à donner la priorité à des commandes d'armements continentaux.

Les Européens souhaitent coopérer avec les États-Unis et le Japon pour la fusion thermonucléaire

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – L'Europe est bien placée en matière de recherches sur la production d'énergie par fusion thermonucléaire contrôlée. Ses résultats, dignes de ceux atteints par les Etats-Unis, le Japon et l'Union soviétique, pourraient lui permettre de renforcer sa coopération avec ses partenaires afin de limiter les coûts des recherches sur la fusion au cours des prochaines années. Cette éventualité pourrait être évoquée en juin lors du prochain sommet économique occidental qui se tiendra à Londres.

Pour étudier la fusion thermonucléaire contrôlée, les Européens disposent du JET (Joint European Torus), la plus grande machine construite au monde, à Culham (Grande-Bretagne), qui fonctionne depuis juin 1983 et qui sera officiellement inaugurée lundi prochain par la reine Elizabeth d'Angleterre en présence du président Mitterrand (*le Monde* daté 11-12 mars). « *Le JET, c'est un projet de grande envergure qui a très bien marché* », a souligné, lundi 2 avril, M. Etienne Davignon, le vice-président de la Commission chargé de la politique industrielle. Financé pour l'essentiel par la Communauté avec la participation de la Suisse et de la Suède, il a été construit dans les délais (cinq ans) et dans les limites budgétaires initialement prévus (322 millions d'ECU, soit 2,2 milliards de francs). « *C'est un programme qui est exemplaire*, a observé M. Davignon, *par la bonne coordination qui s'opère entre les travaux menés directement par la Communauté à Culham et ceux qui sont conduits dans plusieurs Etats membres sur des machines moins importantes mais qui explorent des phénomènes particuliers.* »

La fusion exige en effet que le combustible – des isotopes de l'hydrogène – soit porté à des températures supérieures à 100 millions de degrés centigrades pour que les réactions de fusion nucléaire s'autoentretiennent. Bien des étapes devront être franchies avant que ne soit envisagée la construction d'un réacteur prototype qui produirait du courant électrique. Mais « *les expériences faites grâce au JET sont deux fois plus significatives que celles réalisées avec la machine installée à Princeton aux Etats-Unis* », a expliqué M. Davignon. Reconnaissance de cette avance, c'est la Communauté qui a été désignée comme chef de file par le groupe de travail sur les défis de l'avenir créé à l'initiative du président Mitterrand après le sommet économique de Versailles de 1982. C'est donc à la Communauté qu'il revient d'animer la coopération entre l'Europe, les Etats-Unis et le Japon. Celle-ci est déjà très étroite avec les Etats-Unis. Elle pourrait s'intensifier avec comme principal objectif la construction en commun à trois, à l'horizon 1990, de la machine de la prochaine génération déjà dénommée NET (Next European Torus).

PHILIPPE LEMAITRE.

Accord France-Mozambique pour les télécommunications

Des industriels français vont participer à la réalisation d'un réseau de télécommunications au Mozambique. Un accord vient d'être signé entre ce pays et le groupement d'intérêt économique Telspace (Thomson-CSF et CIT-Alcatel) pour la fourniture de trois stations terriennes de réception destinées à recevoir les télécommunications relayées par un des satellites de l'organisation Intelsat. Ces stations seront construites à Maputo, Beira et Nampula.

Aux termes d'un autre accord, France câbles et radio se chargera de la formation des techniciens mozambicains pour la mise en œuvre et la maintenance du système. Le réseau de télécommunications envisagé par le gouvernement du Mozambique devrait être opérationnel en 1985. Il devrait faciliter les communications téléphoniques et telex au Mozambique, mais aussi les liaisons entre ce pays, le Malawi, la Tanzanie et le Zimbabwe. Ce projet, d'un coût total de 18 millions de dollars (144 millions de francs), devrait être financé par la Caisse centrale de coopération économique, société d'État française, et par des capitaux koweïtiens.

LE CARNET DU Monde

Décès

– Méolans-Revel. Gap. Ecully. La Tour-Salvagny. Lyon. Roanne. Grenoble. Aix. Marseille.

Mme Charles Avocat,
son épouse,
Ses enfants Isabelle et Renaud,
Sa mère Mme Juliette Avocat,
M. et Mme Christian Avocat
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Marc Avocat,
et leur fils,
M. et Mme Jean Jacquelin
et leurs enfants,
Les parents et alliés,
Ses amis, ses collègues, ses étudiants,
ont la douleur de faire part du décès accidentel, dans la montagne de l'Ubaye, le 31 mars 1984, de

Charles AVOCAT,
agrégé de géographie,
docteur d'État,
maître de conférences
à l'université de Lyon-II.

Les obsèques civiles auront lieu à Méolans-Revel, cimetière du Hameau (Alpes de Haute-Provence), le jeudi 5 avril 1984, à 15 heures.
Rendez-vous chez la famille.

– Lyon.
Les chercheurs et le personnel du laboratoire CNRS de géographie rhodanienne,
ont la douleur de faire part du décès de leur collègue et ami

Charles AVOCAT,
mort dans La Blanche-de-Lavercq, le 31 mars 1984.

– Lyon.
Le président et les membres de l'Association française pour le développement de la géographie,
ont la tristesse de faire part du décès accidentel de leur collègue et ami

Charles AVOCAT,
agrégé de l'Université,
docteur ès lettres,
maître-assistant de géographie
à l'université de Lyon-II.

– Lyon.
Le président de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie,

La régionale de Lyon,
ont la tristesse de faire part du décès, en montagne, de leur collègue et ami

Charles AVOCAT,
docteur ès lettres,
maître-assistant de géographie
à l'université de Lyon-II.

– M. et Mme Paul Boutin,
Le docteur et Mme Bachelet
et leurs enfants,
M. Michel Boutin,
M. et Mme Pierre Chambon,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre BOUTIN
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de mathématiques,
professeur honoraire
au lycée Janson-de-Sailly,
survenu à Chantilly, le 26 mars 1984, à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Saint-Jean-de-Monts (Vendée), le 29 mars 1984.
Le présent avis tient lieu de faire part.
21, rue Valserres,
05100 Gap.
29, avenue Paul-Adam,
75017 Paris.

– Mme Christiane Conan
et son fils Olivier Conan,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude CONAN,

survenu accidentellement, le 1er avril 1984, dans sa quarante-cinquième année.

La cérémonie religieuse aura lieu dans la plus stricte intimité.

– *Qu'ils reposent dans la paix du Seigneur.*

Nicolas DANSET et Marianne,
née Vinchon,

décédés accidentellement dans leur trente-deuxième année, le 30 mars 1984.

Ils laissent leur petit Christophe,

M. et Mme Alexandre Danset,
M. et Mme Claude Vinchon,
M. et Mme Charles Vinchon,
Les familles Rouzet, Danset, Gressier, Rivaud, Vinchon, Lohse.

La messe sera célébrée le jeudi 5 avril 1984, à 10 h 30, en l'église Sainte-Catherine à Lille.

9, boulevard de la Liberté,
59800 Lille.
118, avenue de Flandre,
59290 Wasquehal.

– Mme Victor Delubac,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Victor DELUBAC,
huissier de justice honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 31 mars 1984.

Les obsèques auront lieu à Avignon, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Une messe sera célébrée à sa paroisse, le 18 avril, à 10 h 30, en l'église des Dominicains, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à Paris-8e.

– M. et Mme Gilbert Epinay
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Clavel,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre-Julien Le Thomas,
leurs enfants et petits-enfants,
L'ingénieur général
et Mme Pierre Thevenin,
et leurs enfants
M. et Mme Fernand Nahon
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme EPINAY,
née Marcelle Voisin,

veuve de

M. Edmond EPINAY,
directeur honoraire de la SNCF,

leur mère, grand-mère
et arrière-grand mère,

pieusement décédée le 31 mars 1984, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 5 avril, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame de Versailles, sa paroisse, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne).

20, rue Victor-Bart,
78000 Versailles.
35 *bis*, rue Henri-Simon,
78000 Versailles.
23, rue de Gonnès,
65000 Tarbes.
17, La Roseraie.
12, avenue de Porchefontaine,
78000 Versailles.
25, avenue de l'Europe,
93310 Sèvres.

– M. et Mme Alex Gromb,
son fils et leurs enfants,
Ses sœurs, enfants et petits-enfants,
Ses frères, enfants et petits-enfants,
Ainsi que toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Estera GROMB,
ancienne résistante,

survenu le 31 mars 1984.

Les obsèques auront lieu le 4 avril, à 10 heures, à Bagneux.

– Mme Pierre Guérin,
M. et Mme Jean-Pierre Guérin
et leurs enfants,
M. et Mme Henri Jamin
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre GUÉRIN,
préfet honoraire,
conseiller du commerce extérieur,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 31 mars 1984, en son domicile.

– M. et Mme Albert Chonowski,
M. et Mme Claude Kuszner,
M. et Mme Michel Kreps,
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme Chawa KUSZNER,
née Aronnald.

L'inhumation aura lieu au nouveau cimetière du Raincy, 50, allée du Plateau (93340), le 4 avril 1984, à 11 heures.
Ni fleurs ni couronnes.
Mme Chonowski,
2, allée des Hêtres,
93340 Le Raincy.

– Mme Jacques Mariotti,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Brandicourt,
M. et Mme Guiselain,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

M. Jacques MARIOTTI,

survenu le 28 mars 1984.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.



– Mme Marcel Pauchet,
Mlle Colette Pauchet,
ont la douleur de faire part du décès de

Maître Jean PAUCHET,
avocat,

rappelé à Dieu le 25 mars 1984.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 5 avril 1984, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, à Paris-16e.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean-Marie ROUX,
professeur de sciences naturelles,
conseiller municipal
de Saint-Amand-Montrond (Cher),
député suppléant socialiste,

survenu le 24 mars 1984, à l'âge de quarante-neuf ans.
Les obsèques religieuses ont eu lieu le mardi 27 mars, en l'église paroissiale de Saint-Amand et l'inhumation le mercredi 28 mars, au cimetière de Courville (Marne).

– On nous prie de faire part de la mort de

M. Raymond SCHLOSS,

le 25 mars 1984, dans sa quatre-vingt-sixième année.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité le 28 mars.

– M. et Mme Olivier Parodi,
Dominique, Anne, Mireille et Tessa,
M. et Mme Claude Parodi,
Pierre et Vanessa,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et parente,

Mme Jeanne TISSOT,
professeur agrégée,

veuve de René PARODI, compagnon de la Libération, mort pour la France.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

– Le bureau et les membres de l'Association des peintres et sculpteurs juifs de France,
Tous ses amis,
font part du décès de leur président et ami

André VIDAL,
médaille de vermeil de la Ville de Paris.

Les obsèques religieuses auront lieu le mercredi 4 avril 1984, à 9 h 30, au cimetière de Vanves (Hauts-de-Seine), 40, rue Sadi-Carnot.

Remerciements

– Mme Clavaud et sa famille,
très touchées par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de son mari

Daniel CLAVAUD,

disparu le 4 mars dernier, prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.
66, rue de Dantzig,
75015 Paris.

– Mme Christiane Mandrou-Lalloué,
son épouse,
Les enfants et la famille du

professeur Robert MANDROU,

dans l'impossibilité de répondre personnellement aux nombreux témoignages d'estime et d'affection qui leur ont été exprimés, remercient profondément toutes les personnes qui se sont unies à leur immense peine par leur présence ou par leurs pensées.

– Les administrateurs et le personnel de la société Nicol, très sensibles aux nombreux témoignages de sympathie qu'ils ont reçus à l'occasion du décès de leur président,

Jérôme NICOL,

vous prient de trouver ici l'expression de leur reconnaissance émue.

– Limoges (87). Antony (92).

Mme Georges Petit
et ses enfants,
Ainsi que toute la famille,
remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de

M. Georges PETIT.

– Mme Jean Prouvé et ses enfants, profondément touchés, remercient de tant de marques d'attachement et de sympathie reçues à l'occasion du décès de

Jean PROUVÉ.

Anniversaires

– Le 19 avril 1979

Henri GARIH
nous a quittés mais le souvenir de son intelligence, de sa bonté, reste toujours vivant dans le cœur de tous ses parents et amis.

– Le treizième anniversaire du rappel à *Dieu* de

Germaine VELLE,
agrégée de l'Université,

est rappelé à tous ceux qui gardent son souvenir.

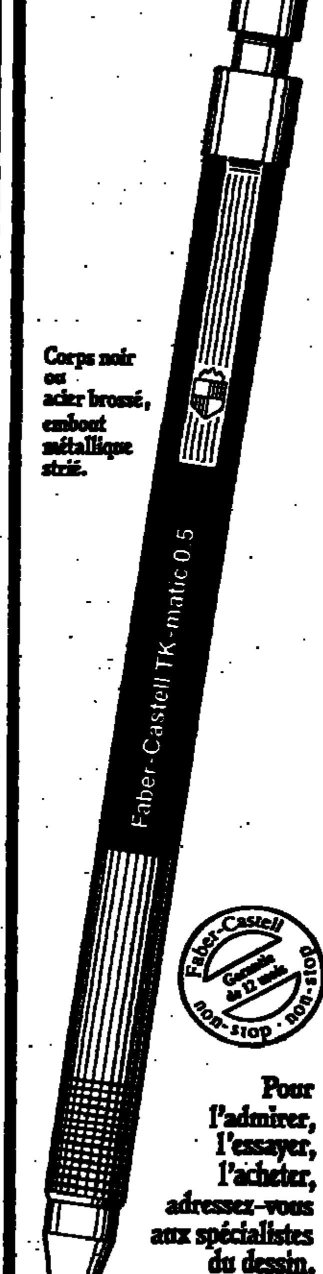
CORRESPONDANCE

LA MORT DU GÉNÉRAL DE LA CHAPELLE

Après la publication, dans le Monde *du 14 mars, d'une notice nécrologique consacrée au général Frédéric de la Chapelle, M. François Platon, président de l'Institut Général de la Porte du Theil, nous écrit :*

Nous sommes amenés à préciser que le commissaire de la Chapelle fut en son temps directeur de l'École des cadres de la province d'Auvergne des Chantiers et c'est dans l'exercice de ce commandement qu'il fut arrêté par la Gestapo le 10 mai 1944 pour être déporté à Dachau.

Enfin, il ne peut être passé sous silence que le général occupa plus tard les hautes fonctions de commandant de l'Ecole de guerre et de l'Ecole d'état-major et de directeur du cours supérieur interarmées, cela de 1952 à 1956.



Le Monde

culture

LE PRINTEMPS DE BOURGES

L'horizon élargi de Balavoine

L'accroissement de son audience, d'année en année, souligne qu'à l'exemple des pays anglo-saxons, et particulièrement des États-Unis, la musique devient un élément de plus en plus important de la vie française. Sans doute, l'Hexagone traditionaliste doit-il encore se libérer de lourds carcans avant, par exemple, d'effacer la distinction entre musique « sérieuse » et musique « légère ». Mais en devenant peu à peu une sorte d'Avignon de la chanson, le Printemps de Bourges joue un rôle non négligeable dans cette mutation.

Il a gardé la spontanéité de ses débuts, la même ambiance chaleureuse. Ici, le musicien, le chanteur, le spectateur contribuent au même accueil fraternel. Le rock y a trouvé sa place. Cette année, outre Nina Hagen, sa folie et ses envolées lyriques, le festival présente, sous l'appellation « euro-rock », quelques jeunes groupes européens qui créent des musiques en s'inspirant de leur propre culture et d'influences aujourd'hui planétaires : les Belges T.C. Matic, Cos, les Tueurs de la lune de miel, et De Kreuners, le Suisse Stephan Eicher, l'Italien Bisca, les Hollandais The Nits, les Français Kas Product, Tales et Raoul Petite, les Anglais John Greaves, Simple Minds Blurt et Blancmange.

En concert, au hall du congrès lundi après-midi, Blancmange, dont un titre a récemment été numéro un dans les clubs américains, illustre une nouvelle tendance à étendre sur scène l'usage de bandes enregistrées : ici, même la batterie est sur bande, et tous les efforts du chanteur Noël Arthur ne réchauffent pas le climat.

Le même jour, le Brésilien Nana Vasconcelos nous faisait découvrir une machine à rythmes électroniques extrêmement sophistiquée et ouvrait le dialogue avec Magnificent Force, un groupe new-yorkais des « Break Dance », magnifique dans l'art de la pantomime et de la dérision.

Le soir, sous le grand chapiteau, Daniel Balavoine « éclatait » littéralement dans un spectacle très élaboré, remarquablement dosé et mis en scène, constitué de rêve, d'émotion, d'émerveillement. Balavoine, qui a élargi son horizon au point de se lancer dans des parodies gentiment féroces *(l'Ecole des fans)*, n'a jamais été aussi à l'aise, aussi généreux. Sa manière de mener en roue libre son aventure, son énergie, ses enthousiasmes et ses interrogations, tisse un rapport vivant et étroit avec un public populaire.

CLAUDE FLÉOUTER.

■ **LE CHANSONNIER ÉGYPTIEN CHEIKH IMAM A NANTERRE.** Le chanteur aveugle du Caire Cheikh Imam, accompagné de son parolier politique, le poète Fouad Negm et du percussionniste Mohamed Ali, sera la vedette de trois concerts exceptionnels donnés au Théâtre des Amandiers de Nanterre les 10, 11 et 12 avril, dans le cadre des journées de musiques arabes (*le Monde* du 23 mars). C'est la première fois que Cheikh Imam se produira en France.

THÉATRE

Bob Wilson n'ira pas à Los Angeles

The Civil wars, l'opéra mondial de Bob Wilson ne sera pas présenté, comme cela avait été prévu, au Festival olympique des arts de Los Angeles, qui se tient du 1er juin au 12 août.

La première partie a été créée à Rotterdam et en France, la seconde à Cologne, la troisième à Rome. Bob Wilson a également dirigé des ateliers autour du spectacle à Fribourg, Tokyo, à la Sainte-Baume. Il est actuellement à Minneapolis où il met en scène les « *knee-plays* », intermèdes musicaux qui doivent s'intercaler entre les actes.

Les représentations devaient avoir lieu du 5 au 9 juin. Le 9 c'était, une unique fois, le déroulement continu de l'ensemble de l'opéra. Mais le coût de l'opération s'élève à 3 millions de dollars, et la ville de Los Angeles refuse de s'engager davantage. Ce sont les limites de la libre entreprise quand il s'agit de l'art.

Robert Fitzpatrick, directeur du Festival et qui travaille à son organisation depuis trois ans, n'a pas pu rassembler, malgré ses efforts le million de dollars manquant et a dû à son grand regret renoncer.

Le théâtre de Cologne étudie la possibilité de présenter *The Civil wars* (dont la partie allemande est invitée aux rencontres théâtrales de Berlin en mai) dans sa version intégrale, et de la retransmettre sur écran géant. Mais de toute façon, le festival de Los Angeles ne prendra pas en charge la retransmission. La Byrd Hoffman Foundation, qui soutient le travail de Bob Wilson envisage un « appel national » pour trouver un financement. – C. G.

MUSIQUE

PETER SERKIN A PARIS

Les bottes du génie

Le nom de Serkin pourrait être difficile à porter. Peter, quatrième fils de Rudolf, lui fait au contraire grand honneur et le Prix de l'académie Chijiana de Sienne, que lui ont décerné quelques critiques internationaux en 1983, il ne le doit qu'à son talent.

Encore mal connu à Paris, il s'est imposé salle Gaveau, devant un public clairsemé, dans trois sonates de Beethoven ordonnées en une belle progression : *Mi mineur opus 90, La majeur opus 101* et le titanesque *Hammerklavier, opus 106.*

A trente-six ans, mince et grand, le visage fin, où l'on retrouve le sourire malicieux du père, il a encore l'air d'un étudiant américain. Il joue l'*Opus 90* avec beaucoup de douceur et de simplicité, il cueille au bord du silence cette musique qui vient de si loin.

L'allegro de l'*Opus 101* reste très discret, comme pavé de pierres de méditation soulevées avec un soin inouï ; l'influence peut-être de la pensée orientale : Peter Serkin n'a-t-il pas formé un ensemble de musique de chambre dont le nom tibétain, Tashi, signifie bonne chance ? Pourtant, on s'impatiente un peu de le voir musarder en chemin et donner à Beethoven un caractère élégiaque ou pâmé.

Mais dans l'*Opus 106*, c'interprète chausse les bottes du génie. Si, dans un tempo bon pour se rompre le cou, le toucher semble encore un peu mince pour donner l'assise du formidable allegro, tout le reste de la sonate est d'une beauté resplendissante : les fontaines lumineuses du scherzo, l'immense plénitude de l'adagio qui ne cesse de s'approfondir, de découvrir de nouveaux rivages mystérieux, et la fugue, soutenue de bout en bout sans faiblir par une technique fabuleuse.

JACQUES LONCHAMPT.

« PLUS-MINUS », de Stockhausen, à Chaillot

Entre bonnes mains

A raison de six concerts par saison, l'Ensemble Musique vivante est au centre de l'activité musicale du Théâtre national de Chaillot. Les programmes, habilement composés, font une part égale aux créations, aux reprises et aux classiques du vingtième siècle. De là vient peut-être qu'ils attirent un public différent, où les ennuyés connaisseurs sont plus rares que les mélomanes de bonne volonté, curieux d'entendre ce qui se fait aujourd'hui.

Du *Concertino* pour quatuor à cordes que Stravinski transcrivit en 1952 pour douze instruments au *Songe de valse*, de Hubert Stuppner, le concert du 22 mars proposait un tour d'horizon assez large des diverses tendances de la jeune musique et de celle qui l'a précédée ; la direction de l'Ensemble, pour cette fois, avait été confiée à Paul Daniel, un jeune chef britannique dont les allures de grand collégien ne doivent pas faire illusion car il sait déjà obtenir ce qu'il veut et ses désirs sont légitimes.

Il y a peu à dire de *Dinah' and Nick's love song* pour deux cors anglais, clarinette et harpe, de Harrison Birtwistle (né en 1934), sauf que, en comparaison, les *Gymnopédies* de Satie, d'une esthétique assez proche, sont tumultueuses et d'une inextricable complexité... C'est une musique reposante, sinon émolliente, qui formait un heureux contraste après *Songe de valse*, de Stuppner, une partition bien rythmée — à trois temps — brillamment instrumentée, représentative du courant néostravinskien qui se développe actuellement et auquel appartenait déjà la *Trappenmusik* de John Rea, entendue la veille à l'Itinéraire (*le Monde* du 31 mars).

A Mirror of whitening light, poème symphonique (inavoué) de Peter Maxwell Davies, semble dès l'abord d'une tout autre envergure. L'inspiration généreuse de ce représentant éminent de l'école britannique lui permet d'échapper à un formalisme trop évident : grâce à une parfaite connaissance des ressources instrumentales, il tire un parti toujours original d'une écriture sans complexités inutiles. Cependant, le recours au trémolo des cordes pour soutenir l'attention après chaque sommet expressif apparaît peu à peu comme la faiblesse majeure de cette partition peut-être trop développée.

Si le *Concertino* de Stravinski ainsi réinstrumenté n'offre qu'un intérêt assez limité par rapport à l'original, la version de *Plus-Minus*, de Stockhausen, réalisée par Zygmunt Krauze, dialoguant au piano avec un enregistrement qu'il avait préalablement effectué sur d'autres instruments, constituait un événement d'autant plus précieux que cette œuvre rarement jouée, où une marge d'invention est laissée à l'interprète, ne saurait être mise impunément entre toutes les mains.

Que celles-ci, en l'occurrence, soient celles d'un compositeur (polonais) qui se distingue par le soin particulier qu'il apporte à la clarté formelle de ses œuvres, ne pouvait que servir incomparablement son interprétation : sans renier ses qualités distinctives, Zygmunt Krauze a su les mettre au service d'une partition aléatoire, dans le meilleur sens du mot, pour lui conférer cette évidence du propos qui a toujours été la préoccupation directrice de Stockhausen.

GÉRARD CONDÉ.

CINÉMA

A propos de « Vent de sable », de Lakhdar-Hamina

(Suite de la première page)

... Oui, une révolution, et c'est précisément ce bond en avant à la rencontre des temps modernes qui exaspère nos passéistes. Les forces du passé ont toute la pesanteur des siècles d'aliénation. Les forces de l'avenir sont encore fragiles.

Parmi les femmes qui manifestaient récemment, au centre d'Alger, on remarquait des militantes connues pour leur rôle dans la lutte de libération. Cela n'empêche pas nos misogynes d'associer systématiquement l'émancipation de la femme à un modèle européen, autrement dit à une force d'invasion étrangère.

Les ennemis du progrès ne manquent jamais de brandir le nationalisme et la religion. Les armes de la censure et de l'autocensure sont des plus redoutables pour une société qui avance dans l'ombre et la confusion sans parler de la misère.

Ce « vent de sable » qui ruine périodiquement la palmeraie, poussant les uns au crime, les autres à l'exil, n'est-ce pas la fatalité qu'on appelle *mektoub*, la double adversité d'une nature hostile et d'une société qui se détruit en sacrifiant les enfants pour avoir opprimé les femmes ?

Né en milieu rural, Lakhdar Hamina sait de quoi il s'agit. Il dit lui-même à la fin du film que sa mère a eu seize enfants. Ma grand-mère maternelle en a eu vingt-trois. J'ai raconté dans *le Polygone étoilé* le drame de la rupture avec ma mère arabisante. J'ajouterai ici que ma mère a appris à lire pour ainsi dire clandestinement, en écoutant de loin son père qui enseignait la langue à ses deux frères...

L'éternelle sacrifiée

Après l'indépendance, j'ai rencontré à Tlemcen une lycéenne d'une grande beauté. Douée d'une belle voix, d'une vive sensibilité, elle avait tout pour être actrice. Mais elle était déjà fiancée contre son gré. Pendant les répétitions, elle était follement heureuse. Après son unique représentation, qui fut un succès, elle était triste comme la mort, car le mariage était imminent. Adieu le lycée. Adieu le théâtre. Adieu l'amour, j'ai vu mourir l'étoile qui n'a brillé qu'une fois...

J'ai entendu les plaintes des ouvrières de la Sonelec, à Sidi-Bel-Abbès, agressées dans la rue par les fanatiques. Ils leur reprochent de travailler, dans un pays où beaucoup d'hommes sont encore chômeurs. Cela veut dire, bien sûr, que les femmes passent après, toujours après les hommes.

Eternelle sacrifiée, la femme dès sa naissance est accueillie sans joie. Quand les filles se succèdent, comme il advient dans *Vent de sable*, cette naissance devient une malédiction. Jusqu'à son mariage, c'est une bombe à retardement qui met en danger l'honneur patriarcal. Elle sera donc recluse et vivra une vie secrète dans le monde souterrain des femmes. On n'entend pas la voix des femmes. C'est à peine un murmure. Le plus souvent c'est le silence. Un silence orageux. Car ce silence engendre le don de la parole, dès que les femmes sont entre elles et qu'elles peuvent s'exprimer librement.

Seuls les petits garçons qui passent inaperçus avec leurs mères dans les bains maures peuvent parfois entendre la voix des femmes. Mais dès que le garçon va vers l'adolescence, il n'approche plus que le fantôme de la féminité. La présence de la femme n'est qu'une des formes de son absence. C'est pourquoi on l'idéalise, faute de la connaître. Seule l'enfance échappe au ghetto sexuel. Pas pour longtemps, hélas !

Il est bon que le cinéma traite d'une question qui agite aujourd'hui notre opinion publique. La force des images, indéniable dans ce film, relance le débat.

Certes, le cinéma exige de grands moyens. Mais ces moyens existent, et on parle à présent d'entreprises privées, afin de susciter l'émulation, pour ne pas dire la concurrence.

« *La possibilité qui est offerte au secteur privé d'exister dans l'audiovisuel nous donne l'occasion de solliciter du gouvernement des mesures obligeant le secteur privé à utiliser ses capitaux, au lieu de chercher à exploiter à son profit exclusif les moyens financiers et matériels du secteur d'Etat* », dit la dernière déclaration, datée de février, de l'Union des arts audiovisuels, organisation professionnelle des cinéastes algériens.

Cette organisation a déjà recueilli plusieurs milliers de signatures qui dénoncent la censure.

C'est la première fois qu'une telle démarche a lieu en Algérie. Somme toute, « ça va », dirait Maïakovski. Toutes les luttes se réveillent, en même temps, dans le monde entier. Nous vivons une époque à nulle autre pareille.

C'est la lutte finale incarnée par la femme, au pays de la *Kahina* (1).

KATEB YACINE.

(1) Reine berbère juive qui résista, dans les Aurès, à l'entrée des Arabes, en 711.

Une Odyssée maghrébine

Nous aurions dû le voir au Festival du réel à Beaubourg ou même à celui des films de femmes de Sceaux plutôt qu'à Cannes : *Vent de sable*, film algérien, serait apparu immédiatement pour ce qu'il est, une œuvre spectaculaire et en même temps grave, qui traite d'un problème essentiel dans n'importe quelle société, mais particulièrement urgent à l'heure de tous les intégrismes : celui du rôle de la femme, du traitement qui lui est réservé dans une société musulmane bien déterminée, l'Algérie. Le revoir parmi un public de jeunes immigrés algériens, l'autre jour, à Neuilly, c'était retrouver le cinéma dans sa dimension la plus immédiate, son aspect à la fois physique et moral, quand les images, ces images qui font tant peur à l'Islam, prennent l'apparence de la vie.

Lakhdar-Hamina, l'auteur de *Vent de sable*, est actuellement directeur du principal organisme de production cinématographique algérien, l'ONCIC (l'Office national pour le cinéma et l'industrie cinématographique). Agé de cinquante-quatre ans, il a pris parti très jeune pour la révolution algérienne, lutté les armes à la main et tourné dans la clandestinité. Il aime visiblement le cinéma, il a dû adorer les westerns — comme Jean Rouch, il y voit une forme idéalement adaptée à la mentalité et aux horizons africains. *Vent de sable*, après *Chronique des années de braise*, qui lui valut une palme d'or assez sensationnelle au Festival de Cannes en 1974, est une œuvre simple, directe, d'une grande efficacité.

Etroitement associé à la prise de vues, utilisant le cinémascope avec une rare maestria, balayant comme un fou cet espace de sable et de brûlure, Lakhdar-Hamina inscrit dans le désert une tragédie à l'antique, où jalousie, religion, l'ordre supposé des dieux, aboutissent au renvoi de la femme-serpent, objet de tout le mal dans le monde (rôle admirablement tenu par l'actrice marocaine Leïla Shenna).

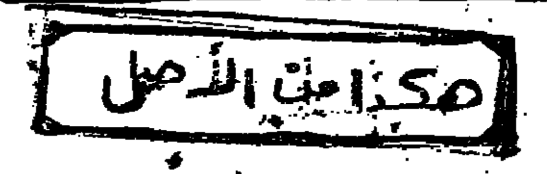
Pour la sortie à Paris, puis, si Dieu prête vie au film, dans sa patrie, le cinéaste a ajouté un prologue, situé dans l'Algérie moderne, à la faculté d'Alger, qui enchaîne très vite sur le récit proprement dit. « *Il s'agit d'une histoire vraie*, explique Leïla Shenna, *qui s'est déroulée il y a quarante ans. Les deux familles sont en vie. La femme, dans nos pays, est une idée. Elle l'est encore en France. Elle l'est dans le monde entier.* » « *Mon film ne passera pas comme ça en Algérie*, s'inquiète le réalisateur, *on le matraquera* » ; et il ajoute le geste à la voix. Il redoute un destin pire dans d'autres pays musulmans.

Un spectateur déplore le mauvais exemple, ou plutôt la mauvaise image donnée de son pays à l'étranger : il faut se taire. « *De toute façon, ça ne s'adresse pas à la population maghrébine en France !* », insiste un tiers. « *Non*, réplique Lakhdar-Hamina, *les Algériens qui vivent ici doivent savoir ce qui s'est passé chez eux. Le problème de l'évolution de l'homme passe par l'évolution de la femme.* » Le débat s'enflamme, un peu comme à la cinémathèque d'Alger un soir d'orage. Il est très franc, très impulsif, et les voix féminines bien plus nombreuses à s'élever que là-bas. Une très jeune femme se lève, se laisse emporter par l'émotion, s'excuse, puis, explique calmement : « *Toute l'oppression qui est derrière, vous l'avez montrée. Il y a continuité dans l'oppression des femmes, et nécessité pour elles de s'organiser, de poser les problèmes entre elles.* »

Lakhdar-Hamina parle des lieux où il a grandi, de ce qu'il a vu enfant. Comédien, mythomane, accompagné d'une légende particulière aussi bien chez lui que dans le monde du cinéma en général, il lui arrive tout d'un coup d'être inspiré, comme dans cette scène somptueuse de l'accouchement de la seconde héroïne du film, debout, agrippée à une corde, et battue un peu plus tard par son mari quand il s'aperçoit qu'elle vient de lui donner une nouvelle fille. « *Je ne serai plus directeur de l'ONCIC dans un mois* », affirme Lakhdar-Hamina. Mais il ne quittera jamais l'Algérie. « *Je ne laisserai jamais le pays à ces cancres-là* », à ceux qui voudraient museler le cinéma algérien.

LOUIS MARCORELLES.

★ Sortie le 4 avril.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LEAR de Bond (en anglais) - Bastille (357-42-14), 21 h.

J'AI DEUX MOTS A VOUS DIRE - Michodière (742-95-22), 21 h.

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (en anglais) - Théâtre des Champs-Élysées (723-47-77), 20 h 30.

LES AVENTURES DE LA VILLÉGIATURE - Comédie Italienne (321-22-22), 20 h 30.

SECRETS - Palais des glaces (607-49-93), 20 h 30.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Est-il bon, est-il méchant ?

CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre, 20 h 30 : le Héron. – Théâtre Gémier, 20 h 30 : Faut-il choisir ? Faut-il rêver ?

ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : Ionesco par le TNP.

PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Sarcasme.

TEP (364-80-80), 20 h 30 : la Double Inconstance.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30 : Momix Dance Theatre ; 20 h 45 : Arden de Faversham.

CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), 21 h : les Perses.

Les autres salles

A DÉJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Tchouk Tchouk Nougâh.

ANTOINE - S. BERRIAU (208-77-71), 18 h 30 : Hamlet ; 20 h 45 : Nos premiers adieux.

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : Monsieur Vernet-le Pain du ménage.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : les Bonnes.

ATELIER (606-49-24), 21 h, dim. 15 h : le Bonheur à Romorantin.

BASTILLE (357-42-14), 19 h 30 : Celle qui ment.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.

CARTOUCHERIE, Tempête (328-36-36), 21 h : le Retour d'Iphigénie.

CENTRE MANDAPA (359-01-60), 20 h 30 : l'Epopée de Gilgamesh.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : les Marchands de gloire.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Gide 84 ; 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi ; 22 h 30 : le Dernier Film.

ÉDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 et 22 h 30 : Extravagances (Cie Ph. Genty, Th. Manarf).

ESPACE MARAIS (584-09-31), 22 h 30 : Un milieu sous la mère.

ESSAION (278-46-42), I. 20 h 30 : Oreste ne viendra plus ; II. 20 h 30 : Chant dans la nuit.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's Afraid of Virginia Woolf ?

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : les Cerises rouges.

LA BRUYERE (874-76-99), 21 h : Tchoufa.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Tête de faune : 20 h 15 : l'Ambassade ; II. 18 h 30 : la Dentelle du cygne ; 20 h 15 : Six heures au plus tard : 22 h 30 : la Panthère bleue. – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : le Drap de sable.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Chants mêlés ; 22 h : le Shaga.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 30 : le Rhinocéros.

MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.

MATHURINS (265-90-00), 21 h : la Femme assise.

MAUBEL (255-45-55), 20 h 30 : Suddenly Last Summer.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MOGADOR (285-45-30), relâche. Reprise le 10 avril.

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Tchin tchin. – Petite salle, 21 h : le Journal d'une femme de chambre.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (241-31-53), 20 h 30 : On a tous les jours cent ans.

PLAISANCE (320-00-06), 20 h 45 : la Pierre de la Folie.

POCHE (548-92-97), 20 h : Molly Bloom ; 21 h : l'Élève de Brecht.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) 21 h : K 2.

RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Noix de coco.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.

SALLE VALHUBERT (584-30-60), 20 h : Est-il bon, est-il méchant ?

STUDIO FORTUNE (13e) le 30 à 21 h : la Petite Bouffe.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : le Horla. – II. 20 h 30 : l'Ecume des jours. – III. 20 h 30 : Huis clos.

TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : A la rencontre de Marcel Proust.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : Y'en a marr... ez vous.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 21 h : Fils de butte, ou les Seigneurs de Montmartre.

THÉATRE DE PARIS, Grande salle (280-09-30), 20 h : Roi Lear de Shakespeare ; Petite salle 20 h 30 : Rayon femmes fortes.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) Petite salle, 20 h 30 : Pense à l'Afrique.

Mardi 3 avril

THÉATRE DU TEMPS (355-10-82), 21 h : Médée.

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : les Elles et les Eux ; 22 h : Une noce. Une demande en mariage.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 15 ; Acteur... est acteur... est acteur ; 22 h : A/BU.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 45 : Le boa voit rouge ; 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Odd numbers sur un air de jazz.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : Pas de citrouille pour Cendrillon ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Chant d'épandage.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II : 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h : Stances à Sophie.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 18 h : Britannicus ; 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

RESTO-SHOW (508-00-81), 20 h 30 : Soirée « privée ».

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : D. Dimey : Moi, j'aime pas les papas ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette ; 22 h 30 : Acide.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 20 h 15 : M. Boujenah ; 22 h : Plus la peine de frimer.

LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : le Céleri jaune.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 22 h 30 : les Soliloques du pauvre.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

La danse

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 20 h 30 : Ballet du vingtième siècle M. Béjart.

Comédies musicales

THÉATRE DE L'UNION (770-90-94), 21 h (vers. française) : The Rocky Horror Show.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : J. Lapointe.

ESPACE MARAIS (584-09-31), 20 h 30 : G. Cuvier.

FONTAINE (874-82-34), 20 h 30 : P. Desproges.

LUCERNAIRE (544-57-34), à 19 h 45 : Marguerite.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : Linda de Souza.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Holiday on Ice.

TRISTAN BERNARD (522-08-40), 18 h : le Mariage forcé ; 20 h 45 : Marotissimo.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 20 h : E. Martinez ; 22 h : Josefina ; 24 h : D. Farias, R. Barbera.

Les concerts

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Chorale E. Brasseur, Orchestre français d'oratorio, dir. J. Perisson (Beethoven, Haendel).

C.C. Canadien, 20 h 30 : R. Bellemare, J. Cohen.

Eglise Saint-Médard, 20 h 30 : G. Fumet et J. Galard (Bach, Leclair, Telemann).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : P. Sellin, B. Vasseur.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : S. Jurad.

CITHEA (357-99-26), 20 h : RTH.

ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : Catherine, Escoude, Lockwood.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), Clément, Céleste, Worthy.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : S. Rivers.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : Orphéon Celesta.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : J.-Ph. Bordier, Ph. Duchemin, J.-Ph. Viret, Ph. Chaignon.

SAVOY (277-86-88), 21 h : L. Van Winsberghe, R. Holland.

SLOW CLUB (233-84-30) 21 h 30 : G. Collier's London all Stars.

SUNSET (261-46-60), 23 h : K. Chahine, D. Makaga, Ph. Mimran, I. Badarou, F. Sicard.

En région parisienne

ÉPINAY, MJC (822-41-40), 20 h 30 : Architruc.

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), 20 h : Terre étrangère.

SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59), I : 20 h 30 : la Dédicace ; II : 20 h 30 : Mechtild Grossmann.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, la Table aux crevés, de H. Verneuil ; 19 h, Histoire du cinéma japonais : les Contes de la lune vague après la pluie, de K. Mizoguchi ; 21 h, l'Animathèque présente : Marcel ta mère t'appelle ; la Demoiselle et le Violoncelliste ; l'Arche de Noé ; la Tartelette ; Une bombe par hasard ; la Tête ; Un, deux, trois, de J. Colombat ; J.-F. Laguionie ; B. Borget, I. Shaker.

BEAUBOURG (278-35-57)

19 h, Vent de sable, de M. Lakhdar-Hamina.

Les exclusivités

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert 14e (321-41-01).

A NOS AMOURS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'ASCENSEUR (Holl., v.f.) (*) : Rex 2e (236-83-93) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

BAD BOYS (A., v.o.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE BAL (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LE BON PLAISIR (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82) ; Ranelagh, 16e (288-64-44) ; Studio de l'Etoile, 17e (320-42-05).

CARMEN (Franco-It.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-81-52) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-Yougoslave) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Gambetta 20e (636-10-96).

COMME SI C'ETAIT HIER (Belge) : Le Marais, 4e (278-47-86).

LES COMPÈRES (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81). – V.f. : Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

LE CRIME DE CUENCA (**) (Esp., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; St Séverin, 5e (354-50-91).

DEAD ZONE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoche, 6e (633-10-82).

DON CAMILLO (It., vf) : Rex, 2e (236-83-93).

L'EDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

EMMANUELLE IV (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

L'ENFANT INVISIBLE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'ENFER DE LA VIOLENCE (A., v.o.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; George V, 8e (562-41-46) ; Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

FEMMES DE PERSONNE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis St Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

FRERES DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

LE GARDE DU CORPS (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

GORKY PARK (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

HOT DOG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : UGC Boulevards, 9e (246-66-44).

LE JOUR D'APRES (A., v.f.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

LAISSE BETON (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Logos, 5e (254-42-34) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE LEOPARD (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LETTRES D'AMOUR PERDUES (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).

LOCAL HERO (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e

LES FILMS NOUVEAUX

FEMALE TROUBLE (**), film américain de John Waters (v.o.) : Septième Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Action Christine, 6e (325-47-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES MALHEURS DE HEIDI, film américain de Robert Taylor (v.f.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85).

LES MORFALOUS, film français de Henri Verneuil : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

SANS TÉMOINS, film soviétique de Nikita Mikhalkov (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Studio de l'Étoile, 17e (380-42-05).

TIMERIDER, LE CAVALIER DU TEMPS PERDU, film américain de William Dear (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

V'LA LES SCHTROUMPFS, film américain de Peyo et des studios Hanna Barbera (v.f.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-42-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86)) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Grand Pavois, 15e (545-48-85) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Les 3 Secrétan, 19e (241-77-99).

SPECTACLES

(359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LOUISIANE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE LEZARD NOIR (Jap., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

MEGAVIXENS (A.) (**), V.F./Cinévog St-Lazare, 9e (874-77-44).

MAUVAISE CONDUITE (Fr.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PLANETE DES FEMMES (Fr.), Le Marais, 4e (278-47-86).

POLAR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

REBELOTE (Fr., Version Concert) : Marais, 4e (278-47-86) ; (Version Film sonore) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.o., v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11).

RISKY BUSINESS (A.) : v.o/Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 6e (359-92-82) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f./Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LE ROI DES SINGES (Ch., v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

RUSTY JAMES (A.) : v.o./Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; v.f./Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06), Parnassiens, 14e (329-83-11).

SCARFACE (A.) (*) : v.o./Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; v.f./Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-14-27).

SECOND CHANCE (A.) v.o/UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f./UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

LE SECRET DES SELENITES (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

SOB (A.) v.o./UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

LE SPECTRE DE LA DANSE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

STAR 80 (A.) v.o./Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Colisée, 8e (359-29-46).

STAR WAR LA SAGA (A.) (v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre attaque ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE TEMPS SUSPENDU (Hongrois) : v.o./Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

TO BE OR NOT TO BE (A.) : v.o./George V, 8e (562-41-46).

TOOTSIE (A.) : v.f./Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) : version Delavault, St-Ambroise, 11e (700-89-16).

TRAHISONS CONJUGALES (Ang.) v.o./Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

TRICHEURS (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA ULTIMA CENA (Cub.) v.o./Hsp Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (329-29-46) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A.) v.o./George V, 8e (562-41-46).

LA VILLE BRULÉE (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA VILLE DES PIRATES (Franco-portugais) : v.f./Olympic, 14e (545-35-35).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (278-34-15) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

WEND KUUNI (Haute-Volta) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

COMMUNICATION

Une demande pour l'autorisation de la publicité sur les radios libres

L'Association des agences-conseils en publicité (AACP) demande aux pouvoirs publics de lever l'interdiction pour les radios locales privées de diffuser des messages de nature publicitaire.

Cette association, qui regroupe cent cinquante sociétés représentant 75 % du revenu des agences françaises, publie, en effet, un communiqué intitulé « *Changez la loi* » qui, reprenant la position déjà prise à titre individuel par ses responsables ou l'un ou l'autre des patrons d'agence, constate que « *les radios locales privées ont, de plus en plus nombreuses, recours à des recettes issues, de façon directe ou indirecte, d'actions publicitaires* ».

Une situation malsaine, estime l'AACP, à la fois pour les radios elles-mêmes, et pour les annonceurs et les agences : « *Il est difficile d'être sollicités par des médias qui répondent clairement à de nouveaux besoins de communication et de ne pas saisir cette chance. Mais c'est aussi se rendre complice d'un détournement de la loi.* » L'association ajoute : « *Il est malheureusement de plus en plus évident que, dans ce maquis, commencent à s'organiser divers regroupements, réseaux ou positions dominantes qui agissent aujourd'hui dans l'ombre, mais qui demain apparaîtront au grand jour comme les véritables bénéficiaires d'une période trouble qui leur aura finalement permis de mettre la main sur une partie importante de ces nouveaux médias.* » Elle propose donc qu'une phase de concertation réunissant les annonceurs, les agences de publicité et les réprésentants des radios locales précède la proposition par le gouvernement d'un nouveau texte de loi qui « *établisse quelques principes simples concernant l'organisation d'une concurrence claire et loyale sur ce nouveau marché* ».

VU

L'ordinateur et les giboulées

Pas de chance ! Le beau temps n'était pas de la partie lundi soir, sur TF 1, quand Denis Vincenti présenta son bulletin météo en fin de journal avec — pour la première fois — un nouveau matériel informatique. Le même qu'aux Etats-Unis : le seul exemplaire disponible en Europe à ce qu'il paraît. Grâce à cet appareil, le présentateur s'efface enfin derrière la carte. Son bras ne cache plus l'Auvergne pour coller un nuage sur les Ardennes, le pan de sa veste ne masque plus la Corse quand il s'agit de placer un soleil sur Toulouse...

Un crayon électronique trace de lui-même, sur la photo-satellite, le contour des anticyclones et des dépressions. Celle d'hier, filait en jaune vers l'est mais une autre en mauve devrait bientôt lui succéder. La machine, toujours elle, déplace et anime les symboles. Les petits traits scintillants que dardent les nuages ne sont pas des hallebardes ; on a compris, bonjour les giboulées ! Moins poétique une grosse flèche bleue au-dessus de la vallée du Rhône représente le mistral. A en juger pas ses clignotements insistants, ça va souffler fort, là-bas, au-dessus de Tarascon et les chapeaux de Tartarin voleront haut. Caprices du temps toujours. Au fond rien n'est changé.

ERIC ROHDE.

TROIS NOUVELLES PUBLICATIONS

● *Pour les Français d'outre-Atlantique : « Ici New-York ».* — Journaliste au *Point*, Jean-Sébastien Stehli a conçu le projet d'*Ici New-York*, mensuel en français rédigé par une rédaction entièrement basée à New-York (prix : 18 F). Tiré à 50 000 exemplaires, *Ici New-York* se propose de faire découvrir la grande cité américaine « *à ceux qui y passent comme à ceux qui y vivent, en dehors des sentiers battus et des clichés, avec un autre regard, celui de l'outsider* ».

Ici New-York s'articule autour de trois parties : reportages-magazine, guide-service, affaires-business. S'y ajoutent les rubriques sur l'art, le théâtre, le cinéma, la mode, l'architecture, la musique, le sport, etc.

En outre, certaines de ses pages observent la vie économique américaine.

★ *Ici New-York*, 36, avenue Matignon, 75008 Paris (tél. 562-08-88).

● *Un nouveau mensuel masculin : « Profils ».* — Lancé par une équipe rédactionnelle menée par M. Jean Le Bitoux, en rupture de ban avec le magazine *Gai Pied*, un mensuel masculin nommé *Profils*, daté avril, fait paraître son premier numéro (prix : 20 F). Au sommaire du numéro un : « Olievenstein : le baratin socialiste » et « Elles draguent, moi non plus ». *Profils* offre aussi un supplément détachable de 48 pages d'informations pratiques et culturelles. Tirage : 75 000 exemplaires.

★ *Profils*, 31, rue de la Mouzaïa, 75019 Paris (tél. 607-78-46).

● *Le premier magazine affiche. — Grandeur Nature*, un magazine à géométrie variable, qui se transforme en affiche au fur et à mesure que le lecteur le déplie, est sorti samedi dans les kiosques. Axé sur le monde du spectacle et du sport, le journal s'intéresse avant tout aux vedettes préférées du public, le numéro un étant entièrement consacré au chanteur Michael Jackson. Aux futurs abonnés, le directeur de la publication et de la rédaction, Eric Boulot, propose d'envoyer les autres numéros non pliés, mais adressés sous rouleaux.

Nouvelles brèves

● *Presse et police.* — L'Association des journalistes d'information sur la police (AJIP), qui groupe la plupart des journalistes spécialisés dans les questions policières, a organisé, lundi 2 avril, une diffusion de tracts à l'entrée du 36, quai des Orfèvres, siège de la police judiciaire parisienne.

L'AJIP entendait ainsi protester contre les récentes décisions du préfet de police de Paris sanctionnant la presse, jugée responsable de « fuites ». S'adressant dans ce tract aux policiers, l'AJIP estime que vouloir « *faire taire les journalistes, (...) c'est abandonner les espoirs de transparence que vous réclamez depuis toujours pour votre administration* ».

● *Des images du « Printemps de Bourges » pour les futurs réseaux câblés.* — La première production spécifique réalisée en France pour les réseaux câblés va être tournée par les sociétés vidéo « Antigone » et « Maison de l'image » lors du « Printemps de Bourges » qui a lieu jusqu'au 8 avril. Ce programme de trente-cinq heures constitue la première commande de la Mission-Câble qui participe au financement, aux côtés de FR3-Lille et du Fonds de soutien à l'industrie des programmes, dépendant du ministère de la culture, pour un budget global de 4,3 millions de francs. Parmi les deux cent cinquante artistes présents pour ce huitième festival, les téléspectateurs des futurs réseaux câblés pourront notamment voir William Sheller, Valérie Lagrange, Elizabeth Wiener, *Zéro de Conduite, etc.*

● La Croix : *huit millions de francs de déficit.* — Le quotidien *la Croix*, a publié jeudi 29 mars, son bilan d'exploitation pour 1983. Il accuse un déficit de huit millions de francs, légèrement supérieur à celui des deux derniers exercices. L'ensemble des dépenses du journal accuse une hausse de 19,4 %, l'impression et le papier ayant augmenté de 25,6 %. Les recettes progressent de 19,4 % notamment grâce « *aux abonnements de soutien et à l'amélioration de la diffusion payante* » (+ 1,5 %).

Mardi 3 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Les mardis de l'information : Sport, aujourd'hui, l'important c'est la télé.
Magazine de la rédaction de TF 1 animé par Alain Denvers.
Pas de sport sans argent, ni d'argent sans publicité : pour réussir la course à l'exploit, les sportifs doivent partir à la chasse au sponsor, et leurs prestations sportives doivent passer par les canaux des médias. La télévision est le principal support de cette publicité sauvage. Des Six Jours de Bercy au Tour de France cycliste, en passant par les épreuves d'ULM, Robert Buchard et Yves Jamin mènent l'enquête.

21 h 30 Théâtre : Mère Courage et ses enfants.
De Bertolt Brecht, adaptation E. Guillevic, mise en scène J. Gillibert, réal. M. Rabinovsky (avec la participation du ministère de la culture). Avec S. Herbert, J. Boulva.
L'une des plus grandes pièces du dramaturge allemand, écrite entre 1938 et 1939. Grandeur et misère de la cantinière Mère Courage traînant son légendaire chariot à travers la guerre. Des enfants, des soldats, un univers médiéval. Réflexions politiques, émotions...

23 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 40 Les dossiers de l'écran : Une chance sur mille.
Téléfilm de C. Dubreuil. Avec D. Chalem, P. Bouchitey...
La cohabitation dans une HLM de la banlieue parisienne, vécue par huit adolescents et leurs éducateurs. Ce téléfilm sert d'illustration au débat qui suivra sur la délinquance. 70 000 jeunes passent chaque année devant la justice, 30 000 relèvent de l'éducation surveillée.

22 h 25 M. Robert Badinter en direct.
Le garde des sceaux répond aux questions des téléspectateurs.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 La dernière séance.
Emission d'Eddy Mitchell et de Gérard Jourd'hui : Actualités Gaumont (1956) ; dessin animé de Chuck Jones ; 22 h 10, Tex Avery, réclames de l'époque, attractions (Jack Bur).

20 h 50 1er film : Coup de fouet en retour.
Film américain de J. Sturges (1955). Avec R. Widmark, D. Reed, J. McIntire, W. Campbell, B. Mac Lane, H. Morgan.
Cinq Blancs ont été massacrés par des Apaches. Une femme recherche son mari, un homme son père, parmi les victimes non identifiées. Mais le groupe transportait une fortune qui attire des aventuriers. Scénario de western traditionnel. John Sturges montre son savoir-faire dans les scènes d'action et de violence. Forte présence de Richard Widmark.

22 h 30 Journal.

22 h 50 2e film : Des monstres attaquent la ville.
Film américain de G. Douglas (1953). Avec J. Whitmore, E. Gwenn, J. Weldon, (v.o. sous-titrée. N.).
Des fourmis ont atteint une taille gigantesque à la suite d'un essai atomique dans le désert du Nouveau-Mexique. Deux d'entre elles échappent à la destruction du nid et viennent semer la terreur à Los Angeles. Union du fantastique et de la science-fiction pour un avertissement contre le danger nucléaire. Film typique d'un certain état d'esprit des années 50, avec d'impressionnants effets spéciaux.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Cycle cinéma italien : la Femme du dimanche, film de Luigi Comencini.
18 h 50 Court métrage.
18 h 55 Atout pic.
19 h Informations.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Le trésor des Hollandais.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

20 h Dialogues : Va-t-on vers une société sans mariage ? Avec E. Sullerot et J. Carbonnier.
21 h 15 Musique de la mémoire, mémoire de la musique : Luciano Berio (œuvres de Mahler, Debussy, Berlioz, Beethoven).
22 h 30 Nuits magnétiques : Bruits du monde.

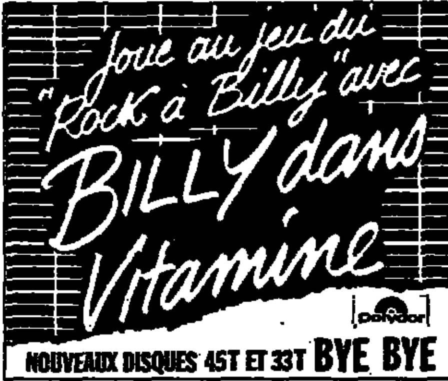
FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné en l'église Saint-Merri à Paris le 26 septembre 1983) : *Riff 62*, de W. Kilar ; *Refrain*, d'H.-N. Gorecki ; *Polymorphia*, de K. Penderecki ; *Symphonie n° 3*, de K. Szymanowski, par les Chœurs et l'Orchestre symphonique de la radio-télévision de Cracovie, sous la direction d'A. Wit, sol. W. Ochman, ténor.
22 h 30 Programme musical.
23 h Les soirées de France-Musique : Jazz-Club.

Mercredi 4 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 TF 1 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.



13 h 35 Vitamine.
Dessins animés, jeux, vidéos, sport...
16 h 5 Temps X.
17 h 5 Un métier pour demain.
17 h 20 Les infos.
17 h 25 Le village dans les nuages.
17 h 45 Série : Holmes et Yoyo.
18 h 15 Presse citron.
Magazine des adolescents.
18 h 25 Jack Spot.
18 h 50 Jour J.
19 h 10 Extraits de la conférence de presse du président de la République.
19 h 40 Les petits drôles.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du loto.
20 h 35 Série : Dallas.
Bobby tente de persuader Hicks de modifier les intentions de J.R., qui, de son côté, nie toute ambition politique. Sans la méchanceté de J.R. « Dallas » s'arrêterait.
21 h 25 Saga.
Magazine scientifique de M. Tréguer.
Au sommaire : La « glossolalie », étrange phénomène qui amène des individus à s'exprimer dans des langues étrangères : L'homéopathie, sa démarche, une thérapeutique qui s'impose progressivement auprès du public ; le petit journal de Paul Caro.
22 h 20 Les grandes expositions : « Saint Sébastien ».
Emission de J. Plessis.
Autour de la figure de saint Sébastien : ses différentes formes picturales exposées au Musée des arts et traditions populaires.
22 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 Antiope.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : La vie des autres.
13 h 50 Les carnets de l'aventure.
« Aventure de la rivière Franklin », de J. Connor.
14 h 25 Dessins animés.
15 h Conférence de presse du président de la République en direct du Pavillon Gabriel.
17 h Les Schtroumpfs.
17 h 30 Micro Kid.
18 h Platine 45.
Avec Axel Bauer, Kool and the Gang ; Johnny Hallyday, Re-Flex, Rockwell.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : l'Amour sage.
De Youri. Avec A. Prevost, X. Saint-Macary.
Une femme, épouse et mère, fatiguée d'un bonheur figé en habitude, aspire à retrouver l'indépendance de ses jeunes années par l'exercice du travail. Au contact d'une autre réalité, elle réapprend à vivre, à aimer...
22 h 10 Magazine : Cinéma, cinémas.
De A. Andreu, M. Boujut et C. Ventura.
Au sommaire : Meta Cartemper, scripte d'H. Hawks ; interview d'Elisha Cook Junior, de Robert Altman ; Jacques Doillon en tournage ; un document : la soirée de gala (1955) de la sortie du film A star is born, *de G. Cukor...*
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 05 Les jeux.
20 h 35 Cadence 3.
Emission de Guy Lux et Léa Milcic.
Avec Chantal Goya, l'amuseuse numéro un des enfants.
22 h Journal.
22 h 20 Les bandes rouges.
Ce film, produit par FR 3 Alsace, tente de décrire le travail accompli par les douaniers. Avec la participation du directeur régional des douanes à Strasbourg, M. G. Leclerc.
23 h 15 Prélude à la nuit.

FR 3 - PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h 6 L'histoire de France en BD.
17 h 10 Dessin animé : Belle et Sébastien.
17 h 40 Huckleberry Finn et Tom Sawyer.
18 h 5 La porteuse de pain.
18 h 30 Vie régionale : Les Joliot-Curie et la radioactivité artificielle.
18 h 55 Atout Pic.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Le trésor des Hollandais.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama.
14 h Sons.
14 h 5 Un livre, des voix : *Un jour après la vie et les Fêtes cruelles*, d'Alain Bosquet.
14 h 47 L'école des parents et des éducateurs : votre enfant est doué et vous ne le saviez pas.
15 h 2 Les après-midi de France-Culture : têtes chercheuses à Sars-Poteries ; à 15 h 35, La radioactivité artificielle ; à 16 h 10, Micro-hebdo ; à 16 h 20, Sciences ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30 Bonnes nouvelles, grands comédiens : *Le 5e étage*, de Jean Guiloineau, lu par Marcel Bozzuffi.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Perspectives scientifiques : la richesse animale (la vie familiale des poissons).
20 h L'Orchestre national de France, cinquante ans de création : œuvres de Skalkottas, Zimmerman, Halffter...
22 h 30 Nuits magnétiques : mi-temps (le sport).

FRANCE-MUSIQUE

12 h 5 Concert : Des grands interprètes aux jeunes talents, œuvres de Mozart, Verdi, Rossini, par J. Berbié, mezzo ; R. Massis, baryton ; D. Selig, piano.
13 h 32 Les chants de la terre.
14 h 2 Jeunes solistes : œuvres de Brahms, Loriaux, Reger, Weiner, par l'ensemble Arpeggione.
15 h Microcosmos : Elle était une fois Blanche-Nouilles ; 15 h 25 : Un sonal dans la sono ; 15 h 30 : Microdigital ; 15 h 50 : Sonoscopie ; 15 h 55 : Maraboudeficel ; 16 h 25 : Court-circuit.
17 h Histoire de la musique.
18 h 5 L'imprévu.
19 h Le temps du jazz : Où jouent-ils ? ; Intermède ; Feuilleton.
20 h Concert (en direct de Berlin) : *Concerto pour piano n° 5 en mi bémol majeur* de Beethoven, *Harold en Italie*, symphonie pour orchestre et alto principal, de Berlioz, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, sous la direction de L. Maazel ; sol. C. Arrau, piano, et W. Christ, alto.
22 h Cycle acousmatique : François Bayle.
23 h Les soirées de France-Musique : Chabrier et ses amis.

INFORMATIONS « SERVICES »

VIE ASSOCIATIVE

Pour un statut des animateurs

Assurer la promotion de la vie associative en normalisant les relations des associations avec leurs partenaires (Etat, collectivités territoriales) en application de la décentralisation et en favorisant l'engagement volontaire grâce à des ressources financières nouvelles et à un *« statut de l'élu associatif »*. Telles sont quelques-unes des idées-forces contenues dans les avis récemment adoptés par le Conseil national de la vie associative (CNVA) (1).

Abandonnant les ambitieux desseins de M. André Henry, lorsqu'il était ministre du temps libre, le CNVA vient de formuler une série d'avis limités qui s'appuient sur la loi de 1901, réaffirmée comme *« le cadre positif de référence »*.

Ils s'articulent autour de quatre orientations : la participation directe des associations aux politiques de développement économique, social et culturel (par le renforcement de leur représentation au sein d'instances officielles comme le Conseil économique et social) ; l'aide au volontariat et l'adaptation du monde associatif au cadre nouveau de la décentralisation. Sur ce dernier point, le CNVA souhaite parvenir, dès la session parlementaire de l'automne prochain, au vote d'une *« loi d'orientation »*.

Le problème est de taille puisqu'il concerne l'indépendance et parfois la survie des associations qui, financées de plus en plus directement par les collectivités territoriales, sont tributaires des choix politiques locaux. La formule des *« contrats pluriannuels d'utilité sociale »* proposée par le CNVA pourrait constituer l'une des réponses possibles. Ces conventions seraient conclues entre l'Etat ou les collectivités territoriales et les associations menant des *« activités d'intérêt général »*. Elles assureraient aux associations concernées des ressources de fonctionnement prioritaires en échange d'un contrôle sur leurs finances.

Le président du CNVA pense, en effet, que l'Etat, qui verse aux collectivités locales des crédits destinés aux associations, doit pouvoir manifester ses exigences sur leur utilisation.

La CNVA s'inquiète, en revanche, de la situation instable des associations soumises aux aléas des politiques municipales et demande à l'Etat d'augmenter sa contribution *«pour sauver ou consolider les trop nombreux postes aujourd'hui menacés »*.

Le CNVA propose, d'autre part, de doter les animateurs d'un véritable *«statut de l'élu associatif»*. Progressivement, l'exercice de leur mandat pourrait être facilité par des autorisations d'absence et l'aménagement de leur temps de travail. Leur formation serait rendue possible par l'octroi de congés de courte durée notamment.

Ce statut ne concernerait que les responsables à l'échelon départemental, régional et national des associations déclarées d'utilité publique ou justifiant d'un agrément. Le financement de ces actions serait la fonction essentielle du *«Fonds de développement solidaire de la vie associative»* dont le CNVA demande la création. Cet organisme autonome à gestion paritaire pourrait être alimenté notamment par un prélèvement de 0,3 à 0,5 % sur les enjeux du PMU, par des crédits ministériels et par des dons de particuliers. Il pourrait aussi garantir les investissements des associations.

Les propositions du CNVA vont être transmises au premier ministre *afin qu'elles puissent être prises en compte dans la loi de finances 1985»*. Le projet de loi sur la vie associative et l'institution d'un *«statut reconnu»* de l'élu social figuraient, rappelons-le, parmi les *«cent dix propositions pour la France»* du candidat François Mitterrand.

Ph. Be.

★ Un membre du CNVA sera l'invité de Radio 1901 – Cité 96 (92.80 FM) ce mardi à 19 h 30.

(1) Placé auprès du premier ministre et installé par lui, le 4 juillet 1983, le CNVA réunit cinquante-neuf représentants d'associations, dont quarante-neuf désignés par dix-huit ministères et dix *«personnes qualifiées»* nommées par le premier ministre. Le conseil est présidé par M. Georges Davezac, secrétaire général de la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente.

AUDIOVISUEL

REPORTAGE SONORE. – Le Centre régional Poitou-Charentes Temps libre, jeunesse et sports propose un cycle de deux stages de formation dans le domaine de la photographie et de l'enregistrement sonore. Ce cycle s'adresse aux animateurs d'associations et à toute personne voulant acquérir une qualification fondée sur la pratique. Le premier stage comporte deux périodes non dissociables : du 25 avril au 5 mai et du 8 au 26 juin.

★ **Inscriptions avant le 15 avril au Centre régional Poitou-Charentes, château de Boivre, Vouneuil-sous-Biard, 86000 Poitiers, tél. : (49) 53-31-24.**

DE GUTENBERG A MAC LUHAN

PRENEZ LE MICRO. – Le Centre de formation et de documentation radiophonique (CFDR) organise des stages de formation à la technique et à la communication radiophoniques destinés en particulier aux membres de la vie associative.

Ces stages comportent six parties : expression orale et animation, techniques de l'interview, du reportage, de montage, de régie et bulletin d'information.

★ **CFDR, 5, boulevard Voltaire, 75011 Paris, tél. : (1) 245.22.11.**

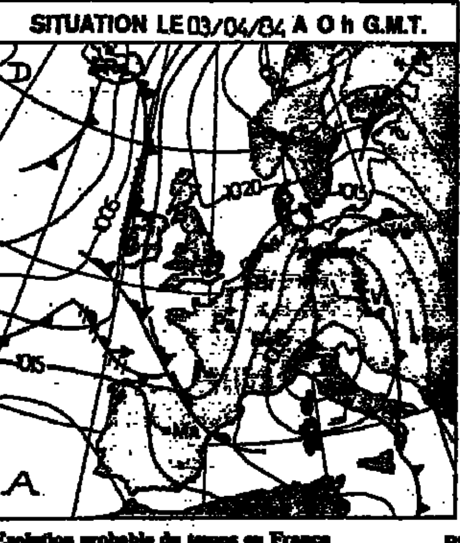
SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE

BONIFICATION DES TAUX DE PRÊTS. – De nombreuses associations, petites ou nouvelles, connaissent des difficultés de trésorerie. Pour les soutenir, la Fondation de France met en œuvre un système de bonification des taux de prêts qui leur seraient consentis par les banques – pour une durée de quatre ans maximum – en prenant à sa charge tout ou partie de l'intérêt. La Fondation de France a aussi constitué un fonds de garantie de 2 millions de francs, qui lui permet de se porter garante d'un certain nombre de prêts.

★ **Fondation de France, 40, avenue Hoche, 75008 Paris. Tél. : (1) 563-66-66.**

MÉTÉOROLOGIE

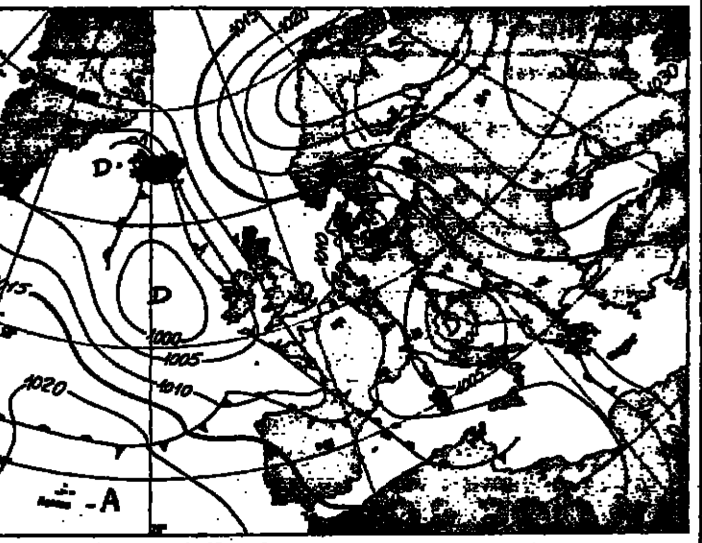
SITUATION LE 03/04/84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 04/04/84 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 4 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mardi 3 avril à 0 heure et le mercredi 4 avril à 24 heures.

Les basses valeurs de l'Italie à l'Allemagne maintiennent des nuages accompagnés de quelques précipitations sur nos régions orientales.

Le faible courant perturbé océanique qui circule de l'Irlande aux Baléares ne pénétrera que lentement sur la France, freiné par l'air froid antérieur.

Mercredi : Des Vosges au Jura et au nord des Alpes le temps restera froid, nuageux à couvert, avec par moments des chutes de neige. Ces précipitations deviendront sporadiques en cours de journée.

En Corse prédominera un temps capricieux avec des averses orageuses dès le milieu de journée.

Une zone nuageuse, accompagnée de pluies intermittentes, située le matin de la Bretagne au Sud-Ouest, progressera lentement vers l'intérieur du pays en perdant de son activité. En fin de journée, cette bande de nuages sera axée du Cotentin à l'ouest du Massif Central et au golfe du Lion alors qu'à l'arrière des éclaircies se développeront près de l'Atlantique.

Entre les deux zones perturbées de l'est et de l'ouest du pays, le temps sera froid le matin, parfois même brumeux, avec des bancs de brouillard sur le Centre, le Bassin parisien et le Nord. En cours de journée prédominera un temps sec, plutôt ensoleillé. Le vent de secteur nord restera pénétrant près de la Méditerranée.

Les températures nocturnes évolueront entre 3 et 5 degrés près de l'Atlantique et de la Méditerranée, 0 à –2 degrés dans le Nord-Est, –1 à –4 degrés ailleurs.

Les températures matinales atteindront 10 à 12 degrés dans l'Ouest, 9 degrés dans le Nord, 6 à 7 degrés dans le Nord-Est, 15 degrés sur les régions méridionales.

Sens d'évolution pour la fin de semaine : De jeudi à vendredi, la faible perturbation océanique achèvera de traverser la France en se désagrégeant. Ensuite une hausse de pression se développera par l'ouest, favorisant une amélioration.

Temps prévu pour la fin de semaine : Jeudi, du Cotentin à l'ouest du Bassin parisien, au Limousin et au golfe du Lion, persistera un temps très nuageux ou couvert avec de faibles pluies passagères.

Soleil et nuages alterneront près de l'Atlantique et sur le Sud-Ouest avec quelques menaces d'ondées.

En Alsace, on peut encore s'attendre à un ciel gris.

En Corse, quelques averses restent possibles.

Sur le reste du pays, après une matinée fraîche avec de faibles gelées et des bancs de brouillard givrant, des éclaircies se développeront.

Vendredi, la bande de nuages accompagnée de faibles précipitations gagnera progressivement en fin de journée les massifs de l'est du pays.

A l'arrière, sur une large moitié ouest de la France s'établira progressivement un ciel variable avec de belles périodes ensoleillées.

Samedi, quelques résidus nuageux se maintiendront sur le relief de l'est du pays. Ailleurs, après dissipation des formations brumeuses matinales, le ciel se dégagera, et un temps assez ensoleillé prédominera sur la majeure partie du pays dans l'après-midi. Les températures maximales atteindront à nouveau les normales saisonnières. Les vents seront généralement faibles, sauf près de la Méditerranée, où ils resteront modérés de secteur nord.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 avril; le second le minimum de la nuit du 2 au 3 avril) : Ajaccio, 14 et 8 degrés; Biarritz, 9 et 2; Bordeaux, 10 et –1; Bourges, 6 et –3; Brest, 8 et 2; Caen, 7 et –1; Cherbourg, 6 et –2; Clermont-Ferrand, 4 et 0; Dijon, 5 et 1; Grenoble-Saint-Martin-d'Hères, 7 et 3; Grenoble-Saint-Geoirs, 1 et –1; Lille, 6 et 0; Lyon, 4 et 1; Marseille-Marignane, 10 et 4; Nancy, 2 et 0; Nantes, 8 et –2; Nice-Côte d'Azur, 16 et 5; Paris-Montsouris, 7 et 1; Paris-Orly, 8 et 0; Pau, 10 et 0; Perpignan, 10 et 5; Rennes, 8 et –3; Strasbourg, 4 et 1; Tours, 7 et –2; Toulouse, 9 et –1; Point-à-Pitre, 30 et 20).

Températures relevées à l'étranger: Alger, 20 et 12 degrés; Amsterdam, 7 et –2; Athènes, 18 et 10; Berlin, 2 et 2; Bonn, 3 et 0; Bruxelles, 7 et –1; Le Caire, 25 et 12; îles Canaries, 22 et 17; Copenhague, 5 et 1; Dakar, 29 et 22; Djerba, 23 et 13; Genève, 5 et 0; Jérusalem, 23 et 14; Lisbonne, 17 et 13; Londres, 9 et –1; Luxembourg, 2 et –2; Madrid, 20 et 13; Moscou, 6 et 3; Nairobi, 30 et 15; New-York, 8 et 10; Palma-de-Majorque, 19 et 5; Rome, 16 et 11; Stockholm, 1 et –1; Tozeur, 24 et 14; Tunis, 19 et 12.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CHASSE

AU CONGRÈS DES FÉDÉRATIONS

Mme Bouchardeau a fait l'unanimité

***« Je suis consciente, en assistant à vos travaux, de participer à un temps fort de la vie associative dont les organisations de chasse ont su donner l'exemple depuis longtemps »*, a déclaré Mme Bouchardeau au cours du congrès annuel de l'Union des fédérations départementales des chasseurs. Décidemment, c'est le grand amour, ou presque, entre le secrétaire d'Etat à l'environnement et les porteurs de fusil. *« Il y a certes quelques divergences*, devait dire M. Hamelin, président de l'Union, *mais incontestablement, le dialogue entamé est clair, franc et positif. D'ailleurs, entre autogestionnaires, on ne pouvait que s'entendre. »* Ces amabilités, sincères, semble-t-il, mettaient fin à deux jours de travaux auxquels a assisté Mme Bouchardeau.**

De ces travaux il faut retenir que les chasseurs ont rappelé fermement leur volonté de gérer eux-mêmes le gibier : *« Nous nous sommes révélés être les premiers, voire, dans certains cas, les seuls protecteurs de la faune sauvage »*, ont-ils de nouveau proclamé. Ils ont rappelé aussi que les fédérations fonctionnaient sur un mode responsable et démocratique : *« Des responsables, élus eux-mêmes, élisent des responsables »*.

Au cours de ses interventions, Mme Bouchardeau a souligné à plusieurs reprises l'importance qu'elle attachait au dynamisme de cette vie associative au moment où le mouvement de décentralisation se traduit par la nécessité de prendre des décisions au niveau régional et départemental. Des *« instances consultatives »*, a-t-on aussi appris, pourraient être mises en place, dans chaque département, sous la responsabilité des commissaires de la République. Elles auraient à donner un avis, notamment sur les dates d'ouverture et de fermeture annuelles de la chasse, et proposer des mesures de gestion de la faune sauvage. Elle réuniraient les chasseurs, des agriculteurs notamment et des scientifiques compétents. Mme Bouchardeau a précisé très nettement que, lorsqu'un groupe se définit uniquement par ses positions négatives, il n'a forcément aucun mot à dire dans l'organisation d'une activité qu'il combat. *« Des propos importants*, selon les chasseurs, *qui interviennent au moment où des opposants à la chasse multiplient leurs actions perturbatrices dans certains départements. »*

En revanche, le ministre a rappelé que la participation des différents groupes d'utilisateurs de la nature à la prise de décisions permettrait d'éviter des conflits ultérieurs sur le terrain.

Autre souci, celui de ramener la chasse dans le cadre d'une législation mieux adaptée au niveau européen. Le secrétaire d'Etat a rappelé qu'il en avait déjà exprimé la volonté lors de sa conférence de presse du 30 septembre 1983 et que sa position n'avait pas varié sur ce point. De même il entend faire preuve de la plus grande ouverture d'esprit au moment de la prise de certaines décisions concernant notamment les chasses traditionnelles, mais également de la plus grande rigueur s'agissant de textes nouveaux et de règles nouvelles tenant mieux compte des réalités.

Sur la garderie, Mme Bouchardeau a rappelé que les gardes, devenus fonctionnaires, seront placés pour leur activité de terrain sous l'autorité des présidents de fédération. Il n'est pas prévu de changer le statut des personnels des fédérations, qui continuent à être rattachés aux règles de la vie associative et non de la fonction publique. Aucun changement non plus pour la chasse à courre, qui n'est pas menacée de disparaître. *« Mais certaines pratiques peuvent être révisées en concertation avec les veneurs »*, a rappelé Mme Bouchardeau.

On a parlé aussi au cours du congrès des lapins toujours décimés par la myxomatose et du sylvilagus (1), qui nous vient d'Amérique et que certains voudraient voir introduire en France.

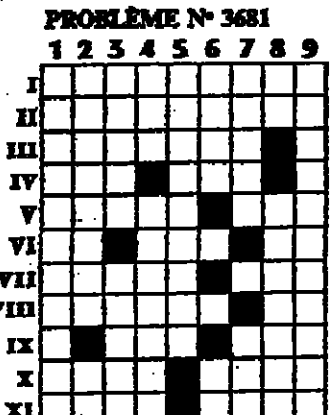
Enfin, la question des assèchements de marais dans l'ouest du pays, qui préoccupe les chasseurs car elle met en cause des étapes traditionnelles pour les migrateurs, a fait l'objet de vastes discussions. Avec la Fédération des sociétés de protection de la nature, les chasseurs ont décidé d'engager un programme d'actions communes pour sauvegarder ces zones humides.

C. L.

(1) Lagomorphe proche du lapin de garenne qui vit aux Etats-Unis.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3681



HORIZONTALEMENT

I. Il en est que l'on poursuit, d'autres que l'on fuit. – II. Elle nous en fait baver. – III. Nous met sur la paille ou nous rend plein aux as. – IV. Ne sont donc pas privés. Se fait par étage. – V. On peut les laisser mûrir même si elles sont trop avancées. S'applique d'un point de vue moral ou physique. – VI. Possessif. Peut se voir dans un berceau. Abréviation. – VII. A donc eu une mauvaise conduite. Particulièrement douce, elle se met parfois en boule. – VIII. Peut donc se reposer après avoir été précipité. Préposition. – IX. A cours dans un amphithéâtre. Comportement bestial. – X. De quoi être transporté mais pas de quoi être ravi. Remit donc à neuf ou détruisit. – XI. Riche ou pauvre. C'est dans la poche !

VERTICALEMENT

1. Des grues ou de nobles dames. – 2. Fait beaucoup fumer. Lettre grecque. – 3. On y envoie un câble dès son arrivée. Actif. – 4. Entourée de moutons. Passe donc la brosse à reluire ou la brosse en chiendent. – 5. Communication par fil. – 6. Défense d'entrée. Caractères républicains. – 7. Dans la Corrèze. Petit jour. – 8. Participe passé. Inqualifiable. – 9. Frappé d'affection chronique.

Solution du problème n° 3680

Horizontalement

I. Elévation. – II. Nomade. Mu. – III. Dieu. Robe. – IV. Est. Barre. – V. Titré. GA. – VI. Treillage. VII. Esus. Anes. – VIII. Reg. IX. Eh ! Tressa. – X. Neste. Tic. – XI. Tu. Espèce.

Verticalement

1. Endettement. – 2. Loisirs. Heu !. – 3. Emetteur. – 4. Vau. Risette. – 5. AD. Bel. Grès. – 6. Téra. La. – 7. Organiste. – 8. Ombrage. Sic. – 9. Nuée. Espace.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 5 AVRIL

« La Conciergerie présentée aux jeunes », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge, Mme Duhesme (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le faubourg Saint-Antoine », 14 h 30, 1, place Laveran (Académia).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 15 h, 29, rue de Rivoli (Arcus).

« Le Père Lachaise », 14 h 30, entrée, boulevard de Ménilmontant (Arts et curiosités de Paris).

« Autour du Palais Royal », 15 h, 1, rue de Richelieu (B. Czarny).

« Hôtel de Lauzun », 15 h, métro Pont-Marie (B. Czarny).

« La manufacture des Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins (Mme Hauller).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 15 h, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Belleville », 14 h 30, métro Télégraphe (Résurrection du passé).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 2 et mardi 3 avril :

UN DÉCRET

- Autorisant pour une nouvelle période de cinq années la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural d'Ile-de-France à exercer le droit de préemption institué par l'article 7 de la loi du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole.

DES ARRÊTÉS

- Fixant le plafond des sommes qui peuvent être déposées sur les livrets d'épargne populaire.
- Relatif à la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire.
- Relatif à la liste des conservations des hypothèques maritimes et à l'appellation d'un office de douane habilité à tenir les fichiers d'inscription des navires.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La Lo mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

INGENIEUR PROJET
AM - INSA - ENI

S.T. Dupont

Entreprise de produits de luxe (400 millions chiffre d'affaires - 1.000 personnes) recherche pour son établissement de la **région d'Annecy** (Haute-Savoie) un Ingénieur grandes écoles, justifiant d'une première expérience industrielle dans la conduite de projets liés à ce type d'activité (mécanique de précision).

Mission : sous la responsabilité du chef de service Industrialisation, • étudie et réalise les moyens nécessaires à la mise en place des nouveaux process et à la fabrication de nouveaux produits, • traite les problèmes technologiques liés à la fabrication, • propose tout aménagement des produits, équipements, procédés visant à améliorer la production.

Une réponse rapide et un examen confidentiel de votre dossier vous sont garantis par notre Conseil. Merci de lui adreser C.V., photo et prétentions sous référence 214 M à

J.C. Maurice Rhône-Alpes
Immeuble Le Président - 3, av. Condorcet
69100 VILLEURBANNE

AFCOREM

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT
100 personnes
recherche pour son siège social à
LYON

CHEF DE SERVICE COMPTABLE ET ADMINISTRATIF

Expérience informatique (IBM 34)

Poste à responsabilités supposant autonomie, motivation et dynamisme.

Salaire en fonction de l'expérience.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prét. s/n° 91.707 à CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex, qui trans.

Ingénieur développement
EQUIPEMENT DE BIO - TECHNOLOGIE

Dans le cadre des diversifications de notre groupe, nous lançons un programme de développement et fabrication de matériel de bio-technologie.

Nous confierons ce poste (réalisation, suivi de fabrication, soutien technique à la vente) à un Ingénieur expérimenté dans le domaine de l'ingénierie chimique (secteur alimentaire, pétro-chimie,...).

Une expérience similaire d'environ 5 ans et la pratique de l'anglais ou de l'allemand sont nécessaires pour ce poste.

Lieu de travail : Région Ouest 120 kms. de PARIS.

Adresser lettre de candidature, C.V., photo et prétentions sous référence 3919 à TELEX P.A. JONCTION 34, boulevard Haussmann 75009 PARIS qui transmettra.



DIRECTIONS . DIRECTIONS
Fonctions Nationales et Internationales

Directeur des services généraux

Hewlett-Packard France. 3ème exportateur français d'informatique. 2,4 milliards de francs de CA, 2500 personnes, 25 bureaux de vente, crée cette fonction rattachée à la direction générale.

Nous recherchons un manager capable d'optimiser l'organisation et les performances des services généraux, il sera le gestionnaire de l'ensemble des activités de ces services pour l'entité commerciale. Cela implique : coordonner l'assistance logistique entre les deux zones et le siège, superviser le responsable des achats France et le responsable technique des bâtiments ; consolider et contrôler l'exécution des budgets, former et animer ses proches collaborateurs, et négocier avec les prestataires de services.

Issu d'une école d'ingénieurs - Ponts et Chaussées, ETP, INSA, Génie Civil, ENSAM, ou similaire, - vous avez une expérience d'au moins 5 ans en tant que **manager et gestionnaire.** Le secteur du bâtiment vous et familier - travaux neufs et maintenance, ainsi qu'approvisionnements de matières et fournitures... - vous y avez effectué 8 à 10 ans de votre carrière soit en entreprise générale ou d'ingénierie. La parfaite maîtrise de l'anglais est exigée.

Pour un candidat à fort potentiel, ce poste ouvre, à moyen terme, des perspectives d'évolution vers une direction générale. La rémunération est attractive, elle comporte un intéressement aux bénéfices de la société. Une voiture de fonction est fournie.

Si vous êtes motivé par ce poste, envoyez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous référence AHQ 4/02 M, à Gérard Kloppel, Directeur des Ressources Humaines qui recevra personnellement les candidats en toute confidentialité. Hewlett-Packard France, Parc d'Activités du Bois Briard, Avenue du Lac, 91040 Evry Cédex.

HEWLETT PACKARD
Un partenaire de la vie économique française.

média-system

TELIC Alcatel
Groupe C.G.E.

Nous sommes les premiers en France et l'un des premiers dans le monde sur le marché du téléphone et de la communication privés (télématique, bureautique, électronique grand public), 1 MMF de C.A. - 2600 personnes.

DIRECTION QUALITE

Dans la course à la qualité, nous nous imposons comme l'un des leaders européens des constructeurs de centraux téléphoniques privés ; en France, nous avons été sélectionnés par l'Administration comme fournisseur unique des 300 000 permiers Minitel. Dans la compétition internationale, notre stratégie est de promouvoir la qualité de nos produits et services afin d'augmenter notre avance sur nos concurrents. Le développement de nos marchés, la diversification de nos produits et l'élargissement de notre métier conduisent la Direction Qualité à se doter d'outils nouveaux plus performants et à renforcer son équipe par un

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Vous interviendrez en tant qu'expert dans des opérations d'audit sur nos systèmes ; vous coordonnerez la mise en oeuvre des actions correctives et assurerez la mesure de leur efficacité. Par ailleurs, en liaison avec les Directions Technique et Industrielle, vous participerez à la définition et à la mise en place de la gestion informatisée de la qualité. Ingénieur électronicien, vous avez plusieurs années d'expérience dans la conception ou l'industrialisation d'équipements électroniques. L'entreprise vous permettra d'acquérir la maîtrise des outils informatiques et statistiques nécessaires.

Merci d'adresser votre candidature à Bernard CAMMAS, Directeur du Personnel, TELIC-ALCATEL - 206, route de Colmar, B.P. 57 - 67023 STRASBOURG Cedex.

SOCIETE DE GRANDE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

(600 personnes), en très forte expansion
Siège à proximité de METZ et établissements situés dans le quart est de la France
recherche son

DIRECTEUR DES RELATIONS HUMAINES

Homme d'idées, de contact et de terrain, ayant acquis une solide connaissance de la fonction dans une entreprise comparable, il aura pour souci essentiel le maintien d'un climat social propice à la concertation et à l'expression des salariés.

Il assumera véritablement l'ensemble des responsabilités de la fonction : conception de la politique de personnel et son application, relations sociales, recrutement, promotion et adaptation des hommes aux objectifs socio-économiques, formation et suivi de la politique de rémunération.

La rémunération proposée sera fonction de l'expérience et du potentiel du candidat et se situera entre 180.000 et 280.000 F/an.

Merci de nous faire parvenir votre candidature sous réf. 91604 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CECA S.A., filiale de l'un des plus importants groupes pétroliers français, intervient dans des secteurs industriels aussi divers que le forage, la production pétrolière, l'industrie alimentaire et chimique.

Nous nous situons parmi les leaders internationaux dans la **chimie de spécialités** avec plus de 65 % de notre C.A. à l'étranger.

Pour notre Centre de Recherche, spécialisé dans les produits destinés principalement à l'Industrie Alimentaire, Epaississants, Gélifiants, Stabilisateurs, nous recherchons :

Ingénieur microbiologiste

Il effectuera des Recherches sur des produits existants et développera de nouveaux produits.

Il sera titulaire d'un **Doctorat de Troisième Cycle en Microbiologie, ou sera Ingénieur Diplômé d'une Ecole telle que l'ENSIA ou l'ENSBANA** et possédera environ **cinq ans d'expérience** acquise dans la recherche appliquée à la systématique des micro-organismes, à la collection et à l'entretien des souches ainsi qu'à leur isolation et à leur caractérisation.
(Réf. M/1)

Ingénieur

Il suivra les problèmes techniques en clientèle et adaptera les produits aux besoins des nouveaux clients.

Il sera **Ingénieur** diplômé de **l'ENSBANA ou de l'ENSIA, ou de l'Ecole Française de Brasserie ou de Laiterie** et aura acquis environ **cinq ans d'expérience** dans l'**Industrie Alimentaire** dans la fabrication, la mise au point ou le contrôle.
(Réf. M/2)

Ces 2 postes sont basés à **CARENTAN (50).**

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant la réf. du poste choisi à **CECA S.A.** - B.P. 66 - 11, Av. Morane Saulnier - 78140 VELIZY.

CECA SA
CHIMIE DE SPECIALITES

MEDIA BA

SOCIETE FRANCAISE DE PRODUITS CHIMIQUES
exerçant plus de 70 %
de ses activités à l'étranger -
C.A. : 280 Millions de Francs, recherche

SECRETAIRE GENERAL

35 ans environ.

Formation : HEC, ESSEC, ESCP, ECP, MINES, SCIENCES PO, DROIT, etc.

FONCTIONS : il aura les responsabilités suivantes :
- juridique, fiscalité, trésorerie, personnel, assurances,
- relations avec les banques et les administrations.

Anglais - allemand souhaités.

Adresser C.V. et prétentions ss réf. 91465
à CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra
75040 Paris Cedex 01 q.tr.

VILLE DE VALENCE (Drôme)

recrute

par voie de concours sur titres et sur épreuves

UN DIRECTEUR

POUR SON ÉCOLE RÉGIONALE DES BEAUX ARTS DE 2e CATÉGORIE

Pour tous renseignement, s'adresser à :
MAIRIE DE VALENCE
Service du Personnel avant le 25 avril 1984.
Téléphone : (75) 43-93-00, poste 12-43.

VILLE DE LAVAL
(Mayenne) 54.000 habitants
RECRUTE :
DIRECTRICE DE CRÊCHE COLLECTIVE — Urgent, mutation ou recrutement direct.
Profil exigé : conditions statutaires, diplôme d'Etat de puéricultrice + 5 ans d'exercice ou docteur en médecine.
Avantages particuliers : logement de fonction.
Adresser curriculum vitae et candidature à Monsieur le Maire de Laval, 53017 Cedex, service du personnel, avant le 30 avril 1984.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.







emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SOCIÉTÉ FRANÇAISE PARMI LES LEADERS SUR LE MARCHÉ DES TERMINAUX TÉLÉPHONIQUES (C.A. 240 MF – 580 PERSONNES)

ASSOCIÉE A DES GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS ET AMÉRICAINS DE RÉPUTATION INTERNATIONALE, RECHERCHE DANS LE CADRE DE SA MUTATION VERS LES TECHNOLOGIES ÉLECTRONIQUES DE POINTE ET DE SA DIVERSIFICATION EN DIRECTION DES MARCHÉS PRIVÉS ET EXPORT :

DES INGÉNIEURS DE LABORATOIRE ET DE DÉVELOPPEMENT CONFIRMÉS

Spécialisés dans les domaines *analogiques* ou *logiciels* appliqués à la téléphonie. Les candidats retenus seront amenés à développer des solutions faisant appel aux dernières technologies connues en électronique en liaison avec les équipes de recherche des branches internationales.

DES CHEFS DE PROJETS

Pour l'étude et le développement de nouveaux terminaux transactionnels dialoguant avec des systèmes.

Ces postes s'adressent à des ingénieurs possédant une expérience confirmée dans les domaines logiques et analogiques appliqués à la communication et à la péritéléphonie. Ils auront une bonne connaissance des semi-conducteurs. Ils pourront être amenés à défendre des solutions techniques dans le cadre des procédures d'agrément auprès des administrations et des principaux clients.

Les Chefs de Projets seront associés à la définition de la politique produits de l'entreprise.

POUR L'ENSEMBLE DE CES POSTES LA CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS EST INDISPENSABLE, ET DES VOYAGES, NOTAMMENT AUX U.S.A., POURRONT ÊTRE NÉCESSAIRES.

CES DIFFÉRENTES FONCTIONS SONT A POURVOIR DANS UN SITE AGRÉABLE, EN HAUTE-SAVOIE, A PROXIMITÉ DE GENÈVE.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. à RÉGIE-PRESSE sous nº T045011 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

responsable commercial ventes

Est recherché par la filiale française en plein développement d'un groupe international, spécialisée dans l'implantation de matériel d'automatisation.

Il devra : mettre en place la politique de marketing pour accroître les ventes et développer de nouveaux secteurs ; assurer l'administration des ventes ; coordonner les actions sur le terrain et comprendre le besoin des clients en collaboration avec les services techniques.

Ce poste à créer, conviendra à un jeune manager, formation technique et commerciale, pratiquant l'anglais, déjà expérimenté dans la vente d'équipements mécaniques automatisés.

Poste à pourvoir dans le Loir et Cher ; rémunération en fonction des compétences.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo retournés) et prétentions, sous réf. 31.80-M à

CLA RECRUTEMENT
11, AV. DELCASSE - 75008 PARIS
CLA

Groupe bancaire Alsace
RECHERCHE

- **INFORMATICIENS PROJETS**
- **INGÉNIEURS SYSTÈME MVS, IMS/VS**
- **ANALYSTES PROGRAMMEURS** avec expérience
- **INGÉNIEURS INFORMATICIENS** confirmés
- **INFORMATICIENS DÉBUTANTS** (MIAGE, ingénieurs)

Veuillez transmettre candidature avec C.V. détaillé et prétentions sous nº 7.724 *LE MONDE* PUB.
service annonces classées
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

SORELEC – Energies nouvelles
nous créons le poste de

RESPONSABLE EXPORT

Notre Société d'Etudes et Réalisations s'est résolument installée sur le marché porteur du solaire.
Elle connaît de remarquables succès sur les marchés extérieurs (Afrique du Nord, Moyen-Orient...) consacrés en 1979 par l'Oscar de l'Exportation.
Elle s'appuie sur plusieurs brevets régulièrement créés par elle-même (lauréat au salon international des inventions à Genève en 1981) pour industrialiser les produits relatifs à l'énergie solaire.
L'Homme que nous recherchons sera le responsable du développement de nos ventes et aura également à créer les structures qui l'aideront à réaliser les objectifs fixés.
Négociateur de haut niveau, créatif, disponible, à la fois vendeur et organisateur, cet homme de forte personnalité, pour un poste passionnant, disposera des moyens du siège pour mettre en place la nouvelle structure.
Une expérience de plusieurs années dans une fonction similaire est requise.
Un bilinguisme français, anglais est nécessaire.

Ecrire à notre conseil J. LANCIAL, qui garantit réponse et discrétion (C.V., lettre manuscrite).

JL CONSULTANT 125-127 rue du Faubourg Bannier 45000 Orléans

création de poste

COMPAGNIE FRANCAISE DE SOUDURE ELECTRIQUE

Jeune Société devenue rapidement leader dans le domaine des éléments métalliques pour composants électroniques passifs, recherche

Ingénieur Etudes et Développement

Cette active société conquiert par son dynamisme adapté, une part de plus en plus grande d'un marché porteur (produits techniques destinés aux majors de l'électronique grand public et professionnelle).

Ce nouveau collaborateur aura pour mission, dans une première phase, de perfectionner les outils de fabrication, de rechercher et de concevoir de nouveaux outils destinés aux nouveaux produits, ceci en relation étroite avec notre clientèle.

Cette première fonction permet d'intéressantes perspectives de carrière quant au développement.

INGENIEUR A.M. ou INGENIEUR MECANICIEN de MARINE expérimenté en méthodes d'usinage.

Lieu de travail : METZ.

Intervention possible dans autre usine : LA FERTE BERNARD.

Cabinet Leconte — *nous garantissons la qualité de collaboration offerte par nos clients*

4, rue Amiral Courbet 75116 Paris
s/réf. 91485

PM LABINAL
7800 personnes - 20 usines - C.A. : 2 milliards de Francs,
recherche pour sa filiale

SOFRANCE
spécialisée dans la fabrication de filtres de haute technicité, implantée près de **LIMOGES**, un

Ingénieur d'études
expérimenté

pour prendre en charge une fonction comportant d'importantes responsabilités techniques et d'encadrement.

De formation ARTS et METIERS, ECAM, INSA, ENI ou équivalent, le candidat devra posséder impérativement une expérience en mécanique ou hydraulique.

Anglais courant souhaité.

Pour un premier entretien, veuillez adresser votre CV en précisant le salaire souhaité à PM LABINAL, Direction des Affaires Sociales - 5, avenue Newton - B.P 64 - 78390 BOIS D'ARCY.



PM LABINAL
7800 personnes - 20 usines - C.A. : 2 milliards de Francs,
recherche pour l'une de ses usines du secteur aéronautique/automobile (1800 personnes)



DIVISION CABLAGE AUTOMOBILE

Chef du Personnel

Ce poste conviendrait à un candidat possédant une solide expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans la fonction acquise impérativement dans un contexte industriel.

– **Lieu de travail : proximité Toulouse.**

Pour un premier entretien, veuillez adresser votre C.V. en précisant le salaire souhaité à PM LABINAL
Direction des Affaires Sociales - 5, av. Newton - B.P. 64
78390 BOIS D'ARCY





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

THOMSON SEMI-CONDUCTEURS

Leader français en semiconducteurs, aux ambitions internationales, 9 usines en France et dans le monde (USA, Extrême-Orient) recrute de nouveaux collaborateurs pour sa filiale EFCIS à GRENOBLE.

Ingénieurs de conception, réseaux prédiffusés
chargés des projets de développement de circuits spéciaux en technologies avancées MOS ou Bipolaire ils utilisent les moyens de CAO en simulation, implantation, vérification.

Ingénieurs spécialisés
dans la conception de salles blanches pour les semiconducteurs.

Ingénieurs procédés
ils assurent le support technique à la fabrication, le développement et la mise en production de nouvelles technologies garantissant l'amélioration de la qualité.

Ingénieurs de production
ils ont la responsabilité de l'utilisation des moyens en personnel et équipements pour réaliser les objectifs de fabrication du front-end.

Ingénieurs produit
ils participent à l'industrialisation des nouveaux produits en collaboration avec les équipes de conception, s'occupent du suivi des produits en fabrication (optimisation des rendements et des coûts de fabrication) et assurent la liaison avec le marketing.

Ingénieurs de tests
ils définissent et mettent en œuvre des outils de test de circuits complexes logiques et analogiques. Ils travaillent sur des testeurs automatiques programmables et participent avec les concepteurs à la génération automatique de séquences de tests et à la validation du produit.

Ingénieurs d'équipement
ils sont chargés de maintenir le caractère opérationnel des équipements de production (diffusion, implantation, photolithographie).

Ingénieurs de développement
ils assurent la mise en œuvre de nouvelles technologies depuis la phase développement jusqu'à la phase productive de volume en optimisant les conditions de fabrication des produits.

Ingénieurs d'applications
ils apportent un support technique direct aux clients (postes basés à Vélizy). Ils assurent le support à l'introduction de nouveaux produits (postes basés à Grenoble).

Ces divers recrutements s'inscrivent dans le cadre d'un développement important de notre entreprise, nos objectifs sont ambitieux. Ceux que nous recrutons aujourd'hui, moteur de notre croissance, auront de larges perspectives d'évolution. Nous souhaitons rencontrer des hommes ayant une solide formation et la capacité de "meneurs d'hommes". Notre politique de gestion des cadres récemment mise en place leur permettra de progresser rapidement.

Viviane CLERC vous prie de lui adresser votre candidature avec photo et rémunération souhaitée en indiquant le poste qui vous intéresse, à EFCIS - Avenue des Martyrs - BP 217 - 38019 GRENOBLE CEDEX.

HAVAS CONTACT

THOMSON
BRANCHE COMPOSANTS

Secteur Bancaire

RESPONSABLE DES ENGAGEMENTS
Toulouse

Le Crédit Général Industriel est un établissement financier spécialisé dans le financement automobile, bateau et équipement industriel et professionnel. En forte expansion, l'Unité de l'Exploitation du Sud-Ouest du C.G.I. comprend 20 points de vente.

Sous la direction du Directeur des Ventes, le Responsable des Engagements sera chargé de la fonction Acceptation et de la Gestion des risques de l'Unité.
Il dirige une équipe de 3 personnes.

Nous souhaitons rencontrer un candidat d'environ 32 ans de formation supérieure (SUP de CO, Maîtrise, etc) complétée, si possible, par un DESC. Expérience requise d'au moins 5 ans dans le secteur bancaire et, plus particulièrement, dans l'analyse financière et la gestion des risques.
Parmi les qualités requises, goût pour l'étude financière, facilité de communication, bon pédagogue.

Le poste est basé à Toulouse. Les conditions offertes, la progression de l'Entreprise, son organisation sont de nature à intéresser une personnalité de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf M 20/755 B. à :

EGOR MIDI-PYRENEES
«Le Sully» - 1 place Occitane
31072 Toulouse Cédex.

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTRÉAL

DOSAPRO MILTON ROY
PMI INTERNATIONALE DE MECANIQUE
PROCHE DE ROUEN
recherche

CONTROLEUR BUDGETAIRE

Nous vous confierons les responsabilités suivantes :
- l'établissement des procédures administratives.
- la détermination des prix de revient,
- les résultats mensuels,
- la préparation et le suivi des budgets,
- le reporting.

Vous possédez, outre une formation supérieure, une expérience similaire acquise dans une unité de production, le sens du dialogue et l'esprit d'initiatives.

Adresser c.v. et prétentions à Mr Dekeyser
Chef du Personnel - DOSAPRO MILTON ROY
B.P. 5 - 27360 Pont-Saint-Pierre.

Axial Publicité

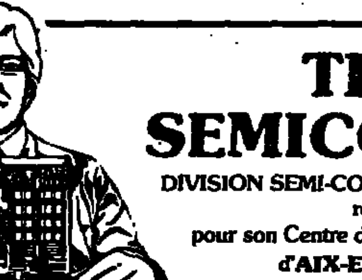


BANQUE POPULAIRE DE LA NIÈVRE
Siège Social à NEVERS
recherche :

EXPLOITANTS

– Ils seront Gradés ou Cadres.
– Présentant des références dans des postes similaires.
– Ils auront une compétence certaine dans les domaines d'activités d'une agence :
un esprit d'analyse et de synthèse ;
un sens du risque et de la rigueur ;
une familiarisation au montage des dossiers de crédits ;
un tempérament commercial et d'animateur.
– Ils prendront dans notre exploitation (département de la Nièvre) des postes de responsabilité.

Envoyer curriculum vitae détaillé et prétentions à : Direction des Relations Humaines, BANQUE POPULAIRE DE LA NIÈVRE, 18, rue Albert-Ier, B.P. 249, 58006 NEVERS CEDEX.



THOMSON SEMICONDUCTEURS

DIVISION SEMI-CONDUCTEURS DISCRETS,
recherche
pour son Centre d'Études et de Fabrication
d'AIX-EN-PROVENCE

JEUNES INGÉNIEURS DÉVELOPPEMENT

Au sein de l'opération "transistors de puissance" vous participer au développement de nos nouveaux produits. Vous êtes issus d'une grande école, possédez des connaissances en physique, du solide si possible dans le domaine des semi-conducteurs et maîtrisez la langue anglaise.

La réussite dans ce premier poste vous ouvre toutes perspectives d'évolution.

Envoyer C.V., photo et prétentions à THOMSON-CSF - Service du Personnel - 15, rue Camille Pelletan, B.P. 57, 13602 AIX-EN-PROVENCE CEDEX.

HAVAS



THOMSON
BRANCHE COMPOSANTS



INGENIEUR ELECTROMECANICIEN ENTRE LYON et les ALPES...

THE DOW CHEMICAL COMPANY est le 6ème groupe chimique mondial avec près de 11 milliards de dollars de C.A. dans plus de 70 pays.
En Europe DOW emploie 12 000 personnes et a réalisé en 1983, 3,5 milliards de dollars de C.A. dans les commodités et spécialités.
En France, notre activité pharmaceutique est en croissance rapide pour le marché national et l'exportation.
Sur le site de fabrication de BOURGOIN, vous prendrez la responsabilité des installations techniques et de l'entretien, vous animerez une équipe composée d'une vingtaine de personnes et de cinq techniciens ou agents de maîtrise.
Votre formation est du type ENSAM, ENSEM, ENSIEG, IDN, etc... et une première expérience industrielle de 1 à 3 ans vous a déjà permis de faire vos preuves.
Vous voulez maintenant prendre plus de responsabilité et participer activement à notre développement rapide, tant en France qu'à l'étranger. Vous maîtrisez bien sûr l'anglais et savez déménager quand les opportunités de développement se présentent.

Veuillez adresser lettre et C.V. à :
MERRELL DOW FRANCE S.A. — Relations Humaines
boulevard de Champarey - 38300 BOURGOIN-JALLIEU

* Marque déposée
THE DOW CHEMICAL COMPANY

DOW

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

VILLE DE LONS-LE-SAUNIER (Jura)
22.900 habitants
recrute d'urgence

ARCHITECTE

Ayant compétences en urbanisme pour conduite d'opérations au sein du Service Municipal Urbanisme et Architecture.

Adresser candidature et curriculum vitae à :
Monsieur le Maire - Hôtel de Ville
39000 LONS-LE-SAUNIER.

Recrute

2 INGÉNIEURS COMMERCIAUX

pour vente auprès de PME de solutions informatiques sur micro de grandes marques sur Avignon et Montpellier
URGENT
Fixe + commission + frais

Photo et prétentions à :
M. CHAUVELIN
Sté INTERFACES, 32, rue Balance, 84000 AVIGNON.

VILLE DE MARTIGUES
(Bouches-du-Rhône)
43.000 habitants, recrute un Ingénieur Subdivisionnaire par voie de mutation ou inscrit sur la liste d'aptitude à cet emploi, pour ses Services Techniques Municipaux.
Candidatures et curriculum vitae à faire parvenir à Monsieur le MAIRE, B.P. 101, 13694 MARTIGUES CEDEX, avant le 30 AVRIL 1984.

A L'ESCAE AMIENS - PICARDIE

- Autre philosophie de la vie.
- Autre philosophie des hommes.
- Autre pédagogie.

Le défi de
l'ESCAE AMIENS - PICARDIE :
Forme des NÉGOCIATEURS.

ESCAE AMIENS - PICARDIE
18, place Saint-Michel
80038 AMIENS CEDEX.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Réaliser dans l'informatique une vraie carrière d'ingénieur.

CAP GEMINI SOGETI premier groupe européen de prestations intellectuelles en informatique, propose à de

JEUNES INGÉNIEURS

de valoriser leur carrière grâce à l'informatique.
DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
leur recrutement s'inscrira dans le cadre de Contrats Emploi-Formation.
(Candidats âgés de moins de 26 ans au 1er JUIN 84).
Leur intégration à une équipe opérationnelle sera précédée d'une **session de formation aux techniques actuelles de l'informatique** commençant au début du mois de **JUIN 1984**. Les affectations ultérieures qui leur seront proposées leur permettront d'assumer au cours de leur carrière des responsabilités évolutives dans divers domaines techniques.



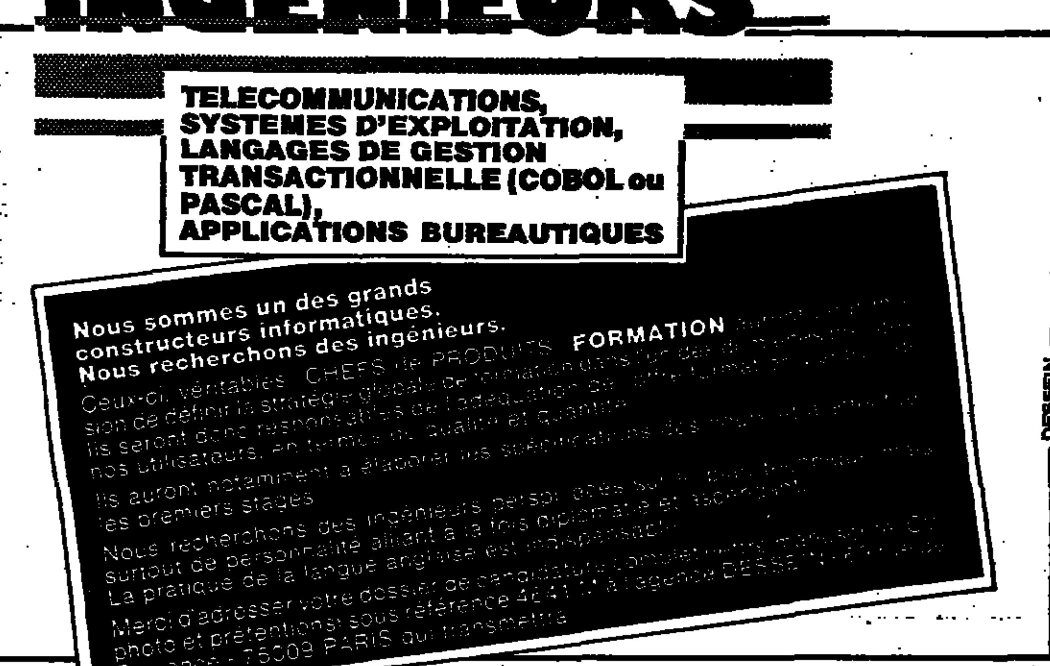
CAP GEMINI SOGETI

Merci d'adresser un dossier de candidature à Robert NOELL - CAP GEMINI SOGETI - 92, boulevard du Montparnasse - 75682 PARIS CEDEX 14.

HAVAS CONTACT

INGENIEURS

TELECOMMUNICATIONS, SYSTEMES D'EXPLOITATION, LANGAGES DE GESTION TRANSACTIONNELLE (COBOL ou PASCAL), APPLICATIONS BUREAUTIQUES



DESSEIN

Société Expertise comptable informatisée banlieue Sud-Est - 15 personnes

recherche

ASSISTANT HF

Appelé aux fonctions d'adjoint à la Direction.
Possibilité ultérieure d'association.

Adresser C.V. et prétentions à Mme SCHNEIDE 2, rue Amiral Courbet 94160 SAINT-MANDÉ - qui transmettra

bleu

Spécialistes des ÉCHANGES THERMIQUES NUCLÉAIRE et CHIMIE

recherchons pour notre département INGÉNIERIE

INGÉNIEURS ECP - AM ou ÉQUIVALENT

Adresser c.v., réf. et prét. sous références 3.833 à SWEERTS, 9, rue Delta, 75009 Paris, qui transmettra.

AMANDINE

rech. libre de suite ANALYSTE-PROGRAMMEUR DOS, VSE, ASSEMBLEUR CICS, VSAM. Expérience exigée. Tél. : 338-37-75 ou 806-27-63.

UNIVERSITÉ PARIS-XIII IUT de VILLETANEUSE recherche **INFORMATICIENS** Pour cours (1/2 jour./sem.) : analyse organique, syst. d'information et B.D., syst. d'expl. Env. C.V. à M. RENAUD CFC-IUT, av. J.B.-Clément 93430 VILLETANEUSE.

4, rue Massenet 75116 Paris

etap

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur de production
Mines, centrale
référence JR 390 CM

L'un des Établissements Industriels d'une Importante Société Française recherche son futur Directeur de Production.

Pour faciliter son intégration, il sera placé en position d'Adjoint pendant une période de 2 ans environ. Au terme de celle-ci il sera chargé, sous la responsabilité du Directeur d'établissement, de l'organisation, la gestion et l'animation de l'ensemble des services de production (500 personnes).
Ce poste "clé" de forte responsabilité nécessite la capacité de dominer des activités variées (fabrication, conditionnement, contrôle qualité, laboratoire, achats...) et l'ensemble des relations sociales.
Il sera confié à un ingénieur diplômé (Mines, Centrale) ayant 10 à 15 ans d'expérience d'usine de préférence dans l'industrie lourde (mines, chimie, sidérurgie) ou agro-alimentaire.

Poste : ville de Lorraine.

Rémunération : 320.000 F/an, selon expérience

Cadre financier et juridique
référence PI 314 CM

LE PDG D'UNE PMI EN DÉVELOPPEMENT CONSTANT (actuellement 200 millions de C.A.) spécialisée dans la vente d'équipements industriels, recherche un **Collaborateur direct** pour lui confier :
- la fonction financière : budgets, études de rentabilité, trésorerie, investissements, relations avec les banques...
- le domaine juridique courant : contrats, contentieux...

Ce poste conviendrait à un candidat diplômé d'études supérieures (Sc. Po., ESC + formation juridique) ayant une expérience minimum de 4 années dans un service financier. Une expérience juridique serait très appréciée ainsi qu'une connaissance de l'anglais.
Un style opérationnel sera un atout pour la réussite dans ce poste et l'évolution ultérieure.

Poste à Paris.

Rémunération : 200.000 F ±, selon expérience

INFORMATIQUE Ingénieur futur chef de projet
référence LT 392 AM

UN GRAND GROUPE DU SECTEUR TERTIAIRE renforce son équipe informatique et offre une intéressante opportunité de développement de carrière à un jeune **Ingénieur** grande école (option informatique ayant au minimum 1 an d'expérience professionnelle.

Il sera au départ intégré à une équipe chargée de grands projets et sa réussite lui permettra d'assumer rapidement des responsabilités importantes.
Le groupe est équipé en IBM 4381, travaille en temps réel et en bases de données (VM - DOS - CICS - TOTAL).

Poste à Paris.

Jeune ingénieur mécanicien production
référence RP 389 CM

PME FILIALE D'UN GROUPE FRANÇAIS spécialisée dans la fabrication d'articles métalliques recrute, pour renforcer son potentiel technique un **Ingénieur.**

Rattaché au Responsable de l'ensemble des services techniques, il sera chargé de l'encadrement de la fabrication et de l'entretien du parc machines. D'autre part, il participera étroitement à l'amélioration de la productivité (investissements, organisation de la production...).
Ce poste nécessite un ingénieur diplômé (ENSM, ICAM, INSA...) option mécanique + bon niveau électricité ayant 2 à 3 ans d'expérience en fabrication, entretien ou méthodes, capable de s'imposer par ses qualités d'animateur et ouvert aux problèmes de sécurité.
Évolution dans la société ou le groupe.

Lieu de travail : petite ville à 200 km sud Paris.

Membre de Syntec

etap — 4, rue Massenet 75116 Paris

Seiv Automation

Société filiale de **RENAULT AUTOMATION** - banlieue sud (30 km de Paris), une des premières entreprises européennes fabriquant et commercialisant des biens d'équipements de haute technicité recherche

ingénieurs bureaux d'études

• POUR SON SECTEUR AUTOMATION :

• ingénieurs-mécaniciens confirmés - AM - INSA...
Ils possèderont une expérience approfondie de la conception d'automatismes séquentiels et de la régulation de processus industriels. Ils participeront aux études et réalisations de lignes d'assemblage et de manutention automatisées et robotisées. (Réf. AC)

• ingénieurs débutants, Grandes Ecoles
Ils participeront aux projets et à la mise au point de matériels complexes faisant appel aux technologies de pointe, en particulier automates programmables et microprocesseurs. (Réf. AD)

• POUR SON SECTEUR ROBOTS DE TRANSPORT :
De formation ESE ou équivalent, les hommes que nous recherchons auront des connaissances approfondies en microprocesseurs et logique cablée, pour participer à l'industrialisation et au développement de l'électronique des chariots filoguidés. (Réf. RT)

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, en indiquant la référence du poste choisi à : Monsieur le Chef du Personnel - SEIV AUTOMATION - CE 1119 - 91031 EVRY Cedex

Organisation et Publicité



emplois régionaux

COFLEXIP

Nous sommes depuis 1972 les spécialistes mondiaux du "pipe line" flexible (fabrication et mise en œuvre). Notre croissance a été très rapide : CA multiplié par 30 entre 1975 et 1983. C'est pourquoi nous créons à notre Usine du Trait, en Seine-Maritime (650 pers. 28 Km de Rouen), le poste de :

chef du département méthodes centrales

Rattaché au Directeur de l'Usine, avec l'aide d'une équipe de 30 personnes qu'il rassemblera et dirigera, il aura la responsabilité complète de l'étude et de la mise en place de toutes les évolutions et modifications du process de fabrication.

Ce poste ne peut convenir qu'à un Ingénieur diplômé confirmé, ayant une expérience en production d'une quinzaine d'années minimum, dans une ou plusieurs entreprises d'activités analogues (mécanique lourde, câblerie, grosse chaudronnerie, extrusion de tubes...).
Anglais indispensable.
Rémunération départ non inférieure à 250.000 F.

Merci d'écrire avec CV et photo sous référence D 170 à
P. de DAMAS
PAJ CONSEIL 8, avenue de Camoëns
75016 PARIS

paj CONSEIL EN RECRUTEMENT

Lion Publicité

CSNCR

ÉMINENCE NIMES CONTROLE DE GESTION DE LA PRODUCTION

Le poste à CRÉER :
- Mission : participer à la conception, à la mise en place et au développement d'un système complet de contrôle de gestion pour la fonction production.
- Responsabilités : procédures assistance aux opérationnels, information de la direction générale.
- Moyens : intégration à une jeune équipe de contrôle de gestion : utilisation d'outils informatiques modernes.

LE CANDIDAT :
- Formation de type ESC + DECS.
- Goût pour l'analyse : personnalité affirmée aimant le travail en équipe : facultés d'adaptation.
- Expérience, de préférence en comptabilité analytique.
- Age entre 27 et 35 ans.

Candidatures à adresser à : DIRECTION DU PERSONNEL Société ÉMINENCE 36, rue Florian, 30013 NIMES avec C.V. et prétentions.

Boutique de gestion CAEN recrute ASSISTANT DE GESTION «branché» économie sociale, expérience souhaitée. Ecrire 126, rue Caponière, 14000 Caen.

SEREG

Société industrielle du Groupe SCHLUMBERGER, recherche pour son activité MODUMAT 800, l'un des plus modernes systèmes distribués de contrôle de process, des

Ingénieurs logiciel temps réel

2 ans d'expérience RSX-11-M

Pour développer nos logiciels de conduite et de supervision (temps réels sur calculateur DEC, 11-23 +, MICRO PdP, J 11, processeurs graphiques et réseaux locaux...) et renforcer notre équipe de développement, nous voulons rencontrer des ingénieurs déterminés à PRENDRE EN MAIN DES PROJETS IMPORTANTS.

Si vous souhaitez vous joindre à une équipe motivée par notre avance technique, assumer dès votre arrivée des responsabilités et les élargir au sein d'un groupe international envoyer CV + photo à Rémy Maldant sous réf. S 382, SEREG 100, rue de Paris 91302 Massy.

SEREG
Schlumberger

Jouer l'innovation...

C'est le pari fait par cette société française, l'une des toutes premières filiales européennes d'un groupe multinational qui réalise en France des investissements importants pour automatiser ses process de fabrication.
Elle recherche pour l'une de ses unités située en **région Rhône-Alpes un**

Responsable Services Techniques

faisant partie de l'équipe dirigeante de cet établissement, il supervise les services études/engineering et entretien (30 personnes au total). Il élabore et fait appliquer une politique de maintenance, initie puis participe aux études d'investissement et à leur réalisation. Travaillant pour cela en étroite relation avec le responsable de la production, les services études du siége, les sous-traitants, il est responsable d'un budget important. Manager et gestionnaire, il doit, au-delà de ses compétences techniques, être un homme d'autorité et de dialogue, avoir au moins 5 ans d'expérience industrielle en bureau d'études et pratiquer l'anglais. (réf. VL2)

Cette société recherche également pour sa direction engineering centrale située en **Région parisienne** un

Ingénieur de projet

il se verra confier des projets spécifiques : conception technique, relations avec les fournisseurs extérieurs, suivi des réalisations avec ou non supervision d'une petite équipe, constitueront ses responsabilités. L'anglais est impératif comme la mobilité pour des déplacements de courte durée sur les sites de production en France ou à l'étranger. Une expérience similaire d'environ 3 ans est souhaitée. (réf. VL4)

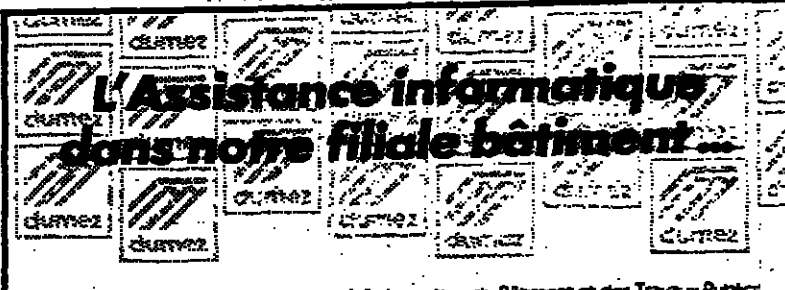
Ces fonctions nécessitent une formation en électromécanique et une bonne connaissance des automatismes. L'évolution de carrière est largement favorisée au sein du Groupe.
Si l'une de ces opportunités vous intéresse, merci d'adresser lettre + C.V. en précisant la référence choisie à notre Conseil.



INFRAPLAN Conseil en Recrutement
83, bld Raspail - 75006 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA PA



Nous sommes une importante société du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics et recherchons pour notre filiale bâtiment à Nanterre

Responsable exploitation

De formation DUT (appréciée mais non indispensable) vous avez une expérience d'environ 5 ans et une bonne connaissance de matériels variés (IBM, Digital PDP 11/23, HP...). En liaison avec le service informatique du Groupe et rattaché au responsable informatique de la société vous serez chargé d'assister les utilisateurs d'une informatique répartie (mini, micro, terminaux, unité centrale du groupe) dans la mise en place, la maintenance, le développement des applications et des traitements de la filiale. Pour ce poste l'anglais est souhaitable.
Basé à Nanterre, vous bénéficierez d'un salaire motivant et de nombreux avantages sociaux.



Merci d'adresser votre dossier de candidature avec CV, photo et prétentions, sous réf. LM 200, à Dumez, Service des Relations Humaines, 345 avenue Georges Clemenceau, 92022 Nanterre Cedex.

DES GENS SOLIDES

média-system

Diriger, gérer et optimiser la production :

une affaire d'ingénieur (A.M., Breguet,...)

CONSTRUCTEUR INFORMATIQUE

Homme de production, vous avez derrière vous quelques années d'expérience professionnelle dans le secteur électromécanique. Vous y avez acquis, non seulement une excellente pratique de la gestion de production - souvent informatisée - mais aussi le doigté et l'autorité nécessaires à l'encadrement d'équipes.

Ils seront plus de 30 (techniciens et agents de maîtrise) à prendre de vous les directives, indispensables au bon fonctionnement de votre service : ordonnancement, suivi de la production dans le respect des normes de qualité et des délais, gestion des stocks et du parc machines, suivi des expéditions/livraisons,...

Responsable Production, vous dépendrez du Directeur de l'activité et vous travaillerez en liaison étroite avec le service commercial.
Lieu de travail : proche banlieue sud.

Merci d'adresser votre candidature complète (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) s/réf. 4643 M à l'agence DESSEIN - 69 rue de Provence - 75009 PARIS, qui transmettra.



Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence 3805 à INTER PA, BP 508, 75066 PARIS Cédex 02, qui transmettra.

Premier constructeur français d'instruments opto-électroniques de haut de gamme (optique, mesures, analyse d'images, vision de nuit, périscopes) spécialiste de l'hydraulique (servo-valves, pompes, systèmes d'asservissement). 1370 personnes dont 135 ingénieurs, réparties en 5 établissements à Paris et en Province, recherche

• POUR SES ACTIVITES CIVILES

INGENIEUR (ESME, ENSI, ENI...)

Ayant une expérience de la vente de produits de haute technologie et une bonne connaissance de l'allemand.

Il se verra confier le développement de nos activités auprès d'une clientèle industrielle française, et l'implantation d'un réseau d'agents en R.F.A.

• POUR SES ACTIVITES MILITAIRES

INGENIEUR GRANDE ECOLE (CENTRALE, ESE, ISO...)

5 à 10 ans d'expérience industrielle en optique et en électronique.

Il sera responsable de la promotion et de la vente de systèmes électro-optiques auprès des constructeurs des secteurs public et privé.

Son action en France et à l'étranger nécessitera une très bonne connaissance de l'anglais.

Ces postes sont basés au Siège Social à LEVALLOIS (92).

sopelem

Adresser CV manuscrit, photo et prétentions à Direction du Personnel - SOPELEM
102, Rue Chaptal - 92306 LEVALLOIS-PERRET CEDEX.

ASEA

Filiale Française du Groupe électrotechnique Suédois
C.A. 30 Milliards F.F.. 57 000 collaborateurs

recherche pour renforcer son département
SYSTEME D'INFORMATIONS

jeune chef de projet

(rattaché directement au chef du département)

- Pour concevoir et mettre en place des systèmes d'informations dans les domaines de gestion commerciale, financière, industrielle ...
- Pour former les gestionnaires aux méthodes et outils informatiques.
- Pour rentabiliser les services et applications informatiques existantes afin de garantir leur bonne adaptation à la spécificité de nos activités.

Cette offre s'adresse à des candidats âgés de 25 ans environ, de formation supérieure (Grande Ecole de Gestion, maîtrise de gestion), sensibilisés à l'informatique.

De réelles aptitudes au contact, un esprit méthodique, une capacité d'autonomie sont indispensables pour analyser avec rigueur les problèmes qui lui seront confiés.

A terme, d'autres opportunités pourront être offertes pour des candidats débutants ou ayant acquis une première expérience de préférence en Cabinet d'Organisation.

L'Anglais est nécessaire et quelques courts déplacements en France et à l'Etranger sont à prévoir.

Adresser C.V. et prétentions à **ASEA** Service du Personnel,
B.P. n°5 95340 PERSAN.

Bance

---

csee



LA COMPAGNIE DE SIGNAUX ET D'ENTREPRISES ELECTRIQUES
5500 personnes dont 700 Ingénieurs et Cadres, recrute dans le cadre de son développement :

INGENIEURS GRANDES ECOLES - ESE, ECP - EXPERIMENTES
SYSTEMES et/ou MATERIELS DEFENSE ANTIMISSILES

pour postes

CHEF DE PROJET SYSTEMES IMPORTANTS

Première expérience dans applications système armement naval.
Capable de mener des simulations complexes. (Réf. L 665)

INGENIEURS DEVELOPPEMENT DE MATERIEL

Débutants ou première expérience études et conception servomécanique, automatique et/ou simulation. (Réf. E 666)

Adresser C.V., photo et prétentions, en précisant référence du poste choisi à :
CSEE - Service Emploi et Développement des Cadres -
17, place Etienne Pernet 75738 Paris Cedex 15



Groupement d'importantes sociétés exportatrices

Statisticien-Economiste

formation type ENSAE ou ISUP

Vous maîtrisez les techniques de traitement de données sur support informatique et votre intérêt pour l'économie vous fera participer à l'analyse des résultats.
Vous saurez vous intégrer, avec facilité, dans une petite équipe rodée et autonome, chargée de prévisions à long terme et d'analyses de marché.
Votre expérience professionnelle, même courte, sera appréciée.

Anglais courant indispensable. Disponibilité immédiate.

Lettre manuscrite et CV détaillé seront reçus sous réf. 7311 (mentionnée sur l'envoi) par : Média-System, 104, rue Réaumur 75002 Paris, qui nous les transmettra.

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

GenRad Leader mondial du TEST AUTOMATIQUE appliqué aux industries électroniques recherche

ingénieur d'application en électronique

(réf. JPM 1)

Pour conforter notre avance technologique et répondre à tous les besoins de nos utilisateurs, nous recherchons un INGENIEUR ou TECHNICIEN SUPERIEUR diplômé, pour lui confier le support logiciel de notre ligne de produits TESTEURS DE COMPOSANTS linéaires et digitaux.

ingénieur de maintenance en électronique

(réf. JPM 2)

Pour renforcer notre équipe support client et faire face aux exigences de nos utilisateurs, nous recherchons un INGENIEUR ou TECHNICIEN SUPERIEUR diplômé pour lui confier la maintenance de nos matériels de PILOTAGE et d'ANALYSE DE VIBRATIONS.

Pour ces deux postes, nous offrons les formations complémentaires en EUROPE et aux USA à des candidats ayant une bonne connaissance de l'anglais et désirant rejoindre une équipe très performante.

Rémunération et avantages sociaux attrayants, perspectives d'évolution de carrière rapide pour des candidats désireux de nous apporter une expérience professionnelle réussie.

Adresser lettre manuscrit, C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi

GENRAD
96, rue Orfila 75020 PARIS.

Notre succès vous motive pour former les hommes qui y participent.

Et pour cause... La formation chez HP, qui représente 6 % de la masse salariale, a réuni en 1983 quelque 1000 participants à l'occasion de 15 séminaires permanents répartis en une cinquantaine de sessions ! Ceci ne concernant que les collaborateurs HP.

HP France, 3ème exportateur français d'informatique, 2,4 milliards de francs de C.A. en informatique, instrumentation et électronique, 2500 personnes double son chiffre d'affaires tous les 4 ans. Cette croissance s'appuie sur le développement des ressources humaines.

Face à ces besoins, le service formation recherche un nouveau collaborateur. 3 axes détermineront sa contribution : organisation et gestion - 25 % - animation - 40 à 50 % -, recherche et développement, conseil et aide pédagogique - 25 à 30 % -. Ses thèmes d'intervention sont plus particulièrement le management, les relations humaines et la formation à la vente. Au plan interne il bénéficiera d'atouts significatifs : une méthodologie et des procédures éprouvées, des moyens pédagogiques substantiels, une excellente crédibilité.

Le candidat diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de commerce, aura si possible complété sa formation par un 3e cycle en sciences humaines. Une première expérience de 3 ans environ en entreprise lui aura permis de mener à bien quelques actions ponctuelles de type pédagogique. Disponible, il assurera également des missions en province.

Ce poste évolutif, basé à Evry, requiert une bonne pratique de l'anglais.

Une rémunération attractive valorisera ses compétences.

Envoyer dossier de candidature - CV, photo et prétentions - sous réf. AHO 1 M, à Hervé Gallon, Hewlett-Packard France, Service du Recrutement, Parc d'Activités du Bois Briard, Avenue du Lac, 91040 Evry Cédex.

hp HEWLETT PACKARD

Un partenaire de la vie économique française.

média system

Adjoint au chef du secteur comptabilité générale

Le Centre National d'Etudes Spatiales recherche pour le secteur COMPTABILITE GENERALE de son agence comptable à PARIS un cadre.

Vous effectuerez tous travaux comptables et serez l'interlocuteur privilégié du service informatique pour exprimer les besoins de l'agence comptable en matière de traitement de l'information.

De formation supérieure ou équivalente + DECS complet, vous êtes rompu aux différents aspects de la comptabilité par 2 à 3 ans d'expérience pratique.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 2911 à MEDIA P.A. - 9, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES

MEDIA BA

ingénieur études et développement à la carte

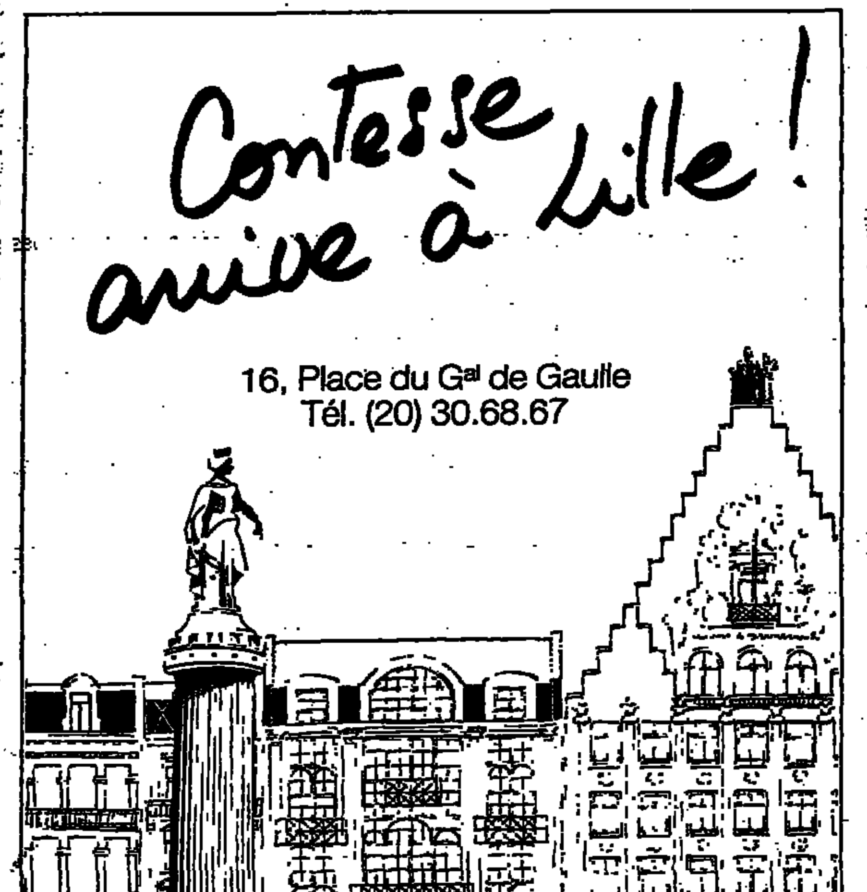
...Puisque vous allez «plancher» sur la création de procédés industriels permettant la fabrication de cartes de paiement. Dans cette mission, vous serez en rapport avec un groupe d'études d'excellent niveau.

C'est un AM, ECL ou ENSI que nous attendons pour ce poste. Il doit avoir à son actif 2 à 5 ans d'expérience en automatisation de processus industriels, lignes de transfert, d'assemblage. Il doit aussi parler anglais. Poste à pourvoir en proche banlieue sud.

Réunissant toutes ces conditions, vous adressez votre candidature complète avec photo sous référence 4644 M à l'agence DESSEIN - 69, rue de Provence - 75009 Paris, qui transmettra.

Constructeur Informatique

Dessein



CONTESSE PUBLICITE
LES COMMUNICATIONS DU RECRUTEMENT

TELIC-ALCATEL

Nous sommes les premiers en France et l'un des premiers dans le monde sur le marché du téléphone et de la communication privés (télématique, bureautique, électronique grand public). Une croissance rapide nous permet d'atteindre aujourd'hui le milliard de francs de chiffre d'affaires.

La qualité des hommes de TELIC est le moteur de son développement.

Vous avez la même créativité et le même goût d'entreprendre, venez nous rejoindre au sein de notre nouvelle DIVISION MESSAGERIE DE L'ECRIT en tant qu'

INGENIEUR D'ETUDE ELECTRONICIEN

Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole avec une spécialité en électronique et avec des connaissances en logiciel.

Vous avez acquis une première expérience dans la conception des produits électroniques.

Vous participerez à l'étude et au développment d'équipements professionnels de télématique et de bureautique nécessitant la mise en œuvre d'architecture matériel utilisant des micro-processeurs.

Lieu de travail : REGION PARISIENNE - banlieue Ouest.

Technologie de pointe. Economie de conquête. Contexte socio-culturel très évolué, font de TELIC-ALCATEL une entreprise ouverte et évolutive.

Notre principal capital est la «matière grise» et notre expansion se fait principalement par elle. C'est la meilleure garantie pour un Ingénieur de rester «up to date» et de se voir proposer d'intéressantes et rapides évolutions de carrière.

Vous pensez avoir le «profil TELIC», adressez, en prélude à notre rencontre, votre curriculum vitae, en indiquant le poste choisi à Bernard CAMMAS, Directeur du Personnel, qui vous assure une totale confidentialité.

TELIC Alcatel
GROUPE C.G.E.

TELIC ALCATEL
206, route de Colmar, BP 57
67023 STRASBOURG CEDEX.

CONTESSE

Appréciez le paradoxe !

IBM, réservée aux seuls informaticiens ? Non pas seulement !

Les jeunes ingénieurs commerciaux que nous recrutons deviennent bien sûr des spécialistes compétents. Mais leur rôle est celui, plus large, d'un généraliste : il touche à l'organisation informatique des entreprises. Et cette activité de conseil et de négociation auprès des directions générales demande aussi une solide connaissance de l'entreprise et de son fonctionnement. C'est pourquoi nous voyons un certain nombre de jeunes, au départ hésitants à l'égard de notre domaine, devenir parmi nous des ingénieurs commerciaux ou technico-commerciaux tout à fait épanouis et passionnés par leur métier.

IBM, une entreprise structurée, mais aussi très ouverte

Notre dimension nous permet d'assurer pendant un an votre formation alternée et rémunérée. Nous tenons à l'ouvrir à de jeunes hommes et femmes venus d'horizons très différents... pour peu qu'ils aient la forme de logique nécessaire à l'exercice de ce métier ! Parce que notre formation est complète (informatique, gestion, communication), nous vous donnerons très vite des responsabilités. Parce que notre dimension nous en donne les moyens, vous pourrez évoluer à votre mesure vers d'autres fonctions et enrichir ainsi votre expérience.

IBM, grande entreprise, et pourtant le climat de petites unités

Surprenant ? peut-être... Mais quand vous serez nommé dans une agence précise, à Paris ou en province, c'est cette réalité que vous constaterez. Vous travaillerez au sein d'une petite équipe, avec toute autonomie pour organiser votre travail selon votre style propre.

Le meilleur moyen de vous faire une opinion ne serait-il pas de nous rencontrer ? Vous êtes ou serez bientôt DIPLOME(E) D'UNE GRANDE ECOLE D'INGENIEURS OU DE COMMERCE : peut-être avez-vous une première expérience... En tout cas, vous avez des connaissances en Anglais et êtes prêt(e) à une mobilité géographique. Alors vous pouvez peut-être devenir un de nos INGENIEURS COMMERCIAUX OU TECHNICO-COMMERCIAUX.

Pour un premier contact, écrivez-nous : IBM France, Département Recrutement Orientation - Conseils Référence IC M3/4 - 2, rue de Marengo - 75001 PARIS. Nous traiterons votre dossier avec la plus grande discrétion et rembourserons les frais de déplacements des candidats reçus à Paris ou dans une Direction Régionale.



Organisation et Publicité



Nous sommes une société d'ingénierie de logiciel de 70 personnes en pleine expansion.

Nous avons conçu le premier atelier logiciel français SOFTPEN.

Nous intervenons sur des projets d'ingénierie en téléphonie, avionique, contrôle de processus.

Nous recherchons, pour ces projets, des ingénieurs (2 à 4 ans d'expérience des systèmes temps réel) désireux de mettre en pratique les méthodes avancées de développement de logiciels.

Adressez votre candidature et prétentions, sous réf. *M 93* B à :
**I.P.I. - 26, rue du Renard
75004 Paris.**



recherche

JEUNE INGÉNIEUR-CONSEIL MARKETING

Formation commerciale (HEC, ESSEC, ESC) ou école d'ingénieurs (X, Centrale, Mines, Arts-&-Métiers, ESTP)

3 ans d'expérience
(domaine bâtiment ou industrie apprécié).

Il trouvera auprès de notre société :
- La possibilité d'acquérir une expérience diversifiée dans le domaine du marketing ;
- Une formation pratique approfondie aux techniques modernes ;
- Un travail en équipe, dans une ambiance jeune et dynamique.

Ecrire avec c.v. détaillé et photo récente à : GMV CONSEIL, 15, avenue d'Eylau, 75116 PARIS.



recherche pour sa société annexe LANDIMAT qui assure l'exploitation et la pose de tous les supports publicitaires, un

Contrôleur de Gestion

Dans le cadre de son expansion, un nouveau poste est créé : assister le Directeur de l'Etablissement pour prendre en charge toute la gestion administrative de l'entreprise.
Elaborer, mettre en place et assurer le suivi d'outils performants pour une bonne gestion prévisionnelle, voilà le challenge que nous vous proposons.
Cette fonction implique de la rigueur, un esprit d'analyse et de synthèse, un sens aigu de l'organisation et le désir de collaborer en équipe.
Diplômé de l'enseignement supérieur ou D.E.C.S., vous avez acquis une première expérience d'au moins trois ans en gestion, de préférence en P.M.I. La pratique de l'outil informatique est demandée.
Lieu de travail : proche banlieue Nord.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence 403 G à notre Conseil :
Marcelline BISESTI, Conseil de Direction
11, rue La Boetie - 75008 PARIS

UN JEUNE FINANCIER IMAGINATIF ET AUDACIEUX

Diplômé d'une Grande Ecole de Commerce (HEC, ESSEC, ESCP...), vous avez acquis une première expérience en gestion de trésorerie au sein d'une banque ou dans une grande entreprise de distribution, BTP, transports ou du secteur pétrolier.

Notre Direction Trésorerie Franc vous propose de participer à la création et au développement d'une structure de gestion domestique. Vous devrez *notamment* :
- développer et animer un fonds de commerce constitué d'entreprises, d'établissements institutionnels et d'associations,
- participer à la recherche, à l'élaboration et au développement de produits nouveaux.

Vous disposez d'un excellent contact, d'une réelle agressivité commerciale et êtes bilingue anglais.
Nous apprécierons enfin votre connaissance des produits financiers : SICAV et obligations.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature s/réf. *DG 82* à,

Banque Indosuez - Service recrutement, carrières, formation
44 rue de Courcelles - 75008 Paris.



TRES IMPORTANT GROUPE INFORMATIQUE
LEADER DANS SA BRANCHE



Responsable du suivi d'un ensemble de filiales (françaises ou étrangères), il sera directement rattaché à la Direction du groupe.
Ce poste requiert une parfaite maîtrise des techniques de gestion, un sens développé des contacts ainsi qu'une expérience réussie de 2 ans minimum dans la fonction.
La connaissance de l'anglais et de l'informatique constituerait un atout important.
Un candidat de valeur pourra se voir confier des fonctions de direction après quelques années.
Les candidatures (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) seront adressées, sous référence 7603 mentionnée sur l'envoi, à *Média-System*, 104 rue Réaumur 75002 Paris.

PME, 300 personnes, 40 % C.A. à l'exportation conçoit, étudie, réalise et vend systèmes automatisés associant étroitement électronique, hydraulique et mécanique.

Recherche

INGENIEUR

ou formation équivalente technico-commercial

- *bonne formation technique,*
- *connaissance du milieu maritime et offshore éventuellement,*
- *qualités de rédaction en français,*
- *excellente maîtrise de l'anglais (déplacements à l'étranger, correspondance, conduite de réunions).*

Environ 35 ans.

Ecrire avec C.V. s / réf. 11497 à
PIERRE LICHAU S.A., BP 220,
75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

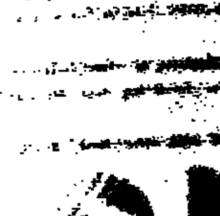
MANUFACTURERS HANOVER BANQUE NORDIQUE
recherche pour Paris

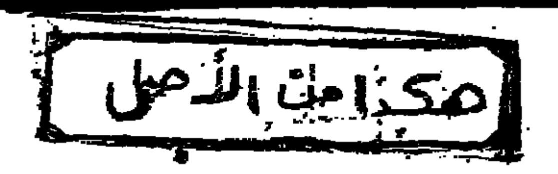
Analyste de crédit

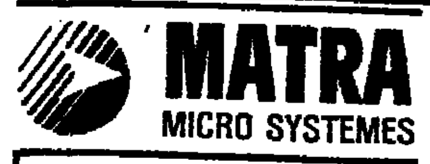
Profil souhaité :
● niveau d'études supérieures. ● l'ensemble des travaux d'analyse étant rédigé en anglais, il est impératif d'écrire et de parler couramment anglais.

Envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions à : MHBN - Service du Personnel, BP 259-08 75364 Paris Cédex 08.

média-system







Nous sommes la filiale du Groupe Matra spécialisée dans la micro-informatique et ses applications.

L'évolution de nos activités et de nos structures nous amène à rechercher des

Ingénieurs système VLSI

Dans le cadre de la conception de circuits intégrés spéciaux destinés à nos futurs systèmes complexes, ils seront chargés de :

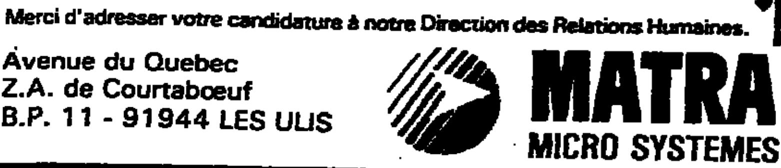
- définir les moyens propres à mettre en œuvre des nouvelles orientations stratégiques,
- concevoir des architectures VLSI,

Ces postes s'adressent à des ingénieurs qui, ayant participé à des recherches universitaires ou à des projets industriels souhaitent innover dans ces méthodologies de conception.

Ils ont une formation grande école et recherchent la possibilité d'exprimer leur créativité au sein de structures capables de leur garantir une évolution professionnelle attractive.

Merci d'adresser votre candidature à notre Direction des Relations Humaines.

Avenue du Quebec
Z.A. de Courtaboeuf
B.P. 11 - 91944 LES ULIS



MEDIA BA

HONDA® FRANCE

recherche
pour son siège social à Marne-la-Vallée

un jeune cadre financier

RATTACHÉ AU DIRECTEUR FINANCIER

Agé de 30 ans environ, le candidat retenu sera chargé de la gestion en date de valeur des opérations de trésorerie, de la gestion prévisionnelle, des besoins en trésorerie et des relations avec les banques en liaison avec le Directeur Financier.

Une expérience professionnelle de quelques années est indispensable de même qu'une bonne connaissance de la langue anglaise.

Adresser C.V., photo et prétentions à :
HONDA FRANCE
Service du Personnel
Parc d'Activités de Paris Est - 77312 Marne-la-Vallée Cedex 2

bleu

TEK DIVISION INSTRUMENTATION ET COMMUNICATION — LA REFERENCE DANS LA PERFORMANCE

TEKTRONIX-FRANCE
filiale d'un groupe international en électronique et en informatique

INGENIEUR D'APPLICATION

INSTRUMENTS ET SYSTEMES PROGRAMMABLES

Pour supporter l'action commerciale dans ce marché à croissance rapide : qualification des applications clients/démonstrations/présentations/mises au point de programmes/formation des commerciaux et des clients... sont quelques unes des responsabilités que vous devrez assumer.

Ce poste s'adresse à un **diplômé de l'enseignement supérieur en électronique** (ingénieur ou équivalent) disposant d'une première expérience dans le développement de systèmes de mesures programmables.

La connaissance d'un langage de programmation (BASIC de préférence) et une bonne maîtrise de la langue anglaise sont indispensables pour réussir.

Adresser C.V., photo, prétentions
à TEKTRONIX
Direction du Personnel - B.P. 13
91941 LES ULIS CEDEX

Tektronix

CHEF DU SERVICE GESTION ET COMPTABILITE

CLIENTS - FOURNISSEURS *HF*

175 000 F +

Nous sommes un groupe pharmaceutique en pleine expansion, leader en France dans notre domaine avec 250 MF de CA (dont 45 % à l'exportation) et 500 personnes.

Nous recherchons un candidat de formation supérieure (type E.S.C.) disposant de préférence de quelques années d'expérience.

Rattaché au directeur administratif et financier, il prendra la responsabilité d'une équipe de 7 comptables répartis en 2 unités.

S'appuyant sur un nouveau système de gestion comptable informatique, il mettra en place les procédures de suivi et de contrôle des comptes clients et fournisseurs et développera tableaux de bord et indicateurs de gestion dans son domaine.

Cette fonction, par les qualités d'animation et de contact qu'elle permet de développer, offre une opportunité d'évolution intéressante au sein d'une entreprise dont l'activité internationale est en plein essor.

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé avec rémunération actuelle, sous réf. JPS 4484 à :



guerbet s.a.
BP Nº 15,
93601 AULNAY SOUS BOIS Cédex

THOMSON-TITN

Société d'ingénierie en informatique recherche

Ingénieurs informaticiens

Formation Grandes Ecoles ou équivalent, débutants à 5 ans d'expérience. Connaissances en *Productique*, expérience MINI 6, MITRA appréciée.

Pour réaliser des applications avec SGBD sur des mini-ordinateurs en réseaux.

Envoyer lettre + C.V. + photo + prétentions s/réf. R à Mme CHARTIER - THOMSON T.I.T.N., Z.I. de la Vigne-aux-Loups - Rue Denis-Papin - 91380 CHILLY-MAZARIN.

THOMSON-CSF COMMUNICATIONS

MEDIA BA

Banque Internationale PARIS 8ème

recherche

un Cadre Cl. VII, VIII

particulièrement expérimenté dans les secteurs Opérations et Administration afin de lui confier d'importantes responsabilités dans l'une de ses principales implantations.

Une pratique du commandement dans des unités à gros effectifs *(300 à 500 agents)* et une bonne maîtrise des techniques modernes de gestion sont nécessaires pour réussir cette étape de carrière.

Adresser C.V. détaillé sous réf. 2956/AL à :
Monsieur BERTRAND
40, rue Olivier de Serres 75015 PARIS

Pragma, Cabinet de Groupe pluridisciplinaire de Conseils d'entreprises, recherche :

2 consultants associés

- Vous avez une formation supérieure.
- Vous avez une double expérience de responsable opérationnel et de Consultant.
- Vous pouvez justifiez de qualités commerciales et de résultats probants dans votre spécialité.
- Vous êtes assez sûr de vous pour déjà créé votre propre Cabinet ou pour y songer.

Nous aimerions vous rencontrer pour vous présenter notre équipe, nos réalisations et étudier ensemble nos possibilités de synergie.

Ecrivez-nous à : PRAGMA
86 bis, rue Amelot
75011 Paris. Sous réf. 4044.



média-system



recherche pour ses activités
TELECOMMUNICATIONS ET AUTOMATISMES

INGENIEURS CONFIRMES ET DEBUTANTS

POUR ETUDES DE LABORATOIRE ET GESTION DE PROJETS

Adresser C.V. à Société AETA
12, rue des Frères Caudron
B.P. 34 - 78142 Vélizy Cedex

BANQUE DE PROVINCE
100 Km de Paris (1 heure SNCF)
recherche

ADJOINT SERVICE TITRES

Gradé Classe III / IV

Bonne expérience exigée :
titres - coupons - bourse.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions s/réf. 2120 M 66, rue de la Chaussée d'Antin 75009 Paris.



LE CREDIT NATIONAL

principale institution
spécialisée dans le financement des entreprises recherche pour son Département Informatique situé à Paris : (IBM 4341 et 4381)

CHARGES D'ETUDES INFORMATIQUES

Ils participeront à la mise en oeuvre de chaînes de gestion orientées télétraitement et base de données. Il leur sera confié l'animation d'équipes en fonction de leur expérience.

Ils posséderont :
- un diplôme d'études supérieures ou d'Ecole d'Ingénieur,
- une expérience professionnelle confirmée, avec une bonne pratique du C.I.C.S.

Il leur est offert une rémunération compétitive, une formation soutenue, des possibilités de progression et de nombreux avantages sociaux.

Prière d'adresser une lettre manuscrite indiquant le salaire souhaité avec C.V. et photo au Crédit National Service du Personnel et des Relations Sociales - 45, rue St Dominique, 75700 PARIS.

COMPAGNIE DE SIGNAUX
ET D'ENTREPRISES ELECTRIQUES
recherche

INGENIEUR B.E.

pour conception et établissement projets béton armé et charpentes métalliques.
Relations B.E. à l'extérieur.
Animation équipe techniciens.
Formation TP/INSA ... option Génie Civil.
Expérience Béton Armé.
Bonnes connaissances Charpentes Métalliques.
Notions corps d'état secondaires et fluides.



Adresser C.V., photo et prétentions en précisant la réf. E 667 à : COMPAGNIE DE SIGNAUX ET D'ENTREPRISES ELECTRIQUES
D.R.H. - Service Emploi et Développement des Cadres
17, place Etienne Pernet 75738 Paris Cedex 15.

RESPONSABLE TITRES BOURSE

Vous avez une bonne expérience dans un service Titres - Bourse et vous connaissez les différents produits financiers (FCP, SICAV, Emprunts obligataires,...)

Au sein du département financier, vous animerez une équipe chargée d'assurer l'administration et la comptabilité des opérations sur valeurs mobilières.

La connaissance de la micro-informatique est souhaitée.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + C.V.) sous Réf. 203 M à Henry YVAN - Caisse Centrale du Crédit Mutuel 88-90 rue Cardinet 75017 PARIS

Curriculum

Crédit Mutuel

SERETE (800 personnes) est une importante société d'ingénierie. Grâce à notre implantation internationale, nos ingénieurs commerciaux développent une activité passionnante sur des projets industriels complexes et variés en chimie, pétrochimie, agro-alimentaire... Dans le cadre de son développement, notre Direction Commerciale recherche :

Ingénieur d'affaires chimie

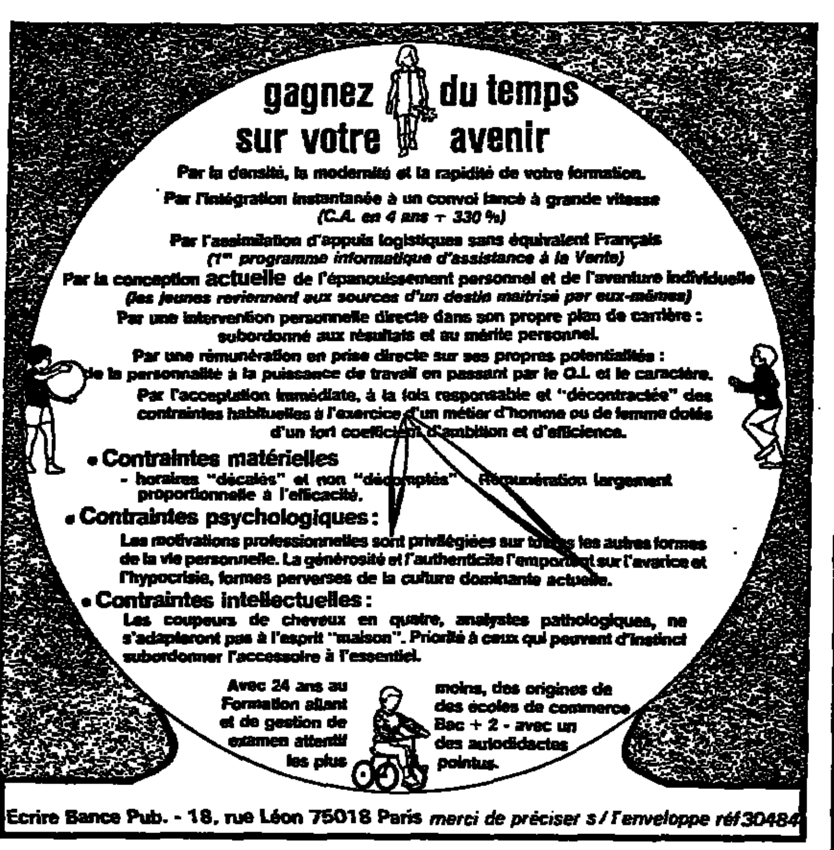
Vous avez acquis une première expérience de 2 à 3 ans dans l'exploitation d'unités chimiques ou pétrochimiques. Votre connaissance des installations vous permet maintenant d'évoluer vers des responsabilités plus globales. Le poste très complet (contacts commerciaux et techniques de haut niveau, rédaction et suivi des offres...) que nous vous proposons au sein de notre Direction Commerciale vous permettra de développer rapidement vos qualités de négociateur et de concepteur.
Vous êtes diplômé d'une grande école d'ingénieurs chimistes. Une formation complémentaire de gestion des entreprises sera appréciée.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 84-16 M à SERETE, Service Recrutement, 86 rue Régnault 75640 - Paris Cédex 13.

serete
ingénierie

média-system

OFFRES D'EMPLOIS





INTERTECHNIQUE

AÉRONAUTIQUE - ESPACE - INFORMATIQUE

recherche

Pour son département Télémesure et Systèmes :

– INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN GRANDE ÉCOLE (Réf. UL-24)

Débutant ou ayant quelques années d'expérience, apte à diriger des études et réalisations de systèmes électroniques et informatiques d'acquisition et de traitement de données dans les domaines aérospatial et nucléaire.

LIEU DE TRAVAIL : LES ULIS.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant la référence de l'annonce, à la Direction du Personnel.

INTERTECHNIQUE B.P. N° 1 - 78374 PLAISIR CEDEX



Après un siècle d'innovations technologiques, NCR lance chaque année de nouveaux produits de pointe, accélère encore sa progression, accroît ses moyens, en tout premier lieu son capital humain.

Pour favoriser le développement de ses ventes dans le secteur de la production, nous recherchons un

chef de produit

terminaux industriels
terminaux de saisie en ateliers

Vous avez une formation supérieure scientifique ou commerciale et pratiquez couramment l'anglais.

Nous bénéficions de votre expérience de vente de quelques années en milieux industriels ou d'une expérience de terrain en unités de production.

Merci d'adresser votre dossier personnel sous référence M 154 à Bernard Bablon, NCR France, Tour Neptune 92086 Paris La Défense Cedex 20.

Centenaire et toujours précurseur

GROUPE DE PRESSE RECHERCHE

LE RESPONSABLE DE SON DEPARTEMENT VENTE PAR TELEPHONE ET ENQUETES.

Très bon commercial :
il sera responsable de l'encadrement et de l'animation des télévendeurs et enquêteurs.
Il devra pouvoir bâtir des argumentaires performants et participer à l'élaboration de questionnaires.

- SALAIRE : 10.000 F mensuels + commission motivante.
- POSSIBILITE IMPORTANTE D'EVOLUTION DANS LE GROUPE.
- HORAIRES DE TRAVAIL SPECIFIQUES : 14 h 30 - 21 h du lundi au vendredi, 9 h 30 - 13 h le samedi.

REF : 057

NOUS OFFRONS LA POSSIBILITE DE GAGNER BEAUCOUP D'ARGENT A UN

BON VENDEUR

ambitieux et intéressé par le secteur publicité. En étroite liaison avec la Direction de la publicité d'un grand media. Il assurera la vente "sur le terrain". Il bénéficiera d'un fixe intéressant mais c'est surtout la possibilité de gains importants qui lui donnera le courage d'affronter les difficultés.

REF : 30/3

Ecrire avec C.V., photo et réf. de l'annonce à :
AGENCE ACTION
12 RUE DU MAIL 75002 PARIS

DIRECTEUR COMPTABLE

PARIS 17e

Société diffusion Produits Luxe - Filiale important groupe étranger
50 personnes - C.A. : 60 MF
recherche pour faire face à son développement, son

FUTUR DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

ANGLAIS COURANT

Collaborateur direct du Directeur Général, il aura pour mission :
- la supervision de la comptabilité et du reporting,
- le contrôle de gestion, du budget et de la trésorerie,
- l'établissement et le suivi des procédures administratives sur IBM 34.

Très familiarisé avec l'informatique, le candidat retenu sera un jeune praticien de la comptabilité et de la finance, il possèdera le sens du management, de l'organisation, il sera capable de s'intégrer pour animer une équipe de 15 personnes.

Un élément de valeur devrait connaître une promotion rapide au sein d'une entreprise en expansion.

Si ce poste vous intéresse envoyez rapidement à notre Conseil, une lettre manuscrite avec CV, photo et prétentions sous la référence 153/M.

JB SENTIS CONSULTANTS
6, rue Saulnier 75009 PARIS

COFAP

LA VILLEGUERIN AUDIT
SOCIETE DE CONTROLE FIDUCIAIRE

recherche

CHEFS DE MISSIONS

HEC, ESSEC, ESC, IEP, UNIVERSITAIRES
2è et 3e CYCLE

- Expérience Cabinet, minimum 4 ans et titulaire certificats supérieurs.
- Anglais, lu, parlé et écrit couramment.

Pour participer aux missions variées d'un Cabinet important et collaborer partiellement à la rédaction de

LA REVUE FIDUCIAIRE

Envoyer CV et photo à LA VILLEGUERIN AUDIT - Département Recrutement - 100, rue Lafayette - 75010 Paris.

Près de Rambouillet...

Un ingénieur, stratège de notre développement industriel

env. 220 000 F

Groupe suédois très solide, nous avons racheté une partie d'un laboratoire pharmaceutique prestigieux. 50 personnes, bientôt 80/100 et 70/100 millions de F de CA, nos investissements industriels sont considérables. Pour les réaliser et les contrôler, nous créons auprès de notre jeune PDG (29 ans) et au sein d'une équipe de direction restreinte, un poste de «Chef d'orchestre industriel». Avec le responsable Production, il participera aussi à notre logistique fabrication et supervisera le service entretien.

Dans la trentaine, AM ou de formation similaire, pratiquant l'anglais, votre expérience fabrication se situe dans l'industrie chimique. Autorité naturelle, esprit d'équipe et de décision, pragmatisme, enthousiasme et potentiel... vous pourrez rapidement transformer avec nous les promesses d'un avenir radieux !

Nous vous remercions d'écrire sous réf. 1432 à ERNST & WHINNEY Conseil - 150, Bd Haussmann - 75008 Paris, qui étudiera votre dossier avec soin et discrétion avant de vous répondre.

E&W Ernst & Whinney Conseil

AFCOREM

formation professionnelle

bte

Une carrière dans l'INFORMATIQUE DE GESTION
Le groupe BTE va former des

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

SPECIALISATION EN GESTION DE PRODUCTION

Stage agréé par le **Ministère du Travail** et du **Ministère de l'Industrie** sous le contrôle de **l'A.F.P.A.**
Durée: 30 semaines
dont - Travaux pratiques à mi-temps sur IBM 4331 (COBOL, DOS/VSE, CICS, DL 1)
- Stage en entreprise.
Public: Demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de 3 mois.
Niveau requis: BAC + 3 ou équivalent.
Adresser votre CV à BTE - Stages «Analystes - Programmeurs»
72, rue Jean Bonal 92250 LA GARENNE COLOMBES - Téléphone 780. 72. 65



Un métier dans :
L'ORGANISATION ET LA GESTION DE LA PRODUCTION
Le groupe B.T.E. propose :

— à des techniciens et ingénieurs, demandeurs d'emploi, un stage de :
SPECIALISTE EN GESTION DE LA PRODUCTION (durée 3 mois 1/2)

Début de l'action : Mai 1984

Cette session à temps plein est conventionnée par le F.N.E. et placée sous contrôle de l'A.F.P.A.;

Adressez vous auprès de votre A.N.P.E. et prenez contact avec le B.T.E. ILE DE FRANCE 72, rue Jean Bonal 92250 - LA GARENNE COLOMBES Tél: 780.72.65

propositions diverses

L'Etat offre des empois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C 16), Boîte Postale 402.09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), Boîte Postale 291.09 PARIS.

capitaux propositions commerciales

Proposons crédits + 70.000 F. Agréons agents régionaux. Etude SULLY Paris - 606-03-03.

travail à domicile

DACTYLO correction textes. Rewriting. Téléphone : 287-29-18.

Cadres demandeurs d'emploi ou en congé-formation

Vous avez une expérience de gestionnaire, d'informaticien ou de formateur

L'INSTITUT DE GESTION SOCIALE

vous propose
Un stage rémunéré de

Formation de formateurs en informatique

Objectifs :
- maîtriser les techniques d'information et de formation,
- devenir l'agent des évolutions informatiques dans l'entreprise,
- accompagner une démarche d'informatisation dans tous ses enjeux,
- vous ouvrir à de nouveaux métiers.

Durée : 5 mois (fin avril - fin octobre)

Recrutement immédiat :

IBIA, Paris-8e
Olivier HORN, tél. 294.29.26

OFFRES D'EMPLOIS

CCI Alcatel

Filiale de CIT ALCATEL,
Spécialiste en FORMATION
recherche des

ANIMATEURS DE FORMATION

H/F

INGENIEURS OU TECHNICIENS SUPERIEURS

Pour conception, diffusion de cours mais aussi pour rédaction de notices et de supports de cours dans le domaine des TELECOMMUNICATIONS : équipements de transmission, téléphonie, commutation.

Une première expérience (B.E., SAV, chantier, ...) est souhaitable ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais.

L'expérience de la Formation n'est pas indispensable mais il est nécessaire d'avoir le goût du transfert de connaissances, tant par oral que par écrit.

Notre structure vous permettra : • de développer vos dons d'animateur et vos connaissances techniques, • de répondre à une de vos motivations en effectuant des déplacements de courte durée en France et à l'étranger.

Si vous êtes intéressé, adressez votre lettre manuscrite et C.V. à Mme CHEVALIER - COOPERATION INTERNATIONALE ALCATEL
27, rue Godillot - 93406 SAINT-OUEN

JEUNE MEDECIN

PHARMACOVIGILANCE

Pour renforcer notre unité pour la Sécurité des Médicaments nous recherchons un jeune médecin.

Chargé de recueillir et analyser les informations sur les effets indésirables des médicaments, il aura également à réaliser différents rapports à usage interne à la société ou destinés au Ministère de la Santé. Cette mission implique de nombreux contacts avec les experts extérieurs, et les responsables nationaux et régionaux de la pharmacovigilance.

Le collaborateur recherché possède une très solide culture en médecine interne et si possible en pharmacovigilance. Il parle correctement l'anglais.

Merci d'adresser votre C.V. + photo + rémunération à Christiane MONTEIL, Département du Personnel, 2 rue Lionel Terray 92506 RUEIL MALMAISON

CIBA-GEIGY

Contact

SOCIÉTÉ proche ÉTOILE recherche pour mission de 6 mois

COMPTABLE ANALYTIQUE

Connaissances du milieu industriel et de l'outil informatique indispensable

Libre rapidement.

Adr. C.V., ph. et prét. nº 81.689 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

IMPORTANTE FILIALE D'UNE STÉ INDUSTRIELLE AMÉRICAINE, recherche son

ASSISTANT-CONTROLLER

Collaborateur direct du Controller il aura pour première mission de mettre en place les systèmes de gestion nécessaires afin de prendre en charge l'ensemble des opérations de reporting U.S. et rapidement, il sera amené à superviser et auditer (comptab., paie, les inventaires, les clients, le cash flow, les investissements, le budget dépenses et ses écarts) et à contrôler les services administratifs (personnels, logistique et généraux).

Le candidat retenu, âgé (e) environ 35 ans, sera diplômé (e) d'une Gde Ecole de Commerce, possèdera une très bonne connaissance opérationnelle des systèmes anglo-saxons et français tenue sur informatique à travers une expérience de 3 à 5 ans dans une filiale française d'une Sté américaine. Une expér. dans un grand cabinet d'Audit Anglo-saxon en début de carrière sera un atout supplém.

« La parfaite maîtrise de l'anglais des Affaires et de l'informatique sont indispensables. »

Le succès dans cette fonction implique une forte capacité de travail et un potentiel personnel.

Adr. lettre manusc., C.V., ph., prétent. nº 91.387 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Équipe de libraires en association cherche une personne responsable du magasin à mi-temps du mardi au samedi midi (vente, commandes, gestion). Ec. av. c.v. et souhait rémun. à LIBRAIRIE LA RUE 4, rue Trousseau, 75011 Paris.

ETOILE, rech. d'urgence :

CADRE ADMINISTRATIF

(H. ou F.) 35-40 ans
— Ayant dirigé un service.
— Bon organisateur.
— Connaissant anglais.

TRÈS BONS APPOINTEMENTS

Adr. lettre manuscrite + C.V. + photo ORBIS-DX 28, avenue Franklin-Roosevelt, PARIS-8e.

I.N.R.A. Bioclimatologie — Science du Sol

Recrutement, par concours, d'un ingénieur (1B).

Poste destiné aux mesures physiques concernant le sol et l'atmosphère.

Connaissances indispensables en électronique, micro-informatique et informatique.

S'adresser à R. CALVET — I.N.R.A. — Laboratoire de Science du Sol — INA-PG — Centre de Grignon — 78850 Thiverval-Grignon.

ASSOCIATION RECHERCHE JURISTE

Maîtrise en droit privé pour informer le public notamment en droit de la famille.

Adresser C.V. dét. + lettre à CNIDF, rue Bayard, 75008 PARIS.

STÉ D'INFORMATIQUE LEADER DANS LE DOMAINE PROGICIEL recherche

RESPONSABLE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

Ce poste peut convenir à un candidat de formation supérieure ayant au moins 3 ans d'expérience réussie dans un groupe anglo-saxon.

La pratique de la langue anglaise est impérative.

Ce poste à pourvoir rapidement implique responsabilités et initiative.

Adr. lettre manuscrite, C.V. + photo à : EDMOND DE SALSES 120, av. Pierre-Brossolette 94170 LE PERREUX

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

Filiale du Groupe Crédit Agricole, chargée du développement des moyens de paiement, nous recherchons un(e)

chargé de relations interbancaires

Diplômé(e) d'une Grande Ecole ou de l'Université, vous avez une première expérience réussie, bancaire et/ou en organisation.

Au sein d'une petite équipe, et en relation avec l'ensemble du Groupe Crédit Agricole, la profession bancaire et la clientèle :
- vous étudierez l'évolution technique et économique des moyens de paiement,
- vous participerez directement aux négociations interbancaires et à la mise en oeuvre des nouveaux systèmes de recouvrement.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous référence A 17 à CNCA - Gestion des Personnes - 75010 Paris Brune

LEVI TOURNAY

C.N.A.M.

LE CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS recrute

UN INGÉNIEUR ANALYSTE

Niveau Bac + 5 (ingénieur 2 A « type C.N.R.S. »), pour participer au développement d'application de gestion et à la maintenance système de ses matériels.

— Une bonne connaissance de cobol est souhaitée.
— La connaissance du matériel digital P.D.P. 11/70 sous RSTS serait un atout supplémentaire.

Le salaire brut annuel minimum de début est de l'ordre de : 117.500 F

Les candidatures sont à envoyer au service du personnel du C.N.A.M., 292, rue Saint-Martin, 75003 PARIS, accompagnées d'une copie de diplôme et d'un C.V.

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DU BOIS
Organisme spécialisé recrute

UN INGÉNIEUR

(Débutant à 2 années d'exp.)
Formation : bois-forêt.

Il sera notamment chargé de participer à l'étude puis à l'organisation concrète de l'approvisionnement en bois des chaufferies que nous mettons en place.

Poste basé à Paris à pourvoir immédiatement.
Dépl. fréquents en province.
Ecrire sous le nº T 044.895 M.
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

URGENT
CIE D'ASSURANCES VIE recherche pour service comptabilité « agences »

COMPTABLE CONFIRMÉ

Env. C.V., prét. et PHOTO à M. JACQUIAU, Cie VITA, 1, rue Vernet, 75008 PARIS. N.B. : ne pas téléphoner.

CEROI RECHERCHE

CHEF DE PROJET

Spécialiste VAX VMS.
Travail et salaire motivants.
Téléphone : 542-60-73.

VOUS ÊTES ASSISTANT SOCIAL
Diplômé d'Etat avec au moins 10 ans d'exp. professionnelle

VOUS AVEZ UNE FORMATION JURIDIQUE permettant d'appréhender législations française et étrangère.

VOUS VOUS INTÉRESSEZ aux problèmes concrets et complexes nécessitant études rigoureuses, rapports précis et argumentés...
alors adressez votre C.V. au S.S.A.E.
Section française du Service Social International
72, rue Reynot, 75013 Paris.

Anglais lu, parlé, écrit indispensable.

DEMANDES D'EMPLOIS

F. 34 ans employée banque CL. 3, 15 ans exp. BP, banque spécialisée crédits, placements.
Cherche emploi banque ou établissement financier.
Région Grasse, Cannes, Nice.
Ecr. s/nº 3.140 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre sup. parfaitement tril. français, angl., arabe. Ferait tout travail de trad. ou rédac. Matin : 784-08-09.

J.H., 21 ans, opérateur, dég. O.M., exp., format. Basic, conn. Cobol, not. comptab., rech. emploi stable. 826-74-84

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

DIRECTEUR DE MARKETING. — 40 ans, Sciences économiques + ECE + INSEAD — anglais, allemand, — 13 ans expérience marketing produits agro-alimentaires de grande consommation dans filiales de groupes internationaux, (lancements nouveaux, produits, publicité tous médias, promotion, études, gestion de produits).
RECHERCHE : poste similaire dans PME commercialisant produits grande consommation sur marché français et souhaitant développer C.A. et rentabilité grâce à une politique produit cohérente et agressive. (Section BCO/JCB 495).

CADRE COMMERCIAL EXPORT. — H., 34 ans, britannique, parfait bilingue, 8 ans expérience P.M.I. en France, création des réseaux de distribution, promotion des ventes, 7 ans exp. douanes britanniques.
RECHERCHE : poste évolutif commercial ou adm., France ou étranger. (Section BCO/LA 496).

ARCHITECTE. — 57 ans, spécialisé en architecture intérieure et architecture décoration. Expérience de 37 ans dans tous domaines bâtiments, montage, magasins, installation et décoration de prestige, réalisations à l'étranger (dont Afrique du Nord).
RECHERCHE : Dans tous domaines ou expérience décorations et techniques approfondies peuvent s'exercer de préférence R.P. (Section BCO/MS 497).



ANPE

ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

J.F. 31 ANS
Pharmacien d'industrie, Docteur en pharmacie, Bases d'inform. I A E en cours, recherche 1er empl. de l'industrie.
Écrire. Référence 20.504 à Agence HAVAS, 33000 BORDEAUX

JOURNALISTE F. 20 a. d'exp. presse quotidienne et magazine, études sup. droit et journalisme, connaissances : histoire, social, politique, littérature, ch. emploi plein temps ou mi-tps presse, édition, rel. pub. ou document.
Ecr. s/nº 6.610 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

AGRÉGÉ DES LETTRES

Sachant écrire et concevoir, docteur, forte personnalité, culture générale, bonne connaissance des réalités internationales, accepterait poste de responsabilité.

FRANCE ou ÉTRANGER

Édition, communication, médias, institutions cultur., secrét. général, ét. toutes possibilités.
Écrire nº 2.069 à AGENCE HAVAS, 13100 AIX-EN-PROVENCE.

SECRÉT. 10 ANS EXPÉR. cherche région MONTPELLIER, NIMES poste motivant.
Ecr. s/nº 3.136 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DOCTEUR 3e cycle ét. germen. et europ., 44 ans, ch. poste mi-temps ou plein-t., presse, enseign. (allem. des aff.), relat. cult. ou économ. franco-allem., assoc. ou groupem. européens.
Ecr. s/nº 7.703 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SECR. DIR. exp. anim. res. trad. sach. angl., all., hébr., ch. empl. st. T. : 19 h, 283-40-18.

J. F., Conseil juridique désireuse d'une situation — évolutive dans le cadre d'une société en pleine expansion étudierait toutes propositions de haut niveau.
Ecrire sous le nº T 44.975 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DIRECTEUR DE RECHERCHE 80 ans, exp. CHIMIE FINE, ingénieur, Docteur diplômé, large expérience dans groupe important, recherche situation similaire.
Ecrire sous le nº T 450.21 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. allem. exp. prof en France et RFA. Parl. anglais ch. activ. de sect. IMP exp. ou tourisme.
Ecrire EMMERICH, 2, rue M.-Ravel, 78100 Saint-Germain-en-Laye.

FRAISEUR P2 (CAP), 5 ans d'expérience + connaissant commande numérique, recherche poste stable Paris et région parisienne.
Tél. : (1) 369-46-99.

Commercial-Gestion

- H. 41 ans, Droit et Sc. Po.
- Exp. Direction-Gestion P.M.E., Filiale, Expatriation.
- Ang., esp. + ital., all.

Cherche poste à responsabilités France ou étranger.
Ecr. s/nº 6.608 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F. 28 ans, 8 années d'expérience Service du Personnel d'une société de 600 personnes. Responsable paie (informatisée), déclarations sociales, etc. Bonne connaissance législation du travail, cherche poste similaire à Paris.
Tél. : 239-00-35.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A VENDRE
VW GOLFL 1980
Prix sous argus 19.500 F. 76.000 km. Vert foncé, 5 portes.
Tél. 831-55-05 (ap. 19 h).

de 8 à 11 C.V.

A vendre BMW 2002 touring. Année 73. Moteur, boîte 42.000 km. Options. Jantes alu, spoiler, glaces teintées. Peinture métal. Prix 22.200 F. Téléphone : 996-47-32.

Vend FIAT Panda noire, toit ouvrant, radio cassette, modèle 1984, 8.000 km, 28.000 F.
Tél. : bureau 549-03-60, domicile 320-08-00.

divers

BMW SÉRIE 3-5-7

83 et 84 peu roulé garantie. Auto Paris-XVe.
Téléphone : 533-69-95.
63, rue Desnouettes, Paris-15e.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

RUE DE LA PAIX

Grand 3 p., CALME, soleil. 1.250.000 F. 747-49-86.

3e arrdt

GDS APPTS, GDS VOLUMES

HOTEL DE TALLARD

Sur place, 18, rue des Archives 14 h à 19 heures, 274-16-92 ou le matin, 502-13-43.

MARAIS à saisir, vaste 3/4 p. en duplex + terr., prestation de qual. 1.100.000. 347-57-07.

MARAIS Studio poutres, 3e ét., urgent. 182.000 créd. total possible. Tél. : 347-57-07.

4e arrdt

NOTRE-DAME
luxueux 3 pièces, cuis., bains impeccable imm. Pierre de T. GARBI : 567-22-88.

MARAIS-BASTILLE

A aménager 2 P. 45 m² poss. duplex. Soleil. T. : 272-40-19.

MARAIS BASTILLE

Maisonnette 20 m² + combles, jardin privé. Tél. : 272-40-19.

MARAIS
Liv. + chbre, bains, poutres, ref., nf. 450.000. 526-99-04.

5e arrdt

COLLÈGE DE FRANCE
Duplex séjour, 2 chambres, grand-charme. Px : 800.000 F. Téléphone : 250-04-28.

MAUBERT Pierre de t., 2 p., tt cft, terrasse, calme. 530.000. 325-97-16.

6e arrdt

ODÉON, 2 Pces, 60 m², soleil
CAMPAGNE 1re, Atelier 60 m²
CL.-BERNARD, 2 Pces, 70 m² TERRASSE, VUE, SOLEIL
FER A MOULIN, 2 P., 40 m² + jardin privé. Parfait état, 400.000 F.
VUE S/SEINE, 2 P. caractère
CLUNY, DUPLEX, imm. XVIIe 2-3 PCES « CHARME »
ODÉON, DUPLEX, 4 Pces, 4e-5e asc. CHARME ÉTAT NEUF
ST-PLACIDE, imm. 1970, 4 Pces, 105 m², parking. 1.500.000 F
ILE ST-LOUIS, 4 Pces, 100 m², parfait état s/cour-jardin
JARDIN PLANTES, 3-4 Pces, 85 m², 4e ascens., parking. 1.100.000 F
VAL GRACE, Style MAISON : 4 PCES, 110 m², deux bains
RUE MAITRE ALBERT-LOFT S/JARDIN PRIVÉ, 110 m²
MONGE, 5 PCES, 110 m², 2e ét. asc. Parfait état. 1.100.000 F
CHAMP MARS, 5 P., 117 m², 2e ét., asc., parf. état, service
S/AVENUE BRETEUIL, « VUE », 5 Pces, 120 m², 4e, asc., bel imm.
ILE ST-LOUIS, 5 Pces, 150 m², état neuf, CHARME, CARACTÈRE
LA BOURDONNAIS, 6 PCES, 190 m² (travaux à prévoir)
SÉGUR, 6 PIÈCES, 210 m², BEAU VOLUME, SOLEIL
SAXE, 7 PCES, 250 m², 3e ét., asc., très bel imm., 3 services.

LITTRÉ 544-44-45

Mº VAVIN

Imm. récent tt cft, park., séj., 1 chbre, cuis., bains, soleil, agréablement aménagé. PRIX INTÉRESSANT. 16, RUE DELAMBRE Mardi, mercredi, 14 à 17 h.

7e arrdt

DOME INVALIDES

170 m². Caractère. 354-95-10.

MÉTRO BAC SUR JARDIN ET BELLE COUR 4e ÉT. SS ASC. 3/4 Pces 86 m². TERRASSE 15 m². Téléph. : 633-08-11.

VANEAU 60 m²
3 PIÈCES CUISINE, BAINS. Rue C.-Claire. T. : 567-22-88.

9e arrdt

Mº N.-D.-DE-LORETTE

dans imm. Pierre de T. en rénovation, 6 P. tt cft, 146 m², 3e. Asc. - 282-03-50.

12e arrdt

DAUMESNIL 3 P., bains, refait nf imm. ravalé, bas prix vue urgence. 526-99-04.

14e arrdt

Mº PLAISANCE, bel imm. p. de t., 2 P., entrée, cuis., bains. Refait neuf, 3e étage sur rue. Téléphone : 634-13-18.

MONTPARNASSE

Beau living + chbre + grenier aménagé, tt cft, asc., gd balc. 740.000. VERNEL 526-01-50.

15e arrdt

CECOGI CONSTRUIT

329, RUE LECOURBE

IMMEUBLE GD STANDING

2 ET 3 PIÈCES

2 pièces à partir de 709.400 F
3 pièces à partir de 948.900 F
LIVRAISON IMMÉDIATE
BUREAU DE VENTE OUVERT MERCREDI et VENDREDI de 14 h à 19 heures
SAMEDI 10 h 30 - 13 h 30
Téléphone : 575-62-78

CONVENTION

Bel immeuble, GD STUDIO, 32 m², tt cft, impeccable. 320.000 F. 206-15-30.

16e arrdt

AUTEUIL

Pptaire vd dans imm. pierre de t., restauration de qualité Appts occupés 2, 3, 4, 5 p. et possib. duplex. R C I - 759-12-21.

Près V.-HUGO 4 P., cuis. équipée, 2 bains, 1er ét., soleil, box. 1.600.000 F. 727-84-24.

17e arrdt

MALESHERBES
Original atelier d'artiste. 3-4 p. 2 bains. Refait neuf. LUXE. 1.450.000 F - 267-37-37.

WAGRAM
GD 2 P. Imm. récent, stand. 700.000 F. 528-99-04.

VILLA DES TERNES

dans un hôtel part. au 1er ét. A AMÉNAGER 250 m² autour d'un patio, terrasse privative 200 m². Tél. : 522-17-76.

PORTE CHAMPERRET
Imm. Pierre de Taille tout cft, gd 3 pces, 115 m² + chambre de service possible. SEGONDI - 874-08-45.

18e arrdt

PRÈS MAIRIE 18e, bel imm. pierre de t., gd 2 P., entrée, cuis., bains. 1er ét. sur rue. A SAISIR. 634-13-18.

CECOGI-CONSTRUIT
Résidence Mairie du 18e

53, R. DU SIMPLON STUDIO 2-3 P. PARK.

Studio à partir de 322.500 F
2 P. à partir de 461.000 F
3 P. à partir de 680.500 F
OFFRE EXCEPTIONNELLE,
3 P PRÊT CONVENTIONNÉ à 646.870 F
BUREAU DE VENTE Mardi - Jeudi - Samedi de 14 h à 19 heures
Téléphone : 575-62-78

DAMREMONT-POTEAU
3 P. entrée, cuisine, w.-c., bains, chff. central, 1er ét. s/rue, soleil, bel immeuble. 350.000 F. 255-64-59.

19e arrdt

PORTE DES LILAS

Idéal investisseur, 3 p., terrasse, jardin privatif, imm. standing, asc. 810.000 F. Frais notaire réduits.

LERMS - 355-58-88.

Mº HOCHE Urgt loft en triplex 120 m², verrière, caract. imm. rénové. 550.000. 347-57-07.

2 ET 3 P. REF. NEUF

Ds imm. pierre de t., stand, balc. 7.500 F LE M2. SIMRA - 355-08-40.

91 - Essonne

GRIGNY (Essonne) dans petit immeuble de 5 étages, beau 4 pièces, 88 m² sur jardin, séjour double, 2 chambres, alcôve, rangements, cuisine chêne, cave, parking. 10 mn gare. Prix 250.000 F dont C.F. 16.000 F. Téléphone : 906-68-06.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE sur même palier
2 Pièces .... 240.000 F.
2 Pièces .... 255.000 F.
3 Pièces .... 320.000 F.
Pos. réunir surf. totale 126 m² discussion possible. S/place ts les jours 12 h 30/13 h 30. 91 bis, rue d'Aguesseau, 4e étage. Tél. : 735-70-87.

ASNIÈRE MAIRIE
3e SANS ASC. IMM. PIERRE DE TAILLE, 3 P. 75 m² AVEC TRAVAUX. Tél. : 633-08-11.

NEUILLY PRÈS BOIS
Gd studio + petite chbre 40 m² BEAUCOUP DE CHIC. 520.000. DORESSAY 624-93-33.

94 Val-de-Marne

ST-MANDÉ Tourelles, gd 3 p., cft, balc., récent, pierre de t. 600.000 F. 347-57-07.

appartements achats

LITTRE. 544-44-45

rech. pr clientèle internationale dans quartiers résidentiels
— HOTELS PARTICULIERS.
— APPARTS 4 A 8 PIÈCES.
— PIED-A-TERRE.
PAIEMENT COMPTANT.

Recherche 1 à 3 pièces Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire 873-20-67 même le soir.

GROUPE DORESSAY

RECH. POUR AMBASSADE HOTEL PARTICULIER APPTS de 5 à 8 P. PIED-A-TERRE. 624-93-33.

locations non meublées offres

Paris

Les PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles. OFFICES DES LOCATAIRES Téléphone : 296-58-46.

R. Bagnolet, part. loue 2 P. ent., cuis., s. de bns. T.B. état. Surf. 32 m². Px 2.250 F ch. compr. T. 563-86-66 les 3 et 5-4 de 10 à 12 h et de 15 à 17 h ou écrire c.v. Rousselle, 51, bd Beauséjour, 75016 Paris.

locations non meublées demandes

Paris

Recherche LOCATIONS pour Sté Recherche Pétrolière Française. Cadres supérieurs et personnel. APPTS 2 à 8 Pièces et VILLAS Paris et environs. Téléphone : 503-37-00.

Région parisienne

Pour Stés européennes, cherc. villas, pavillons pour CADRES. 889-89-66. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing. 4 pièces et plus. 285-11-08.

pavillons

Pavillon-sous-Bois, 10' gare, pavillon 5 pces, cft, jardin 600 m². 901-05-14, matin.

propriétés

25 km Chartres
Relais de Poste rénové
2 rest. 60 et 180
Cuisine - salon - bar
8 chambres, 5 bains, 3 dches
4 w.-c., greniers, garage, jard.
Téléphone : (37) 51-60-57.

RUEIL
PARC DE LA MALMAISON
Belle maison, dépendances, jardin 1.000 m², bord rivière. GARBI - 567-22-88.

terrains

ILE D'YEU (85), vd immédiat. terrain constructible, vue mer. Téléphone : 229-71-43.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Ventes

BON XVIIe

BUREAUX DE PRESTIGE
Locataires de qualité.
Prix .... 3.500.000 F
Loyer .... 300.000 F
ou 4.000.000. Libre. 758-12-21.

Locations

ARTISAN 100 F. R.C. 180 F. Constitution S.A.R.L. 2.000 F S.D.M., 21, rue Fécamp (12e) 340-24-54, 8, Faubourg-Poissonnière, 9e, 10e. 766-54-56.

A louer burx + exposition, 143 m², porte électrique, sol en marbre, façade 17 m sur très gde artère à Aubervilliers. Renseignements sur place place mercredi 4/4 au 95 avenue J.-Jaurès, 93 Aubervilliers. Tél. : 834-27-84 ou après au 836-59-96.

BUSINESS BURO
Bureau ou depuis 150 F/mois, une domiciliation. 346-00-55.

CHAMPS-ÉLYSÉES

Bureaux équipés avec services ou votre siège social. Tél., télex, secrétariat, salles de réunion avec vidéo, bar, etc... Locat. courte ou longue durée.

ACTE. 562-66-00.

8e ISO BUREAUX
Loue direct. 1 bureau ou + dans imm. stand. 563-17-27.

NEUILLY MÉTRO

Loue directement 1 bureau ou + dans imm. neuf. 758-12-40.

GEORGE V
Loue directement 1 bureau ou + dans imm. stand. 723-55-18.

Constitutions SARL-RC-RM. Domiciliations, télex, secrétar. Permanence téléphonique. Conseil gratuit. S.R.B. : 293-22-95.

CRÉATEURS d'entreprise !
disponible à Paris et Province
SIÈGES SOCIAUX
et Adresses commerciales
loc. bureaux meublés, secrét., télex
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC 293.60.50+

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.

355-17-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
R.C. 180 F S.A.R.L. 180 F. Constitution rapide de Sté G.S.M.P., 4, rue des Deux-Avenues, 13e : 586-65-11 ; 54, r. Crimée, 19e : 807-62-00.

8e AFFAIRES

11 surfaces de 50 à 500 m² à 7 adresses prestigieuses

1er PRESTIGE

Place de l'Opéra
250 m² au 5e étage.
Place Vendôme
440 m² indépendants.

16e

Mº Exelmans
Imm. indép. 833 m².
ÉTOILE PRESTIGE
294 m² et 2.000 m².

RICHARD ELLIS 563-08-08.

locaux commerciaux

Ventes

MURS BAR BRASSERIE
200 m² LOUÉS 90.000 F.
Voir mon conseil : 633-08-11.

PRÈS CONTRESCARPE 5e A SAISIR
LOCAL CIAL en TTE PPTÉ
270 m² env. Parfait état.
PLACEMENT EXCEPTIONNEL
1.250.000 F. 634-13-18.

boutiques

Ventes

VAVIN MURS LIBRE
TRÈS BELLE BOUTIQUE
PRIX ÉLEVÉ JUSTIFIÉ
VOIR MON CONSEIL 633-08-11.

Locations

IDÉAL PLACEMENT
limite Neuilly-Levallois boutique, louée 28.000 F/an, prix murs 320.000 F direct par propriétaire 329-58-65 (après 19 h 329-96-42).

Le Monde

économie

LES RÉACTIONS AU PLAN DE RESTRUCTURATION DE LA SIDÉRURGIE

La Lorraine attend la réponse du chef de l'Etat

De notre envoyé spécial

Metz. — *« La motion est adoptée à l'unanimité ! La séance est levée ! »* Avec une hâte de commissaire-priseur, M. Jean-Marie Rausch, sénateur (UDF-CDS), maire de Metz, met fin, lundi 2 avril, à 16 h 30, aux Etats généraux de Lorraine. Réunion de crise, séance historique, rassemblant le conseil régional (soixante-neuf membres), que préside M. Rausch, et le comité économique et social de Lorraine (quatre-vingt-deux membres), animé par M. François Guillaume, patron de la FNSEA. Les deux assemblées sont pratiquement au complet, dans cette sorte d'amphithéâtre de la préfecture de Metz, où des personnalités connues, M. Pierre Messmer et le général Bigeard, se contentent d'un rôle de figuration.

Avec une hâte de commissaire-priseur : M. Rausch tient tellement au consensus idéal, face à la foule des médias en séance plénière — *« toute la France a les yeux braqués sur nous »*, — qu'il en « oublie », dans la précipitation des votes à main levée, le « non » de M. Job Durupt, député socialiste de Meurthe-et-Moselle, et l'abstention de quatre autres parlementaires du PS, MM. Durieux, Dumont, Pierret et Tondon.

C'est que l'unité — *« la Lorraine debout et soudée »* — doit être impérativement obtenue, quarante-huit heures avant l'intervention télévisée du chef de l'Etat, attendue ici dans un climat passionné. Cette unité a été incontestablement acquise, à cinq voix près, mais d'une manière si laborieuse que, à peine sortis de réunion, les intéressés eux-mêmes parlaient déjà d' *« unité de façade »*.

Il est vrai que tous les groupes composant le conseil régional (RPR, UDF, PS, PC), et ceux formant le comité économique et social — patronat, syndicats, personnalités qualifiées et mouvements associatifs, — ont fait de très gros efforts pour surmonter leurs divergences locales, ont consenti des concessions communes. L'atmosphère se voulait très solennelle, sous les voûtes de la préfecture.

Mais les oppositions étaient trop fortes, chacun pensait trop à son lopin de terre électoral ou professionnel pour que l'émotion passe. Et c'est ce qui a le plus surpris l'observateur parisien : à aucun moment, de 10 heures à 16 h 30, l'émotion n'est passée, dans cet hémicycle où l'on n'a pas eu pour la Lorraine les accents pathétiques des gens du terroir. Aucun tribun digne de ce nom, des tractations, séné et rhubarbe, durant les interruptions de séance. On s'est pris à souhaiter qu'un général Bigeard se dresse : *« Mes petits gars... »*

Les participants n'avaient visiblement en tête que la prochaine intervention du chef de l'Etat. C'est si vrai que l'on a bataillé ferme autour du deuxième paragraphe de la motion *(voir encadré)*, destiné pour la gauche à *« tendre une perche »* à M. Mitterrand.

Dans un premier temps — fort long, — toute la droite (pour simplifier) voulait s'en tenir au texte du rapporteur, M. Albert Voilquin, sénateur UDF des Vosges. Texte qui excluait toute référence à la *« diversification industrielle »*. Etaient d'accord pour le voter, au nom de leurs formations politiques ou socio-professionnelles : MM. Julien Schvartz (RPR), président du conseil général de la Moselle, et André Rossinot (UDF), président du parti radical, maire de Nancy, le premier groupe (patronat) et le troisième (personnalités qualifiées et mouvements associatifs) du comité économique et social (CES), ainsi que les non-inscrits. Etaient contre : le PS, le PC, et le deuxième collège du CES (les cinq centrales syndicales et la FEN), qui voulaient voir inclure le deuxième paragraphe dans la motion finale.

Que compte-t-il faire ?

Explications de vote fournies dans les coulisses par l'opposition : *« Effectivement, on ne souhaitait pas fournir à M. Mitterrand ce facile alibi de la diversification. Car, que va-t-il se passer le 4 avril ? Le président de la République sait très bien qu'il a, pour le moins, une « dette intellectuelle » envers la Lorraine. Alors, il va annoncer des implantations, ici et là. Il va refaire des promesses. Bien qu'aucun Lorrain n'y croie vraiment, cela aura pour but de désamorcer la grogne, et l'on ne sera pas plus avancé pour autant. »*

L'opposition est majoritaire en Lorraine. Mais, dans le climat actuel, il n'était pas question pour M. Rausch, leader régional d'un jour, de voter une motion refusée par le PS, le PC et l'intersyndicale. Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, il a « accepté » le deuxième paragraphe. Ce qui lui a valu cette remarque vinaigrée du RPR : *« Alors, finalement, ce texte qu'on adopte, c'est celui de l'intersyndicale ? »* A bien le relire, c'est absolument exact.

Sur l'esplanade de la préfecture, lundi, en fin d'après-midi, assez loin des sites sidérurgiques du bassin lorrain, et naturellement en confidence à trente ou quarante journalistes, élus politiques et socio-politiques ne faisaient plus, communistes et cégétistes mis à part, une priorité absolue de la défense de la sidérurgie tous azimuts. Tout en regrettant, très amèrement, que Gandrange-Rombas n'ait pas été choisie comme une métropole où tout aurait été concentré — aciéries, train universel et train à fil, — on se disait : *« Oui, la diversification, peut-être. »* Par exemple : la Lorraine du nord capte dix chaînes de télévision ; la production vidéo atteint ici des records... Ou encore : on ne manque pas de matière grise dans cette région...

Bref, on accueillait avec sympathie l'initiative du maire d'Amnéville (Moselle) de lancer une OPA pour racheter le train à fil de Rombas, dans le cadre de la décentralisation. Mais on se disait surtout : *« La parole est maintenant à M. Mitterrand. »* Il paraît impensable, aux plus calmes des Lorrains, que, dans son intervention du 4 avril, le chef de l'Etat n'annonce pas (deuxième paragraphe de la motion) *« des priorités nationales »* dirigées vers la Lorraine. Pas de gadgets automobile, ou de promesse style Longwy 1981. Mais du solide, du dur et du durable. Le mot répété de ce député de l'opposition a alors tout son sens : *« M. Mitterrand a envers nous une dette intellectuelle. Pour la sidérurgie, il a favorisé le premier ministre, maire de Lille. Pour nous, que compte-t-il faire ? »*.

MICHEL CASTAING.

RÉVISION... ET RESTRUCTURATION

Voici le texte de la motion adoptée le 2 avril par le conseil régional et le comité économique et social de Lorraine :

« Devant l'extrême gravité des décisions adoptées par le conseil des ministres le 29 mars 1984, qui mettent en cause l'équilibre économique et social de l'ensemble de la Lorraine, les assemblées régionales exigent que le gouvernement procède d'urgence à la révision du plan de restructuration de la sidérurgie, selon les propositions défendues au niveau régional, qui prennent en compte les réalités industrielles et la volonté unanime des Lorrains.

» Il faut résolument s'appuyer sur les atouts régionaux et engager la Lorraine sur la voie de la diversification. Cela suppose que des priorités nationales soient dirigées sur la Lorraine. La cohérence de l'économie régionale implique une évolution maîtrisée dans le temps.

» A cet effet, elles demandent à M. le président de la République que les pouvoirs publics engagent sans délai des négociations avec les autorités et les partenaires politiques, économiques et sociaux de la région. »

M. PIERRET : il faut obtenir un mieux en matière industrielle

La fédération de la Moselle du PS a décidé de déménager son siège, après l'attaque de la permanence des élus socialistes dans la ville, lundi 2 avril au matin, par un commando d'une cinquantaine de personnes. M. Jean Laurain, secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants, élu de la Moselle, a protesté contre cette attaque. Les cinq personnes interpellées par la police après l'attaque ont été relâchées dans l'après-midi de lundi.

Les socialistes lorrains continuent d'être partagés sur le plan acier. M. Christian Pierret, député des Vosges et rapporteur du budget à l'Assemblée nationale, a déclaré à l'AFP qu'il faut obtenir *« un plus ou plus exactement un mieux en matière industrielle »*, *« accompagner les mesures décidées par un échéancier »*. En revanche, le Mouvement de la jeunesse socialiste de Moselle a estimé que le plan acier de 1984 constituait l'*« acte de décès »* de la Lorraine, alors que celui de 1982 *« avait donné des espoirs »* pour une politique industrielle et *« stimulé toute une région »*.

LA CGT VEUT ÉLARGIR L'ACTION DES SIDÉRURGISTES LORRAINS

Lundi 2 avril, les confédérations syndicales ont apporté leur soutien aux syndicalistes lorrains qui préparent la grève générale du mercredi 4 dans leur région. Mais avec des tonalités différentes. M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, a vivement critiqué le plan acier du gouvernement qui *« serait un désastre pour les travailleurs et les populations des régions concernées et le pays lui-même »* et la politique industrielle du gouvernement en général. *« Dans des domaines différents mais complémentaires comme les mines de fer, le charbon, les chantiers navals, les mesures annoncées ne sont pas meilleures »*, a-t-il ajouté. Aussi la bataille engagée en Lorraine *« n'est pas le sursaut désespéré d'une région solitaire »*, mais *« une bataille pour gagner et qui trouvera son écho partout »*.

De fait, la Fédération des travailleurs de la métallurgie CGT, qui a réuni, lundi, son bureau fédéral, a appelé *« l'ensemble des métallurgistes à réagir partout »*, notamment le 13 avril, jour de la marche des sidérurgistes lorrains sur Paris : *« Tous les métallurgistes*, indique-t-elle dans un communiqué, *sauront faire en sorte que leurs actions s'expriment de manière conjointe »*, mais *« sous les formes qu'ils ont choisies »*, car les décisions gouvernementales auront, selon la fédération, des répercussions au-delà des branches concernées.

En revanche la CFDT, qui apporte son soutien à la grève, met l'accent sur l'avenir de la région : *« Il est indispensable*, affirme-t-elle, *que soient définis rapidement les orientations et les moyens nouveaux qui permettront à la Lorraine d'éviter la pente du déclin. »* Quant à la CGC, dont le délégué général, M. Paul Marchelli, doit participer à la manifestation organisée à Metz, elle estime qu'il s'agit d'*« affirmer dans le calme et la dignité, la volonté des Lorrains de survivre et de maîtriser leur destin »*.

● **Le conseil régional de Provence : un expert pour Ugine-Aciers.** — Le conseil régional Provence - Alpes - Côte d'Azur, présidé par M. Michel Pezet (PS), après une rencontre avec l'intersyndicale d'Ugine-Aciers de Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), dont la fermeture a été annoncée par le gouvernement, a décidé de mandater un collège d'experts pour plaider le dossier de cette entreprise. M. Pezet a dit partager l'analyse de l'intersyndicale, selon laquelle Ugine-Aciers est *« un des points forts du potentiel industriel français »*.

M. GALLO DÉNONCE « LES UTILISATIONS POLITICIENNES » DU DRAME DE LA SIDÉRURGIE

M. Max Gallo a établi, lundi 2 mars, une distinction entre *« les réactions légitimes des travailleurs concernés, des syndicats, des élus régionaux »*, après l'annonce du plan sidérurgique et *« les utilisations politiciennes de ce drame »*, qu'il a jugées *« inacceptables »*. *« Pour les justifier*, a-t-il déclaré au cours d'une rencontre avec la presse, *on oppose au gouvernement ses déclarations antérieures. Or, la pire des hypocrisies, celle qui aboutirait au suicide économique et financier et donc à la régression sociale, serait de ne pas adapter les objectifs à la conjoncture actuelle et aux défaillances de notre appareil de production. »* Le porte-parole du gouvernement a souligné que *« la crise de la sidérurgie française est le résultat, depuis quinze ans, de l'absence de courage et de l'obstination dans l'erreur des maîtres de la sidérurgie et des gouvernants qui se sont succédé »*.

Il a rappelé *« les exigences du gouvernement : assurer un avenir aux sidérurgistes (pas de licenciements mais des congés de conversion), assurer la compétitivité de nos produits sidérurgiques, promouvoir la renaissance industrielle des régions touchées »*.

PAS DE 1er MAI UNITAIRE A PARIS

L'Union régionale CFDT de Paris a annoncé, mardi 3 mars, qu'elle organisera sa propre manifestation pour le 1er mai : un rassemblement de 14 heures à 18 heures au parc de la Villette. Elle n'a pas accepté les propositions de la CGT. FO ne s'associant généralement pas aux autres centrales, et la FEN ne le faisant que si CGT et CFDT sont d'accord, il n'y aura vraisemblablement pas de défilé unitaire à Paris le 1er mai. En 1983, CGT, CFDT et FEN avaient manifesté ensemble.

MONNAIES

NETTE REMONTEE DU DOLLAR

Amorcée lundi soir à New-York, la remontée du dollar s'est poursuivie mardi 3 avril sur les places européennes en raison des incertitudes que continue à faire peser l'attitude de la Réserve fédérale à l'égard de la circulation monétaire et, surtout, de la hausse récemment intervenue sur les taux d'intérêt américains. Ainsi, lundi après-midi, les fonds fédéraux qui déterminent le loyer de l'argent au jour-le-jour sont repassés à 10 3/4 %, entraînant un accès de morosité à Wall Street.

En fin de matinée à Paris, la devise américaine était négociée à 8,0550 F contre 7,9675 F la veille en séance officielle mais en léger retrait sur les premières indications (8,08 F) tandis que le deutschemark était pratiquement inchangé, autour de 3,08 F. A Francfort, le billet vert s'est établi à 2,6150 DM après 2,6250 DM lors des premières cotations (contre 2,5850 DM en moyenne lundi). De son côté, l'or international a chuté de deux dollars environ pour se négocier légèrement au-dessus de 381 dollars l'once.

ÉTRANGER

A LA SUITE DU RETRAIT DE LA FIRME JARDINE MATHESON

Un « typhon financier » a soufflé sur la Bourse de Hongkong

L'annonce du retrait partiel de la firme de négoce Jardine Matheson de Hongkong, où elle était jusqu'à présent la plus ancienne et la plus importante société de commerce installée dans la colonie britannique (*le Monde* du 30 mars), a déclenché un vent de panique sur la Bourse de Hongkong.

Après avoir chuté de 73 points le 29 mars dernier, au lendemain de cette information, l'indice Hang Seng, qui était alors retombé à 1 045,59, a poursuivi sa glissade. Lundi 2 avril, à l'ouverture de la séance, cet indice était repassé sous la barre des 1 000 points, mais des achats locaux et étrangers ont permis par la suite de le remonter à 1 023,96 points en clôture, en baisse de 95 points, cependant sur le mercredi précédent.

De notre correspondant

Pékin. — Combien de temps la Bourse de Hongkong mettra-t-elle pour « digérer » l'effet Jardine ? C'est l'une des questions que l'on se pose dans la colonie, en ce début de semaine, après le vent de panique qui a soufflé, dans la dernière semaine de mars, consécutivement à la décision de la société de commerce Jardine, Matheson and Co, annoncée le mercredi 28 mars, de déplacer son siège légal aux Bermudes.

Comme il était prévisible, les investisseurs ont réagi avec une grande nervosité à ce coup de tonnerre dans le ciel déjà lourd du territoire. Après une chute de 61,76 points, le premier jour, l'indice Hang Seng, qui regroupe les plus importantes cotations de valeurs du marché de Hongkong, était tombé, à la clôture, vendredi 30 mars, à 1 014,38, après une nouvelle baisse dans la journée de 42,71 points. C'est donc plus de 100 points qu'a perdus l'indice en deux jours. On n'avait pas vu un tel « typhon financier » depuis la tourmente monétaire et boursière qui avait secoué la colonie britannique à la fin du mois de septembre dernier. La décision de Jardine, a remarqué un commentateur local, a eu le même effet que *« si la reine d'Angleterre avait émigré en Australie »*.

La pression a été moindre sur le dollar de Hongkong, lié, en principe, depuis octobre dernier à la devise américaine. Le taux fixé à l'époque par une décision du gouvernement de Hongkong est de 7,80 dollars (HK) pour 1 dollar américain. Les autorités financières ont dû, cependant, intervenir sur le marché à un certain moment, afin d'éviter une tension trop forte sur la monnaie.

La décision de Jardine, Matheson and Co de se dégager de Hongkong a provoqué des réactions diverses dans le territoire. Les journaux chinois favorables à Pékin l'ont dénoncée avec vigueur et indignation, soulignant les liens *« bien connus »*, qui existent entre la société et l'establishment politique britannique, certains commentaires soupçonnent, dans cette affaire, une *« collusion »* avec Londres dans le but de mettre la Chine en difficulté dans les pourparlers qu'elle mène avec la Grande-Bretagne sur l'avenir de la colonie.

Ces journaux ne manquent pas de noter que la « bombe » a éclaté à quinze jours de l'arrivée à Pékin de M. Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office, pour des entretiens, qui pourraient être décisifs pour la suite des conversations. Le *Ta Kung Pao*, le principal organe procommuniste, est même allé jusqu'à accuser les dirigeants de Jardine de vouloir « saboter » les négociations en cours.

Dans les milieux d'affaires, les réactions sont partagées. Les plus optimistes tendent à considérer qu'après les « excès » des derniers jours, dont la place de Hongkong, au demeurant, est coutumière, le calme reviendra et la Bourse retrouvera les vents cléments qui avaient favorisé son activité ces dernières semaines.

Certains font remarquer, d'autre part, que sur le fond des choses la décision de Jardine Matheson ne fait qu'aligner la situation de cette société sur celle de nombreuses autres compagnies étrangères qui exercent une activité à Hongkong à partir d'un siège légal situé outre-mer. En ce sens, Jardine, par sa localisation dans le territoire et les engagements qui en résultaient historiquement (72 % de ses actifs), représentait plutôt une exception. La création d'un holding aux Bermudes, qui coiffera les opérations internationales de la société et celles de sa filiale de Hongkong, ne serait, dans ce contexte, qu' *« une mesure commerciale »*, pour reprendre le mot d'un porte-parole du gouvernement local, justifiée par de simples considérations d'affaires.

Cette vue, cependant, est loin d'être partagée par tout le monde. La référence parfaitement claire, faite par le président de Jardine, M. Simon Keswick, aux incertitudes politiques qui planent sur le territoire fait dire à certains que la décision prise est *« un vote de non-confiance »* dans l'avenir de Hongkong et dans la Chine. Le choix ainsi fait suggérerait, estime-t-on, que la firme britannique, qui garde le souvenir de son repli désastreux de Shanghai en 1950, a fait plus ou moins une croix sur ses activités en Chine et se prépare à un redéploiement de grande ampleur.

Dans cette hypothèse, l'idée a été émise par l'*Economic Journal*, en général bien informé, d'un désengagement possible du territoire, à terme, de Hongkong Land, la grande société immobilière dans laquelle Jardine-Matheson possède 35 % des parts. Spéculation alimentée par le comportement déroutant, adopté la semaine dernière par une autre grande société, la Hutchinson Whampoa, contrôlée par le magnat chinois, M. Li Ka-Shing. Au lieu de procéder à des réinvestissements, Hutchinson a annoncé, mercredi, — un jour décidément riche en coups de théâtre, — sa décision de verser un fort bonus aux actionnaires et de porter le dividende à 63 cents par action pour l'année 1983 au lieu de 45 cents en 1982, le tout représentant un débours en cash de 2 milliards de dollars de Honkong.

Cette opération profitera, pour l'essentiel, à une autre société de M. Li Ka-Shing, Cheung Kong (holdings) Ltd, qui possède près de 42 % des parts de Hutchinson. Cet apport d'argent frais dans la trésorerie de Cheung Kong pourrait, selon certains, préparer un rachat par M. Li des actions de Jardine dans Hongkong Land.

Il apparaît, en tout cas, que, par son caractère hautement symbolique, la décision de Jardine-Matheson dépasse largement le simple cadre des milieux d'affaires. Le commentaire fait par un industriel chinois favorable à Pékin, M.C.P. Ho, a toute chance de se révéler exacte. Le départ de Jardine de Hongkong, a déclaré M. Ho, signifie *« la fin du règne des « Hongs », sociétés de commerce traditionnelles, et le début d'une nouvelle ère »*.

MANUEL LUCBERT.

AGRICULTURE

La politique agricole européenne

LES PAYSANS DES DÉPARTEMENTS DE L'OUEST MANIFESTERONT A LA FIN DU MOIS D'AVRIL

Les organisations professionnelles agricoles européennes regroupées au sein du COPA et du COGECA ont condamné, lundi 2 avril, dans un communiqué, l'accord sur les prix fixés par les ministres des Dix pour la campagne 1984-1985. Ces prix, estiment les deux organisations, auront des conséquences *« excessivement négatives non seulement sur les revenus de tous les producteurs agricoles, mais également sur les secteurs en amont et en aval de l'agriculture et donc sur l'emploi »*. Le COPA et le COGECA prévoient des *« pressions considérables »* dans tous les pays de la CEE pour que des mesures nationales soient prises.

En France, les fédérations départementales des syndicats d'exploitants agricoles et les centres départementaux des jeunes agriculteurs des douze départements de Bretagne, des Pays de la Loire et de Basse-Normandie ont annoncé une manifestation commune à Laval (Mayenne), le jour même de la conférence laitière, prévue à la fin du mois d'avril, afin de *« témoigner de leur mobilisation face aux mesures inacceptables prises à Bruxelles, et en premier lieu celles concernant le lait »*.

Le Mouvement de défense des exploitants familiaux (MODEF) a également appelé à une manifestation mi-avril dans tous les départements afin que *« des mesures nationales soient prises pour soutenir les exploitants familiaux »*. La Fédération nationale des syndicats paysans (FNSP), enfin, estime que l'accord agricole européen conclu à Bruxelles le 31 mars *« sanctionne définitivement la fin d'une politique agricole commune »*.

M. ROCARD ANNONCE UNE RÉORIENTATION DES AIDES AUX ENTREPRISES AGRO-ALIMENTAIRES

M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture, a annoncé, le 2 avril, devant l'assemblée générale de l'Association nationale des industries agro-alimentaires (ANIA) une *« réorientation des instruments financiers »* dont dispose son ministère pour soutenir les industries du secteur agro-alimentaire. Cela se traduira, notamment, par une adaptation de la prime d'orientation agricole en faveur des techniques nouvelles et une simplification des procédures d'aides aux petites et moyennes entreprises (moins de 50 millions de chiffre d'affaires) pour les investissements ne dépassant pas 5 millions de francs.

M. Francis Lepâtre, président de l'Association, a estimé, en réponse, que *« le retour immédiat à la liberté des prix pour les industries agro-alimentaires et la suppression du « pincement » des marges commerciales est la décision la plus urgente à prendre »*, et qu'elle devait l'être *« une fois pour toutes »*.

Le secteur agro-alimentaire est demeuré en 1983 le premier poste excédentaire du commerce extérieur national, avec 121 milliards de francs d'exportations (dont 58 % pour les produits alimentaires tranformés), pour 95 milliards de francs d'importations, soit un solde de 26 milliards, en hausse de 36 % sur l'année précédente.

AFFAIRES

LES AMÉRICAINS S'INTÉRESSENT AU NUCLÉAIRE FRANÇAIS

Bataille d'ions autour de l'entreprise Duolite

Le ministère des finances va-t-il autoriser la firme américaine Rohm and Haas (R & H) à racheter au prix fort (3,5 millions de dollars au moins, soit 240 millions de francs) à une autre entreprise américaine, Diamond Shamrock, soucieuse de recentrer son activité sur les secteurs de l'énergie, les actions de Duolite, une PMI française performante devenue filiale à 100 % de Diamond en 1977 ? La réponse est d'importance car, en donnant son feu vert, M. Delors favoriserait du même coup la création d'un véritable monopole dans un secteur stratégique, le nucléaire.

Petite par la taille (210 millions de francs de chiffre d'affaires en France, 147 millions à l'exportation), Duolite compte parmi les grands dans son domaine d'activité très « pointu » : la fabrication des résines échangeuses d'ions, une spécialité principalement employée dans la décontamination des circuits radioactifs des centrales nucléaires, dans la purification des eaux, en hydrométallurgie (séparation des métaux), en pharmacie pour fabriquer des antilipémiants (médicaments pour abaisser le taux de cholestérol).

Duolite est aujourd'hui numéro un français (50 % du marché national) – EDF et Degrémont sont ses principaux clients pour environ 4 à 5 millions de francs chacun, – mais aussi à la deuxième place mondiale. Le nouvel ensemble issu de son mariage forcé avec R & H, actuellement le numéro un mondial, détiendrait 55 % du marché mondial (60 % en Europe, plus de 80 % en France, 90 % en Grande-Bretagne), avec un chiffre d'affaires d'environ 193 millions de dollars (1,54 milliard de francs environ), dont près de 50 millions provenant de Duolite.

Grossi de Duolite, R et H, devenu le seul grand, pourrait ainsi imposer sa loi sur le marché international des résines échangeuses d'ions très restreint avec 350 millions de chiffre d'affaires (2,8 milliards de francs environ), mais hautement profitable.

Le groupe américain pourrait être tenté de privilégier les produits de sa marque à travers tout le réseau Duolite implanté dans soixante-dix pays en s'appuyant sur la technologie de cette société française, dont il a un urgent besoin (1) pour rajeunir sa gamme de produits vieillis. En France, le processus se traduirait par un ralentissement de l'activité de Duolite, et sans doute par des licenciements. De plus, Duolite serait menacé de perdre un gros client, l'URSS.

Naturellement, R & H n'a pas encore gagné la partie. La commission de la concurrence a posé ses conditions : réduction des coûts de 5 % à 7 %, augmentation de la production de l'usine Duolite de Chauny (Aisne) avec la fermeture des autres unités, maintien en France de l'entité industrielle (fabrication, recherche), garantie de l'emploi, investissement (20 millions de francs) pour la sécurité et la protection de l'environnement, augmentation du budget de recherche de 10 millions de francs, accroissement des exportations de 20 %.

Mais une fois dans la place, fort de sa suprématie, R & H pourra fort bien contourner les obstacles en brouillant les cartes. Avec des réseaux commerciaux court-circuités à l'étranger, Duolite verra nécessairement ses ventes baisser et R & H pourra toujours s'abriter derrière un échec commercial orchestré à son profit pour justifier une réduction des fabrications.

Une solution française serait préférable, mais ELF-Aquitaine et L'Air liquide, un moment candidats, ont renoncé, semble-t-il, pour une question de coût. Dow Chemical (États-Unis) reste en lice. Ce groupe acceptera-t-il de payer un prix exorbitant (près de vingt-quatre fois le capital de Duolite) son billet d'entrée dans le club très fermé des « grands », mais trop rares, fabricants mondiaux de résines échangeuses d'ions ?

ANDRÉ DESSOT.

(1) Duolite est à la pointe de la technologie pour la fabrication des anions (ions chargés négativement) et bientôt pour celle des cations (ions chargés positivement).

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Le Printemps va prendre le contrôle de la chaîne Disco.** – Le groupe Printemps va prendre le contrôle de Disco, spécialisée dans le commerce de gros alimentaire. Avec un chiffre d'affaires de 5,5 milliards de francs, Disco dispose d'un réseau de dix-sept entrepôts, qui alimentent mille deux cents magasins indépendants des marques Bravo, Timy et Caly, et – avec sa filiale Discol – d'une place importante sur le marché de la restauration collective.

● **Photographie : Ciba-Geigy prend le contrôle de la société italienne Fotomec San Marco.** – Le groupe suisse Ciba-Geigy a acquis une participation majoritaire dans Fotomec San Marco, société dépendante du groupe italien Zanussi. Fotomec, qui occupe 230 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires de 21 millions de francs suisses en 1983, produit des appareils pour le traitement de matériaux photographiques. – *(AFP).*

● **Rumeur de prise de contrôle d'Occidental Petroleum.** – Occidental Petroleum, neuvième compagnie pétrolière américaine, pourrait faire – à son tour – l'objet d'une tentative de prise de contrôle de la part du financier américain M. David Murdock, PDG de la compagnie financière Pacific Holding. M. Murdock vient, en effet, de révéler qu'il avait «ramassé» dernièrement en Bourse quelque 312600 actions supplémentaires d'Occidental Petroleum, portant sa participation totale dans la compagnie à 4,8 millions d'actions, soit 5 % du capital. M. Murdock avait conclu en 1982 un accord avec les dirigeants d'Occidental, présidée par M. Armand Hammer, en s'engageant à limiter sa participation à 5 % du capital en échange d'un siège au conseil d'administration.

● **Logement : réactions favorables des professionnels.** – L'Union nationale des constructeurs de maisons individuelles (UNCMI) estime que les dix mesures annoncées le 2 avril par M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme et du logement (*le Monde* du 3 avril), *« représentent un ensemble cohérent qui devrait permettre une amélioration du marché du logement »*. De son côté, le président de la Fédération nationale des agents immobiliers et mandataires (FNAIM), M. Roger Lemiale, a affirmé qu'*« il s'agit là d'un ensemble de mesures globalement cohérent et dont nous attendons qu'elles accompagnent et même qu'elles encouragent la reprise du marché que nous observons aujourd'hui à Paris, et que nous escomptons sur les marchés de province »*. En revanche, la fédération CGT de la construction et le secteur cadre de vie de la CGT, tout en prenant acte de ces dispositions, regrettent que des *« mesures plus fondamentales n'aient pas été annoncées »*, notamment *« la démocratisation du 1 % logement versé par les entreprises »*.

Social

● **Le régime de solidarité de l'assurance-chômage.** – Deux décrets du 29 mars publiés au *Journal officiel* du 31 mars précisent les conditions, les modalités d'attribution, l'évolution et la durée des allocations d'assurance-chômage du régime dit de solidarité : allocation d'insertion destinée notamment aux jeunes et aux femmes, aux détenus libérés, aux rapatriés, aux apatrides, à des salariés victimes d'accidents du travail ; allocation de solidarité destinée aux chômeurs de longue durée et à ceux de plus de cinquante ans. Un troisième modifie les règles d'attribution des allocations spéciales dans le cadre des conventions du Fonds national de l'emploi, et un quatrième indique les chômeurs dispensés de la recherche d'emploi pour toucher les prestations.

● **UNEDIC : désaccord patronat-syndicats.** – Le conseil d'administration de l'UNEDIC, qui devait procéder la semaine dernière à la revalorisation semestrielle du salaire de référence – permettant de calculer les allocations de chômage, – n'a pris aucune décision, le patronat repoussant les propositions syndicales d'un relèvement de 4 %. Au CNPF, on explique que l'on ne peut dépasser 2,5 % si l'on veut respecter les consignes de rigueur du gouvernement. Une nouvelle réunion paritaire est prévue pour le 18 avril.

● **Travailleurs immigrés : une « semaine de sensibilisation » fin mai.** – Une « semaine de sensibilisation » au sort des treize millions d'immigrés de la CEE sera organisée du 21 au 26 mai auprès des hommes politiques de la Communauté, à la veille des élections au Parlement européen, ont annoncé le dimanche 1er avril à Amsterdam quelque soixante-dix associations de défense des immigrés. Les délégués, venus de France, de Belgique, d'Allemagne fédérale, du Luxembourg, de Norvège et de Grande-Bretagne, ont déploré que les immigrés soient exclus de la consultation européenne et ont notamment réclamé une lutte plus efficace contre le racisme.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,0715	8,0740	+ 115	+ 135	+ 230	+ 255	+ 600	+ 710
$ can.	6,3182	6,3216	+ 105	+ 135	+ 200	+ 234	+ 495	+ 596
Yen (100)	3,5805	3,5832	+ 185	+ 202	+ 365	+ 385	+ 1093	+ 1152
DM	3,0778	3,0796	+ 178	+ 189	+ 346	+ 360	+ 1017	+ 1067
Florin	2,7282	2,7309	+ 141	+ 152	+ 281	+ 294	+ 840	+ 887
F.B. (100)	15,0461	15,0550	+ 4	+ 83	+ 22	+ 138	+ 108	+ 563
F.S.	3,7253	3,7281	+ 278	+ 295	+ 546	+ 565	+ 1589	+ 1658
L. (1 000)	4,9610	4,9640	– 177	– 150	– 336	– 298	– 1071	– 963
£	11,5019	11,5111	+ 350	+ 395	+ 684	+ 744	+ 1977	+ 2169

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	10 1/4	10 5/8	10 5/16	10 11/16	10 7/16	10 13/16	10 13/16	11 3/16
DM	5 3/8	5 3/4	5 3/8	5 3/4	5 7/16	5 13/16	5 11/16	6 1/16
Florin	5 7/8	6 3/8	5 15/16	6 5/16	5 15/16	6 5/16	6	6 3/8
F.B. (100)	11	11 3/4	11 7/8	12 5/8	11 7/8	12 5/8	11 7/8	12 5/8
F.S.	2 1/8	2 5/8	3 3/8	3 3/4	3 7/16	3 13/16	3 3/4	4 1/8
L. (1 000)	15	15 1/4	14 3/4	16 1/4	15 5/8	16 5/8	16 1/2	17 1/2
£	8 1/2	8 7/8	8 5/8	9	8 11/16	9 1/16	8 15/16	9 5/16
F. franç.	12	12 1/2	12 1/2	13	12 1/2	13	14 3/4	15 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

DELALANDE S.A.

Le conseil d'administration de Delalande S.A., réuni le 30 mars 1984 sous la présidence de M. Pomaret, a arrêté les comptes de l'exercice 1983.

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Delalande ressort, hors produits accessoires, à 665 339 000 F, soit, à périmètre de consolidation comparable, une expansion de 12 %. Sur ce montant, les ventes à l'étranger, tant à l'exportation directe que par l'intermédiaire des filiales européennes, représentent 44,5 %, et marquent une progression de 19 %.

Les principaux facteurs de pertes ayant été éliminés à la fin de 1982, les comptes consolidés font apparaître un bénéfice, hors plus-values exceptionnelles, de 25 908 000 F. Ce résultat correspond aux opérations courantes afférentes aux activités normales du Groupe.

Cependant certains désinvestissements réalisés en 1983 (terrain à Courbevoie, cession de la division parfumerie) ont dégagé des plus-values pour un montant total de 35 808 000 qui contribueront à la reconstitution des capitaux propres. Compte tenu de ces éléments exceptionnels hors exploitation, le bénéfice net comptable consolidé s'élève à 61 716 000 F.

Au niveau de la holding Delalande S.A., le bénéfice net de l'exercice ressort à 44 577 000 F, contre une perte de 33 059 000 F en 1982.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale convoquée pour le 25 mai 1984 la distribution d'un dividende de 9 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 4,50 F.

UNION INDUSTRIELLE DE CREDIT (UIC)

Le conseil d'administration, réuni le 30 mars 1984, a arrêté le bilan et les comptes de l'exercice 1983.

Après 10 millions de francs de dotations aux provisions non déductibles fiscalement (contre 7 millions de francs en 1982) et 31 484 702 F d'impôt sur les sociétés (contre 24 891 712 F), le bénéfice net d'exploitation, en progression de près de 20 %, a été arrêté à 29 924 553 F (contre 25 002 204 F).

Il s'y ajoute 126 851 F de plus-values nettes à long terme (contre 1 491 802 F).

Afin de respecter la recommandation gouvernementale limitant la progression du dividende, le conseil a fixé à 11 157 311 F, en augmentation de 13,7 % sur 1982 mais seulement de 5 % sur 1981, la somme dont la distribution sera proposée à l'assemblée.

Compte tenu de l'attribution d'actions gratuites intervenue l'an dernier – à raison d'une pour trois – le dividende unitaire net devra être ramené de 12,90 F à 11 F, assurant à chaque action un revenu global de 16,50 F.

groupe cic

CREDINTER

Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale des actionnaires réunie le 29 mars 1984 a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 décembre 1983.

Au cours de cet exercice, la valeur liquidative de l'action est passée de 280,38 F à 394,25 F, en augmentation de 40,61 %. En réintégrant le dividende global détaché le 31 mars 1983, la progression pour l'actionnaire ressort à 43,64 %. L'actif net est, pour sa part, passé au cours de l'exercice de 338,7 millions de francs à 540 millions de francs.

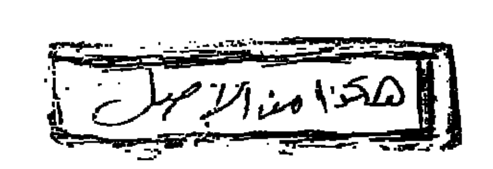
Le compte de résultats fait apparaître un résultat distribuable de 16,92 millions de francs, permettant la mise en paiement d'un dividende net de 9,40 F, assorti d'un crédit d'impôt de 0,62 F, soit un revenu global de 10,02 F, en progression de 6,14 % sur celui de l'exercice précédent (coupon numéro 21).

Le dividende est mis en paiement le 30 mars 1984, à 12 heures, aux guichets :

– du Crédit industriel et commercial et des autres banques du Groupe CIC :

– de la Banque de l'Indochine et de Suez.

Les actionnaires auront la possibilité de réinvestir une somme équivalente au montant de leurs dividendes bruts pour souscrire des actions nouvelles en franchise totale de droit d'entrée jusqu'au 2 juillet 1984.



COMPAGNIE MÉTALLURGIQUE ET MINIÈRE (CMM)

Le Conseil d'administration, réuni le 27 mars sous la présidence de M. Roland Haas, a examiné les comptes de l'exercice 1983 et mis au point le rapport qui sera présenté à la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Le montant des ventes, produits accessoires et produits financiers, qui a déjà été publié, est de 61,5 millions de francs pour la société mère, le chiffre d'affaires consolidé s'élevant à 118,5 millions de francs.

Pour la société mère, le bénéfice d'exploitation ressort à 2,6 millions de francs contre 4 millions de francs en 1982. Le résultat net, après profits et pertes exceptionnels, provisions et impôts, fait apparaître un bénéfice de 2 223 010 F (soit 17,9 F par action) contre 2 044 744 F (soit 21,9 F par action) en 1982. Le Conseil proposera à l'Assemblée générale la mise en distribution d'un dividende de 14,50 F par action donnant droit à un avoir fiscal de 7,25 F, soit un revenu global de 21,75 F contre respectivement 14 F et 21 F pour l'exercice précédent, dividende s'appliquant à un capital augmenté en cours d'année de 33,33 %.

Le résultat net consolidé (part du groupe) sera d'environ 1,8 million de francs (contre 2,6 millions de francs en 1982). Ce chiffre tient compte de la constitution d'une provision pour participation du personnel de 0,4 million de francs au titre de la filiale ATG, et cela pour la première fois cette année (provision donc non déductible fiscalement). Il tient compte également d'une majoration de 0,6 million de francs des amortissements de la filiale ATG par rapport à 1982, conséquence du programme d'investissement réalisé en 1983.

Le président a présenté au Conseil un projet de fusion par voie d'absorption par CMM de la société Omnimines, filiale du groupe Paribas. Les actifs apportés comprendraient essentiellement une participation de 18,7 % dans le capital de la Société minière d'Anglade (SMA), premier producteur français de minerai de tungstène, dont CMM détient déjà 11,9 %, ainsi que de la trésorerie. Le capital de la SMA serait alors réparti entre CMM (30,6 %), le groupe Paribas (11,1 %), la Compagnie française de mines (41,7 %), le groupe suédois Sandvik (14,6 %) et le personnel. La SMA est elle-même le principal actionnaire (50 %) de la société Eurotungstène-poudres dont le solde du capital est détenu par Sandvik et Pechiney.

Le Conseil a donné son accord sur le principe de cette opération, dont les modalités définitives seront soumises très prochainement à son approbation, avant présentation aux Assemblées générales des deux sociétés. Si celles-ci approuvent la proposition des Conseils, cette absorption d'Omnimines donnera lieu à la création d'actions nouvelles de CMM, le capital actuel de 12 428 700 F étant augmenté d'environ un tiers. La participation totale du groupe Paribas dans CMM s'établirait à environ 45 % alors qu'elle est actuellement de 29 %.

Il convient de rappeler que CMM est d'autre part présente dans l'industrie de la forge (Forges de Chelles), celle de la tôlerie fine pour l'électronique (Société ATG-Tolkit) et dans la commercialisation des métaux et produits sidérurgiques.

BANQUE WORMS

Le conseil d'administration de la Banque Worms s'est réuni le 26 mars 1984 sous la présidence de M. Georges Vianes, pour arrêter les comptes de l'exercice 1983.

Ces comptes font, au 31 décembre 1983, ressortir les principaux éléments suivants :

– le **bilan** s'élève à cette date à 41 milliards de francs marquant une progression de 20,2 % par rapport à l'exercice précédent (34,1 milliards de francs) ;

– **les dépôts de la clientèle** (11,6 milliards de francs) progressent de 17,3 %, l'ensemble des crédits à la clientèle (15,6 milliards de francs) de 19 % ;

– le **produit net bancaire** s'est développé de façon satisfaisante en passant de 672 millions de francs en 1982 à 806 millions de francs en 1983 (+20 %) ;

– les **frais généraux** n'ont crû que 10 %, de 573 millions de francs en 1982 à 631 millions de francs en 1983, dont 8 % pour la seule métropole ;

– le **résultat d'exploitation** avant provisions et amortissements s'établit à 188 millions de francs contre 109 millions de francs en 1982 soit une amélioration de 72,5 % d'un exercice sur l'autre.

Compte tenu du niveau important de provisions rendu nécessaire par la conjoncture nationale et internationale, le bénéfice net se situe à 12 millions de francs, à un niveau comparable à celui de 1982.

Par ailleurs, le conseil d'administration demande aux actionnaires l'autorisation de procéder, le cas échéant, à l'émission de titres participatifs pour un montant maximum de 300 millions de francs.

UNION IMMOBILIÈRE DE FRANCE (UIF)

Le conseil d'administration s'est réuni, le 30 mars 1984, afin d'arrêter les comptes de l'exercice 1983 et de prendre connaissance du compte rendu d'activité de la société.

Enregistrant sur l'ensemble de son patrimoine un taux d'occupation encore plus proche de cent pour cent, la société ne dispose à ce jour d'aucun appartement disponible dans ses immeubles à Paris et dans la région parisienne.

Les recettes locatives intégrant les fruits du nouvel immeuble de bureaux de Marne-la-Vallée sont en progression de 10,9 %, passant ainsi de 111 025 000 F à 123 150 000 F en 1983, tandis que les indemnités compensatrices dues par l'État reviennent de 3 150 000 F à 2 880 000 F.

Après affectation de 11 994 000 F aux comptes d'amortissements et de provisions, le bénéfice net s'établit à 100 081 000 F, contre 91 343 000 F, en progression de près de 9,6 %.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 15 juin 1984, la distribution d'un dividende de 21 F par action, contre 19,25 F en 1982.

A Issy-les-Moulineaux, l'immeuble de vingt-sept appartements qui sera mis en exploitation en mai 1984 est parvenu au stade des dernières finitions.

SEFIMEG

Le conseil d'administration s'est réuni le 29 mars 1984 sous la présidence de M. Philippe Chareyre. Il a examiné et approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1983 qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 7 juin 1984 à 10 h 30, au Club des ingénieurs des Arts et Métiers, 9 *bis*, avenue d'Iéna à Paris (16e).

Les recettes totales ont augmenté de 10,20 % passant de 192 661 000 F à 212 306 000 F en 1983. Les seules recettes de loyers ont atteint 196 276 000 F contre 179 239 000 F en 1982 grâce notamment aux indexations pratiquées et aux recettes supplémentaires apportées par les immeubles parisiens du 15e arrondissement.

Le résultat d'exploitation passe de 130 459 470 F à 142 242 900 F, en progression de 9,03 % par rapport à celui de l'exercice précédent. Le bénéfice net s'élève à 149 861 231 F, les plus-values réalisées cette année ayant été de 8,23 millions contre 19,17 millions en 1982.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende de 19,50 F par action, en augmentation par rapport à celui de l'exercice précédent, qui était de 18 F.



LETTRE DU PRÉSIDENT GEORGES PEBEREAU AUX ACTIONNAIRES

Madame, Monsieur, cher actionnaire,

Depuis l'automne dernier, la vie de votre Compagnie a été particulièrement marquée par la mise en œuvre du rapprochement des activités de communication civile et de bureautique du Groupe ALCATEL et du Groupe THOMSON.

Le protocole signé en septembre 1983 par la Compagnie Générale d'Électricité et THOMSON SA, et dont ma lettre du 17 octobre 1983 vous a indiqué les éléments essentiels, entre progressivement en application. L'organisation de commandement et de gestion est en place ; les structures juridiques et financières sont arrêtées et en cours de constitution. En télécommunications publiques, une politique commune en matière de produits est en voie de définition ; le regroupement des moyens consacrés à la recherche et au développement des produits futurs est en cours ; les deux Groupes coordonnent leur action sur les marchés extérieurs.

Dans une première étape, une société holding, THOMSON TÉLÉCOMMUNICATIONS, a été créée le 26 décembre dernier au capital de 751 millions de francs pour recevoir les différentes activités de THOMSON CSF dans le domaine de la communication civile et de la bureautique, qu'elles soient exercées directement ou par l'intermédiaire de filiales. Les apports correspondants lui ont déjà été faits pour une large part ; ils le seront en totalité d'ici la fin du semestre en cours. Un décret du mois de janvier a par ailleurs autorisé la souscription par l'État à hauteur de 699 millions de francs à l'augmentation de capital de la société, qui doit intervenir dans le même délai.

Parallèlement, CIT ALCATEL a pris le contrôle de HOTCHKISS BRANDT SOGEME (HBS) qui tient la première place en France dans le domaine du tri postal. La participation majoritaire détenue dans SINTRA ALCATEL a été cédée à THOMSON CSF, le Groupe ALCATEL conservant toutefois les activités de télex, de télétex et de radiocommunications civiles. Dans le domaine des composants, la cession de SEMI CONDUCTEURS ALCATEL à THOMSON CSF a été réalisée ; la fusion de QUARTZ ELECTRONIQUE ALCATEL avec la COMPAGNIE D'ÉLECTRONIQUE et de PIEZO ÉLECTRICITÉ (CEPE), filiale de THOMSON CSF, est en cours, le Groupe ALCATEL gardant une participation minoritaire dans la société issue de la fusion.

L'ensemble des activités regroupées au sein de THOMSON TÉLÉCOMMUNICATIONS a été placé sous la même autorité de gestion. A cet effet, le président de THOMSON CSF m'a donné, dès le 1er janvier dernier, mandat de gérer les unités et filiales en cours d'apport à la société holding. Les responsables chargés de les diriger ont été désignés sans délai et d'un commun accord.

Dans le même temps, les premiers éléments de la stratégie du nouveau Groupe ont été arrêtés et des moyens spécifiques mis en place pour la réaliser.

En commutation publique, compte tenu des perspectives de la compétition internationale et de la nécessité absolue de dégager les moyens du développement à long terme, la fabrication des systèmes solidement implantés sur les marchés extérieurs – les gammes MT 25 et E 10 B de centraux de forte et moyenne capacité – sera poursuivie et, pour le reste, l'effort serait concentré sur les produits les mieux adaptés à la demande future – le système MT 20 pour les centres de transit et le système E 10 S pour les centraux de taille plus réduite.

Conformément au protocole de septembre 1983, une filiale commune de recherche et de développement, ALCATEL THOMSON DÉVELOPPEMENT (ATD), est en voie de constitution ; elle a pour mission de préparer les systèmes de commutation publique de nouvelle génération, qui entreront dans le futur réseau numérique à intégration de services et serviront de support aux vidéocommunications ; elle devra orienter dans cette perspective l'évolution des systèmes actuels des gammes MT et E 10 pour les faire converger vers la future gamme unique.

Enfin, les moyens de l'action commerciale à l'étranger de CIT ALCATEL et de THOMSON TÉLÉCOMMUNICATIONS en matière de télécommunications publiques se regroupent au sein de la société ALCATEL THOMSON INTERNATIONAL (ATI) sous une direction unique. Les équipes ainsi rassemblées ont désormais la responsabilité, pour le nouvel ensemble, de la prospection et de la négociation des contrats à l'exportation.

Ces dispositions ont pu être mises en œuvre ou engagées, malgré leur importance et leur complexité, dans le strict respect du calendrier pourtant très exigeant fixé par le protocole de septembre 1983 et dans un climat de coopération qui est le gage de leur efficacité.

⁂

En 1983, le Groupe ALCATEL a poursuivi son expansion.

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes a dépassé 13 milliards de francs. Compte tenu des changements de structure intervenus en 1983, il ne peut pas être directement comparé à celui de l'exercice précédent. A structures comparables, il a progressé de 16 %.

Le chiffre d'affaires propre de la Compagnie en 1983 a progressé de 9,7 % ; les ventes à l'exportation se sont accrues de 18,5 %. Les commandes se maintiennent en francs courants au niveau élevé atteint en 1982, année marquée par le très important contrat indien et deux commandes de liaisons sous-marines. La part prépondérante prise, dans les commandes de commutation publique reçues de l'étranger, par les ordres de clients qui ont déjà fait appel à nos équipements témoigne de la satisfaction qu'ils en ont retirée. Et de nouveaux pays, dont l'Algérie, le Nicaragua et le Pakistan, ont adopté la technologie E 10.

Malgré l'importance des dépenses engagées tant en études qu'en frais commerciaux pour l'expansion à l'étranger, le résultat d'exploitation de votre Compagnie s'est de nouveau sensiblement amélioré.

En ce qui concerne vos filiales, la croissance des activités de télécommunications privées, sous l'impulsion de TELIC ALCATEL, s'est poursuivie avec vigueur et devrait encore s'accélérer en 1984. Elle s'accompagne d'une progression remarquable des résultats. Dans le domaine du traitement de courrier, SMH ALCATEL et SATAS auront réalisé un excellent exercice. Si GSI ALCATEL et SESA ont vu leur activité progresser plus modérément, elles enregistrent une augmentation sensible de leur rentabilité. Enfin, nouvellement entrée dans le Groupe, la société HBS, dont le chiffre d'affaires est de 580 millions de francs, a poursuivi son expansion et dégagé un résultat satisfaisant.

CGA ALCATEL et sa filiale américaine ALTA ALCATEL sont en cours de réorientation. Le chiffre d'affaires de CGA ALCATEL a progressé de 10 % et les enregistrements de commandes de 25 % ; le carnet de commandes en fin d'année représente 16 mois d'activité ; mais le recentrage des activités pèse lourdement sur les résultats de l'exercice et pèsera encore sur ceux de 1984.

Les plans de redressement de FRIDEN ALCATEL et de RONEO ALCATEL, dont je vous avais informés l'an dernier, s'exécutent de façon satisfaisante. FRIDEN ALCATEL enregistre une évolution favorable de son activité et de son résultat : le retour à l'équilibre est en bonne voie. En ce qui concerne RONEO ALCATEL, l'équilibre est maintenant globalement atteint par les sociétés commerciales, mais non encore par les filiales industrielles en Allemagne et en Grande-Bretagne, dont les comptes supportent l'incidence de la décision, en cours d'exécution, d'abandonner les lignes de produits devenues déficitaires en raison de l'évolution de leur marché.

Les résultats consolidés du Groupe ALCATEL enregistreront en outre les importantes plus-values constatées à l'occasion de la cession de SINTRA ALCATEL et de TRANSAC ALCATEL, qui concrétisent les fruits d'une gestion antérieure rigoureuse. Malgré l'incidence des pertes de la Compagnie INTEL-AUTOMATISME, dans laquelle le Groupe ne possède plus qu'une participation minoritaire, votre Compagnie, dans un environnement économique pourtant peu favorable, dégagera un résultat net consolidé en importante progression, tant au niveau de la part du Groupe que du résultat global.

Ainsi, 1983 apparaît comme un exercice favorable pour CIT ALCATEL et ses actionnaires.

⁂

Votre Groupe aborde l'exercice 1984 dans des conditions satisfaisantes. Il a concentré ses activités sur ses vocations essentielles : les télécommunications publiques et la communication d'entreprise.

Si le nouvel ensemble ALCATEL THOMSON, qui résulte du rapprochement des activités de communication civile de THOMSON et de celles d'ALCATEL, atteint désormais la taille minimale indispensable pour faire partie des quelques entreprises mondiales de télécommunications qui continueront à participer à la compétition d'ici à la fin du siècle, il doit aujourd'hui se développer dans un contexte contrasté. A côté d'éléments défavorables – stabilisation du marché national et exaspération de la concurrence à l'échelle mondiale – existent des opportunités réelles : la reprise constatée de l'économie internationale, la déréglementation du marché américain des télécommunications, les perspectives analogues qui peuvent s'ouvrir au Japon ou dans certains pays occidentaux, ainsi que les projets d'ouverture réciproque des marchés européens.

Dans ce contexte, ALCATEL THOMSON est contraint de répondre à un défi fondamental : acquérir, avec les moyens dont il dispose, la place et le rayonnement indispensable sur le plan international. Les frais de développement des technologies nouvelles et de mise au point des futures générations de produits ne peuvent en effet être amortis que sur une part significative du marché mondial. Au moment où ATT et IBM organisent leurs zones d'influence notamment en Europe et où, sur tous les marchés du monde, la concurrence se fait de plus en plus âpre, le nouveau Groupe doit consacrer tous ses efforts à élargir et à consolider ses positions internationales ; il y va de son autonomie technologique, clef de son indépendance.

Il a peu de temps pour le faire, mais il ne manque pas d'atouts.

Votre Compagnie détient des positions solides. Si elle n'est plus seule sur le marché de la commutation temporelle, sa technologie est à la pointe au plan mondial et ses produits bénéficient de plusieurs années d'expérience en service. Ils sont présents en Europe même, où votre filiale irlandaise connaît de bons résultats. En matière de liaisons sous-marines, où elle détient, avec les Câbles de Lyon, plus de 25 % du marché mondial, votre Compagnie a été invitée à participer à la première liaison transatlantique sur fibre optique TAT 8 et fournira l'essentiel des équipements de la liaison sous-marine « Singapour-Marseille ». En téléphonie privée, les accords passés l'an dernier avec la société italienne DIAL ont élargi les positions européennes de TELIC ALCATEL ; plus de 700 000 Minitel sont en service ou en commande en France ou à l'étranger, et des versions de plus en plus performantes sont mises sur le marché.

THOMSON TÉLÉCOMMUNICATIONS, de son côté, apporte au nouvel ensemble ses compétences techniques, son potentiel industriel et son expérience internationale. La gamme des produits nécessaires aux réseaux de télécommunications publiques s'enrichit des systèmes MT, des liaisons hertziennes et des stations terriennes de télécommunications par satellites ; elle est désormais complète. Le renforcement est également précieux en communication d'entreprise, qu'il s'agisse d'autocommutateurs ou de terminaux associés, et permet à ALCATEL THOMSON de disposer d'un catalogue très large, allant des systèmes complexes de communication jusqu'au Minitel et aux terminaux de la messagerie de l'écrit, télex, télétex et télécopieurs.

Enfin, sur le marché américain, l'implantation d'ALCATEL THOMSON, si elle doit être largement développée, est d'ores et déjà une réalité, et ses produits y sont présents, que ce soit en télécommunications publiques ou en bureautique. Le dernier central E 10 FIVE, soumis à la procédure d'essai en service, y a satisfait pleinement en décembre dernier ; la commercialisation du produit en grande série a donc été lancée à la fin de 1983 conformément aux prévisions : au 31 décembre, neuf centraux étaient ainsi vendus ou en carnet. Par ses filiales ou à travers des accords de distribution, le nouvel ensemble commercialise également une large gamme d'équipements pour la communication d'entreprise : matériels de traitement de courrier et de télécopie, postes d'intercommunication, terminaux vidéotex professionnels, autocommutateurs privés. Dès maintenant, la rationalisation des structures de CIT ALCATEL et de THOMSON TÉLÉCOMMUNICATIONS aux États-Unis est engagée avec le souci d'optimiser l'efficacité des moyens disponibles.

⁂

L'action ainsi entreprise sera poursuivie et amplifiée en 1984, car ALCATEL THOMSON ne peut aujourd'hui fonder le développement de ses activités techniques et industrielles en France que sur son expansion internationale. Consciente de l'enjeu et des efforts qu'il implique, votre Compagnie mettra en œuvre tous ses moyens pour atteindre les objectifs ambitieux qu'elle se propose et être en mesure d'assurer ainsi, tant à ses actionnaires qu'à ses personnels, le bénéfice qu'ils peuvent légitimement attendre du soutien qu'ils n'ont cessé de lui apporter.

3 AVRIL 1984.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

3 avril

En hausse

Le repli de Wall Street lundi soir, motivé par la remontée du loyer de l'argent sur le marché américain n'a pas eu d'effet particulier sur la Bourse de Paris où l'indicateur instantané, en légère baisse la veille, a nettement repris de la hauteur mardi.

En hausse de 0,4 % à l'ouverture de la séance, les actions françaises ont continué à progresser au second cours jusqu'à s'adjuger 0,7 % à l'approche du son de cloche final, les spécialistes faisant état d'un marché actif en dépit de la période des vacances. A la veille de la conférence de presse du président de la République, certains boursiers se demandent si la sévère mise en garde adressée lundi soir par M. Georges Marchais au gouvernement à propos de la politique industrielle, a des chances d'être entendue. De l'avis général, M. Mitterrand semble toutefois bien décidé à poursuivre une politique d'assainissement qui ne peut que recueillir les faveurs de la Bourse.

Mardi, sous l'effet d'achats pour compte de gros investisseurs, certains titres sont allés de l'avant, tels SGE-SB (+ 7 %), Presses Cité, Nouvelles Galeries et Michelin (+ 4 % à + 5 %) ou encore Peugeot, Pétroles BP, Poliet et BIC, en hausse de 3 % environ.

Saulnes et Gorcy et Nobel Bozel ont été initialement réservées à la baisse avant de perdre respectivement 9 % et 6 % tandis que Amrep et Chantier France-Dunkerque perdaient 3 % à 6 %, ces quatre titres devant être radiés du marché à règlement mensuel le 24 mai prochain («Le Monde» du 3 avril).

Sur le marché international, l'or a subi le contrecoup de la fermeté du dollar, régressant à 381,15 dollars l'once à Londres contre 387,25 la veille en fin de matinée. A Paris, le lingot a perdu 400 F, à 99 150 F et le napoléon 8 F, à 625 F.

Dollar-titre : 10,08/12 F contre 10,05/09 F lundi, à l'instar de la hausse du billet vert.

NEW-YORK

En baisse

Ballotté au gré des incertitudes qui continuent à prévaloir sur les taux d'intérêt, le marché new-yorkais, qui gagnait près de cinq points en début de séance, a progressivement fait marche arrière jusqu'à perdre 11,73 points lorsque l'indice Dow Jones des industrielles s'est établi en clôture à 1 153,16.

Le volume des échanges a nettement progressé : 85,68 millions d'actions contre 71,59 millions la veille, et de nombreuses valeurs pétrolières (Occidental Petroleum, Superior Oil Co of Nevada, Shell Oil) ont figuré en tête des valeurs les plus actives de cette séance de lundi.

Cet accès de morosité est à mettre au compte du regain de tension observé sur certains taux d'intérêt, notamment sur les fonds fédéraux remontés à 10,75 % en début de semaine contre 10,24 % le vendredi précédent, relançant une fois de plus les rumeurs sur un éventuel relèvement du taux d'escompte. Pourtant, la dernière adjudication de bons du Trésor a plutôt reflété un léger tassement en termes de rendement. Ainsi, pour les bons à trois mois, le rendement moyen est ressorti à 9,67 % contre 9,76 % lors de la précédente opération (6,02 milliards de dollars ont été servis) tandis qu'il s'établissait à 9,83 % (contre 9,88 %) pour les effets à six mois qui ont porté finalement sur 6 milliards de dollars.

VALEURS	Cours du 30 mars	Cours du 2 avril
Alcoa	40 1/2	39 5/8
A.T.T.	15 1/2	15 1/2
Boeing	38 1/8	37 3/4
Chase Manhattan Bank	49 5/8	49
Du Pont de Nemours	49 1/4	48 1/4
Eastman Kodak	63 5/8	63 3/4
Exxon	38 5/8	38 3/8
Ford	36 7/8	35 1/2
General Electric	54 3/4	54
General Foods	46 5/8	46
General Motors	65	64
Goodyear	26 3/8	25 1/4
I.B.M.	113 7/8	112
I.T.T.	41 1/2	41
Mobil Oil	30 1/2	30 1/8
Pfizer	34	33 7/8
Schlumberger	52 7/8	52 3/4
Texaco	39 1/2	39 1/2
U.A.L. Inc.	32 3/4	32 5/8
Union Carbide	55 1/4	54 3/4
U.S. Steel	30 1/4	30 5/8
Westinghouse	44 3/4	44 1/4
Xerox Corp.	41 1/4	40

LA VIE DES SOCIÉTÉS

TONNA-ÉLECTRONIQUE. – La Chambre syndicale des agents de change a coté, lundi 2 avril, un cours de 247 F au vu du dépouillement du marché des actions de cette société nouvellement introduite sur le second marché de la Bourse de Nancy. Au total, 12 838 titres ont été demandés «au mieux» et 5 652 entre 247 F et 350 F, 7 396 actions ayant été offertes «au mieux» ou a des limites égales ou inférieures à 247 F.

L'AIR LIQUIDE SA. – Au vu de l'exercice 1983, le bénéfice net de la société est passé de 425,70 à 479,49 millions de francs, soit une progression de 12,6 % d'un exercice à l'autre (et de 12,8 % hors plus-values). Le dividende afférent à l'exercice 1983 a été porté à 13 F net par action (contre 12,80 F l'année précédente), s'appliquant à l'ensemble du capital social augmenté en 1983 à la suite d'une attribution d'actions gratuites.

SCOA. – Présentant les comptes de l'exercice 1983, M. François Zannotti, qui occupe depuis un an la présidence de cette société, a annoncé une forte réduction des pertes de cette dernière. De quelque 150 millions de francs en 1981-1982, elles ont été ramenées à 56,7 millions au cours de l'exercice suivant pour l'ensemble du groupe, sur un chiffre d'affaires en très légère augmentation : 13,05 milliards contre 12,94 milliards l'année précédente. En dépit des difficultés rencontrées en Côte-d'Ivoire et au Nigéria, la société a réussi à équilibrer ses comptes au mois de février, a souligné M. Zannotti, ajoutant que la part du chiffre d'affaires réalisée en Afrique devrait être ramenée à 55 % du total des ventes d'ici à trois ans alors qu'elle était de 65 % lors du dernier exercice (et de 69 % l'année précédente).

REUTERS. – L'agence de presse britannique, spécialisée dans la fourniture d'informations à caractère économique et financier, a enregistré en 1983 une progression de 50 % de son bénéfice avant impôts (55,2 millions de livres sterling contre 36,7 millions l'année précédente) sur un chiffre d'affaires en progrès de 35 % (242,6 millions contre 179,9 millions). Cette entreprise procède actuellement à une restructuration en vue de son introduction, à la mi-mai, simultanément à la Bourse de Londres et sur le marché new-yorkais.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1983)

	30 mars	2 avril
Valeurs françaises	105,3	105,3
Valeurs étrangères	98,7	99,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	30 mars	2 avril
Indice général	163,7	164,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 3 avril .... 11 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2 avril	3 avril
1 dollar (en yens)	223,95	225,15

BOURSE DE PARIS — Comptant — 3 AVRIL

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]					

Obligations convertibles

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SICAV 2/4

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]					

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1870	4,5 % 1973	1865	1865	1865	....
3420	C.N.E. 3 %	3429	3415	3415	– 0 40
205	Accor	204 50	204	204	– 0 24
705	Agence Havas	735	730	730	– 0 68
640	Europe n° 1	655	659	659	+ 0 61
820	Facom	825	840	840	+ 1 81
700	Fichet-bauche	705	....	....	....
183	Finextel	185 10	186	186	+ 0 49
[illegible]					
250	Gencor	230 80	229 50	229 50	– 0 60
310	Gén. Belgique	315	315 50	315 50	+ 0 15
550	Gén. Electr.	560	....	....	....
690	Gen. Motors	650	641	641	– 1 38
91	Goldfields	88 90	88	88	– 1 01
235	Harmony	232 90	225 10	225 20	– 3 30
39	Hitachi	43 30	42 25	42 25	– 2 42
695	Hoechst Akt.	693	688	688	– 0 72
93	Imp. Chemical	91 10	89 40	89 40	– 1 86
142	Inco. Limited	146 80	145	145	– 1 22
1180	IBM	1158	1139	1140	– 1 55
96	Shell transp.	93 50	92 70	92 70	– 0 85
1630	Siemens A.G.	1570	1557	1557	– 0 82
168	Sony	169 90	165 50	165 50	– 2 58
305	T.D.K.	300	295	295	– 1 66
890	Unilever	895	895	895	....
630	Unit. Techn.	625	620	620	– 0 80
1400	Vaal Reefs	1332	1298	1298	– 2 55
650	West Deep	630	625	625	– 0 79
535	West Hold.	533	522	522	– 2 06
430	Xerox Corp.	414	406	406	– 1 93
2 61	Zambia Corp.	2 85	2 86	2 87	+ 0 70

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 967	8 059	....	....
Allemagne (100 DM)	306 080	307 910	....	....
Belgique (100 F)	15 068	15 041	....	....
Pays-Bas (100 fl.)	273 180	272 960	....	....
Danemark (100 krd)	83 780	83 570	....	....
Norvège (100 k)	106 370	....	....	....
Grande-Bretagne (£ 1)	11 474	11 488	....	....
Grèce (100 drachmes)	7 736	7 765	....	....
Italie (1 000 lires)	4 953	4 986	....	....
Suisse (100 fr.)	371 110	....	....	....
Suède (100 krs)	103 490	....	....	....
Autriche (100 sch)	43 780	....	....	....
Espagne (100 pes.)	5 367	....	....	....
Portugal (100 esc.)	6 030	....	....	....
Canada ($ can 1)	6 248	....	....	....
Japon (100 yens)	3 564	....	....	....

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/4
Or fin (kilo en barre)	99500	99000
Or fin (en lingot)	99550	99150
Pièce française (20 fr)	633	625
Pièce française (10 fr)	408	.....
Pièce suisse (20 fr)	624	627
Pièce latine (20 fr)	596	591
Souverain	764	771
Pièce de 20 dollars	4320	4405
Pièce de 10 dollars	2200	2302 50
Pièce de 5 dollars	1250	.....
Pièce de 50 pesos	3960	3985
Pièce de 10 florins	624	629

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le plafond du livret rose est relevé de 20 000 à 30 000 F

Selon un arrêté du ministère de l'économie, des finances et du budget paru au *Journal officiel* du 3 avril, le plafond des dépôts qui peuvent être effectués sur un livret d'épargne populaire (LEP) est porté à 30 000 F au lieu des 20 000 F fixés lors du précédent relèvement intervenu en janvier 1983.

Créé en juin 1982 pour recueillir l'épargne populaire (son détenteur doit avoir payé moins de 1 240 F d'impôts en 1983), ce livret, qui est exonéré d'impôts, a pour particularité d'offrir une rémunération supérieure à celle des autres principaux produits d'épargne liquide défiscalisée (8,5 % contre 7,5 % au livret A et au Codevi) tout en assurant à l'épargnant une clause d'indexation, dès lors que le taux d'inflation annuel dépasse 8,5 % (avec, pour seule condition, que les dépôts restent stables pendant une durée minimale de six mois).

En dépit de ces attraits, le livret d'épargne populaire n'avait recueilli, à la fin de l'année 1982, que 6,91 milliards de francs dans l'ensemble des guichets (caisses d'épargne Ecureuil, poste, banques et réseaux mutualistes) selon la part centralisée par la Caisse des dépôts et consignations. Appuyée par une vigoureuse campagne publicitaire des pouvoirs publics et des réseaux de collecte au début de l'année suivante, la formule a davantage séduit les « petits épargnants » si l'on en juge par le résultat de la collecte à la fin de l'année dernière : 19,27 milliards de francs sur les mêmes bases, le total des livrets roses en circulation atteignant alors 2,5 millions de bénéficiaires (il est possible d'avoir deux LEP par ménage fiscal). Mais depuis le début de l'année 1984, la collecte a fortement baissé (400 millions de francs seulement entre le 1er janvier et le 15 mars dernier, contre 4,9 milliards de francs l'année dernière à la même époque pour les caisses d'épargne, qui détiennent près de 40 % du marché), incitant les pouvoirs publics à relever le plafond des dépôts pour redonner un coup de fouet à l'épargne populaire.

A ROANNE

M. Barre : *on ne sait plus qui commande*

De notre correspondant régional

Roanne. – M. Raymond Barre a repris son activité publique lundi 2 avril, à Roanne, après une intervention chirurgicale qui l'a éloigné de la scène politique pendant un mois.

Devant près de deux mille personnes, rassemblées sous un chapiteau sur l'invitation de l'association Loire-Avenir, dirigée par des personnalités locales de l'opposition, l'ancien premier ministre a mis l'accent sur les « *difficultés* » de la France : l'endettement extérieur, un déficit « *massif* », l'état des entreprises.

Au premier rang des « *conditions* » nécessaires pour obtenir le redressement du pays, M. Barre a placé la « *restauration de l'autorité de l'Etat* », en prenant un exemple, celui de la police : « *On ne sait plus qui commande. Est-ce la préfecture de police ? Le secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique ? Le ministre de l'intérieur ? Quelques représentants obscurs de l'Elysée ?* » Or, s'il n'y a plus d'autorité de l'Etat, « *il n'est plus possible de faire face aux problèmes* ». « *Cette* [autorité] *doit être affirmée à l'égard des partis politiques quels qu'ils soient, à l'égard des syndicats quels qu'ils soient* », a-t-il dit.

Les élections européennes

UNE LISTE COMMUNE POUR LE PSU ET M. FISZBIN

Le Parti socialiste unifié (PSU) et les communistes démocrates et unitaires (CDU) ont décidé de présenter aux élections européennes une liste commune, afin d'« additionner leurs forces » pour couvrir les frais électoraux et tenter de dépasser le seuil de 5 % des suffrages exprimés, nécessaire pour obtenir des sièges et être remboursé des dépenses électorales. MM. Henri Fiszbin, président de Rencontres communistes, qui avait annoncé la présentation d'une liste des CDU, et Serge Depaquit, secrétaire national, porte-parole du PSU, qui avait fait de même pour son propre parti, ont indiqué, mardi 3 avril, au cours d'une conférence de presse, que les conversations qu'ils avaient engagées le 18 mars dernier avaient abouti à un accord.

Les résultats officiels du premier tour de l'élection présidentielle au Salvador

Le conseil central électoral a proclamé, le lundi, 2 avril les résultats du premier tour de l'élection présidentielle du 25 mars, au Salvador. Il y a eu 1 266 276 suffrages exprimés et 104 557 bulletins nuls. Le score des candidats, en pourcentage de voix, a été le suivant :

– M. José Napoleon Duarte (Parti démocrate-chrétien) : 43,41 % ;

– M. Roberto d'Aubuisson (ex- Alliance républicaine nationaliste, extrême droite), 29,76 % ;

– M. Francisco Guerrero (Parti de conciliation nationale, droite), 19,31 %.

Cinq autres candidats du centre-droit et de la droite participaient au scrutin. Leurs résultats ont été les suivants :

– M. René Fortin (Action démocratique), 3,46 % ;

– M. Francisco Quinonez (Parti populaire salvadorien), 1,92 % ;

– Colonel Roberto Escobar (Parti institutionnel du Salvador), 1,21 % ;

– M. Juan Rosales (Mouvement républicain centriste), 0,62 % ;

– M. Gilberto Trujillo (Parti d'orientation populaire), 0,36 % ;

Par rapport aux élections législatives de 1982, le Parti démocrate-chrétien a légèrement progressé, les autres formations réalisant un score comparable. Le PDC avait obtenu alors 40,6 % des voix, l'ARENA de M. d'Aubuisson 29,1 %, et le Parti de conciliation nationale 18,5 %.

Au Tchad

DEUX MEMBRES DE MÉDECINS SANS FRONTIÈRES ONT ÉTÉ LIBÉRÉS

Les deux membres de Médecins sans frontières, de nationalité belge, capturés le 24 janvier par les troupes du GUNT de M. Goukouni Oueddeï, qui avaient lancé un raid contre la localité de Ziguey (un pilote français avait été tué à bord de son avion Jaguar abattu le lendemain), ont été libérés lundi soir 2 avril, a annoncé le ministère belge des affaires étrangères. M. Christian Delzenne, médecin, et Mme Chantal Roekens, infirmière, se trouveraient actuellement à l'ambassade de Belgique à Tripoli (Libye).

Un porte-parole du GUNT a affirmé qu'ils seraient « *très prochainement* » autorisés, « *sans conditions, à rentrer chez eux* ». Ce porte-parole, affirmant s'exprimer de Bardaï (extrême nord-est du Tchad), a ajouté : « *A l'avenir, si nous surprenons ce genre de personnel sur le front avec l'ennemi, il sera considéré comme mercenaire et traité comme tel.* » – *(AFP, Reuter.)*

En Afrique du Sud

TROIS MORTS DANS L'EXPLOSION D'UNE VOITURE PIÉGÉE A DURBAN

Durban *(AFP)*. – Trois personnes ont été tuées et cinq autres blessées, ce mardi 3 avril, par l'explosion d'une voiture piégée à Durban (province du Natal), a indiqué la police sud-africaine. Interrogé, un porte-parole de la police de Durban, a déclaré que les trois passants tués étaient une femme de race blanche ainsi qu'un homme et une femme de race noire.

Selon les premiers témoignages, la voiture piégée avait été abandonnée en bordure d'immeubles résidentiels, face à la route d'accès au port sur l'océan Indien. L'explosion s'est produite à 0 h 40 locales, à l'heure où les ouvriers se dirigent vers les installations portuaires.

En Lorraine

BARRAGES DE ROUTES ET DE VOIES FERRÉES

Des sidérurgistes ont temporairement bloqué la RN 57 dans le centre de Pompey (Meurthe-et-Moselle) en déversant deux camions de laitier (résidu de haut fourneau) mardi 3 avril à l'aube. Les services municipaux ont dégagé la rue. Au cours de la nuit, un commando avait fait dérailler trois wagons chargés de minerai de fer en gare de Pont-Saint-Vincent, près de Nancy, ce qui empêche le passage des trains de marchandises sur cette ligne et retarde le trafic voyageurs.

Dans la matinée de lundi, une centaine de sidérurgistes d'Usinor-Rehon, après avoir défilé à travers Longwy, avaient manifesté dans les bureaux du siège administratif d'Usinor à Mont-Saint-Martin, près de la ville, et quelques-uns étaient ensuite allés découper au chalumeau les rails de la voie ferrée Luxembourg-Nancy-Paris à Longuyon, à une vingtaine de kilomètres de là.

BAISSE DE 6 % DU CHOMAGE EN RFA

Près de 145 000 chômeurs en moins (143 342 exactement) ont été enregistrés au mois de mars en RFA, a annoncé, le 3 avril, l'Office fédéral du travail qui avait prévu initialement une réduction de 200 000.

2 393 251 personnes sans emploi ont ainsi été recensées, soit 9,6 % de la population active salariée contre 10,2 % en février (2 536 593). En un mois le nombre des chômeurs a diminué de 5,6 %. – *(AFP)*.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le développement des sciences de la Terre.* – Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) viennent de signer une convention destinée à renforcer les liens entre les deux organismes dans le domaine des sciences de la Terre. Cette convention, analogue à celles que le CNRS a été signées avec le Centre national d'exploitation des océans et l'Institut national de la recherche agronomique, devrait assurer « *une meilleure synergie entre les recherches fondamentales du CNRS et les programmes d'applications finalisés du BRGM* ». Elle devrait aussi permettre de créer des laboratoires mixtes et des groupements de recherche spécialisés.

● *Un automobiliste blessé à un barrage de viticulteurs.* – Une voiture roulant à vive allure a heurté, dans la nuit du 2 au 3 mars, sur l'autoroute A-9 près de Nîmes, un camion espagnol arrêté par un barrage de viticulteurs. Le conducteur, gravement blessé aux jambes, a été transporté à l'hôpital de Nîmes. – *(AFP.)*

Le numéro du « Monde » daté 3 avril 1984 a été tiré à 462 389 exemplaires

LES SOMMAIRES D'AVRIL

• LE MONDE DIPLOMATIQUE :

Cette guerre que nul ne veut...

Aux risques de guerre par accident – défaillance humaine ou technologique – s'ajoute celui d'un grave dérapage économique qui sèmerait la panique parmi les responsables : telle est l'analyse de Paul Chamsol, solidement argumentée. Michael T. Klare fait un bilan des ventes d'armes soviétiques dans le tiers-monde, et Jacques Lévesque fait le point sur les relations entre Moscou et Pékin.

Une longue étude d'Yves Poirmeur et Christophe Pannetier examine la politique des socialistes français à l'égard de l'Europe en période de crise, pendant que Christian de Brie et Michel Rolant rendent compte des livres importants que viennent de publier Régis Debray et Alain Lipietz pour régénérer la pensée progressiste.

Quels sont les atouts de la révolution islamique iranienne ? André Mabon répond en présentant la politique extérieure de Téhéran, Chris Kutschera en examinant les espoirs de l'opposition chiite au régime de Bagdad, et Jean-Loup Herbert en dégageant les lignes de forces de la spiritualité qui inspire l'Iran.

Outre de longs extraits du nouveau roman de l'écrivain israélien Amos Kenan, on lira dans ce numéro des articles sur le Brésil, le Nicaragua, l'Ethiopie, les marchés des matières premières, etc., ainsi qu'un commentaire du grand film argentin *Jamais plus de peine ni d'oubli*.

★ Le numéro : 11 F.

• LE MONDE DE L'EDUCATION :

Attention à vos filles !

Parents, attention à vos filles ! Malgré la crise qui s'approfondit, le travail au féminin a le vent en poupe. Aujourd'hui, soixante-sept femmes sur cent ont une activité professionnelle. Mais dans trente métiers seulement, sur les quelque trois cents qui existent. Pourtant, elles sont plus nombreuses que les garçons à obtenir le bac et elles réussissent mieux partout. Depuis 1981-1982, il y a plus de filles à l'Université que de garçons, en particulier en lettres et en pharmacie. Autant en droit. Beaucoup moins, en revanche – comme par hasard, – en sciences, médecine, chirurgie, dentaire, sciences économiques. Elles représentent, enfin, à peine un tiers des effectifs des classes préparatoires et 15 % seulement de ceux des écoles d'ingénieurs.

Le courant peut se rééquilibrer, voire se renverser. A condition de bien gérer la carrière scolaire des filles. Attention qu'elles ne soient pas, d'elles-mêmes, ou insensiblement par le jeu des orientations, écartées des filières d'avenir. L'enquête du *Monde de l'éducation* nous dit comment les choses se passent à l'école et dans la vie professionnelle. Elle montre aussi à quel point les filles de 1984 ont changé. Avenir, cœur, sexualité : avec dynamisme, elles assument la conquête de leur indépendance et de leurs libertés nouvelles.

Aussi, au sommaire de ce numéro, un article sur « Les maths au bac : la dérive », ainsi que, parmi les informations pratiques, une étude sur « Comment choisir un sport de combat pour vos enfants ».

★ Le numéro : 11 F.

• DOSSIERS ET DOCUMENTS :

Brésil, tout est possible

Le Brésil traverse depuis plusieurs années une crise économique et sociale sans précédent, mais les raisons d'espérer pour ses cent vingt-cinq millions d'habitants n'ont jamais été aussi grandes. Vingt ans après le coup d'Etat qui porta, le 31 mars 1964, les militaires au pouvoir, le pays a retrouvé une grande partie de ses libertés, mais il bat tous les records d'endettement du tiers-monde. Un dossier de quatre pages rassemblé par Gérard Dewack, professeur de sciences économiques et sociales et présenté par Charles Vanhecke fait le point sur la situation de ce « colosse aux pieds d'argile ».

Prisons et prisonniers

Les prisons françaises sont surpeuplées. Plus d'un détenu sur deux attend souvent longtemps d'être jugé. La promiscuité régnant dans les maisons d'arrêt fait souvent de la prison non pas une étape vers la réinsertion sociale mais une école du crime.

Michelle Jamault et Patrick Eveno, professeurs de sciences économiques et sociales, présentent, sur la base de la documentation du *Monde*, cet univers carcéral et font le point sur les réformes déjà appliquées ou en cours d'élaboration.

Ce dossier, illustré par Plantu, a été coordonné avec la production par le Centre national de documentation pédagogique (CNDP) d'un film d'Odile Kirchner, *Maison d'arrêt* qui sera diffusé le 21 avril sur FR 3 dans le cadre de l'émission « *Entrée libre* ». Il sera ensuite disponible en cassette vidéo.

★ Le numéro : 5,50 F.

• LE MONDE DE LA MUSIQUE :

Albéric Magnard réhabilité

Un symphoniste génial. Le « Beethoven » français. Mort dans des circonstances tragiques il y a soixante-dix ans. Et oublié depuis. Enfin sortent quelques enregistrements, l'édition des partitions se prépare : l'heure d'Albéric Magnard a sonné. Qui était cet ami de Ropart, ce dreyfusard militant, cet admirateur de Zola, ce grand atrabilaire condamné à la marginalité pour n'avoir pas fréquenté les salons de son époque ? L'histoire d'Albéric Magnard est celle de la musique française à la veille de la première guerre mondiale.

Autre réformateur, autre oublié, globe-trotter du Siècle des Lumières, créateur du grand opéra français à l'italienne, Christoph Willibald Gluck (dont *Iphigénie en Tauride* est monté prochainement au Palais Garnier) fait également l'objet d'un dossier dans *le Monde de la musique* d'avril. Et pour savoir comment ne pas manquer l'une des seize représentations d'*Aïda* au Palais omnisports de Bercy, six pages de renseignements pratiques (prix des places, location, historique de l'œuvre, discographie) pour ne plus rien ignorer du fastueux péplum de Verdi.

★ Le numéro : 18 F.

A B C D E F G